

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE
POLOGNE,

Par M. le Chevalier DE SOLIGNAC, *Secrétaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.*

TOME TROISIÉME.



A PARIS,

Chez JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

TABLE DES SOMMAIRES DU TOME TROISIE'ME.

LIVRE NEUVIÉME.

Depuis 1306. jusqu'à 1333.



LIVRE DIXIÉME.

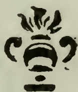
Depuis 1333. *jusqu'à* 1382.



LIVRE ONZIÉME.

Depuis 1400. jusqu'à 1434.

LEs Polonois refusent le thrône à Sigismond. 214. *Ils le déférent à Hedwige, fille cadette de Loüis.* 216. *Sigismond est contraint de retourner en Hongrie.* 217. *Guerre dans l'Etat.* 218. *Elisabeth consent au choix d'Hedwige, & différe de l'envoyer en Pologne.* 219. *Rebutez de ses délais, les Polonois élisent pour Roi le Duc de Mazovie.* 220. *Jean de Tenczyn empêche l'Archevêque de Gnesne de le proclamer.* 221. *Les Polonois redemandent la Princesse Hedwige.* 222. *Elisabeth fait semblant de se rendre à leurs desirs.* 224. *Elle consent à un réglement de succession réciproque entre ses deux petites-filles.* 225. *Le Duc de Mazovie veut les armes à la main se rendre maître du Royaume.* 226. *Il indique une Diette à Siradie, pour s'y faire couronner.* 227. *Il y est proclamé par l'Archevêque de Gnesne.* 228. *La guerre s'allume de nouveau dans l'Etat.* 229. *Les Ducs de Glogaw y font une irruption.* Ibid. *Sigismond y pénétre à la tête d'une armée de Hongrois.* Ibid. *Jagellon, Duc de Lithuanie, y porte le ravage.* 230. *Les Polonois pressent le départ d'Hedwige.* 231. *Remontrances du Palatin de Kalisch à Elisabeth.* Ibid. *Conduite & pernicieux desseins de cette Princesse.* 233. *Elle renvoye Sigismond en Pologne, pour y gouverner en attendant l'arrivée d'Hedwige.* 235. *Les Polonois obligent ce Prince de retour-*



LIVRE DOUZIÉME.

Depuis 1382. *jusqu'à* 1400.



HISTOIRE



HISTOIRE DE POLOGNE.

LIVRE NEUVIEME.

Depuis 1306 jusqu'à 1333.



LA mort de Wenceslas III. fut comme un nouveau signal de révolte dans toute la Pologne. La (1) Poméranie jusqu'alors intimidée par les garnisons qui occupoient toutes ses places, ne balança plus de se donner à Uladislas. Il n'y eut (2) que les peuples de Pos-

ULADISLAS LOKETEK. An. 1306.

(1) *Dlugoss. pag.* 914.
(2) *Id. ibid. Cromer. pag.* 277. *Henelii ab*

ULADISLAS LOKETEK. 1306.

nanie & de Kalisch, qui ne pouvant oublier la tyrannie de ce Prince, refuserent de l'avoir pour Souverain. Ils se livrerent à Henri, Duc de Glogaw, fils d'une sœur de Przemyslas, leur dernier maître. Henri pouvoit être appuyé par (1) Albert, Duc de Brunswig, dont il avoit épousé une fille, nommée Mathilde; mais il n'eut besoin d'aucun secours étranger pour se soutenir dans ses nouvelles provinces. Sa prudence lui suffit contre les efforts que fit Uladislas, pour les lui enlever.

Le nouveau Duc tourna toutes ses vûes vers la Poméranie, qu'il sçavoit exposée à la jalousie des Marquis de Brandebourg, & des Chevaliers Teutoniques. Il s'y (2) transporta, & il y fut reçu avec des applaudissemens d'autant plus flatteurs qu'ils étoient sincères. Il voyoit renaître la confiance dans des sujets qui avoient osé le

Hennenfeld. pag. 270. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. II. Cap. XVIII. p.* 103.

(1) *Dlugoss. p.* 915. *Henelii ab Hennenfeld. p.* 271. *Chron. Princip. Pol. p.* 58.

(2) *Dlugoss. ibid. Cromer. pag.* 278. *Neugebaver. Hist. Pol. Lib. III. pag.* 177.

méconnoître, quand il avoit eu le malheur de ne plus mériter leur affection. Les loix qu'il leur donna furent comme autant de preuves de l'heureux changement de son caractère. Il établit pour Gouverneurs dans cette province (1) les deux fils du Duc Zemomisl son cousin; mais il voulut que la ville de Dantzig eût un Commandant particulier. Il la confia à un Gentilhomme, nommé Boguss, homme de guerre & d'Etat, & qu'il connoissoit aussi propre à la défendre, qu'à la policer. ULADISLAS LOKETEK. 1306.

Ses sages dispositions furent regardées comme autant de chefs-d'œuvre de politique. Elles auroient eu le succès qu'il en espéroit, si tout ce que la raison peut imaginer, pour contenir la licence des hommes étoit capable de la réprimer, & si les moyens les plus sûrs de les soumettre, ne leur servoient quelquefois de motifs même de se révolter. Pierre (2) Swiancza, 1307.

(1) *Dlugoss. ubi suprà.*

(2) *Stanisl. Sarnic. Annal. Polon. Lib. VI. Cap. XXVI. p.* 1120. *Dlugoss. pag.* 919. *Past. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 104. *Cromer. ubi su-*

ULADISLAS LOKETEK. 1307. Chancelier de Poméranie, ne pût ſupporter les reglemens d'Uladiſlas. Il eût voulu que le droit qu'il avoit de les faire obſerver, lui donnât la liberté de les enfreindre. Les temps étoient changez. Autrefois maître abſolu ſous des Princes qui négligeoient de veiller ſur ſa conduite, il n'avoit plus qu'un pouvoir limité, & il en répondoit à des Supérieurs qui aimoient la juſtice, & qui l'auroient contenu dans le devoir.

Il eſpéra reprendre ſous une nouvelle domination l'indépendance qu'il avoit perduë. Il n'ignoroit pas le crédit que ſa naiſſance, ſon rang, ſes richeſſes lui donnoient dans la province, & ſe propoſant de la démembrer du Royaume, il l'offrit aux Marquis de Brandebourg, qu'il crut les plus propres, ou les mieux diſpoſez à ſoutenir par les armes les premiers efforts de ſa rébellion. Il confia d'abord ſon ſecret par néceſſité. Bientôt il le laiſſa échapper par imprudence. On l'arrêta & il fut conduit dans le château de Cracovie.

---

prà. Chriſtoph. Hartknoch. de Rep. Pol. Lib. I. Cap. VII. p. 158.

Ce n'étoit qu'avec peine qu'Uladiſlas ſe préparoit à le punir. Sollicité (1) par les premiers de l'Etat de lui faire grace, il le mit en liberté ; il ne conſidéra point que s'il eſt grand à un Prince offenſé de pardonner, il eſt rare que ceux qui l'ont offenſé lui tiennent compte du pardon qu'il leur accorde. ULADISLAS LOKETEK. 1307.

Le Chancelier à peine échappé des horreurs d'une mort qu'il avoit dû croire inévitable, reprit ſes premiers deſſeins ; mais il les conduiſit avec plus d'adreſſe. Il trouva les Marquis de Brandebourg plus portez que jamais à les ſuivre. Il ſe hâta de les leur faire exécuter. La Poméranie commençoit ſeulement à ſe mettre à l'abri de l'invaſion, dont elle étoit menacée. Inondée tout à coup d'une foule de ſoldats étrangers, elle fut bientôt ſubjuguée. Les troupes deſtinées à la défendre, ſe trouverent ſurpriſes dans la confuſion des mouvemens qu'elles faiſoient pour la ſecourir. Les places, dont on abbatoit les fortifications pour en faire des nouvelles, ſe rendirent à

(1) *Dlugoſſ. pag.* 920. *Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 178. *Hartknoch. de rep. Polon. p.* 159.

VLADISLAS LOKETEK. 1307.

discrétion; & celles dont les ouvrages subsistoient encore, n'osérent résister à un ennemi, qui la flamme à la main menaçoit de brûler tout ce qui balançoit à se soumettre.

Il n'y avoit que la ville de Dantzig capable d'arrêter de si grands progrès. Les Marquis de Brandebourg sentoient la difficulté de la réduire; mais il leur importoit de s'en emparer. Cette ville pouvoit leur garantir leurs autres conquêtes. Au hasard d'y consumer toutes leurs forces, ils (1) résolurent de l'assiéger. Les (2) habitans étoient presque tous Allemands de naissance. Assaillis par des hommes de leur nation, ils ne se virent qu'à regret obligez de se défendre. Boguss les craignoit. Il fut bientôt contraint de les laisser inutiles. Ils ne cherchoient qu'à trahir ses desseins, lors même qu'ils marquoient le plus d'empressement d'obéir à ses ordres. La garnison occupée à les observer n'étoit pas toujours en état de veiller sur les manœuvres des assiégeans, qui

(1) *Dlugoss. ibid.*
(2) *Cromer. p. 278. in fine.*

dans la crainte de voir fondre ſur eux toutes les forces du Royaume, bruſquoient leurs attaques, & n'en faiſoient preſque point ſans ſuccès. Cependant Uladiſlas raſſûré ſur la bonté de la place ne ſe diſpoſoit point à la ſecourir, & il regardoit même comme un coup d'Etat, que ſes ennemis ſe fuſſent attachez à une entrepriſe, où il ne doutoit pas qu'ils n'euſſent le malheur d'échoüer.

Il ignoroit ce qui ſe paſſoit dans la ville. Boguſſ (1) trouvant le moyen d'en ſortir, alla lui repréſenter l'extrémité où elle étoit réduite. Il craignit que tout autre député n'oſant offenſer les miniſtres du Prince, n'altérât des véritez déſagréables. Il réſolut de les porter lui-même dans une Cour, où malgré les bonnes intentions du maître, il étoit auſſi rare qu'on eût la force d'écouter ce qui pouvoit déplaire, que le courage de l'annoncer. Plus occupé des intérêts de la nation que des ſiens propres, il apprit à Uladiſlas que la garniſon de Dantzig depuis long-temps moins nombreuſe

(1) *Id. pag.* 279. *Dlugoſſ. pag.* 921.

Uladislas Loketek. 1307.

qu'elle n'auroit dû l'être, se trouvoit alors si affoiblie, qu'elle ne se soutenoit plus que par un inutile désespoir. Il déclara que les provisions de bouche & de guerre pourroient à peine durer encore quelques jours. Il parla des citoyens difficiles à contenir, & il fit sentir qu'ils seroient peut-être moins portez à changer de maître, s'ils avoient plus de sujet d'être contens du gouvernement.

Sa hardiesse convenoit à sa probité. L'une & l'autre donnerent du poids à ses remontrances. Uladislas, qui n'avoit plus à cœur que son devoir & sa gloire, voulut d'abord marcher contre les Brandebourgeois. Il eut sur le champ exécuté ce dessein, si Bogusf ne lui eût fait appercevoir, que la ville seroit plustôt renduë qu'il n'auroit assemblé des troupes pour la sauver. Ce (1) Commandant fut d'avis qu'on eût recours aux Chevaliers Teutoniques, qui dès leur établissement dans le Royaume, s'étoient engagez à le servir, & à qui il importoit même de le défendre. Il dit qu'ils

(1) *Ibid.*

étoient voiſins de la place inveſtie, & qu'ils pouvoient en éloigner l'ennemi d'autant plus aiſément, qu'ils formoient tous enſemble une armée toujours prête à agir ; & depuis quelque temps preſque auſſi redoutable par ſa réputation, que par ſa force même. ULADISLAS LOKETEK. 1307.

Ce conſeil étoit donné de bonne foi ; mais il n'en étoit point de plus dangereux à ſuivre. L'ambition des Chevaliers étoit extrême. Ils ramenoient tout à leurs intérêts, & il étoit à craindre que la reconnoiſſance & la fidélité qu'ils devoient à la Pologne, ne fuſſent point à l'épreuve d'une occaſion de la trahir. Ni le Duc, ni ſes Miniſtres ne refléchirent ſur la démarche haſardeuſe qu'on leur propoſoit.

Le Commandant fut député vers le (1) Grand-Maître de l'Ordre, qui déférant d'abord aux deſirs d'Uladiſlas, promit de dégager Dantzig, & s'of-

---

(1) Dlugoſſ. prétend que le Grand-maître d'alors étoit Henri de Ploczski. Il ſe trompe ; c'étoit Sigfrid de Feuchtwangen, douziéme Grand-maître de l'Ordre, élû en 1307. *Alexand. Guagnin. rer. Pol. Tom. II. p.* 124. *Hartknoch. de rep. Polon. pag.* 159.

ULADISLAS LOKETEK. 1307. frit même de le garantir de toute insulte autant de temps que ses services seroient utiles à la nation. Il (1) fut stipulé que l'Ordre y tiendroit garnison un an entier, conjointement avec les troupes de la Couronne. Les Chevaliers devoient y vivre à leurs frais. L'Etat ne s'engageoit de fournir à leur entretien, qu'après l'expiration de ce terme. Alors seulement il devoit commencer à leur tenir compte de leurs dépenses, sans être pourtant obligé de les indemniser des dommages qu'un si long séjour auroit pû leur causer.

Cette négociation fut conduite avec tant de secret, que (2) le Commandeur de Szwarczburg, qui eut ordre de pénétrer dans Dantzig, avec un convoi de munitions & de vivres, y fut plustôt arrivé, que les Brandebourgeois n'eurent appris qu'il avoit dessein de s'y rendre. Ils ne laisserent pas de continuer le siége, jusqu'à ce que fatiguez par les sorties de la gar-

(1) *Dlugoss. p. 922. Stan. Sarnic. p.* 1120. *Past. ab Hirtenb. pag.* 104. *Cromer. pag.* 279.
(2) *Dlugoss. ubi suprà.*

nison qui attaquoit vivement leurs ouvrages, & par les divers corps des Frères Teutoniques, qui forçoient déja leurs retranchemens, ils prirent le parti d'abandonner leur entreprise, & de se réfugier dans les places qu'ils avoient conquises aux environs. ULADISLAS LOKETEK. 1307.

La ville n'eut pas plustôt rouvert ses portes, que (1) les Chevaliers y aborderent de toutes parts. Ils la disoient menacée d'un nouveau siége, & ils prétendoient qu'après les engagemens qu'ils avoient pris pour la défendre, il étoit de leur devoir de ne rien négliger pour la conserver. Leur nombre croissoit tous les jours, & pour (2) avoir de nouveaux sujets de l'augmenter, ils ne cessoient de redoubler les craintes. Ils se sentirent à peine les plus forts, qu'ils s'emparerent de tous les postes de la ville, arrêterent (3) le Commandant, le mirent aux fers, & obligerent tous les soldats Polonois à 1308.

(1) *Id. pag. 924. 925.*

(2) *Cromer. pag. 279. Neugebaver. Histor. Pol. pag. 179.*

(3) *Dlugoss. p. 925. Hartknoch. de rep. Pol. pag. 160. Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p. 105. Sarnic. Annal. Pol. pag. 1121.*

Uladislas Loketek. 1308. poser les armes. Ils les accusoient eux & tous leurs Officiers de trahison, & ils se disoient les seuls incapables de manquer aux habitans, à qui ils ne demandoient que leur confiance pour prix de l'affection qu'ils leur portoient.

Il (1) fallut que Boguss pour ravoir sa liberté, souscrivit à un Acte, où il consentoit de leur abandonner la place sous le bon plaisir d'Uladislas; de leur côté, ils promettoient de la rendre à ce Prince dès qu'il voudroit y rentrer, à condition toutefois que sans égard au premier traité, on leur rembourseroit toutes les avances déja faites pour la secourir & toutes celles qu'ils feroient désormais, ou pour en réparer les ouvrages endommagez par l'ennemi, ou pour en faire de nouveaux, tels qu'ils les jugeroient nécessaires pour sa défense. On (2) reconnut dès-lors, mais trop tard l'insidieuse politique des Chevaliers, & l'on ne douta point, qu'ils n'eussent dessein de mettre à un si haut prix les services

(1) *Dlugoss. pag. 925.*
(2) *Cromer. pag. 280.*

qu'ils avoient rendus, & ceux qu'ils affectoient de vouloir rendre encore à la Pologne, qu'il ne seroit plus possible de les acquitter. ULADISLAS LOKETEK. 1308.

Uladislas (1) eut de la peine à se pardonner de s'être confié à des amis plus dangereux que les ennemis, qui lui faisoient la guerre. Il crut qu'en rappellant le Grand-maître à des sentimens d'honneur & de religion, il pourroit le porter à désavoüer sa perfidie. Il lui envoya demander une entrevûe. Elle (2) fut indiquée à Kraiowicze, près de Radzieiow, dans le Palatinat de Cujavie. Le Duc y étoit accompagné de l'Evêque d'Uladislaw, des principaux Seigneurs du Royaume, & de la plufpart des Officiers, qui avoit été contraints d'évacuer Dantzig. 1309.

Il exposa d'abord aux Chevaliers ce qu'ils devoient à la Pologne. » Avez-» vous (3) donc oublié, leur dit-il, » qu'aucune Puissance de l'Europe ne » daignoit vous offrir un asyle, lors-

---

(1) *Dlugoss. pag. 927.*
(2) *Id. ibid.*
(3) *Ibid. Cromer. loc. cit.*

ULADISLAS LOKETEK. 1309.

» que chaſſez de la Paleſtine, & ne
» ſçachant où porter les triſtes débris
» de votre Ordre, l'un de mes prédé-
» ceſſeurs vous recueillit dans une
» province de ſes Etats ? Ce Prince,
» ajoûta-t-il, vous permit de vous
» étendre dans les contrées de la
» Pruſſe. Il ne les poſſédoit plus à la
» vérité ; mais elles lui appartenoient
» encore. Il pouvoit les ſubjuguer par
» ſes armes ; du moins auroit-il dû
» les reſerver à la valeur de ſes deſ-
» cendans ; & il aima mieux les livrer
» à vos conquêtes. Aujourd'hui maî-
» tres de ce pays, vous n'avez point
» encore rendu celui qu'on n'avoit
» fait, pour ainſi dire, que vous prê-
» ter dans votre infortune ; vous (1)
» nous avez même enlevé par de

(1) Ils s'étoient emparez du Diſtrict de Michalow, au département de Culm. Ce pays leur avoit été engagé par Leſzko, Duc de Cujavie, à qui ils avoient prêté 300. marcs d'argent, dont ce Prince avoit beſoin pour ſe racheter des mains de Wenceſlas, Roi de Boheme, qui l'avoit fait priſonnier en Hongrie. Il étoit porté par le contract, que ſi Leſzko dans l'eſpace de trois ans ne rendoit point la ſomme avancée, la terre de

» lâches trahiſons des terres que vous » n'oſiez, ni ne pouviez nous arracher à force ouverte. Nous connoiſſons l'inſatiable avidité qui vous domine, & juſqu'aux reſſorts qu'elle employe pour nous aſſervir. Sous l'humble dehors d'un reſpect affecté, vous cachez le joug que votre orgueil nous prépare, & en nous forçant à nous remettre nous-mêmes ſous votre empire, vous voudriez encore paroître étonnez de nous y voir aſſujettis. «

ULADISLAS LOKETEK, 1309.

Il continua, & après avoir fait un détail de leurs deſſeins, de leurs complots, de leurs manœuvres, il leur dit avec une eſpèce d'indignation : » C'étoit donc là tout ce que nous devions attendre de vos promeſſes,

---

Michalow avec toutes ſes dépendances appartiendroit irrevocablement aux Chevaliers. Leſzko n'eut garde de manquer à ſes engagemens. Il offrit l'argent que les Chevaliers refuſerent juſqu'au moment que le terme preſcrit fut écoulé. Il le fut à peine, que ſe prétendant maîtres de la terre, ils forcerent le Duc de Cujavie de la leur abandonner, moyennant 262. marcs, qu'ils ajoûterent aux 300. dont ce Prince leur étoit redevable. *Cromer p.* 280. *Chriſtoph. Hartknoch. p.* 161.

ULADISLAS LOKETEK. 1309.

» de vos sermens, de vos traitez ?
» Plus (1) barbares que les peuples
» que nous vous avons laissé subju-
» guer, ne deviez-vous payer nos
» bienfaits que par des outrages ? «

Ce qu'il crut, sur-tout, le plus propre à faire impression sur l'esprit des Chevaliers, c'est ce qu'il leur dit touchant les devoirs de leur état. Il ne feignit point de leur apprendre que la Pologne, & tous les Royaumes voisins étoient surpris, qu'établis (2) pour le service des pauvres, ils n'eussent plus d'attention qu'à s'enrichir ; qu'obligez d'étendre la foi de l'Evangile, ils ne cherchassent qu'à le déshonnorer par leur ambition. Il leur demanda si des Religieux étoient faits pour avoir des Etats & des peuples ; & les sommant enfin de leur remettre la ville & le fort de Dantzig, il finit en leur disant que ce n'étoit que par leur promptitude à les lui rendre, qu'il jugeroit de leurs dispositions à restituer ce qu'ils retenoient encore

(1) *Cromer. loc. cit. Neugebaver. Histor. Polon. Lib. III. pag.* 179.

(2) *Dlugoss. pag.* 927.

injustement

injuſtement, & que ſur ces diſpoſitions ſeules, il régleroit la conduite qu'il devoit tenir à leur égard. ULADISLAS LOKETEK. 1309.

Ce diſcours étoit vif; mais il convenoit à la dignité d'un Souverain, & à un Prince, ſur-tout, qui plein de droiture & d'équité, ſe trouvoit plus offenſé des lâches ſentimens des Chevaliers, que de leurs rapines mêmes. Le Grand-Maître prit la parole & il ne démentit ni cette douceur artificieuſe, ni ce déſintéreſſement ſimulé qui ſervoit à couvrir les ſourdes démarches de ſon Ordre. Il prétendit (1) que ce n'étoit que pour les intérêts même de la Pologne, qu'il avoit obligé Boguſſ de ſortir de Dantzig. Il dit, que les querelles qui s'élevoient tous les jours entre les Polonois & ſes frères, expoſoient cette ville à bien des dangers; qu'il falloit néceſſairement que l'une des deux garniſons l'abandonnât à l'autre, & qu'il étoit plus convenable que les Chevaliers ſe trouvant les plus forts, & ſe montrant les plus zélez à la défendre, fuſſent les ſeuls chargez de la garder. » Après

(1) *Dlugoſſ. ibid. Neugebaver. ubi ſuprà.*

ULADISLAS LOKETEK. 1309.

» tout, ajoûta-t-il, cette place ne » nous appartenant point, nous sommes prêts à la remettre aux conditions portées dans nos traitez. «

Celui que Boguff avoit fait avec eux, leur étoit sans contredit le plus favorable. Ils parurent tous résolus à s'y tenir, & le Duc (1) voulut bien en ratifier les articles. Mais les indemnitez stipulées par cette convention, une fois accordées, le Grand-Maître (2) les porta si haut, qu'il étoit difficile de les rembourser, & même honteux d'y satisfaire. En vain Uladislas demanda des arbitres pour les régler. Les Chevaliers ne voulurent d'autres juges qu'eux-mêmes; encore se réservoient-ils le droit d'appeller de cette premiere décision; si le Prince avoit été d'abord assez imprudent pour s'y

(1) *Dlugoff. pag.* 928.

(2) Il demanda 100000. marcs en gros de Bohême. On ne sçauroit aujourd'hui évaluer cette somme au juste. Mais elle étoit excessive, sur-tout, pour ces temps-là. *Dlugoff. ibid.* On sçait seulement que le gros de Boheme, valoit alors quatre gros de Pologne. *Cromer. pag.* 281. *Stan. Sarnic. Annal. Polon. Lib. VI. Cap. XXVI. pag.* 1121.

ſoumettre. Ils eſtimoient plus Dantzig qu'aucune ſomme d'argent qu'on eut pû leur offrir pour les engager à le rendre.

Il ne reſtoit à Uladiſlas qu'à le leur enlever par la force des armes. Ce fut d'abord ſon deſſein, & il ſe diſpoſoit à le ſuivre, lorſqu'inquieté des mouvemens qui ſe faiſoient dans la Grande Pologne, il (1) crut devoir tourner toute ſon attention vers cette Province, & mettre tout en uſage pour la conquérir. Peut-être le Grand-Maître avoit-il menagé cette diverſion pour ſe dérober aux efforts d'un Prince, qui avoit toujours paru dans ſes guerres auſſi hardi, que s'il eût été ſûr de n'être pas vaincu, & qui ne combattoit preſque jamais qu'il n'eût le bonheur de vaincre. Les Chevaliers vouloient d'ailleurs s'emparer de tout le reſte de la Poméranie, & il leur importoit de ne trouver aucun obſtacle à ce projet.

---

(1) *Dlugoſſ. loc. cit. Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. II. Cap. XVIII. pag.* 105. *Herburt. de Fulſtin. Lib. IX. Cap. V. p.* 92. *vers. Neugebaver. Hiſt. Pol. Lib. III. pag.* 180.

ULADISLAS LOKETEK. 1310.

La mort de leur Grand-Maître arrivée presque au moment qu'ils méditoient cette invasion, les en eût détournez sans doute, si (1) Charles de Trêves qu'ils lui donnerent pour successeur, n'eût cru leur entreprise encore plus aisée, qu'au temps où ils concertoient les moyens d'y réussir.

Ce nouveau chef n'eut pas plustôt appris que les troupes Polonoises étoient sur le point d'entrer dans la grande Pologne, qu'il fit marcher les siennes vers (2) Dirschaw. Jusques (3) alors il avoit vécu dans une étroite liaison avec les deux Gouverneurs de la Province, les fils de Zémomisl. Ces Princes sortant de la ville allerent à sa rencontre, & le prierent pour la gloire de son Ordre, & pour son propre honneur de balancer l'avantage qu'il se promettoit d'une usurpation injuste, avec la honte qu'il alloit s'at-

(1) *Guagnin. rer. Polon. Tom. II. p.* 124. *Dlugoss. pag.* 929.

(2) Les Polonois appellent cette ville Tsczow. *Dlugoss. p.* 930. *Cromer. pag.* 281. *Sarnic. pag.* 1122.

(3) *Dlugoss. ibid. Cromer. loc. cit. & p.* 282. *Neugebaver. Hist. Pol. Lib. III. p.* 180.

tirer par ſon ingratitude envers les Polonois. Leurs reproches les plus vifs n'étoient que des plaintes reſpectueuſes, qui paroiſſoient même plus capables de réchauffer, que d'éteindre les ſentimens que le Grand-Maître leur avoit toujours temoignez. Ils en furent reçus avec d'auſſi grandes marques de déférence & de bonté, que ſi touché de leurs demandes, il n'eut pû ſe défendre de les leur accorder. Il les retint à dîner avec toute leur ſuite; mais dans le temps que par de tendres épanchemens de cœur, il les laiſſoit dans une incertitude flatteuſe du parti qu'il prendroit à leur égard, il faiſoit attaquer la ville, & elle ſe trouva preſque aux abois quand les Princes voulurent y rentrer pour la défendre.

Etonnez de cette trahiſon, ils ne garderent plus de menagement avec le Grand-Maître, qui n'ayant plus beſoin lui-même de les menager, & ne pouvant plus abuſer de leur confiance, leur (1) répondit inſolemment, qu'ils s'étoient trompez, s'ils avoient crû qu'une armée auſſi aguerrie que

(1) *Cromer. ibid. Dlugoſſ. pag.* 931.

Uladislas Loketek. 1310.

la ſienne dût reſter un ſeul moment dans l'inaction. Il leur annonça qu'elle ne ceſſeroit d'agir qu'elle n'eût mis ſous le joug tout ce qui lui reſtoit à conquérir dans la Poméranie. Il leur laiſſoit cependant le choix ou de lui céder ce pays ſans combattre, ou d'aſſembler toutes leurs forces pour le lui diſputer; mais par un reſte d'amitié pour eux, & ſans aucun retour ſur ſes intérêts propres, il leur conſeilloit de ne point traverſer ſes deſſeins. Il connoiſſoit leur foibleſſe, & les Princes devoient ſentir eux-mêmes, que tous leurs efforts ne ſerviroient qu'à augmenter les malheurs de la Province, par la perte des troupes qu'ils employeroient pour ſe la conſerver.

Dirſchaw fut à peine au pouvoir des Chevaliers, qu'il (1) fut pillé & mis en cendres. Ils marcherent de-là vers Schwetza, ville ſituée ſur les bords de la Viſtule, & (2) environnée de ce fleuve, de maniere qu'on ne pouvoit l'attaquer que par un ſeul en-

(1) *Id. ibid.*
(2) *Dlugoſſ. pag. 932.*

droit. Le Grand-Maître l'ayant reconnuë, craignit de ne pouvoir la forcer. Les deux Gouverneurs s'y étoient retirez avec tout ce qu'ils avoient pû ramaſſer de ſoldats & de vivres. Il crut devoir intimider ces Princes. Il (1) fit élever près des remparts deux Gibets, & leur fit dire qu'il les leur deſtinoit, & à chacun de ceux qui ſervoient ſous leurs ordres, s'ils n'envoyoient au pluſtôt des ôtages pour demander compoſition. De pareilles menaces ne pouvoient être regardées que comme un effet d'impuiſſance ou de lâcheté. Le Grand-Maître s'en douta, & pour en impoſer davantage aux aſſiégez, il ne ſe paſſa plus de jour où il ne fit pendre ſous leurs yeux quelques payſans des campagnes voiſines.

ULADISLAS LOKETEK. 1310.

Cet excès de cruauté fut, ſans doute, approuvé dans ſon armée. S'il faut en croire (2) aux Auteurs Polonois, le Commandeur de Gniew,

---

(1) *Id. p. 931. Neugebaver. Hiſtor. Polon. Lib. III. pag.* 181.

(2) *Dlugoſſ. pag.* 932. *Cromer. pag.* 282. *Sarnic. pag.* 1122.

Uladislas Loketek. 1310.

nommé (1) Ziffrid de Weiſſenfelt, montoit tous les matins à cheval, & ſortant du camp avec autant de cordes qu'il en avoit pû ramaſſer dans les tentes, il juroit de ne point manger, qu'il ne les eut toutes employées à faire étrangler les Poméraniens qu'il trouveroit ſur ſa route.

Les champs furent bientôt déſerts; mais la ſécurité régnoit toujours dans la ville. On (2) n'y craignoit point les Chevaliers, qui repouſſez des murs auſſi ſouvent qu'ils avoient eſſayé de les franchir, ou de les abbattre, déſeſpererent enfin du ſuccès de leur expédition. Ils étoient prêts à l'abandonner. Leur Grand-Maître ſoutint leurs eſpérances. Indifférent ſur les moyens de réuſſir, auſſi peu ſenſible à l'infâmie, qu'à la gloire, il lui importoit peu d'employer la ruſe ou la valeur. Il chercha l'occaſion de corrompre quelque officier de la garniſon. An-

(1) *Joan. Leon. Hiſtor. Pruſſ. pag.* 128. Pluſieurs Auteurs Allemands rapportent ce trait d'Hiſtoire, & de la même façon que les Ecrivains Polonois. *Ibid. & pag.* 129.

(2) *Dlugoſſ. pag.* 932.

dré

dré (1) Czedrowicz, de la maison de Gripha, gagné par ses promesses, fit dessein de rompre les balistes, de briser les catapultes, d'endommager du moins tous les instrumens qui servoient aux assiégez. Il exécuta ce dessein dans une nuit obscure, & sortant aussi-tôt de la place, il courut en donner avis à l'ennemi. ULADISLAS LOKETEK. 1310.

Tout étoit prêt pour un dernier effort contre la ville. On fit avancer les tortuës pour combler les fossez. On apporta les béliers pour battre en brêche. Rien ne pouvoit empêcher ces opérations que les fléches & les feux lancés du haut des remparts. La garnison n'avoit plus que ces moyens de défense. Elle s'en servit utilement. Les Chevaliers ne laisserent pas de remplir les fossez; mais il ne leur fut pas aisé d'ébranler les murailles. Quoiqu'elles (2) ne fussent que de poutres revêtuës de madriers, elles étoient terrassées. La manœuvre, plus difficile qu'on ne l'avoit crû, devenoit à tout moment plus meurtriere, & don-

---

(1) *Cromer. p. 283. Dlugoss. loc. cit.*
(2) *Id. p. 931. Cromer. p. 282.*

ULADISLAS LOKETEK. 1310.

noit le temps aux citoyens de réparer leurs machines, ou d'en faire de nouvelles, qui auroient achevé de la faire échoüer.

Cette ſituation détermina le Grand-Maître à faire conduire inceſſamment au pied des murs (1), les tours, qu'il avoit fait conſtruire. Il ne reſtoit plus qu'à en abbattre les Ponts-levis, pour pénétrer dans la place, lorſque les Gouverneurs parurent & ſuppliérent qu'il leur fut permis d'envoyer demander du ſecours à Uladiſlas. Ce n'étoit pas, diſoient-ils, qu'ils euſſent lieu d'en attendre; mais ils ne pouvoient rien conclure ſans informer le Prince de leur état; & pour la ſûreté même de la capitulation qu'ils devoient faire, il importoit aux Chévaliers, qu'elle fût autoriſée par le Souverain.

On convint d'une trêve d'un mois. Uladiſlas fut informé des circonſtances du ſiége. Occupé dans la grande Pologne, il fut contraint d'abandonner Schwetza à ſon malheureux ſort. Il laiſſa à la prudence des deux Prin-

(1) *Dlugoſſ. pag. 933.*

ces à modérer les conditions ausquelles on voudroit les soumettre. Elles (1) furent moins dures, ou moins injustes qu'ils ne l'avoient crû. Ils sauverent les habitans du pillage. Ils obtinrent la vie & la liberté pour leur garnison. Le terme expiré, ils rendirent la ville, & se pressant de ramasser le reste de leurs troupes, ils sortirent de la Province, où il ne leur étoit plus possible de se soutenir.

ULADISLAS LOKETEK. 1310.

La perte de ce pays n'étoit point sans ressources. Le Duc de Pologne se proposant de le recouvrer, se hâta de réduire celui qu'il avoit entrepris de réunir à sa couronne. Henri, Duc (2) de Glogaw, qui le possédoit depuis la mort de Wenceslas, y avoit perdu par sa fierté, la confiance des peuples. Il tourna contre eux les armes qu'il devoit employer contre Uladislas. Il prit des Allemands à sa solde. Jean(3)Comte de Biberstein eut ordre de se mettre à leur tête, &

(1) *Id. ibid.*

(2) *Id. pag.* 934. *Cromer. pag.* 283.

(3) *Id. ibid. Okolski. orb. Polon. Tom. I. pag.* 48. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 106.

VLADISLAS LOKETEK. 1310. d'aſſiéger le fort de Kleczko, dont quelques rebelles s'étoient emparez. Ils ſe préſenterent tous pour le défendre. Ils étoient commandez par un Seigneur, nommé (1) Samotuly, de la maiſon de Nalecz, qui ayant livré bataille à Biberſtein, le mit en déroute.

Cette victoire ne laiſſa plus d'eſpérance à Henri. On chaſſa ſes garniſons de toutes les places. Preſque en même-temps Boleſlas (2), Duc de

---

(1) *Cromer. pag.* 284. *Dlugoſſ. pag.* 936. *Okolski. orb. Polon. Tom. II. pag.* 250. *Neugebaver. p.* 182. *Herburt. de Fulſtin. Lib. IX. Cap. VI. pag.* 93.

(2) *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſiæ. pag* 271. Boleſlas, étoit fils de Henri V. Duc de Breſlaw & de Lignitz. Il vouloit tirer vengeance des mauvais traitemens faits à ſon pere par Conrad, Duc de Glogaw, pere du Prince Henri, dont nous parlons. Conrad avoit diſputé à Henri V. le Duché de Breſlaw. Il fit enlever ce Prince, & l'enferma dans une cage de fer. Henri y reſta ſix mois. Il y étoit mangé des vers. Il n'obtint ſa liberté qu'en donnant à Conrad 30000. marcs, eſpèce de monnoye qui avoit cours alors en Allemagne, & en lui cédant plus de la moitié de ſes terres. Il étoit, ſans doute, permis à Boleſlas de faire la guerre à un ſi mauvais Prince.

Breslaw, lui fit la guerre, & pénétra dans son Duché de Glogaw. Attaqué de toutes parts & ne sçachant à quel ennemi faire face, Henri se montra aussi lâche dans ses disgraces, qu'il avoit été fier & présomptueux dans ses prospéritez. Il succomba sous le poids de ses malheurs, & il (1) mourut peu de temps après, laissant quatre fils dont aucun n'osa jamais aspirer à la possession de la grande Pologne.

ULADISLAS LOKETEK. 1310.

Uladislas seul pouvoit y prétendre. Ses vertus déja reconnuës dans toute la province y avoient fait naître un regret extrême de ne s'être pas plustôt soumis à ses loix. On indiqua une (2) Diette à Gnesne, où les fils de Henri ayant été formellement exclus de la

Dlugoss. p. 868. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. p. 265. Cromer. p. 268. 269. Chronic. Princip. Pol. Tom. I. script. rer. Silesiac. p. 47. & eod. volum. p. 889. 890.

(1) *Chronic. Princip. Pol. p. 58.*

(2) *Dlugoss. pag. 934.* Cromer prétend, que cette Diette fut tenuë avant la mort de Henri, & que ce Prince y fut déposé. Ce sentiment est peu probable, & l'on ne sçait pourquoi Cromer s'est écarté en cela de Dlugoss, qu'il suit assez fidellement dans tout le reste. *Cromer. pag. 283.*

ULADISLAS LOKETEK. 1310. succession de leur pere, les Députez de Posnanie & de Kalisch se presserent de reconnoître Uladislas pour leur Souverain.

1311. Rien n'importoit tant que cette réunion de deux Palatinats considérables, si long-temps desirée dans l'Etat. La joie qu'elle y causa ne fut troublée que par la perte de la Poméranie, où les Chevaliers Teutoniques s'étendoient impunément. Plus politiques que valeureux, mais plus faux encore que politiques, ils eurent recours à leur souplesse ordinaire pour s'affermir dans un pays, où ils prévoyoient que leurs armes ne suffiroient pas pour les soutenir. Ils commençoient à craindre Uladislas, qu'ils voyoient plus en état que jamais de les faire répentir de leur perfidie. Ils (1) le prierent de leur accorder une seconde entrevûë. Ils espéroient de le séduire jusqu'à lui persuader qu'il trouveroit de l'avantage à leur céder par un traité ce qu'il voudroit peut-être essayer de leur enlever à force ouverte.

(1) *Dlugoff. pag. 937. Cromer. pag. 284. Neugebaver. pag. 182.*

La conférence (1) fut indiquée à Brzefczie dans le Palatinat de Cujavie. Le Grand-Maître y prévint par un fincère aveu de fes injuftices tous les reproches qu'elles méritoient. Il dit, (2) qu'il n'étoit befoin pour le confondre que de la préfence du Prince qu'il avoit offenfé. Il le fupplia de ne pas lui rappeller de nouveau, les bienfaits que fon Ordre avoit reçus de la Pologne. Il affûra qu'ils étoient plus préfens à fon efprit qu'on n'avoit lieu de le croire. Ni lui, ni fes frères n'en avoient perdu le fouvenir, & tous enfemble, ils déploroient leur conduite, quoiqu'il leur fût aifé de la juftifier. Il infinua qu'ils n'avoient cherché à s'agrandir, que pour le maintien de leur Ordre encore à peine établi, que pour la gloire de la religion qu'ils devoient étendre, que pour le bien même du Royaume, qu'ils feroient déformais plus en état de fervir. Il s'efforça de faire excufer fon ingratitude, peut-être auffi de la faire approuver, en la repréfentant comme l'ouvrage de fa

ULADISLAS LOKETEK. 1311.

(1) *Dlugoff. pag.* 938.
(2) *Id. ibid.*

Uladislas Loketek. 1311.

piété, & par un contraste étonnant, comme un effet de sa reconnoissance. Il vouloit bien cependant en essuyer toute la honte aux yeux de ceux qui n'en pénétroient pas les motifs. » Mais » après tout, continua-t-il, avons-nous » fait quelque crime, que nous ne » puissions réparer ? Nous ne préten-» dons point ravir la Poméranie, nous » offrons de l'acheter & de rembour-» ser même à l'Etat, tous les domma-» ges qu'il a d'abord soufferts pour la » défendre. «

Il ne coûtoit rien au Grand-Maître de prendre des engagemens qu'il étoit résolu de démentir dans la suite. Aussi en proposa-t-il encore de nouveaux, sans s'appercevoir qu'à force de trop promettre, il déceloit imprudemment le dessein qu'il avoit de ne rien tenir. Il dit (1) que ses frères étoient disposez à rendre le fort de Nyeschaw, & les villages d'Orlow & de Murzinow, qu'ils avoient enlevez à la Pologne; qu'ils s'obligeroient d'entretenir en tout temps & à leurs frais quarante cavaliers armés de toutes piéces, qui se-

(1) *Id. ibid. Neugebav. Hist. Pol. Lib. III. pag.* 182.

roient toujours prêts à ſervir la nation dans ſes beſoins ; & qu'enfin, ils conſentoient de fonder un Couvent de tel Ordre, en tel lieu, & d'autant de Religieux, qu'il plairoit à Uladiſlas, où nuit & jour & à perpétuité, on prieroit Dieu pour lui, pour ſes ancêtres, pour ſes deſcendans, pour le bonheur & la proſpérité de ſon Royaume.

ULADISLAS LOKETEK. 1311.

Des conditions d'accommodement ſi peu raiſonnables irriterent Uladiſlas & tous les Seigneurs de ſa ſuite. Les Chevaliers n'étoient pas alors en état de traiter du prix de la Poméranie, & il paroiſſoit qu'ils bravoient pluſtôt les Polonois, qu'ils n'avoient deſſein de les ſatisfaire. Le diſcours du Grand-Maître renfermoit une eſpèce de dériſion mêlée d'impiété. Le Prince en eut horreur, & (1) ſans daigner y répondre, il rompit l'aſſemblée, roulant dans ſon eſprit des deſſeins de vengeance, qu'il brûloit d'exécuter. Il étoit aiſé de les preſſentir. Menacez d'une déclaration de guerre, les Chevaliers s'aviſerent d'un ſtratagême ſin-

(1) *Dlugoſſ. pag. 939.*

ULADISLAS LOKETEK. 1311.

gulier, mais conforme à leur caractère.

Occupez jusqu'alors à s'établir dans la partie de la Poméranie qu'ils avoient ravie à la Pologne, ils n'avoient pas eu le temps de s'emparer de cette autre portion de la Province qui appartenoit encore aux Brandebourgeois. Quoiqu'ils n'ignoraſſent point qu'elle avoit été uſurpée ſur le Royaume, puiſqu'ils avoient eux-mêmes pris les armes pour la remettre ſous l'obéiſſan- d'Uladiſlas : ils crurent ne devoir plus la regarder comme une conquête injuſte. Ils feignirent que le Marquis de Brandebourg y avoit autant de droit, que s'il l'eût reçuë en héritage de ſes peres. Ils (1) lui propoſerent d'en diſpoſer en leur faveur.

Jean, Marquis de Brandebourg, étoit fort jeune, & encore en tutelle. Waldemar, ſon oncle, Marquis de Luſace, avoit la Régence de ſes Etats. Il connoiſſoit le génie avide des Chevaliers ; mais il ne pénétroit point leur ſourde politi-

(1) *Id. ibid. Staniſl. Sarnic. Annal. Polon. Lib. VI. Cap. XXVI. pag.* 1122. *Neugebaver. Hiſt. Pol. Lib. III. p.* 183.

que. Témoin de leur expédition en Poméranie, il les croyoit bien plus capables d'y envahir les Domaines de ſon neveu, que de l'en ſuppoſer le maître, pour pouvoir les lui acheter dans les formes, lors même qu'il ne tenoit qu'à eux de s'en emparer. Il prit le parti de céder avec avantage des biens qu'il riſquoit de perdre ſans fruit. On lui en offrit 10000 marcs en gros de Brandebourg. Il (1) les reçut, & le (2) contract de vente fut dreſſé & ſigné de part & d'autre auſſi ſérieuſement que l'acte le mieux fondé & le plus au- ULADISLAS LOKETEK. 1311.

(1) *Hartknoch. de rep. Polon. Lib. I. Cap. VII. pag.* 160. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Polon. Lib. II. Cap. XVIII. pag.* 107. *Herburt. de Fulſtin. Lib. IX. Cap. VI. pag.* 93.

(2) On le trouve tout au long dans *Dlugoſſ. pag.* 940. 941. Il eſt motivé aſſez ſingulierement. Waldemar aſſûre ne s'y être déterminé que pour récompenſer les grands & loüables ſervices que les Chevaliers avoient déja rendus & qu'ils rendoient encore tous les jours à la religion. Ces Chevaliers y ſont repréſentez comme autant de ſaints perſonnages, qui n'avoient à cœur que d'étendre la foi, & qui cherchant à la ſceller par leur ſang, vivoient dans le deſir & dans une continuelle attente du martyre.

ULADISLAS LOKETEK. 1311.

tentique. Déja (1) l'Empereur l'avoit (2) approuvé par des lettres-patentes, & on les y rappelloit expreſſément comme ſi ce Prince avoit pû l'autoriſer au déſavantage d'un Souverain plus indépendant alors dans ſes Etats, que l'Empereur ne l'étoit dans les ſiens propres.

Uladiſlas reconnut aiſément que les Chevaliers toujours (3) attentifs à ſe couvrir des dehors d'une exacte probité, n'avoient cherché qu'à ſauver la honte de leur invaſion par le marché qu'ils venoient de conclure ; mais il auroit dû s'appercevoir auſſi, qu'ils prétendoient faire craindre à la Pologne les forces réunies du Brandebourg & de l'Empire engagez dans la ſuite à leur garantir leur nouvel éta-

---

(1) C'étoit Henri, Comte de Luxembourg, qui avoit ſuccédé à Albert d'Autriche en 1308.

(2) Voici les termes mêmes du Contract : *Inſuper profitemur & recognoſcimus nos ...... à Sereniſſimo noſtro Domino Henrico, Dei gratia Romanorum rege ..... ſuper hujuſcemodi noſtro contractu confirmationis literas impetraſſe, Dlugoſſ. pag. 941.*

(3) *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p. 1122.*

blissement, & qu'ils vouloient se faire un prétexte de ne le point rendre qu'on ne leur restituât les sommes, qu'il leur en avoit couté pour l'acquérir. ULADISLAS LOKETEK. 1311.

Ce fut (1) sans doute à la priere d'Uladislas que (2) le Pape Clément V. leur envoya dans ce même temps Jean, Archevêque de Bremen, & Albert de Milan, Chanoine de Ravenne. Je ne puis m'empêcher de rapporter sommairement le Bref par lequel le Souverain Pontife charge ces deux Légats de se transporter en Prusse & en Livonie pour informer des crimes, dont l'Ordre Teutonique étoit accusé.

Les principaux étoient (3) les mauvais traitemens faits à plusieurs Evêques, que les Chevaliers avoient outragez, frappez, emprisonnez, chassez même de leurs Siéges. Ils (4) avoient réduit l'Archevêché de Riga à la moitié de ses Suffragans, & tel-

---

(1) *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. II. Cap. XVIII. pag.* 107.

(2) *Cromer. p.* 285. *Dlugoss. p.* 945.

(3) *Id. pag.* 946.

(4) *Ibid.*

Uladislas Loketek. 1311.

lement rabaissé le pouvoir & la dignité de ceux qu'ils laissoient subsister encore, qu'il valoit presque autant qu'ils les eussent entierement supprimez. Ils (1) s'étoient arrogé le droit de chasser les Chanoines de la plupart des Eglises pour mettre à leur place des Chevaliers, parmi lesquels ils choisissoient ensuite les Evêques. Assûrez de l'obéissance de ces Prélats, ils ne doutoient point que pour l'honneur de leur Ordre chacun d'eux ne méconnût hardiment toute autre Jurisdiction que celle de leur Grand-Maître, & ils (2) commençoient par leur enlever leurs fiefs & leurs terres avec une partie de leurs droits & de leurs immunitez.

Dévoüez par leur état à faire la guerre aux infidelles, ils les incitoient au contraire, ils les aidoient à la faire aux Chrétiens. Ils (3) leur fournissoient des chevaux, des armes, des munitions & des vivres. Ils leur permettoient de réculer les bornes de

(1) *Ibid.*
(2) *Id. pag.* 947.
(3) *Ibid.*

leur pays. Ils les forçoient même d'acheter des terres qu'ils ne ſe foucioient plus de conſerver, ou qu'ils comptoient leur ravir après les avoir cédées; mais les Prêtres & les fidelles qui s'y trouvoient établis, expioient bientôt par la mort, ou par l'eſclavage, les maux que ces maîtres impitoyables avoient faits aux Payens, pour les contraindre à ſe libérer de leur tyrannie.

ULADISLAS LOKETEK. 1311.

On a de la peine à concevoir que des Religieux, qui à peine fondez devoient être encore dans la premiere ferveur de leur inſtitut, & à qui leur naiſſance devoit du moins inſpirer des ſentimens conformes à leurs devoirs, fuſſent capables d'auſſi grands excès, que ceux dont le Pape les accuſe. Peut-être leurs ennemis avoient-ils chargé le portrait qu'ils en avoient fait au Saint Pere. Peut-être auſſi y avoit-il dans leur corps un vice dominant qui terniſſoit les vertus, dont leurs conſtitutions ordonnoient la pratique. De quelque part que vint leur corruption, elle fourniſſoit tous les jours de nouveaux ſcandales.

Clément V. leur reproche encore

Uladislas Loketek. 1311.

(1) d'avoir chaſſé de la Semigalle, tous les Eccléſiaſtiques qui y prêchoient la foi, & par je ne ſçais quelle politique, d'avoir (2) mieux aimé détruire une ville entiere, que de lui permettre d'abjurer ſes erreurs. En général, il les acuſe de s'être fait une étude d'étouffer dans tous les lieux de leur voiſinage les premieres ſemences de la religion, ſoit (3) en inquiétant ſourdement ſes miniſtres, ſoit en les perſécutant ouvertement par des Emiſſaires, qui avoient ordre de les mettre à mort, ſi les outrages les plus cruels ne ſuffiſoient pas pour réprimer leur zéle.

Toujours prêts à verſer le ſang de leurs amis mêmes, dès qu'ils ne pouvoient les faire conſentir à leurs projets, ils (4) avoient fait trancher la tête à une foule de nobles au milieu d'un feſtin, où ils ne les avoient invitez que pour abuſer plus ſûrement de la ſécurité qu'ils leur avoient inſpi-

(1) *Id. pag.* 948.
(2) *Ibid.*
(3) *Id. pag.* 947. *in fine.*
(4) *Id. pag.* 948.

rée,

Uladislas Loketek. 1311.

rée. Plus (1) de dix mille habitans de Dantzig, eſtimez rebelles parce qu'ils déſiroient être libres, venoient tout récemment d'être égorgez de leurs mains, & ni les femmes, ni les enfans n'avoient été épargnez dans cet horrible maſſacre.

Ils (2) avoient défendu la ſortie de leurs Etats à quiconque de leurs ſujets voudroit porter aux pieds du Saint-Pere, ou ſes propres plaintes, ou celles des malheureux opprimez. Ils avoient fermé tous les chemins, & donné ordre de faire main baſſe ſur ceux de ces voyageurs qui auroient eu l'adreſſe de s'y ouvrir un paſſage. Pluſieurs (3) perſonnes de diſtinction avoient eu le malheur de ne pouvoir échapper à la vigilance des gardes, & leurs cadavres répandus dans les campagnes y ſervoient, ſi j'oſe ainſi parler, comme de nouvelles barrières plus ſûres que celles qu'ils n'avoient pas craint de franchir.

Tels étoient les attentats qui avoient

(1) *Id. pag.* 949.
(2) *Ibid.*
(3) *Id. pag.* 948. *in fine.*

ULADISLAS LOKETEK. 1311. enfin obligé le Pape de s'armer de toutes ses foudres pour en arrêter le cours: foibles ressources contre des hommes, qui rassûrez par leur orgueil voyoient cet orage d'un œil tranquille, & qui le craignoient moins que les armes, dont Uladislas les ménaçoit depuis quelque temps.

1312. Ce Prince s'occupoit à lever des troupes. Il espéroit les mener bientôt en Prusse, lorsqu'il (1) se vit contraint de s'en servir contre ses propres sujets, que les Chevaliers par leurs intrigues avoient sans doute soulevez, pour le détourner du dessein qu'il avoit de reprendre la Poméranie. Les taxes imposées à l'Etat pour les frais de la guerre, furent le prétexte de la sédition. Elle s'alluma au point qu'on résolut de se donner un autre maître; on jetta les yeux sur (2) Boleslas, Duc d'Oppelen, qui frappé de l'éclat du

(1) *Id. pag.* 951. *Cromer. pag.* 285. *Stan. Sarnic. Annal. Polon. Lib. VI. Cap. XXVI. pag.* 1122.

(2) *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. pag.* 272. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 106. *Herburt. de Fulstin. Lib. IX. Cap. VII. p.* 93. *vers. Neugebaver. Hist. Pol. Lib. III. p.* 183.

trône, ne consulta point s'il auroit la force de s'y soutenir. Il vint à la tête d'une puissante armée. Cracovie le reçut, mais le château refusa de se rendre. Uladislas Loketek. 1312.

La garnison en étoit assez forte. Elle pouvoit par une défense opiniâtre donner le temps à Uladislas de rassembler tous les corps qui avoient ordre de le joindre. Content de ceux qu'il avoit déja ramassez, ce Prince n'écouta que leur ardeur & son courage. Il y avoit long-temps que ses succès à la guerre ne dépendoient plus du nombre de ses soldats. Génie actif & pénétrant, ferme & décisif, aussi habile à préparer les occasions qu'à les saisir, il résolut sur le champ d'assiéger la capitale.

Il en occupoit déja toutes les avenuës, lorsque plus touché des malheurs de ses sujets, qu'indigné de leur révolte, il essaya de ramener les habitans par ses représentations, & d'intimider le Duc par ses menaces. Il leur (1) envoya des Députez, qui s'apperçurent bientôt que Boleslas n'étoit

(1) *Dlugoss. ubi suprà.*

Uladislas Loketek. 1312.

qu'un inſtrument ſans force entre des mains qui n'oſoient plus s'en ſervir. La terreur étoit répanduë dans la ville. Boleſlas ſe plaignoit des factieux qui l'avoient trompé ; & ceux-ci, honteux du choix qu'ils avoient fait de Boleſlas, lui reprochoient inſolemment ſon peu de courage.

Le (1) Duc d'Oppelen offrit de remener ſes troupes dans ſes Etats. Il s'eſtima heureux d'abandonner des ſujets, qu'il voyoit prêts à l'abandonner lui-même ; plus heureux encore de n'avoir rien à démêler avec un Prince, qu'il ne lui étoit pas aiſé de vaincre, & qu'il n'eût jamais pû dompter, même après l'avoir vaincu. Quelques chefs de ſon parti le ſuivirent. Ils (2) trouverent à ſa Cour la punition de leur révolte. Accablez par les Siléſiens & par le Duc lui-même, de toute la honte qu'ils méritoient, ils furent contraints de ſe retirer à Prague, où ils eurent à eſſuyer encore plus d'outrages & de mépris.

Tout fut bientôt tranquille dans

---

(1) *Id. pag.* 952.
(2) *Id. pag.* 953.

Cracovie, ſur-tout (1) après qu'Uladiſlas y eut fait mettre à mort plusieurs des Conjurez, qu'il eût, ſans doute, épargnez, s'il n'eût crû qu'il étoit auſſi honteux de leur pardonner, que dangereux de les laiſſer vivre. ULADISLAS LOKETEK. 1213.

Il ne lui reſtoit qu'à tourner ſes armes contre les Chevaliers. Une diſette générale l'en empêcha. Déja (2) depuis deux ans les terres affoiblies, ou corrompuës par de fréquentes inondations, avoient ceſſé de produire. Ni la Bohême, ni l'Allemagne n'offroient de reſſource à ce fléau; elles le reſſentoient elles mêmes. Les greniers publics ſur le point d'être épuiſez ne donnoient du bled qu'avec une extrême œconomie, & à un prix exceſſif. Bientôt on alloit être réduit à ne ſe nourrir que de glands & de racines.

Il n'étoit plus poſſible à Uladiſlas de mener une armée en Poméranie. Il en abandonna le projet; mais toujours irrité contre les Chevaliers Teu-

(1) *Id. pag.* 952.

(2) *Id. pag.* 936. 958. *Cromer. pag.* 284. *Neugebaver. Hiſt. Pol. Lib. III. pag.* 183.

Uladislas Loketek. 1313. toniques, il voulut du moins engager le Pape à les ſoumettre à leur devoir. Les (1) Templiers venoient d'être abolis dans un Concile tenu à Vienne en Dauphiné, & leur Grand-Maître avoit été brûlé à Paris à l'inſtigation du chef de l'Egliſe. Le temps paroiſſoit propre à tirer raiſon d'un Ordre fondé à-peu-près ſur les mêmes régles, & du moins ſemblable par l'ambition qui le portoit à tout envahir. La négociation fut entamée avec quelque eſpérance de ſuccès. Elle languit bientôt après, ſoit par les lenteurs de la Cour de Rome, ſoit (2) par la vacance du Siége, qui dura plus de deux ans après la mort de Clément V.

1316. Jean XXII. ayant (3) été mis à ſa place, le (4) Duc de Pologne lui envoya Gerard, Evêque d'Uladiſlaw. Il eſpéroit toujours que le Sacré College

---

(1) *Dlugoſſ. pag.* 953. *Cromer. pag.* 285. *Alb. Krantz. Saxon. Lib. IX. Cap. III. p.* 230. *& id. Wandal. Lib. VII. Cap. XLVII. p.* 175.

(2) *Dlugoſſ. pag.* 956.

(3) *Id. pag.* 960.

(4) *Id. pag.* 959. *Cromer. pag.* 286. *in fine. Neugebaver. Hiſt. Polon. Lib. III. pag.* 184. *Stan. Lubienski. Oper. poſthum. pag.* 348.

forceroit les Chevaliers à lui remettre la Poméranie, & il demandoit en même-temps qu'il lui fût permis de reprendre la qualité de Roi. Ce n'eſt pas (1) que pour recouvrer ce titre auguſte, il crût avoir beſoin des ſuffrages des Cardinaux. Il ne leur cédoit la gloire de le lui donner, que pour ne pas le devoir au chef de l'Empire, qui en auroit pris ſujet de faire valoir plus que jamais ſes prétentions de ſupériorité ſur le Royaume. ULADISLAS LOKETEK. 1316.

Les deſſeins d'Uladiſlas ne purent échapper aux Chevaliers. Ils ſe preſſerent d'y mettre obſtacle. D'abord (2) ils impoſerent toutes ſortes de charges ſur la Province qu'ils riſquoient de perdre. Leur intention étoit de l'épuiſer avant que d'être forcez de la rendre; & ils vouloient du moins eſſayer de ſe la conſerver, en répandant à la Cour du Pape une partie des ſommes que leurs violentes exactions devoient leur procurer. Ce 1317.

---

(1) *Albert. Krantz. Wandal. Lib. VIII. Cap. II. pag.* 179. *Chriſt. Hartknoch. de rep. Pol. Lib. I. Cap. II. pag.* 71. 72.

(2) *Dlugoſſ. pag.* 962.

ULADISLAS LOKETEK. 1317. moyen étoit auſſi honteux pour eux qu'il l'auroit été pour ceux qu'ils ſe propoſoient de corrompre. Ils le ſuivirent pourtant, & de crainte qu'il n'eût point le ſuccès qu'ils oſoient en attendre, ils en imaginerent un nouveau.

Jean (1), fils de l'Empereur Henri VII. régnoit alors en Bohême. Ils lui perſuaderent (2) d'aſpirer au thrône d'Uladiſlas, & de ne pas ſouffrir que ce Prince s'y affermît par le titre qu'il ſollicitoit auprès du Saint-Pere. Ils fondoient les droits du Roi Jean ſur ſon mariage avec Eliſabeth, fille de Wenceſlas II. qui avoit regné quelque temps en Pologne.

1318. Ces droits ne pouvoient prévaloir ſur ceux d'Uladiſlas; mais ils en imposerent au Pape, qui (3) n'ignorant point que le Roi de France, Philippe le Bel, avoit promis Blanche ſa niéce, fille de Charles de Valois, à Charles, fils du Roi de Bohême, n'oſa ſe déclarer ouvertement pour Uladiſlas.

Il ſe contenta de lui adreſſer un

(1) *Cromer. pag. 277. 287.*
(2) *Dlugoſſ. ubi ſuprà.*
(3) *Id. p. 966. in init.*

Bref,

(1) Bref, où en s'excusant de n'avoir rien prononcé sur sa demande, il lui donnoit pourtant à entendre, qu'il pouvoit prendre de lui-même le titre de Roi. Il s'expliqua plus clairement dans l'affaire des Chevaliers Teutoniques. Il envoya (2) un rescript à l'Archevêque (3) de Gnesne, à l'Evêque (4) de Posnanie, & à (5) l'Abbé de Mogilno, par lequel il leur ordonnoit d'excommunier tout l'Ordre des Chevaliers, & d'implorer même contre eux la puissance laïque, si dès les premieres sommations, ils ne rendoient la Poméranie aux Polonois. ULADISLAS LOKETEK. 1319.

Les trois Commissaires montroient déja une extrême impatience d'exer-

(1) On peut le voir tout au long dans *Dlugoss. pag. 966. 967. 968.*

(2) *Id. pag. 966.* Voyez ce rescript en entier dans *Dlugoss. pag. 978.*

(3) C'étoit alors Januss, de la maison de Sulima. *Id pag. 919.*

(4) Il s'appelloit Domarat, & il étoit de la maison de Grzymała. *Id. pag. 975. Okolski. orb. Pol. Tom. I. pag. 267.*

(5) Cet Abbé s'appelloit Nicolas. L'Abbaye de Mogilno est de l'Ordre de saint Benoît, & située dans le Diocèse de Gnesne. *Dlugoss. pag. 974.*

ULADISLAS LOKETEK. cer ſur ces ennemis de l'Etat l'autorité
1319. que le Pape leur avoit confiée. Uladiſlas contint quelque temps leur zéle. Il voulut auparavant ſe faire couronner.

1320. Les circonſtances, peu propres à cette cérémonie, ne permirent pas de reſſentir la joie, qu'elle devoit naturellement exciter dans la nation. La famine étoit augmentée, & tout ſentiment éteint dans les cœurs, hors le déſir de vivre. Ce déſir devenoit même plus vif à meſure que le danger étoit plus preſſant. Pour ſurcroît de maux, la faim croiſſoit avec le beſoin, & l'on éprouvoit tous les jours que ce qui pouvoit auparavant la ſatisfaire n'étoit plus capable de l'appaiſer. S'il faut en croire les Hiſtoriens, les (1) peres tuoient leurs enfans pour les manger, & les enfans affamez égorgeoient leurs peres mêmes. On voyoit des hommes pâles & défaits, chercher

(1) *Id. pag. 970. Cromer. pag. 286. Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. pag. 107. Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag. 1123. Sigiſm. Roſitzii. Chron. & numer. Epiſcop. Wratiſlenſ. Tom. I. ſcript. rer. Sileſiac. pag. 69. Henelii ab Hennenfeld. pag. 273.*

leurs alimens dans l'infection des tombeaux, & se disputer jusques sous les Gibets, les restes affreux des malfaicteurs, devenus une ressource à leur misère. Ce fut dans l'horreur de ces calamitez, qu'Uladislas (1) se fit sacrer à Cracovie, où depuis l'usage a prévalu de couronner les Rois, malgré les protestations de l'Archevêque de Gnesne.

ULADISLAS LOKETEK. 1320.

Les premiers soins du nouveau Roi furent de travailler efficacement à la sûreté des villes & des campagnes, où plusieurs de ses sujets ayant épuisé tous les moyens de subsister, réveilloient d'anciennes querelles, ou pour chasser du pays, comme autant de bouches inutiles, ceux de leurs voisins qu'ils n'aimoient point, ou pour assouvir tout à la fois sur eux leur faim & leur haine, en les massacrant dans le dessein de s'en nourrir. Il eût été, sans doute, aussi imprudent, qu'inhumain de châtier avec trop d'éclat des désordres devenus si

(1) *Cromer. pag. 287. Dlugoss. pag. 971. Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. I. p. 99. Neugebaver. pag. 185.*

ULADISLAS LOKETEK. 1320.

communs, & l'on n'eût pas même eû le temps de punir les meurtres. La plufpart des coupables (1) trop empreffez à dévorer leur proye, mouroient prefque auffi-tôt qu'ils s'en étoient raffafiez. Il falloit en impofer au crime & l'épargner en même temps. C'eft ce que fit Uladiflas. Il fçut ufer adroitement d'une rigueur fans dureté, & d'une bonté fans foibleffe, & il arrêta le brigandage de fes peuples, en attendant que la terre fournît à leurs befoins, ou qu'il pût y pourvoir par les fubfiftances, qu'il tâchoit à force d'argent de leur procurer des contrées les plus éloignées.

C'étoit beaucoup qu'il pût faire efpérer à la nation des jours calmes & fereins; mais ces jours heureux n'étoient pas venus encore, lorfqu'impatient de voir fléchir fous l'autorité du Pape les Chevaliers fes ennemis, il donna (2) ordre aux Commiffaires Apoftoliques d'ériger leur Tribunal, & de les fommer d'y comparoître. Il

(1) *Dlugoff. pag. 970. Herburt. de Fulftin. Lib. IX. Cap. VIII. pag. 94.*

(2) *Dlugoff. pag. 973.*

nomma lui-même des Procureurs pour les y poursuivre en son nom. ULADISLAS LOKETEK. 1320.

La citation ayant été faite, le Grand-Maître n'y répondit qu'en déclinant la Jurisdiction à laquelle on vouloit le soumettre. Il (1) chargea de ses pleins pouvoirs, un Prêtre nommé Ziffrid de Papow, & l'envoyant à Brzescie, où les Juges étoient assemblez, il leur fit signifier un acte par lequel il protestoit de nullité des procédures déja faites, & de tout jugement qui seroit rendu en conséquence dans les démêlez de son Ordre avec les Polonois. Cet acte examiné fut trouvé frivole & mis au néant. On intima de nouveau les Chevaliers pour défendre leur cause, & l'on continua de l'instruire avec une attention extrême sur les formalitez, pour ne pas infirmer l'Arrêt qu'on vouloit cimenter de maniere que le Grand-Maître n'eût point lieu d'en appeller.

Le jour vint enfin, où après tous 1321.
les délais judiciaires accordez, & toutes les sommations faites & affichées

(1) *Id. pag. 974. Cromer. pag. 287.*

ULADISLAS LOKETEK. 1321.

ſucceſſivement aux portes de l'Egliſe de Thorn ; l'Ordre Teutonique fut (1) condamné à reſtituer la Poméranie à Uladiſlas, & à lui payer pour les dépens 150000. marcs en gros de Bohême, & pour les dommages & intérêts 30000. marcs en monnoye de Pologne. Cependant comme on ne pouvoit forcer les Chevaliers d'acquieſcer à la ſentence, les Juges donnerent (2) un Décret par lequel ils les excommunioient, & mettoient en interdit tous les lieux de leur dépendance, juſqu'à ce qu'ils euſſent ſouſcrit à leur condamnation.

Ce fut (3) en vain que l'Ordre employa ſon argent & le crédit de pluſieurs Princes pour engager le Saint-Siége à caſſer ce Décret. Les Commiſſaires le firent exécuter à la rigueur. Tout exercice de Religion ceſſa dans la Pruſſe. Les peuples en gémirent, tandis que les Chevaliers ne ſe récrioient que contre le jugement qui décou-

---

(1) *Id. pag.* 288. *Dlugoſſ. pag.* 977. 979. *Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 185.

(2) *Dlugoſſ. p.* 980. *Cromer. ubi ſuprà.*

(3) *Dlugoſſ. ibid.*

vroit leurs injuſtices, & qu'ils oſoient appeller le fruit d'une infâme ſubornation. ULADISLAS LOKETEK. 1321.

Il ne reſtoit contre eux d'autre reſſource que les armes ; mais la nation à peine délivrée de ſes malheurs, n'étoit pas encore en état de leur faire la guerre. Des troubles ſurvenus en Siléſie l'empêchoient même de rien entreprendre, qu'elle n'eût connu quels en étoient les motifs, & quelle en pouvoit être l'iſſuë. Cette Province intéreſſoit les Polonois comme une ancienne portion du Royaume, & ils n'avoient pas perdu de vuë les droits qu'ils avoient ſur les Princes qui la gouvernoient.

Le Roi de Bohême n'avoit pû parvenir par ſes intrigues auprès du Pape à ſe faire adjuger la couronne de Pologne ; mais il avoit toujours le même déſir d'étendre ſon pouvoir. Il forma (1) le deſſein de s'emparer de la Siléſie. La force ouverte lui parut inutile 1322.

(1) *Id. pag.* 981. *Staniſl. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1124. *Chriſtoph. Hartknoch. de Rep. Polon. Lib. I. Cap. III. p.* 112. 113. *Neugebaver. Hiſt. Pol. Lib. III. p.* 185.

ULADISLAS LOKETEK. 1322.

pour réussir. Il sentoit ses talens. Souple (1) avec adresse, mais avec dignité, il sçavoit se soumettre les cœurs, jusqu'à forcer ses ennemis à se prêter à ses entreprises, lors même qu'ils étoient le plus résolus à les faire échoüer. Habile à démêler les conjonctures les plus délicates, il manquoit rarement de les saisir, & souvent il les faisoit naître. Il devinoit, il pénétroit les passions même les plus cachées ; & à force de les flatter, il les manioit à son gré. Il eût peut-être été regardé comme un des plus grands politiques de son siécle, s'il n'eût toujours usé de déguisemens & de feintes, où il n'auroit dû employer que des sentimens & de la raison.

La (2) Silésie n'avoit alors que des Princes inquiets & volages, qui ne pouvoient supporter la puissance des Polonois. Divisez entre eux par leur ambition & leur perfidie, ils vivoient dans une plus grande désunion avec leurs sujets, qu'ils écrasoient par leurs

---

(1) *Dlugoss. ubi suprà. Cromer. pag. 289. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. p. 275.*

(2) *Dlugoss. ibid.*

violences, & dont ils se faisoient mépriser par la grossiereté de leurs mœurs. Quelques-uns (1) d'entre eux s'étoient déja soumis à la Bohême sous le régne de Wenceslas II. Tels étoient les Ducs d'Oppelen & de Ratibor.

Le Roi Jean voulant acquérir le reste de cet Etat, s'adressa (2) au Duc

---

(1) *Cromer. ubi suprà. Hartknoch. de Rep. Pol. Lib. I. Cap. III. p.* 113. *Vid. Tom. I. script. rer. Silesiac. p.* 277. *& Diploma CVII. p.* 881. *Henelii ab Hennenfeld. ubi suprà. Neugebaver. Hist. Pol. p.* 186. *Stan. Lubienski. Oper. posth. Lib. IV. pag.* 168.

(2) *Dlugoss. pag.* 981. Je trouve dans les Ecrivains de Silésie, *Tom. I. Diplom. LXXI. pag.* 847. un hommage rendu par le Duc de Munsterberg au Roi Jean. Cet acte est de l'an 1336. Il est suivi d'un acte de vente de la ville de Franckenstein, passé l'année d'après. Ces dates ne s'accordent point avec celles des Auteurs Polonois, & feroient douter de l'exactitude de ces Historiens; mais le premier acte est un hommage de tout le Duché de Munsterberg, qui ne fut fait que longtemps après la vente des terres que le Roi de Bohême y avoit déja acquises; & le second peut n'avoir été dressé qu'en 1337, ou parce que l'argent promis pour la ville de Franckenstein ne fut livré qu'alors, ou pour ajoûter de nouvelles conventions à celles qui avoient d'abord été acceptées de part & d'autre.

ULADISLAS LOKETEK. 1322. de Munsterberg, qui lui vendit une partie de ses Domaines, & permit à son fils de lui céder la ville de Franckenstein. Przemyslas, (1) Duc de Glogaw, fut bientôt inquiété par ce voisin redoutable, qui ne pouvant l'attirer dans ses piéges, prit le parti de le faire empoisonner. Les (2) frères de ce Duc plus traitables, & qui avoient peut-être contribué à sa mort, furent à peine en possession de ses terres, qu'ils en prêterent hommage au Roi Jean.

Des succès si heureux engagerent ce Prince à pousser plus loin ses projets. Le Duc (3) de Breslaw ne pût échapper à ses ruses. Ebloüi par ses dons, séduit par ses promesses, il n'hésita plus de se déclarer son vassal. Cet exemple fit impression. Les (4) Ducs

---

(1) *Cromer. p.* 289. *Neugebaver. p.* 186.

(2) *Scriptor. rer. Silesiac. Tom. I. pag.* 276. *Vid. Diplom. XCVI. pag.* 871.

(3) *Dlugoss. p.* 982. *Stanisl. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1124. *Cromer. p.* 290. *Henelii ab Hennenfeld. pag.* 276. *Vid. Diplom. CXXVI. pag.* 893.

(4) *Cromer. pag.* 290. 291. *Sarnic. p.* 1125. *Dlugoss. pag.* 991. 992

de (1) Teſchen, de (2) Sagan, d'Oſſwiecim (3), de (4) Zator, d'Olſſe (5), & de (6 Lignitz plierent ſous le joug. Dès ce moment (7) la Siléſie déja parvenuë à avoir ſes maîtres particuliers, acheva de briſer tous les liens qui la tenoient encore attachée à la Pologne, ſans qu'il reſtât à la nation aucune eſpérance de reprendre un jour ſa ſupériorité ſur cette Province, & d'en tirer les ſecours, qu'elle avoit lieu d'en attendre dans ſes beſoins. ULADISLAS LOKETEK. 1322.

Ce fut peut-être ce qui hâta le deſ-

---

(1) *Vid. Diplom. XXVII. & XXVIII. pag.* 804. *& CVIII. CIX. CX. CXI. p.* 883. 884.

(2) *Diplom. LXVIII. p.* 845.

(3) *Diplom. XXXIII. p.* 807.

(4) *Diplom. XXXVI. p.* 810.

(5) *Diplom. L. p.* 832.

(6) *Diplom. CXXX. CXXXI. p.* 898. 899. *Paul. Stransk. Reipub. Bohem. Cap. VIII. p.* 352. Il n'y eut que le Duc de Schweidnitz, qui toujours attaché à la Pologne, refuſa de reconnoître toute autre ſupériorité que celle d'Uladiſlas. *Cromer. pag.* 291. *Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 187. *Dlugoſſ. p.* 993.

(7) *Dlugoſſ. p.* 983. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſiæ. p.* 277. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Polon. Lib. II. pag.* 108. *Chriſt. Hartknoch. de Rep. Polon. Lib. I. Cap. III. pag.* 112.

ULADISLAS LOKETEK. 1325. ſein qu'Uladiſlas avoit conçu depuis long-temps de recouvrer la Poméranie. Dans la crainte que le Marquis de Brandebourg ne vint au ſecours des Chevaliers, il (1) commença par ravager les terres de ce Prince. Il menoit des troupes propres à ce deſſein : c'étoient des Ruſſes, des Valaques, des Lithuaniens, tous gens incapables de livrer une bataille, mais âpres au butin ; & d'autant plus dangereux qu'aguerris par leur ſeule férocité, ils n'avoient pas aſſez d'expérience pour ſe méfier de leurs ſuccès avant que d'entreprendre, ni pour rien craindre après avoir entrepris. Ils déſolerent toute la Marche Brandebourgeoiſe, & y firent plus de 6000. eſclaves, ſans qu'aucun ſoldat du pays oſât paroître devant eux. Tout ſe reſſentoit de leurs affreuſes brutalitez, les Egliſes, les Monaſtères, les Prêtres, les (2) Religieuſes mêmes. Uladiſlas n'avoit pû

(1) *Dlugoſſ. p. 989. 990. Cromer. p. 292. Stan. Sarnic. Annal. Pol. Lib. VI. Cap. XXVI. pag.* 1126. *Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. I. pag. 99.*

(2) Preſque tous les Hiſtoriens Polonois rapportent une action héroïque d'une Reli-

réprimer leur licence, & il avoit eu le courage de la condamner, quelque désir qu'il eût de (1) venger la mort Uladislas Loketek. 1325.

---

gieuſe Pruſſienne, qui étant à la diſcrétion d'un de ces barbares, préféra la mort à l'opprobre qu'elle étoit prête à ſubir. Elle lui dit qu'elle avoit un ſécret à lui donner, s'il vouloit bien ne lui point faire inſulte. Ce ſecret étoit de le rendre invulnérable. Pour preuve de ce qu'elle avançoit, elle lui propoſa d'en faire l'épreuve ſur elle-même. Le ſoldat la crût, & d'un coup de ſabre lui ayant tranché la tête, il mit cette chaſte fille à l'abri du danger qu'elle vouloit éviter. *Dlugoſſ. p. 990. Staniſl. Sarnic. ubi ſuprà. Cromer. pag. 292. Herburt. de Fulſtin. Lib. IX. Cap. IX. pag. 95. Neugebaver. Hiſt. Polon. Lib. III. pag. 189.* Ce trait qui ne me paroît pas original, peut avoir été copié ſur un trait ſemblable & plus ancien. Je ne voudrois pourtant pas le révoquer ici en doute. Si la pudeur ne l'a point imaginé en cette rencontre, elle peut l'avoir imité. Le courage eſt de tous les ſiécles & de tous les états. Jamblique fait mention d'une femme Pythagoricienne, appellée Timicha, qui ſe coupa la langue avec les dents à la queſtion, pour ne pas réveler le ſecret de ſa ſecte. On vit depuis, mais par d'autres motifs, une pareille fermeté dans une Courtiſanne, dont parle Tertullien, & dans un Martyr que ſaint Jérôme cite avec éloge. *Jamblich. in Pythagor. Tertul. ſerm. ad martyr. Hieronym. in vit. Paul. Herem.*

(1) *Dlugoſſ. pag. 989.*

ULADISLAS LOKETEK. 1325. du Roi Przemyslas, que les Marquis de Brandebourg avoient fait assassiner, de tirer raison de leur excursion dans la Poméranie, & de les faire repentir du droit qu'ils s'étoient arrogé de vendre tout ce qu'ils y avoient injustement envahi. Il ne vouloit que les mettre hors d'état de soutenir les Chevaliers, auxquels il étoit enfin résolu de faire la guerre.

1328. Il employa contre ceux-ci les (1) Lithuaniens, qui l'avoient déja servi dans la Prusse, & qui lui étoient dévoüez depuis que (2) Casimir, le seul fils qu'il avoit eu de sa femme Hedwige, avoit épousé la fille du Duc (3) Gedimin, leur Souverain. Il prit aussi

---

(1) *Cromer. pag. 293. Stanisl. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1126.

(2) *Dlugoss. pag. 988. Cromer. pag. 292. Anonym. Archidiac. Gneznens. Chron. Cracov. in scriptor. rer. Silesiac. Tom. II. p. 96. Stanisl. Sarnic. p.* 1128. *Neugebaver. Lib. III. p.* 188.

(3) Ce Prince avoit été grand Ecuyer du Duc de Lithuanie Vithen, qu'il avoit tué pour se rendre maître de ses Etats. Dlugoss, Cromer & quelques Historiens n'ont eu garde d'avoüer ce crime. Au contraire, ils font Gédimin fils de Vithen. Cela vient de ce que ces Auteurs vivoient dans la Cour des Rois

des (1) Hongrois à sa solde. Ils lui furent offerts par leur Roi Charles Robert, de la maison de France, qui (2) avoit épousé depuis peu sa fille Elisabeth. Son armée étoit d'autant plus

ULADISLAS LOKETEK. 1328.

---

descendans de ce Prince. Gédimin fut un des héros de son temps. Il étoit craint & respecté de tous ses voisins & des Tartares mêmes. Il fut presque toujours heureux dans ses guerres. L'alliance qu'il fit avec Uladislas prépara les voyes à l'union qui se fit dans la suite de la Lithuanie avec la Pologne au temps de Jagellon. Il fut tué d'un coup de mousquet ou de canon, au siége qu'il faisoit de Wielona dans la Samogitie. Ni lui, ni les Lithuaniens ne connoissoient encore les armes à feu nouvellement inventées. Il étoit idolâtre, & son corps fut brûlé à la maniere des Payens, mais d'une façon qui n'étoit propre, sans doute, qu'aux habitans de la Lithuanie. On le mit sur son cheval de bataille avec un homme vivant, c'étoit celui de ses Gendarmes, qu'il avoit le plus aimé. On attacha à ce même bucher, deux éperviers, deux chiens de chasse, & deux pieds d'ours, qui furent tous consumez avec le cadavre. *Alexan. Guagnin. rer. Pol. Tom. I. p. 312. & seqq. Stan. Sarnic. p. 1127. & seqq. Christ. Hartknoch. de rep. Pol. Lib. I. Cap. IX. p. 190.*

(1) *Dlugoss. p. 994. Anonym. Archidiac. Gneznens. Chron. Cracov. p. 96.*

(2) *Dlugoss. pag. 975. Cromer. p. 287.*

ULADISLAS LOKETEK. 1328. redoutable qu'il avoit eu l'art de lui inſpirer toute la haine qui l'animoit contre les Chevaliers.

Il la mena dans le Palatinat de Culm, qu'il parcourut la flamme à la main juſqu'à la riviere d'Oſſa. Il attendoit partout l'ennemi, qui (1) n'oſa jamais paroître. Souvent il fut tenté de l'attaquer dans ſes forts ; mais (2) ſes troupes n'entendoient point la manœuvre des ſiéges : & elles n'auroient même ſçû conſerver les places que le hazard leur eût fait conquérir. Uladiſlas n'épargna que ce qu'il ne pouvoit inſulter, & n'abandonna le pays, qu'après l'avoir ravagé au point que les champs même devenus incultes ne pouvoient fournir de long-temps à la ſubſiſtance des vieillards & des femmes, les ſeuls témoins qu'il laiſſoit dans cette contrée, des affreux déſordres que ſes troupes y avoient commis.

1329. Ces ravages étoient trop grands pour des ſujets qui n'étoient point coupables des injuſtices de leurs maî-

(1) *Dlugoſſ. p. 994.*
(2) *Cromer. pag. 293.*

tres,

tres, & ils ne l'étoient pas assez pour des maîtres superbes, qu'il n'étoit pas aisé d'humilier. Peu scrupuleux dans le choix des ressources, les Chevaliers ne désespérerent point de surmonter leurs malheurs. Ils (1) eurent recours au Roi de Bohême, à qui ils offrirent le thrône d'Uladislas, comme s'ils avoient été les arbitres de la destinée d'un Prince, devant lequel ils n'avoient osé se montrer peu de temps auparavant. Il n'appartenoit qu'à eux seuls d'éxagérer leur pouvoir dans l'excès même de leur foiblesse. Leur témérité fut heureuse ; le Roi Jean n'attendoit qu'une occasion de justifier le titre de Roi de Pologne, qu'il (2) usurpoit depuis long-temps.

ULADISLAS LOKETEK. 1329.

Il ne tarda pas d'arriver en Prusse à la tête de plusieurs corps de Bohêmes & d'Allemands. L'avis des Chevaliers fut qu'on entreroit d'abord en Pologne, & que l'on fondroit inopinément sur le district de (3) Dobrzin, qu'Ula-

---

(1) *Dlugoss. ibid.*

(2) *Id. pag. 996.*

(3) *Id. pag. 995.* Ce district est entre la Cujavie, la Prusse & le Palatinat de Ploczko.

Uladislas Loketek. 1329. diſlas (1) venoit tout nouvellement de joindre à ſes autres Provinces par la ceſſion que lui en avoit fait un de ſes couſins. Il ne fallut pas bien du temps pour lui enlever ce nouveau domaine ; mais il importoit de s'y établir. On (2) entreprit le ſiége de la capitale, qui ſe défendit quelque tems avec courage, mais qui fut enfin contrainte de ſubir le joug des Chevaliers. Maîtres de cette place, ils (3) marcherent vers la ville d'Uladiſlaw, qu'ils ſurprirent & mirent en cendres ſans épargner même les Egliſes, qu'ils auroient dû reſpecter. Durant ce temps le Roi de Bohême s'avançoit vers la Mazovie, qu'il eût dévaſtée ſans doute, ſi le (4) Souverain & le peuple de ce

Il eſt diviſé en trois Châtelleries, celle de Dobrzin, celle de Ripin, & celle de Slonsk. La ville, ou le bourg de Dobrzin, eſt ſituée ſur un rocher près de la Viſtule, entre Ploczko & Uladiſlaw. *Andr. Cellar. regni Polon. Deſcript. pag. 603. 604. Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. II. p. 39.*

(1) *Dlugoſſ. p. 987. Cromer. p. 291.*

(2) *Id. pag. 293.*

(3) *Id. pag. 294. Dlugoſſ. p. 995.*

(4) *Id. p. 996. Cromer. p. 294. Stan. Sarnic. Annal. Polon. p. 1129.*

Duché, inſtruits de ſes deſſeins, n'euſſent pris le parti de ſe rendre, & de (1) lui faire hommage de tous leurs biens. ULADISLAS LOKETEK. 1329.

Leur ſoumiſſion fut regardée comme un heureux préſage. Elle fit même illuſion aux Chevaliers qui ne doutant plus du ſuccès de leur entrepriſe, & voulant profiter du temps, où le Roi Jean avoit encore beſoin de leurs armes, ſe preſſerent d'en obtenir ce qu'ils craignoient qu'il ne leur refuſât, lorſqu'une fois établi dans le Royaume, il pourroit ſe paſſer de leur ſecours. Il (2) le prierent de leur vendre la Poméranie. Ils avoüoient de bonne foi que les Marquis de Brandebourg n'avoient pû leur donner aucun droit ſur cette Province; & plus imprudens, ou plus aveugles, ils croyoient l'acquérir plus juſtement des mains d'un Prince, qui ne l'avoit même pas conquiſe, & qui n'avoit d'autre titre pour la leur céder, que

(1) *Acceſſion. ad Hiſt. Ducum Piaſteor. ad calcem. Tom. II. ſcript. rer. Sileſiac. pag.* 5.

(2) *Stan. Sarnic. ibid. Cromer. ubi ſuprà. Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 108. *Neugebaver, Hiſt. Pol. Lib. III. pag.* 190.

ULADISLAS LOKETEK. 1329. l'eſpérance d'en être le maître dans un temps, où par la vente qu'il en auroit déja faite, il ne lui feroit plus permis d'en diſpoſer.

Deux motifs engagerent le Roi de Bohême à leur accorder ce qu'ils déſiroient : l'amour du gain, & le déſir de ſe venger du Roi de Pologne, s'il ne pouvoit réuſſir à lui faire la loi. (1) L'Acte de donation fut fait au nom du Roi Jean, & d'Eliſabeth ſon épouſe, comme ſubſtituée aux droits de Wenceſlas II. L'un & l'autre y conviennent d'avoir donné la Poméranie à Vernher de Orſzela, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & à tous ſes Frères en général, & de l'avoir cédée purement & ſimplement comme une aumône faite aux Chevaliers, & ſans autre deſſein que d'avoir part à leurs bonnes œuvres, & d'obtenir par leurs prieres les graces & les ſecours du ciel.

Cette (2) donation fut bientôt ſui-

---

(1) On le trouve tout au long dans *Dlugoſſ. p. 996. & ſeqq.*

(2) *Cromer. p. 294. Staniſl. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1129.

vie de celle de Dobrzin : donation aussi peu gratuite que la premiere ; Ce pays fut acheté par les Chevaliers 4800. gros de Prague, à condition qu'ils n'en payeroient aucune Dixme, & que le Roi de Bohême ne feroit sa paix avec les Polonois qu'après qu'Uladislas, qu'ils appelloient par dérision, Roi de Cracovie, auroit renoncé pour lui & pour les siens à tous ses droits sur cette portion du Royaume. ULADISLAS LOKETEK. 1329.

De nouveaux intérêts, des sentimens même de reconnoissance engageoient les Chevaliers à se remettre en campagne. Renforcez (1) par les Livoniens, ils prirent les forts de (2) Nakiel, de (3) Viszegrad, de Raciasz, & de (4) Gniewkow. Ces exploits augmenterent leur insolence. Elle devint une espèce de fureur. Ils n'épargnoient (5) ni âge, ni sexe, ni caractère, ni condition. Ils abattoient, ils brûloient les autels, après les avoir 1330.

(1) *Id. ibid. Dlugoss. pag. 999.*
(2) *Andr. Cellar. Pol. Descript. p.* 500.
(3) *Id. p.* 598.
(4) *Dlugoss. pag.* 1000.
(5) *Id. ibid.*

ULADISLAS LOKETEK. 1330.

teints du ſang des Prêtres qui vouloient les défendre ; ils tuoient les enfans dans le ſein de leurs meres. La pudeur ne trouvoit point d'aſyle contre leurs brutalitez, il n'en étoit point contre leur avarice ; & ils égorgeoient indifféremment les vierges qu'ils avoient ſoüillées, & les malheureux qu'ils avoient dépoüillez de leurs biens.

Uladiſlas ſouffroit impatiemment leurs déſordres. Il attendoit des renforts du Roi de Hongrie, que (1) Guillaume, Duc d'Autriche, lui amenoit. Ils ne furent pas pluſtôt arrivez, qu'il marcha vers la Pruſſe. Il (2) permit, il ordonna même à ſes troupes, de ne mettre aucun frein à leur licence, & de n'écouter ni remords, ni pitié. Il ne pouvoit manquer d'être obéi dans une rencontre, où les plus lâches ſe picquoient de donner l'exemple. Tout fut bientôt dévaſté juſqu'aux bords de la Drwencza, au-delà de laquelle il apperçut les Chevaliers qui étoient accourus

(1) *Ibid.*

(2) *Id. pag.* 1001. *Cromer. pag.* 295.

à la défenſe de leur Province. Tous leurs efforts ne l'empêcherent pas de traverſer le fleuve & de les chaſſer devant lui. Les Chevaliers ſçavoient prendre des villes. Ils ne ſçavoient point gagner des batailles. N'oſant riſquer une action, ils (1) ſe retirerent dans leurs places, tandis qu'Uladiſlas, maître de la campagne, acheva de dévaſter leur pays, & n'abandonna ſes conquêtes que pour conſerver ſon butin.

ULADISLAS LOKETEK. 1330.

Il n'étoit pas encore hors du Palatinat de Culm, qu'il reçut des Députez du Grand-Maître de l'Ordre, qui n'oſant lui demander la paix, l'envoyoit ſupplier de lui accorder du moins une tréve. Il offroit de rendre ſur le champ le diſtrict de Dobrzin, & de remettre à un Congrès la diſcuſſion de ſes droits ſur la Poméranie, & l'entiere déciſion de tous les différends qui l'empêchoient de vivre en paix avec la Pologne.

Uladiſlas ne cherchoit qu'à terminer

(1) *Id. ibid. Dlugoſſ. p.* 1002. *in init. Stan. Sarnic. pag.* 1126. *Neugebaver. Hiſt. Polon. Lib. III. pag.* 190.

Uladislas Oketek. 1330.

une guerre, où pour défendre ses sujets, il alloit être contraint de les épuiser par de nouvelles taxes. Il accepta les propositions des Députez. La (1) trève fut déclarée, Dobrzin rendu, & le Congrès même indiqué. Le Roi de Hongrie devoit y soutenir les intérêts d'Uladislas, & le Roi de Bohême ceux des Chevaliers Teutoniques. Les Polonois n'ignoroient point la partialité du Roi Jean; mais la médiation de Charles Robert étoit également suspecte aux Chevaliers, contre lesquels il avoit fourni des troupes. Après tout, il y avoit lieu de présumer que les querelles que ces Princes n'avoient pû décider par leurs armes, ils essayeroient de les finir par leurs négociations. Ce qui est certain, c'est qu'ils étoient convenus de se liguer l'un avec l'autre contre celui des deux partis qui par entêtement, ou par caprice, refuseroit de s'en tenir à leur jugement.

Les malheurs arrivez presqu'en même temps au Roi de Hongrie, firent

(1) *Id. p. 191. Dlugoss. ubi suprà. Herburt de Fulstin. Lib. IX. Cap. X. p. 96. vers.*

échoüer ce projet. Casimir, fils d'Uladislas, étoit alors auprès de ce Prince. Né avec un cœur extrêmement tendre, il (1) devint amoureux d'une fille d'honneur de la Reine Elisabeth sa sœur, & fut fort étonné de la trouver à l'épreuve de ses recherches. Plein de sa passion, il n'écouta que l'ardeur d'une jeunesse effrenée & sans expérience. Il s'imagina que la violence auroit plus de succès que la persuasion; & la (2) Reine, à ce qu'on dit, touchée de son désespoir, approuva, favorisa même l'emportement, qui le fit triompher de la vertu qu'il n'avoit pû séduire. ULADISLAS LOKETEK. 1330.

Cette fille appellée Claire, étoit (3) de la maison de Zaach. Renduë à elle-même, elle sentit son malheur, & osa l'avoüer au Baron Félician son pere, qui sur le champ résolut de la venger. Soit que l'horreur qu'elle avoit marquée pour l'entreprise de Casimir eût fait pressentir à ce Prince de

(1) *Dlugoss. pag.* 1004.
(2) *Id. p.* 1005.
(3) *Petr. de Rewa. rer. Hungar. centur. IV. pag.* 21.

Uladislas Loketek. 1330. funeſtes ſuites de ſa brutalité ; ſoit que déja auparavant, il eût eu ordre de retourner auprès du Roi ſon pere, il ne parut plus après ſon crime, & ſon abſence ne fit qu'irriter davantage la colère de Félician.

Tranſporté d'une fureur, dont il n'étoit pas le maître, ce malheureux pere conçut un deſſein horrible, & il eut la hardieſſe de l'exécuter. C'étoit un autre Brutus, qui pour l'action infâme d'un nouveau Tarquin vouloit changer le gouvernement de l'Etat, & exterminer tous ceux qui avoient droit d'y éxercer l'autorité ſouveraine. Il épia le moment qu'il crut le plus favorable. Le Roi étant à table, & n'ayant auprès de lui que peu de gens pour le ſervir, Félician (1) lui porta précipitamment un coup de poignard, que le Prince ſans être prévenu, évita par haſard ou par adreſſe. Frappée du cri perçant que jetta ſon époux, & plus encore de l'empreſſement du meurtrier à ſe précipiter ſur elle, la Reine eut encore le temps de

(1) *Id. ibid. Dlugoſſ. p.* 1003. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. Lib. VI. p.* 1130. *Cromer. p.* 295.

se défendre avec ses mains, qui furent cruellement blessées. Cependant Félician s'élançoit sur les fils du Roi, André & Loüis, lorsque les domestiques, revenus de leur surprise, tomberent sur lui le sabre à la main, le mirent à mort & le hacherent en piéces. ULADISLAS LOKETEK. 1330.

Presqu'aussi-tôt toute la maison du Roi ayant pris les armes, on courut à l'hôtel de l'assassin. On attacha son fils à la queuë d'un cheval, & on le traîna vivant dans les ruës. On (1) n'épargna point l'infortunée Claire. On lui coupa le nez, les lévres, tous les doigts des mains, & en cet état on la donna en spectacle à toute la ville, indignée d'un traitement si affreux. Charles n'avoit aucune part à ces mouvemens tumultueux, qui tenoient plus de la rage que du zéle; mais il parut les approuver par les peines qu'il infligea dans la suite à tous les parens, à tous les alliez, à tous les amis mêmes de Félician, qu'il condamna, innocens ou coupables, les

(1) *Dlugoss. pag.* 1004.

ULADISLAS LOKETEK. 1330. uns à l'exil, les autres à une mort honteuse.

Il paya bientôt cherement tous ces injustes arrêts. Excité (1) par le Woiewode de Transylvanie, qui étoit lui-même poussé par quelques Grands de l'Etat, il résolut de faire la guerre à Bazarad, Woiewode de Valaquie. Rien ne l'engageoit à insulter ce Prince, qui aimoit d'ailleurs la paix, & qui (2) sur le champ lui envoya des Députez pour lui offrir 7000. marcs d'argent, toute sa Souveraineté à foi & hommage, & son fils même pour caution de ses engagemens, s'il vouloit bien renoncer à une attaque illégitime, & plus périlleuse qu'il ne pensoit par la difficulté qu'il auroit de pénétrer dans un pays bordé de montagnes presque inaccessibles.

Cette soumission alloit presque jusqu'à la servitude. Charles la reçut pourtant avec dureté, il démentit en cette occasion par des menaces vaines & ridicules cet air de grandeur qui lui

(1) *Id. pag.* 1005.

(2) *Id. pag.* 1006. *Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. IV. pag.* 21.

étoit propre, & qui marquoit autant l'élévation de ſon génie, que celle de ſon rang. Il ſe mit preſque auſſi-tôt à la tête de ſon armée, qu'il engagea ſans précaution dans les montagnes, dont on lui avoit parlé. Il n'y trouva que des forêts incultes, où il marchoit au haſard, & d'où il ne ſortoit que pour traverſer des marais profonds, au-delà deſquels s'offroient encore des bois épais, où l'on n'appercevoit aucune route. Ses proviſions furent bientôt ſur le point d'être épuiſées. Il ſentit alors l'extrême danger où il étoit. Sa ſeule reſſource fut de demander la paix au Woiewode, à condition qu'il lui fourniroit des gens pour le reconduire dans les plaines de Hongrie par les chemins les plus courts.

ULADISLAS LOKETEK. 1330.

Bazarad moins hautain que Charles ne l'avoit été, mais plus fourbe, parut ne ſouhaiter que ſa retraite. Il lui donna des guides ſur la foi deſquels les Hongrois ſe mirent en marche, ſans ſe douter du piége qu'on leur préparoit. Impatiens de retourner chez eux, ils ſuivoient leur route avec joie, quand tout-à-coup dans un long

ULADISLAS LOKETEK. 1330.

défilé entre des rochers & un torrent, ils se virent investis & comme assiégez de tout côté par les Valaques. Leur premier dessein fut de combattre ; mais ils s'apperçurent bientôt, qu'ils ne pouvoient éviter de périr. Les flêches, les pierres, des rocs entiers tomboient à tout moment sur ces malheureux, qui pressez, entassez les uns sur les autres, ne pouvoient faire usage de leurs armes, ni n'avoient le temps de s'en servir.

Le plus grand nombre fut tué. Tous les autres furent enchaînez, & réduits pour le reste de leurs jours à un honteux esclavage. On les employa d'abord à chercher leur Roi parmi les morts, ou à le démêler parmi eux ; mais Charles, couvert (1) de quelques haillons, pris à la hâte, avoit trouvé le moyen d'échapper & se faisoit un asyle contre ses ennemis des rochers même qui avoient été l'occasion de sa défaite. Il réussit à s'ouvrir un passage jusqu'aux frontieres de ses Etats, où se reprochant sa témérité & son imprudence, & mêlant ses larmes avec

(1) *Dlugoss. ubi suprà. Cromer. p. 296.*

celles de ses sujets, il leur fit bientôt oublier ses malheurs & les consola de leurs pertes. ULADISLAS LOKETEK.

Occuppé sérieusement à les réparer, il perdit de vuë ses anciens engagemens avec la Pologne. Les Chevaliers le redoutoient, ils craignoient même le Roi de Bohême. Ils furent ravis que le Congrès n'eût point lieu; & malgré l'épuisement où ils étoient encore, ils se préparerent à une nouvelle guerre contre Uladislas. 1331.

Ce (1) Monarque étoit déja sur le retour de l'âge, & Casimir son fils montroit une extrême ardeur de se signaler à la tête de ses armées. Il est vrai, que (2) Casimir avoit des penchants qu'il n'eut jamais la force de vaincre, ni la discrétion de cacher. Il étoit voluptueux sans décence & sans délicatesse, & presque toujours plus passionné par débauche, que par sentiment; mais à des vices, que des siécles corrompus voudroient ne faire passer que pour une foiblesse, il joig-

(1) *Dlugoss. p.* 1008.

(2) *Id. pag.* 1060, 1088. 1109. 1110. *Cromer. Lib. XII. pag.* 310. 328.

Uladislas Loketek. 1331.

noit d'excellentes qualitez. Il avoit de l'élévation dans le génie, du courage & de la force dans l'eſprit, des vuës, de l'adreſſe, de la pénétration, un naturel doux & traitable. Sa phyſionomie étoit ouverte ; & quoiqu'on y démêlât un air de fineſſe & de diſcernement, elle lui attiroit la confiance ſans prévenir contre ſa ſincérité. Il aimoit la gloire, & à un peu de préſomption près, qu'il tenoit de ſa grande jeuneſſe & qui étoit peut-être moins un défaut qu'un heureux préjugé, il donnoit lieu d'eſpérer que plus grand que ſa naiſſance & que ſa fortune même, il ne devroit un jour à l'une & à l'autre que les occaſions de faire éclater ſes talens.

Son pere en connoiſſoit le prix. Il lui confia volontiers le ſoin de le venger des Chevaliers Teutoniques. Voulant même le former à la conduite des peuples, pendant qu'il pouvoit encore l'inſtruire à les gouverner, il (1) l'établit Souverain de la grande Pologne.

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1008. *Cromer. pag.* 296. *Herburt. de Fulſtin. Lib. IX. Cap. XI. pag.* 97. *Neugebaver. Hiſt. Pol. pag.* 191.

Samotuly en étoit Palatin depuis qu'elle avoit été réunie à la couronne. Il ne pût ſupporter qu'on lui ôtât le pouvoir qu'il y exerçoit. Il n'avoit pas oublié qu'il avoit contribué à la ſoumettre, & il ſe crut encore aſſez fort pour l'arracher des mains qui venoient s'en ſaiſir. Son déſeſpoir le porta à une trahiſon honteuſe. Il eut recours aux Chevaliers à qui il offrit ſes ſervices, & l'appui de ſa maiſon, qui par ſon crédit dans la province pouvoit la faire ſoulever en leur faveur. Il ne demandoit que de la confiance & des troupes. Le Grand-Maître étoit alors (1) Ludolphe, Duc de Brunſwig. Son Prédéceſſeur Vernher de Orſzela (2) avoit été aſſaſſiné l'année auparavant dans ſa maiſon même, par un Chevalier, nommé Jean de Bunsdorff. Ludolphe ſe preſſa de mettre ſon armée en état d'agir. Il en (3) donna le commandement à deux grands Maréchaux de l'Ordre, qui devoient ſuivre ex-

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

---

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1007. *Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. II. p.* 125.

(2) *Id. pag.* 124. *Dlugoſſ. ibid.*

(3) *Id. pag.* 1010.

Uladislas Loketek. 1331. actement les vuës & les conseils du Palatin.

Ils passerent la Vistule à Thorn, & prenant des chemins détournez qu'ils traversoient rapidement & sans bruit : ils fondirent tout d'un coup dans la grande Pologne, où personne ne s'étoit douté qu'ils eussent dessein de pénétrer. Ils y mirent d'abord en cendres la ville de (1) Slupcza. Ils marcherent de-là vers (2) Pyzdry. Casimir y étoit, & il eut à peine le temps d'en sortir. Il n'avoit avec lui aucunes troupes pour sa défense.

Irritez (3) de l'évasion de ce Prince, qu'ils avoient résolu d'enlever, les Teutoniques se répandirent des deux côtez de la Warta, où ils commirent des désordres, que les droits même de la guerre ne pouvoient autoriser. Leurs (4) hostilitez ordinaires étoient des assassinats, des sacrileges, des crimes, des horreurs qui n'offensoient pas moins la nature, dont ils mépri-

---

(1) *Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. II. p.* 31.

(2) *Id. ibid. Andr. Cellar. Polon. Descript. pag.* 224.

(3) *Cromer. p.* 297. *Dlugoss. p.* 1011.

(4) *Id. pag.* 1017. *Cromer. pag.* 300.

ſoient les loix, que la religion qu'ils devoient du moins reſpecter par politique. N'eſpérant point ſe maintenir dans ce pays, ils cherchoient uniquement à le détruire. Leur audace augmenta par la facilité qu'ils eurent à le dévaſter.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

Revenus (1) à Thorn, ils formerent le projet d'envahir toute la Pologne. Ils engagerent des troupes en Allemagne. Ils en firent venir de Livonie, ils en leverent parmi leurs ſujets. Jamais ils n'avoient eu une armée ſi nombreuſe. Ils (2) entrerent d'abord dans la Cujavie, où ils ne firent aucun dégât. Ils la réſervoient pour en tirer des ſubſiſtances, & ils ſe propoſoient d'en faire la conquête à leur retour. Ils tomberent de-là ſur Lencici, qu'ils forcerent à ſe rendre, & dont ils brûlerent le château. Cette place emportée, nulle autre de la province ne ſe crût en état de tenir; les Chevaliers n'eurent beſoin, pour s'en rendre maîtres, que du temps qu'il leur falloit

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1011.

(2) *Id. pag.* 1012. *Cromer. pag.* 297. *Neugebaver. Hiſt. Pol. Lib. III. pag.* 192.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

pour les investir. Ils les traiterent néanmoins aussi cruellement, que s'il leur en avoit coûté pour les réduire, ou qu'ils eussent voulu les punir de n'avoir pas eu le courage de leur résister.

Ils n'abandonnerent ce Palatinat que pour porter les mêmes ravages dans celui de Kalisch. Gnesne fut pris & son Eglise pillée. Ils pénétrerent ensuite dans la Siradie, où (1) quelques nobles qui s'étoient armez, moins pour défendre leurs biens, que pour conserver, ou pour venger l'honneur de leurs femmes, retarderent quelque temps leurs progrès. Uladislas (2) tout vieux & infirme qu'il étoit, venoit à eux pour les soutenir.

Il n'eut pas plustôt reconnu la situation & les forces des Chevaliers, qu'il (3) ne jugea point à propos d'en venir à une action décisive. A comparer ses troupes avec les leurs, il avoit peu d'hommes, & il crut avoir beaucoup

(1) *Cromer. pag.* 298. *Dlugoss. pag.* 1013.
(2) *Id. pag.* 1014.
(3) *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon. Lib. II. pag.* 109.

moins de ſoldats. Il ſe réduiſit à les combattre en détail par des diverſions utiles. Les Polonois ſe ſurpaſſoient d'ordinaire dans ces rencontres ; mais leurs ſuccès n'avoient point de ſuites, & ne ſervoient qu'à relever leurs eſpérances, ſans abattre le courage de leurs ennemis.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

Le plus terrible d'entre eux étoit Samotuly, dont les deſſeins malignement concertez, mais toujours conduits avec adreſſe, étoient plus pernicieux à l'Etat, que tous les bras qu'il avoit armez pour le perdre. Uladiſlas ſe propoſa de l'attirer à lui. Il (1) lui envoya des Emiſſaires pour lui repréſenter le tort qu'il faiſoit à ſa nation, à ſa famille, à ſa propre gloire. Il lui fit demander ſi ayant toujours été l'ornement & l'appui de ſa patrie, il lui convenoit de la livrer aux Chevaliers, qui les premiers le feroient répentir de la leur avoir ſoumiſe : ne fût-ce que par la honte qu'ils auroient de n'en de-

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1015. *Cromer. ubi ſuprà. Herburt de Fulſtin. Lib. IX. Cap. XI. pag. 98. Stan. Sarnic. Annal. Pol. Lib. VI. Cap. XXVI. p.* 1130.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

voir la conquête qu'à ſa trahiſon. Il lui promettoit d'oublier tous ſes crimes, ſur-tout, s'il vouloit bien en mériter le pardon par quelque action d'éclat, qui funeſte au parti, qu'il avoit le malheur de ſuivre, fut comme un gage aſſûré qu'il l'abandonnoit ſans retour.

Le Palatin, preſſé de remords, ſentoit depuis long-temps toute la honte de ſa perfidie. Il voulut avoir une entrevuë avec Uladiſlas, & il ſe la ménagea ſous prétexte d'aller reconnoître la poſition de ſon armée. Interdit à la vuë du Monarque, ſes larmes furent quelque temps les ſeuls interprétes du regret qu'il avoit de l'avoir offenſé. Sa confuſion, ſes ſentimens toucherent le Prince, qui ne tarda pas de lui donner des marques de confiance auſſi-peu équivoques, que la douleur dont il le voyoit pénétré.

Samotuly (1) lui repréſenta les Teutoniques beaucoup moins redoutables qu'ils ne le paroiſſoient. Il dit, que leur nombre qui les faiſoit reſpecter, mais qui ne cauſoit parmi eux

(1) *Dlugoſſ. ubi ſuprà.*

que de l'embarras & du désordre, étoit précisément ce qui devoit le moins les faire appréhender. Ce n'étoient, ajoûta-t-il, que des troupes mercenaires, qui ne prenant aucun intérêt à la gloire des Chevaliers, n'avoient ni valeur, ni expérience, & étoient plus propres à affamer un pays qu'à le subjuguer. Leurs Généraux ne devoient leur emploi qu'à la faveur. Elevez dans les intrigues de leur Ordre, ils n'avoient aucun talent pour la guerre. Plus capables de craindre que de prévoir les événemens, rarement ils sçavoient profiter des occasions même les plus favorables. Le Palatin soutenoit que les Polonois pouvoient les vaincre. Il exhortoit Uladislas à ne pas différer de les attaquer. Il s'offroit de les combattre; mais il étoit plus naturel qu'il laissât au Roi, ou au Prince Casimir, l'honneur de ce triomphe.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

On convint que dès la nuit suivante on marcheroit aux ennemis. Samotuly dressa lui-même l'ordre de bataille, & retourna vers les Teutoniques, résolu de favoriser l'entreprise par toutes les manœuvres qui pourroient en procurer le succès.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

Le (1) rapport qu'il fit aux deux Généraux ne tendoit qu'à leur donner une extrême aſſûrance. A l'entendre, il n'étoit plus beſoin dans leur camp ni de foſſez, ni de retranchemens, ni d'attention, ni de vigilance. Il avoit vû cette armée que les Polonois eſtimoient la reſſource de leur patrie ; elle lui avoit paru ſi foible, qu'il ne la jugeoit pas capable de diſputer à une ſeule brigade Pruſſienne le peu de terrein qu'elle occupoit. Les Chevaliers, naturellement préſomptueux, n'eurent point de peine d'ajoûter foi au diſcours d'un homme qui entendoit la guerre, & dont ils ne ſoupçonnoient point la fidélité.

Ils (2) étoient alors campez à Plowcze, près de Radzieiow. Tout repoſoit dans leur armée, & leurs gardes mêmes étoient peut-être endormies, lorſque le lendemain à la pointe du jour les Polonois arriverent près de leur camp. Un (3) brouillard épais le

(1) *Id. pag.* 1016. *Cromer. pag.* 299. *Stan. Sarnic. p.* 1131. *Neugebaver. p.* 193.

(2) *Dlugoſſ. ubi ſuprà.*

(3) *Ibid.*

leur

leur cachoit encore. Il étoit favorable à leurs approches ; mais il ne l'étoit point à leur attaque. Ils attendirent qu'il fut diſſipé. Uladislas Loketek. 1331.

Durant ce temps Uladiſlas voulut animer ſes troupes. Il ſentoit l'importance de l'action où il alloit s'engager. Tout étoit extrême pour lui & pour ſes peuples dans ce qu'elle lui offroit à craindre, ou à eſpérer. Il (1) rappella à ſes ſoldats les anciennes victoires de la nation, la néceſſité où ils étoient d'en ſoutenir la gloire. Il n'oublia rien pour exciter en eux cet amour de la patrie, que l'inſtinct fait naître, que l'intérêt ſoutient, que la religion même autoriſe. Il leur repréſenta, qu'ils alloient combattre pour leur Roi, pour leurs femmes, pour leurs enfans, pour eux-mêmes.

» Pluſieurs de vos concitoyens, » leur dit-il, ſont eſclaves dans ce » camp que nous allons forcer. Vous » pourriez entendre d'ici leurs voix » plaintives. Concevez du moins par

(1) *Id. pag.* 1017. *Cromer. pag.* 299. 300. *Staniſl. Sarnic. pag.* 1131. *Paſtor. ab Hirtenb. pag.* 110. 111. 112.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

» les maux qu'ils endurent quel feroit
» leur empreffement à vous en déli-
» vrer, s'ils vous fçavoient dans le
» même état, & que libres comme
» vous, il ne tînt qu'à leur valeur de
» rompre vos chaînes. Mais à quels
» ennemis avons-nous à faire ? à des
» ingrats qui fe fervent de nos propres
» bienfaits pour nous écrafer : à des
» brigands qui nourris dans le fang &
» le meurtre, ne fçavent que défoler
» nos provinces pour les conquérir,
» & voudroient ne nous y laiffer pour
» tous biens que l'air qu'on y refpire :
» à des impies qui brûlent nos tem-
» ples, dépoüillent nos autels, fe
» joüent de tous les anathêmes de l'E-
» glife : à un ramas confus de gens de
» différentes nations qui n'aiment que
» la licence, & que rien ne touche
» moins que l'honneur. De tels hom-
» mes font-ils fi fort à craindre ? Ne
» doutez point que le ciel ne demande
» leur perte. La religion éplorée joint
» fes intérêts à nos armes. Vengeons
» fes injures & les nôtres. Ses vœux
» font les préfages de nos fuccès. «

Il eut à peine achevé fon difcours, qu'il découvrit le camp des ennemis,

& qu'il y apperçut des mouvemens, comme si l'on y avoit été averti de sa marche. Le (1) hennissement des chevaux de son armée l'avoit décelé, & quelques Teutoniques effrayez couroient confusément aux armes. Uladislas se pressant d'avancer les surprit dans les premiers momens de leur désordre, & les poussa avec une impétuosité qu'ils ne purent soutenir.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

Les Généraux du fond de leurs tentes virent ce premier choc, & n'en furent point allarmez. Ils crurent que de nouvelles troupes, qui couroient sur les Polonois, les mettroient bientôt en déroute. Ils se reposerent sur elles du soin de rétablir le combat, & leur abandonnerent tout l'honneur d'une victoire, qu'ils estimoient trop aisée pour daigner y prendre part; mais ni ces troupes, ni d'autres qui arrivoient successivement ne purent rallentir le feu de l'attaque. Témoins de leur défaite, plusieurs Chevaliers accoururent pour les rallier. Elles furent encore dissipées.

(1) *Cromer. pag. 299. Herburt. de Fulstin. pag. 98. vers.*

Uladislas Loketek. 1331.

Le bruit des armes, les cris des combattans, la retraite des corps déja repouſſez étonnerent enfin les Généraux qui ne ceſſant de mépriſer les Polonois entrevirent le danger & ne déſeſpérerent point de le vaincre. Ils raſſemblerent à la hâte le gros de leur armée. Elle (1) ſe préſenta avec ordre, & fit même chanceler celle d'Uladiſlas. Ce (2) fut alors que ce Prince ſe crut trahi par Samotuly, qu'il ne voyoit point paroître. Il ne chercha plus de reſſources qu'en ſon courage. Plein (3) d'une ardeur qu'on n'oſoit eſpérer de ſa caducité & de ſa laſſitude, réſolu de vaincre ou de mourir, il encouragea de nouveau ſes troupes, & les voyant prêtes à le ſuivre, il retomba ſur l'ennemi ; mais tous ſes efforts ne ſervirent qu'à rendre le combat plus furieux & plus opiniâtre.

La victoire ſembloit néanmoins ſe déclarer pour lui. Tandis que les Teutoniques, ſujets à divers com-

---

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1018. *Cromer. pag.* 301.

(2) *Neugebaver. pag.* 195. *Staniſl. Sarnic. pag.* 1132.

(3) *Dlugoſſ. pag.* 1021.

mandemens, ou emportez par leur ardeur, ne s'appercevoient pas du flottement de leurs lignes, & se détachoient insensiblement les uns des autres : Les Polonois extrêmement serrez, cherchoient moins à gagner du terrein, qu'à n'en point perdre, n'avançoient que tous ensemble, ne marchoient qu'à propos, & n'obéissoient qu'aux ordres de leur Roi, qui attentif à tous leurs mouvemens, ne craignoit rien tant que de rendre leur courage inutile par l'excès même de leur valeur.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

Samotuly n'ignoroit point ses sages manœuvres. Il crut qu'il étoit temps de les seconder. Placé dans (1) les derniers rangs, où il s'étoit posté à dessein, il donna tout à coup le signal à ceux qu'il commandoit, & qu'il avoit gagnez par ses largesses. En un moment tout s'ouvrit devant lui. La surprise, l'horreur du carnage, ne permettoient pas de discerner qui étoient ceux qui attaquoient, ni de s'appercevoir de leur petit nombre.

(1) *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. pag.* 113. *Herburt. de Fulstin. p.* 99.

Uladislas Loketek. 1331. La frayeur dont ſe trouvoient ſaiſis les Teutoniques fidelles, déguiſoit & multiplioit à leurs yeux ce nouveau corps d'ennemis, qui venoit de les rompre. Pouſſez vivement & ſans relâche, ils ſe renverſerent ſur leur premiere ligne déja ébranlée, & ils acheverent d'y mettre la confuſion.

Ce ne fut plus dans cette armée qu'un tumulte affreux. Chargez en tête & en queuë, preſſez de toutes parts, les Chevaliers, leurs Généraux, tous ceux qui purent échapper à la mort, ou à la captivité, ſe retirerent épars, diſperſez, incertains d'une retraite aſſûrée. Ils (1) laiſſerent 20000. morts ſur le champ de bataille. Les Polonois avoient ordre de ne point faire de quartier, & ils maſſacroient inhumainement tous ceux qui offroient de ſe rendre. Leur perte fut bien moins conſidérable : s'il faut en croire leurs Auteurs, elle n'alla tout au plus qu'à 500. hommes.

(1) *Cromer. pag.* 302. *Dlugoſſ.* en compte juſqu'à 40000. *p.* 1019. *in fine. Anonym. Archidiac. Gneſnenſ. Chron. Cracov. pag.* 96. *in Tom. II. ſcriptor. rer. Sileſiac. Guagnin. rer. Pol. Tom. I. p.* 100. n'en compte que 4000.

Quelque empreſſement que Caſimir eût marqué de ſe ſignaler dans cette journée, il ne put avoir la gloire d'en partager les périls. Le Roi n'avoit oſé l'expoſer, & le réſervoit pour raſſûrer ſes peuples & les défendre, au cas que la perte de la bataille eût mis la nation en danger.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

Ce qu'il avoit craint pour ſon Royaume, les Chevaliers le craignoient alors pour leurs Etats. Dès le jour même du combat, ils (1) dépêcherent des courriers au Roi de Bohême, pour le prier de ne les point abandonner dans leur malheur. Ce (2) Prince plus jaloux de la gloire des Polonois que touché du déſaſtre des Teutoniques, conçut d'abord le deſſein d'une diverſion, qui empêchant les uns de profiter de leurs avantages, maintiendroit les autres dans leurs poſſeſſions, & pourroit même ſervir à venger la honte de leur défaite. Il entra précipitamment dans la grande Pologne, & pénétrant juſqu'à la ville

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1022.

(2) *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Polon. Lib. II. Cap. XVIII. p.* 114. 115.

ULADISLAS LOKETEK. 1331.

de Posnanie, il entreprit sérieusement de l'assiéger.

Cette attaque imprévuë fit échoüer les projets d'Uladislas. Il étoit à la poursuite des Chevaliers qu'il vouloit achever de détruire. Il espéroit leur enlever toutes leurs conquêtes. Il prétendoit même les chasser de leurs propres Etats, & les réduire à se chercher de nouveau quelque asyle chez des Souverains, s'ils en trouvoient encore d'assez imprudens pour les recueillir, ou d'assez présomptueux pour ne pas les craindre. Rien ne fut comparable à son désespoir, quand il se vit contraint de retourner sur ses pas & d'abandonner des ennemis, qui ne pouvoient plus résister à ses armes. Le soldat Polonois fumant de leur sang, n'en étoit que plus animé à le répandre. Acharné sur les débris de leur armée, il ne leur laissoit ni le temps de se rallier pour se défendre, ni les moyens même d'éviter la mort en la fuyant.

Plus heureux qu'ils ne l'espéroient, les Teutoniques se rassemblerent, retournerent dans leur pays, conserverent tous leurs domaines, & furent

bientôt

bientôt en état d'insulter encore Uladislas. ULADISLAS LOKETEK. 1331.

Ce Prince marchoit vers la grande Pologne, & sa colère étoit d'autant plus vive qu'il désespéroit d'y trouver le Roi Jean, qui l'y rappelloit malgré lui. Il eut beau se hâter. Les Bohêmes appréhendoient un vainqueur jaloux de sa gloire, & plus jaloux encore du plaisir d'assouvir sur eux sa haine & sa fureur. Ils (1) le sçurent à peine à quelques journées de Posnanie, que leur objet étant rempli, ils leverent le siége de cette place, & reprirent le chemin de Breslaw. Il n'étoit pas possible de les suivre. L'armée Polonoise étoit fatiguée & moins nombreuse qu'il ne le falloit pour une expédition en Silésie. Uladislas remit sa vengeance à des temps plus heureux, & lorsqu'il n'auroit plus sur les bras les Chevaliers, dont il craignoit les ressources.

Ils méditoient déja les moyens de réparer leurs pertes. La plufpart des Princes d'Allemagne alors comme aujourd'hui, n'entretenoient des troupes

(1) *Ibid. Cromer. ubi suprà.*

1331. que pour les vendre à leurs voisins. A l'appas de quelques subsides, ils trafiquoient du sang de leurs sujets, qu'ils abandonnoient sans pitié à tous les hasards d'une guerre, où ils ne prenoient eux-mêmes aucun intérêt. Les (1) Chevaliers en tirerent de puissans secours, avec lesquels ils ne tarderent pas de faire une nouvelle incursion dans le Royaume.

1332. Rentrez (2) dans la Cujavie, ils l'eurent bientôt soumise, dès qu'ils y furent maîtres de Brzescie, d'Inowladislaw, & du fort de Gniewkow, qu'ils furent contraints d'assiéger dans les formes. Le district de Dobrzin ne leur résista point, & tout auroit plié devant eux de proche en proche, s'ils (3) n'avoient été rappellez dans leurs provinces par les ravages qu'Uladislas y faisoit.

Une pareille diversion lui avoit déja réussi. Il contraignit de nouveau les Chevaliers à lui demander la paix. Il

(1) *Id. pag.* 303.

(2) *Dlugoss. p.* 1023. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag.* 1138. *Herburt. de Fulstin. Lib. IX. Cap. XII. p.* 99. *vers.*

(3) *Dlugoss. pag.* 1024.

l'eût acceptée ſur le champ, ſi elle n'eût éxigé de longues & pénibles diſcuſſions, qui ne s'accordoient point avec le deſir qu'il avoit de ſe venger au pluſtôt du Roi de Bohême. Il (1) ſe contenta d'accorder une trêve, & il (2) courut vers la Siléſie, où il fit un extrême dégât. Il s'y rendit maître de plus de cinquante forts qu'il mit en cendres. Il ne ſe reſerva que celui de (3) Koſten, qui a toujours appartenu depuis à la Pologne. Ce fut dans le cours de cette expédition que ne contraignant plus le courage de Caſimir, qu'il vouloit faire connoître à ſes peuples, il (4) lui vit faire des actions de valeur capables de faire honneur aux plus grands capitaines.

ULADISLAS LOKETEK. 1332.

Il alloit pouſſer plus loin ſes conquêtes, lorſque ſentant ſes forces épuiſées par ſes travaux & par ſon grand âge, il crut (5) devoir retour- 1333.

(1) *Id. ibid. Herburt. de Fulſtin. p.* 100.

(2) *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſiæ. pag.* 278. *Cromer. pag.* 304. *Paſt. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 115.

(3) *Andr. Cellar. Pol. Deſcript. p.* 223.

(4) *Dlugoſſ. pag.* 1025.

(5) *Id. ibid.*

ULADISLAS LOKETEK. 1333.

ner à Cracovie, où il (6) mourut peu de temps après. Son ſeul regret fut de laiſſer aux Teutoniques les biens qu'il s'étoit efforcé de leur enlever. Auſſi dans les inſtructions qu'il donna à ſon fils ſur le point d'expirer, il ne lui recommanda rien ſi expreſſément, que d'employer tous ſes efforts pour les leur arracher. » Si (1) vous aimez vo-
» tre gloire, lui dit-il, gardez-vous
» de leur rien céder, & prenez pluſtôt
» le parti de vous enſevelir ſous les
» débris de votre thrône, que de leur
» abandonner ces portions de votre
» héritage qu'ils poſſédent, & que
» vous devez à vos peuples & à vos
» enfans. Ne laiſſez point à vos ſuc-
» ceſſeurs un exemple de lâcheté ca-
» pable de ternir vos vertus & tout
» l'éclat de votre régne. Puniſſez les
» perfides; & plus heureux que votre
» père, chaſſez-les, s'il ſe peut, d'un
» Royaume: aſyle reſpectable que la
» pitié leur avoit ouvert, & qu'ils
» n'ont pas craint de profaner par la

(1) *Id. p.* 1027. *Guagnin. rer. Pol. Tom. I. pag.* 100.

(2) *Dlugoſſ. ib. & p.* 1028. *Cromer. ubi ſupr.*

» plus noire ingratitude. « Ces ſentimens d'Uladiſlas étoient juſtes, & ils ne bleſſoient point ceux que la Religion lui inſpiroit en ces momens. ULADISLAS LOKETEK. 1333.

Ce (1) Prince après la mort de Leſzko le Noir ſon frère, avoit diſputé le thrône à Henri, Duc de Breſlaw. Il l'obtint d'abord par ſon courage, il le perdit preſque auſſi-tôt par la lâcheté de ſes partiſans. Przemyſlas, Duc de Poſnanie, y parvint malgré lui par ſes intrigues. Wenceſlas, Roi de Bohême, à la tête de ſes troupes voulut l'enlever à Przemyſlas. Aucun de ces rivaux ne l'étonna. Il combatit l'un & mit ſon armée en déroute ; il réduiſit l'autre à n'oſer paroître devant lui. Forcé par les Tartares d'interrompre le cours de ſes victoires, il céda à la fortune de Przemyſlas, dont il reconnut le mérite, mais dont il n'imita point les vertus. Succeſſeur de ce Monarque, il ſe montra pluſtôt le tyran que le père de ſes ſujets ; on eut horreur de ſes vices ; il fut dépoſé. Wenceſlas mis à ſa place, le dépoüilla

(1) *Staniſl. Lubienski Oper. poſthum. de reb. Sileſiac. Lib. IV. p. 167. 168.*

Uladislas Loketek. 1333.

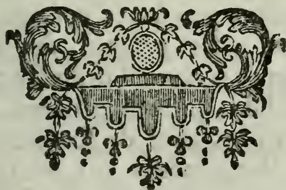
de tous ses appanages. Plus grand que ses malheurs, Uladislas apprit à rougir de ses désordres, reprit le Diadême, se l'assûra par sa valeur, & l'honora par son mérite. Instruit de ses devoirs & ferme dans ses desseins, il n'eut plus d'autres vûës que l'aggrandissement de ses Etats, & la félicité de ses peuples.

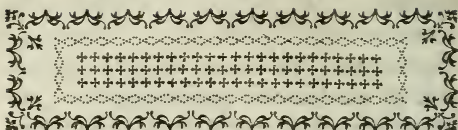
Il se (1) distingua, sur-tout, par un grand fonds de clémence & d'humanité. Il se plaisoit à récompenser le mérite, & il pardonnoit aisément les défauts. Il excusoit jusqu'à ces imperfections qui viennent d'un manque de politesse, qui choquent les bienséances, & que les Princes supportent moins volontiers que des vices plus marquez. Les moindres vertus rachetoient auprès de lui tout ce qui ne marquoit ni passion, ni malice. Familier, accessible, il recevoit avec bonté les remontrances de ses sujets, & il n'estimoit pas indigne de lui de leur exposer quelquefois les motifs de sa

(1) *Dlugoss. pag.* 1027. *Stan. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1139. *Herburt. de Fulstin. p.* 100. *Neugebaver. Histor. Polon. Lib. III. p.* 197.

conduite. Des dehors si affables n'étoient pourtant pas le fruit d'une vaine ostentation, ni d'une adroite politique. Il ne sçavoit point amuser par de vaines espérances ceux qui réclamoient ses faveurs, & il eût cru insulter à leurs besoins par des promesses équivoques, souvent moins désirables qu'un refus prompt & absolu. ULADISLAS LOKETEK. 1333.

Telles furent les principales vertus d'Uladislas : vertus mille fois plus estimables que tous ses grands exploits, & d'autant plus sûres qu'il ne les devoit qu'à l'adversité, maîtresse habile, qui épure les passions, qui régle les desirs, & qui fait elle seule plus de grands hommes, que la valeur & la prospérité ne peuvent faire de héros.





LIVRE X.

Depuis 1333. *jusqu'à* 1382.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. An. 1333.

LA Pologne retentit encore des éloges de Casimir, dont je vais écrire la vie. Ce Prince fut surnommé le Grand. Il méritoit ce nom par ses qualitez héroïques. C'est (1) à lui que la nation doit presque toutes ses loix. La plusqpart de celles qu'elle observoit, ne convenoient plus à ses intérêts, & pouvoient nuire à sa politique. Fondées sur d'anciennes coûtumes, elles s'éteignoient peu-à-peu par des usages nouveaux ; les progrès des mœurs éxigeoient un nouvel ordre de police. Esprit solide, juste & profond, Casimir guérit les abus de son siécle, & prépara des remédes aux maux à venir. Il régne encore par ses réglemens

(1) *Cromer p.* 307. 313. *Dlugoss. p.* 1080.

dans les Etats qu'il ſçut renouveller par ſa ſageſſe. CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1333.

Il (1) fut à peine ſur le thrône qu'il voulut prolonger la trêve, qu'Uladiſlas ſon père avoit faite avec les Chevaliers. L'étonnante facilité qu'ils avoient à ſe relever de leurs pertes, ne lui annonçoit qu'une ſuite de combats toujours néceſſaires & jamais déciſifs. Il avoit vû ces fiers ennemis ſe multiplier d'autant plus qu'on s'étoit efforcé de les détruire, & il n'oſoit ſe promettre de les affoiblir, même à force de les vaincre. Il craignoit d'ailleurs de continuer une guerre, qui avoit perverti tous ſes ſujets.

Le ſoldat qui ſe ſentoit néceſſaire à l'Etat, & dont on étoit forcé de diſſimuler la licence, avoit achevé d'épuiſer l'habitant appauvri par les impôts, & ce redoublement de miſère avoit fait autant de ſcélerats, que de malheureux. Tous (2) les chemins étoient infeſtez de voleurs, & leur nombre augmentoit tous les jours ſoit par l'exemple, ſoit par l'impunité, ſoit par

---

(1) *Id. pag.* 1030. *Cromer. pag.* 305.
(2) *Dlugoſſ. ubi ſuprà.*

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1333.

un simple desir d'avarice. Le crime seul étoit heureux, & les Grands qui devoient l'arrêter, l'autorisoient par leurs désordres. La dépravation générale les débarrassoit des bienséances de leur état, & ils étoient ravis de trouver dans un peuple corrompu des apologistes de leurs vices, des artisans de leurs vengeances, des ministres toujours prêts à satisfaire toutes leurs passions.

1334. Il n'y avoit que la paix qui pût ramener l'ordre dans le Royaume. Le nouveau Roi l'estimoit plus que des victoires. Sa seule ambition fut de se la procurer. Il n'eut pas plustôt obtenu des Chevaliers que la trêve déja concluë avec eux dureroit encore un an au-delà de son terme, qu'il pressa vivement le Roi de Hongrie de lui ménager un repos plus long & plus assûré.

Il commença dès-lors à réprimer le brigandage de ses sujets, ennemis domestiques, plus funestes à l'Etat par leurs déréglemens, que les Teutoniques ne l'avoient été par tout l'effort de leurs armes. Il hésita cependant sur les moyens qu'il devoit employer

pour les réduire. Il n'ignoroit pas que dans un commencement de régne, il étoit auſſi dangereux de montrer une trop ſcrupuleuſe ſévérité, qu'une trop grande clémence. Il ſentoit qu'en voulant être éxactement juſte, il riſquoit de paſſer pour cruel, & que s'il n'étoit qu'indulgent, il ſeroit accuſé d'impuiſſance ou de crainte. Dans ces perpléxitez, il n'écouta que la juſtice & ſon devoir. N'oſant haſarder la compaſſion & la douceur, où il falloit une rigueur infléxible, il (1) punit indifféremment, mais ſans colère & ſans paſſion, tous les coupables, & ils les punit preſque tous par les ſupplices les plus affreux.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1334.

Ce coup d'autorité fit trembler toute la nation. Les méchans qui prétendoient donner de la terreur, en furent ſaiſis eux-mêmes. Et que peut une multitude, quelque effrénée qu'elle ſoit, quand elle commence à craindre? Le vice fut contraint de ſe cacher, & rendit du moins un hommage à la juſtice du Prince en la reſpectant, & à la probité en cherchant au

(1) *Id. pag.* 1031.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. pluſtôt à ſe couvrir de ſes apparences.

1335. Les ſanglantes éxécutions qui ſe faiſoient dans la Capitale & dans les Provinces, continuoient encore, lorſqu'on (1) apprit que la paix venoit d'être concluë par la médiation du Roi de Hongrie, qui dans un Congrès tenu à Viſſegrad, une des villes de ſon Royaume, étoit (2) convenu avec le Roi de Bohême, que les Chevaliers rendroient à Caſimir le Palatinat de Cujavie, & le Diſtrict de Dobrzin, en lui payant 10000. florins pour les dommages cauſez à la Pologne, & que d'un autre côté Caſimir (3) renonceroit pour lui & pour

(1) *Id. pag.* 1032.

(2) *Cromer. Lib. XII. p.* 306. *Neugebaver. Hiſt. Pol. Lib. III. p.* 198. *Herburt. de Falſtin. pag.* 101. *vers. Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. IV. p.* 22.

(3) Le traité de paix, qu'on peut voir en entier dans *Dlugoſſ. pag.* 1033. *& ſeqq.* porte expreſſément que Caſimir autant pour le bien de la paix que pour ſe rendre le ciel propice, & pour contribuer au repos de l'ame de ſes prédéceſſeurs, céde & abandonne la Province de Poméranie, comme une aumône perpétuelle, *in perpetuam eleemoſynam*, à l'Ordre

ſes ſucceſſeurs à la Poméranie, & la céderoit purement & ſimplement aux Chevaliers.

Casimir III. ſurnommé le Grand. 1335.

Teutonique, &c. Ces paroles marquent bien naturellement que les Chevaliers n'y avoient aucun droit; mais elles font voir auſſi qu'il regnoit alors un eſprit de dévotion bien ſingulier, & que les Grands, qui devoient le plus reſpecter la Religion, ne craignoient point de l'avilir, en la faiſant ſervir de prétexte & de voile à leur politique. Au reſte, les Hiſtoriens de Bohéme ont prétendu, que dans ce même Congrès la paix fut faite entre Caſimir & le Roi Jean, & ils en rapportent ces conditions. Premiérement, que Caſimir renonceroit pour lui & pour ſes ſucceſſeurs à tous ſes droits ſur la Siléſie. Secondement, que le Roi de Bohême ne prendroit plus le titre de Roi de Pologne, & troiſiémement, qu'il n'éxigeroit plus aucun tribut des Polonois. La contradiction qu'on remarque dans ces Hiſtoriens a donné lieu à Cromer de s'inſcrire en faux contre tout ce qu'ils avancent. En effet Dubravius rapporte cette paix au régne d'Uladiſlas Loketek, à qui il prétend que le Roi de Hongrie voulut bien avancer 500. livres d'or, pour les donner au Roi de Bohême. Æneas Sylvius la met au temps de Caſimir, & ſoutient que ce Prince fut contraint de payer au Roi de Bohême 20000. livres d'argent. Hagecius dit au contraire, que ce fut le Roi Jean qui paya 20000. marcs d'argent au Roi de Pologne pour l'engager à renoncer

Ce dernier article, le plus important de tous, avoit été long-temps contesté dans l'assemblée. Le Roi de

---

à toutes ses prétensions sur la Silésie, & il ajoûte ce qu'aucun Historien n'avoit dit avant lui, que ces deux Rois & celui de Hongrie se liguerent alors contre l'Empereur Louis V. Malgré les contrarietez de ces Auteurs, Hennenfeld n'ose nier le tribut dont ils parlent : unique article qui obligeoit Cromer à réfuter leurs opinions. Il croit que les Polonois étoient obligez à quelque redevance envers les Bohêmes, & il renvoye au traité même qui fut conclu alors, & qu'il dit avoir été mis au jour par Gasp. Schifordegher dans ses *vindiciæ pro Episcopatu Silesiæ.* Je n'ai point lû cet ouvrage ; mais je trouve un Diplôme de la même année 1335. *Datum & actum in Trincinio,* dans lequel des Commissaires députez par Casimir renoncent pour ce Prince à tous ses droits sur la Silésie ; & le Roi de Bohême & son fils aîné Charles, Marquis de Moravie, promettent solemnellement & sous peine d'excommunication de ne plus usurper le titre, ni la qualité de Roi de Pologne. Ce Diplôme fut confirmé par un autre de 1339. par lequel Casimir en son propre nom déclare n'avoir plus rien à prétendre dans la Silésie. Ces deux actes & le premier sur-tout donnent lieu de penser, qu'il n'avoit encore été fait aucun traité pour le même sujet ; car enfin, s'il y eût eû un traité, pourquoi ce nouvel acte dans le cours de la même année ?

Hongrie refusoit d'y souscrire, & prétendoit au contraire que les Chevaliers, détenteurs injustes, payassent avec usure de leurs propres biens la longue joüissance de leurs rapines, & tous les efforts qu'il en avoit couté pour se garantir, ou pour se délivrer de leur oppression. Un sentiment si équitable eût peut-être prévalu, si le (1) Roi de Bohême pressé par ses intérêts, régle ordinaire de sa justice, ne se fût crû obligé de maintenir ses amis dans une province qu'il leur avoit garantie, & qu'il ne pou-

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1335.

& pourquoi dans cet acte n'eût-on point rappellé ce traité, comme la baze & le fondement d'une paix déja établie ? Il paroît donc que Cromer a eu raison de rejetter les sentimens des Ecrivains de Bohême, qui pour faire honneur à leur Patrie, vouloient la montrer supérieure à la Pologne, & faire voir celle-ci dans la triste nécessité de lui payer tribut. *Cromer. pag.* 306. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. pag.* 279. Voyez les Diplômes que j'ai citez, *in script. rer. Silesiac. Tom. I. p.* 774. 775. Au sujet du titre de Roi de Pologne que prenoit le Roi de Bohême, Voyez *Accession. ad Hist. Duc. Piast. Tom. II. eorumd. script. pag.* 4. 5.

(1) *Dlugoss. pag.* 1032.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1335.

voit consentir à leur ôter, sans déclarer ouvertement, qu'il n'avoit pas été en pouvoir de la vendre, & sans leur donner droit de répéter sur lui le prix qu'il en avoit reçu.

Les empressemens de Casimir pour une paix solide qu'il demandoit au hasard même de l'acheter, déterminerent enfin le Roi de Hongrie à se relâcher sur la Poméranie, qu'il auroit desiré conserver à l'Etat. La facilité de ce Prince étonna les Teutoniques mêmes. Ils ne s'étoient point flattez d'un pareil accord; mais quelque désavantageux qu'il fût à la Pologne, Casimir (1) le ratifia, & malgré les conseils du Roi son père, il abandonna une des plus belles portions de son Royaume à l'avarice des Chevaliers, sans penser que sa trop grande complaisance les autoriseroit à éxiger de lui de nouveaux sacrifices, & que la paix qu'il leur accordoit étoit moins un motif qui dût les désarmer, qu'un plus sûr moyen qu'il leur fournissoit de lui faire la guerre.

---

(1) *Id. pag.* 1033. *Cromer p.* 305. *Herburt. de Fulstin. p.* 101. *vers. Neugebaver. p.* 198.

Il faillit à l'éprouver peu de temps même après la ſignature du traité, & du moment qu'il voulut ſe remettre en poſſeſſion de la Cujavie. Toujours attentifs à leurs intérêts, les (1) Teutoniques lui firent ſignifier, qu'il eût auparavant à faire approuver ſa convention par tous les Ordres du Royaume.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1336.

Cet incident l'étonna; il vit qu'il n'étoit plus aux yeux des Chevaliers qu'un Roi ſans pouvoir, & qu'ils ne le regardoient que comme un Miniſtre accrédité par ſes peuples, & qui ne pouvoit rien conclure ſans leur aveu. Outré de cette inſulte, il eût volontiers pris les armes pour s'en venger; mais ſes ennemis ne le craignoient plus depuis qu'il avoit paru les craindre. Leur inſolence même achevoit de le décourager. Il apprit dès-lors ce qu'il avoit ignoré juſqu'à ce moment, qu'il n'eſt point de fautes légères dans la politique, & que la moindre en attire ſouvent après elle de ſi indiſpenſables, que quelque inconvénient qu'il y ait à les commettre, c'eſt

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1036. *Cromer. pag.* 306.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1337.

la prudence elle-même qui oblige à ne les point éviter.

Casimir avoit perdu l'occasion de faire la loi ; il étoit contraint de la recevoir. Il prit le parti le plus sage. Il convoqua (1) une Diette générale, & y proposa la ratification du traité. De si grandes marques de déférence reveillerent l'ambition des Grands, & ce fut peut-être moins pour le bien de l'Etat, que pour empiéter sur l'autorité du Prince, qu'ils refuserent le consentement qu'il leur demandoit.

Ils avoüerent que quelque honteuse que fût la paix déja concluë, rien ne convenoit mieux à la situation d'un Royaume épuisé ; mais ils prétendirent, qu'un Souverain devoit porter ses vûës au-delà du temps où il régnoit, & ne pas régler sur des conjonctures sujettes à varier, la destinée éternelle d'une nation, que sa valeur, son désespoir, que la fortune elle seule pouvoient mettre un jour au-dessus de ses malheurs.

Ces représentations étoient justes ;

(1) *Id. ibid. Neugebaver. ubi suprà. Dlugoss. pag.* 1038.

mais les besoins de l'Etat étoient si pressans, qu'il falloit ou risquer de le perdre pour n'oser le démembrer, ou se résoudre à le sauver par l'abandon d'une partie de ses Domaines. Touché de cette triste alternative, le Roi ne cessoit de l'exposer à ses sujets ; & dans le fonds nul autre motif ne l'avoit engagé à céder la Poméranie, que le desir de réparer les maux publics.

CASIMIR III surnommé LE GRAND. 1337.

Tous ses efforts furent inutiles. On jugea mal de ses sentimens. On attribua à une pure indolence, peut-être même à une honteuse lâcheté, le peu de penchant qu'il montroit pour la guerre. On rejetta les conditions qu'il avoit acceptées, & l'on résolut (1) qu'en attendant qu'on pût prendre les armes contre les Teutoniques, on imploreroit de nouveau l'autorité du Pape, pour les mettre à la raison.

Jean (2) Groth de Slupcza, de la maison de Rawicz, Evêque (3) de

(1) *Id. p.* 1039.

(2) *Simon. Okolski. orb. Polon. Tom. II. p.* 593.

(3) *Dlugoss. pag.* 991.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1337. Cracovie, fut (1) choisi presque aussitôt pour aller à Avignon, représenter à Benoît XII. les injustices des Chevaliers. Il trouva tous les Cardinaux disposez à écouter ses plaintes & à venger l'honneur du Saint Siége, si souvent outragé par ces Religieux.

1338. 1339. Les Commissaires nommez pour informer de leur conduite, furent (2) Galhard, Prévôt de Tulle, & Pierre Gervais, Chanoine du Puy en Vélay. Leur plein pouvoir étoit extrêmement étendu. Ils sçûrent en faire usage. Arrivez en Pologne, ils établirent leur tribunal à Varsovie, & après un mûr examen de tous les chefs d'accusation formez contre les Teutoniques, sans égard à leurs subterfuges & à leurs protestations; ils (3) les condamnerent à restituer aux Polonois la

(1) *Id. pag.* 1039. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag.* 1140. *Herburt. de Fulstin. p.* 102.

(2) *Dlugoss. pag.* 1043.

(3) *Id. pag.* 1053. *Cromer. pag.* 307. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 199. On peut voir dans *Dlugoss. p.* 1045. *& seqq.* le jugement tout au long des Commissaires Apostoliques, & le plein pouvoir qu'ils avoient reçu du Pape, & qu'ils y rapportent mot pour mot.

Poméranie, le Palatinat de Culm, le territoire de Michalow, la Cujavie, le diſtrict de Brzeſcie & celui de Dobrzin. Ils leur enjoignirent en même temps de rétablir au pluſtôt à leurs frais les Egliſes & les Monaſtères de ces Provinces qu'ils avoient pillez & détruits, & de payer à Caſimir pour dommages & intérêts 194500. marcs de Pologne, & 1600. pour les dépens du procès.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1339.

L'excommunication ſuivit de près cette Sentence. Les Chevaliers n'en furent ni étonnez, ni abbatus. Ils ne daignerent pas même s'en plaindre, & pour inſulter davantage au Souverain Pontife, dont ils mépriſoient les Décrets, ils lui (1) oppoſerent le pouvoir d'un Prince, ennemi déclaré du Saint Siége, & frappé d'anathême comme eux. C'étoit l'Empereur (2) Loüis V. Duc de Baviere, qui leur accorda volontiers un Reſcript, par lequel il défendoit ſous de grièves pei-

(1) *Cromer. pag.* 307. *Staniſl. Sarnic. pag.* 1140.

(2) *Reſpub. & Stat. Imper. Romano-German. Tom. I. p.* 306. 308. 309.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1339.

nes à (1) Thierry d'Aldemburg, leur Grand-Maître, de se déssaisir des biens de l'Ordre sans son consentement; il lui ordonnoit de tenir comme frivoles & non avenus les jugemens de quelque puissance que ce pût être, qui voudroit s'arroger le droit d'en disposer.

Ce Diplôme ne pouvoit manquer de faire illusion aux Teutoniques. Ils ne l'avoient demandé que pour s'aider à se tromper. Rassûrez dès-lors contre les mouvemens de leur conscience, ils ne songerent qu'à joüir paisiblement du fruit de leurs usurpations. Ils ne craignoient plus les Polonois, dont ils connoissoient la foiblesse; ils poserent les armes, & leur inaction rendit au Royaume, mais d'une maniere bien différente, le repos que Casimir avoit tâché de lui procurer. Quoique la nation ne l'acceptât que dans l'espérance d'un avenir plus favorable, le Roi ne laissoit pas d'être indigné, que ce calme, qui coutoit si cher à ses sujets, & qui n'étoit point durable, ils le préférassent à la paix qu'il avoit

(1) *Guagnin. rer. Polon. Tom. II. p. 125.*

ménagée, & qui plus conſtante & plus ſolide ne les eût privez que de la moindre partie des vaſtes domaines qu'ils n'oſoient plus revendiquer.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1339.

Forcé de ſe conformer à leurs idées, il voulut cependant les mettre en état de reprendre un jour ſur les Teutoniques, tout ce qu'ils ſe propoſoient de leur enlever dans des temps plus heureux. N'ayant (1) eu juſqu'alors qu'une fille de ſon mariage avec Anne, fille du Duc de Lithuanie, & n'en eſpérant plus de cette Princeſſe, il réſolut, quoiqu'il n'eut encore que vingt-neuf ans, de ſe donner un ſucceſſeur, & (2) de le choiſir ſi puiſſant, qu'il pût ſeconder les deſſeins de la nation & réprimer pour jamais l'orgueil des Teutoniques. Il jetta les yeux ſur ſon neveu (3) Louis, fils de Charles-Robert, Roi de Hongrie.

(1) *Cromer. ubi ſuprà. Herburt. de Fulſtin. pag.* 102. *vers.*

(2) *Anonymi Archi-Diac. Gneſnenſ. brev. Chron. Cracov. pag.* 101.

(3) Pluſieurs Auteurs tels que *Cromer. pag.* 308. *Sarnic. Annal. pag.* 1140. *Herburt. de Fulſtin. ubi ſuprà. Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Polon. pag.* 117. *Henelii ab Hennenfeld. Annal.*

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1339.

Il ne lui restoit plus qu'à le faire agréer à ses sujets. Il le leur proposa dans une Diette tenuë à Cracovie ;

Siles. pag. 281. ont prétendu contre le sentiment de *Dlugoss. pag.* 1055. que Casimir choisit le Roi de Hongrie lui-même. Mais peut-on s'imaginer qu'aussi jeune qu'il l'étoit, Casimir eut voulu désigner pour son successeur un Prince beaucoup plus âgé que lui ? Charles-Robert avoit été déclaré en 1301. Roi de Hongrie, par le Pape Boniface VIII. A la vérité, il étoit encore enfant ; mais cela même supposé, on voit clairement que dans le temps, dont nous parlons, il devoit avoir au moins près de cinquante ans. On dira, sans doute, que Casimir ne fit choix de lui que dans la vûë de nommer indéfiniment Roi de Pologne celui de ses enfans qui lui succéderoit ; mais les Polonois auroient-ils permis de transporter ainsi à perpétuité leur couronne dans une maison étrangère ? Et Casimir, qui venoit d'éprouver tout nouvellement l'esprit de liberté, qui avoit déja commencé à fermenter parmi ses peuples, ne pouvoit-il pas se douter, qu'ils rejetteroient un jour le fils quoiqu'ils eussent consenti à l'élection du Pere ? On va voir en effet, que ce Prince eut besoin pour ce premier choix de l'approbation de ses sujets, & qu'il eut même de la peine à l'obtenir. Ainsi je m'en tiens à l'opinion de Dlugoss, qui assûre que Casimir choisit d'abord Loüis son neveu, fils-ainé de Charles. C'est aussi ce que dit

c'étoit

c'étoit fomenter leur préſomption ; mais après la complaiſance qu'il avoit euë de les conſulter ſur la paix des Chevaliers, il ne pouvoit plus éviter de leur faire part d'un auſſi grand projet, que celui de leur donner un maître. Il s'étoit imposé des chaînes en relâchant les leurs ; & à moins d'un coup de vigueur extraordinaire, & peut-être hazardeux, ſon autorité devoit continuer à s'affoiblir, du moment qu'il avoit mis en délibération, s'il pouvoit en faire uſage.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1339.

Il eſſuya d'abord de vives oppoſitions. Pluſieurs (1) étoient d'avis qu'il nommât pluſtôt le Prince Ziemovit, Duc de Mazovie. Quelques-uns lui demandoient Uladiſlas, Duc d'Oppelen. Les uns & les autres, également indignez, lui reprochoient avec hauteur de vouloir mettre un étranger ſur le thrône au préjudice des Princes de

expreſſément la Chronique de l'Archidiacre de Gneſne, que j'ai cité ci-deſſus. Cet ancien témoignage, doit, je crois, prévaloir ſur tous les autres. D'ailleurs la vraiſemblance mérite ſûrement de l'emporter ici ſur le nombre des autoritez.

(2) *Dlugoſſ. pag.* 1055.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1339.

sa maison. Heureusement les partis venant à s'échauffer, ne s'occuperent bientôt qu'à se détruire. Les forces se trouverent égales des deux côtez, & ce fut au moment qu'aucune de ces factions n'espéroit de l'emporter sur l'autre, que Casimir fit un dernier effort pour les amener à ses sentimens.

Il leur (1) représenta que Ziemovit, réduit à un simple appanage, ne pourroit jamais être utile à l'Etat, & que les Ducs de Silésie ne méritoient point de le gouverner après s'en être honteusement séparez pour se soumettre sans nécessité au Roi de Bohême. Il dit, que Louis étant fils de sa sœur, ce Prince le touchoit de plus près qu'aucun des Piast qui subsistoient encore ; qu'il avoit plus à cœur que ses peuples l'honneur de sa maison ; mais qu'il ne voyoit autour de lui que des Princes qui ne pouvoient la soutenir par leur puissance, ou qui l'avoient déshonorée par leurs lâchetez ; & qu'après tout, le sang qu'on vou-

(1) *Cromer. p.* 308. *Neugebaver. Hist. Pol. pag.* 199.

loit perpétuer dans le Royaume, ſe retrouvoit dans ſon neveu, & plus illuſtre encore par ſon mêlange avec le ſang de France, dont perſonne n'ignoroit la nobleſſe & la pureté. Il éxalta les forces de la Hongrie, & les vertus naiſſantes de Louis, & toutes ces conſidérations jointes à des préſens, raiſons preſque toujours invincibles, déterminerent enfin les Polonois à conſentir aux deſirs de leur Souverain.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1339.

Ravi du ſuccès de cette importante affaire, il partit auſſi-tôt pour la Hongrie, accompagné de pluſieurs Grands de l'Etat. Arrivé à Viſſegrad auprès du Roi ſon beau-frère, il déclara Louis ſon ſucceſſeur.

Il étoit juſte de mettre des conditions à ce choix. L'acte qu'on en dreſſa portoit que s'il arrivoit que le Roi de Pologne eût des enfans mâles de la Reine Anne, ou de toute autre femme qu'il pourroit épouſer, Louis ceſſeroit alors d'avoir aucun droit ſur le Royaume, & ne pourroit y prétendre, qu'après le décès de ces Princes s'ils mouroient avant Caſimir. Cet acte fut ſouvent confirmé par plu-

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1339. sieurs autres, & six (1) ans même avant la mort du Roi, qui pour lors âgé de cinquante-quatre ans ne cessoit d'espérer d'avoir un fils, qu'il pût laisser après lui sur le thrône.

1340. Il fut à peine de retour à Cracovie (2) qu'il perdit la Reine son épouse. Cette mort fut bientôt suivie de (3) celle de Boleslas, Duc (4) de Russie.

---

(1) *Mantissa Diplomat. ad calc. Tom. II. script. rer. Silesiac. pag.* 81.

(2) *Dlugoss. pag.* 1056. *Cromer. ubi suprà.*

(3) *Dlugoss. p.* 1057. *Cromer. loc. cit. Neugebaver. pag.* 200.

(4) Pour donner une juste idée de la Russie, dont nous avons souvent parlé dans les Volumes précédens, je crois devoir marquer ici quelle en étoit l'étenduë, & quels Princes l'avoient gouvernée jusqu'au moment que Casimir la joignit à ses Etats. La Russie comprenoit une grande portion de la Lithuanie, la Podlaquie, la Russie rouge, la Podolie citérieure & ultérieure, les Duchez de Severie & de Czernichovie, & tout ce qui est entre la Wilia & le Przypietz. Elle renfermoit aussi les Duchez de Smolensko, de Poloczk, de Witepsk, de Nowogrod, de Tvere & la Moscovie même. Ces vastes régions furent divisées en plusieurs Principautez, ausquelles présidoit le Duc de Kiovie, comme chef de tous les Souverains, qui les possédoient. *Stan. Lubienski de motu*

C'étoit une occasion à la Pologne de reprendre sur les Etats de ce Prince, la souveraineté qu'elle y avoit euë

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1340.

---

civil. in Polon. p. 153. Les Polonois commencerent dans le onziéme siécle à s'emparer des contrées méridionales de ce pays, & au treiziéme les Lithuaniens se rendirent maîtres de celles qui étoient à l'Orient. Boleslas Chrobri fut le premier qui soumit les Russes. Il leur imposa un tribut en 1019. *Voyez Tom. I. de cette Histoire, p.* 144. Ils se révolterent sous le régne de Miecislaw II. *Ibid. p.* 149. Casimir I. leur abandonna tous les droits qu'il avoit sur eux. *Ib. p.* 184. 185. Boleslas II. les remit sous le joug. *Ib. p.* 262. Ils se rebellerent de nouveau sous Boleslas Krzywousty, qui les subjugua pour la troisiéme fois. *Tom. II. p.* 80. Toujours infidelles à leurs traitez, ils soutinrent plusieurs guerres au temps de Boleslas IV. & de Casimir II. Le Duché d'Halitz devint alors sous le titre de Royaume, l'Etat le plus distingué & le plus considérable de la Russie. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. Lib. VI. Cap. XX. p.* 1099. 1100. Casimir II. y établit Roi en 1182. un des Princes de ce pays nommé Miecislaw. *Tom. II. de cette Hist. p.* 158. qui eut pour successeur Wladimir, auquel succéda Romain, auparavant Duc de Lucko. *Ib. p.* 196. 197. Leszko le Blanc, donna ce Royaume à Coloman, fils d'André, Roi de Hongrie. *Ib. p.* 214. Il échut ensuite à Daniel, fils de Romain. *Dlugoss. Lib. VII. p.* 705. 706. *Cromer. p.* 190. *in fine.*

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1340.

autrefois. Les troubles survenus dans le Royaume avoient contraint la nation de les abandonner, & ils n'étoient gouvernez que par des Souverains qui se faisoient un honneur de la méconnoître, & qui avoient même la hardiesse de l'insulter.

Le dernier Duc ne laissoit aucun sujet de regreter sa perte. Il n'avoit (1) régné qu'avec une hauteur fastueuse, & il s'étoit rendu odieux par ses infâmes dissolutions. Le seul moyen qu'il employoit pour en sauver la honte, étoit le zèle qu'il affectoit contre

---

& 239. qui le laissa à son fils, nommé Léon. *Dlugoss. pag.* 782. *Cromer. pag.* 253. Celui-ci étant mort sans enfans, on déclara ses héritiers les fils de la Princesse Marie, sa sœur, qui avoit épousé Troydene, Duc de Mazovie. Boleslas, comme l'aîné, prit possession de la Russie, & la gouverna jusqu'à sa mort arrivée en 1340. c'est celui dont nous parlons ici, & qui fut empoisonné par ses sujets. *Dlugoss. pag.* 1057. 1058. *Cromer. pag.* 308. Son frère appréhendant une fin aussi funeste, céda ses droits à Casimir, & se contenta de la terre de Belcz. *Vid. Hartknoch. de rep. Polon. Lib. I. Cap. IX. pag.* 181. *& seqq. & Stan. Lubienski. Oper. posthum. pag.* 154.

(1) *Dlugoss. pag.* 1058. *Cromer. pag.* 308.

la Religion Grecque, qui dominoit dans ſes Etats ; c'étoit un nouveau crime aux yeux de ſes ſujets que le mépris qu'il faiſoit de leurs cérémonies. Les impôts ſouvent redoublez ne ſervoient qu'à entretenir ſon luxe, & à nourrir ſes paſſions. Le peuple s'irrita, & n'oſant l'attaquer à force ouverte, il prit le parti de l'empoiſonner.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1340.

Caſimir réſolut auſſi-tôt de s'emparer de ſes provinces. La crainte d'être prévenu par des Princes voiſins ne lui permit pas d'aſſembler toute ſon armée. Dans les premiers momens de la confuſion où étoient les Ruſſes, peu de troupes pouvoient ſuffire à les ſubjuguer. Il prit ſa route vers Leopold qu'il inveſtit, & qui ne ſe défendit que foiblement faute de munitions & de vivres. Les habitans (1) ne demanderent que d'être maintenus dans les uſages de leur Egliſe. On leur accorda leur demande, & ils reconnurent Caſimir pour leur Souverain. La Volhynie (2) où il ſe rejetta, n'oſa

(1) *Dlugoſſ. ibid. Stan, Sarnic. pag.* 1141.
(2) *Alexand. Guagnin.Tom. I. p.* 101.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1340.

résister à ses armes, & il eût tout soumis de proche en proche, si la nécessité de mettre des garnisons dans les places à mesure qu'elles se rendoient, lui eût laissé assez de troupes pour avancer sûrement dans les Provinces, qui lui restoient à conquérir.

Il retourna (1) en Pologne chargé d'un butin immense. C'étoit le trésor des anciens Ducs de Russie, & le fruit de son expédition qu'il estimoit le plus. La guerre n'étoit alors qu'une espèce de commerce, & les héros de ce temps regardoient comme autant de trophées, des dépoüilles qui de nos jours seroient seules capables de ternir la gloire des plus grands exploits.

Il importoit à Casimir d'abréger le temps de son séjour à Cracovie. Aussi (2) n'eut-il pas plustôt renforcé son armée, qu'il reprit le chemin de la Russie. Il la surprit encore sans défense, & aussi tranquille que si elle n'eût point eû sujet de le redouter. Il y fut

---

(1) *Herburt. de Fulstin. p.* 103. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 200.

(2) *Dlugoss. pag.* 1059.

bientôt maître des Duchez de Przemyſlie, d'Halitz & de Lucko, & des Diſtricts de Sanock, de Lubaczow & de Trebowla. Il n'épargna que les ſeules contrées qui pouvoient donner de la jalouſie aux Lithuaniens, il (1) fit de toutes les autres une Province de ſes Etats. Il y établit des Palatins & des Caſtelans, & leur impoſa les mêmes loix qu'on obſervoit en Pologne. CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1340.

Quelque ſatisfait qu'il dût être de la gloire qu'il venoit d'acquérir, il ſentoit dans le fond de ſon cœur une eſpèce de regret de n'avoir eſſuyé tant de fatigues que pour un Prince qu'il aimoit véritablement, mais qu'il n'avoit choiſi qu'au défaut d'un fils qui pût hériter de ſa couronne. Il prit bientôt la réſolution de ſe remarier, & il (2) jetta les yeux ſur la Princeſſe Hedwige, fille de Henri, Landgrave de Heſſe. Cette nouvelle épouſe pleine d'un orgueil auſtère, ſembloit dé- 1341.

---

(1) *Anonymi Archi-diac. Gneſnenſ. Chronic. Cracov. pag.* 97. *Hartknoch. de Rep. Pol. Lib. I. Cap. IX. p.* 186. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. II. Cap. XIX. pag.* 117. *Cromer. p.* 309.

(2) *Id. pag.* 310. *Dlugoſſ. pag.* 1060.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1341.

daigner tous les plaisirs, & se croyant seule digne des empressemens de Casimir, elle ne cessoit de l'inquiéter par des jalousies, souvent affectées, & qui étoient moins un effet de la délicatesse de ses sentimens que de la bizarrerie de son caractère.

Excédé des reproches continuels de cette femme altière, le Roi prit bientôt la résolution de s'en séparer. Il (1) l'éxila à Zarnowiec, où il la retint quinze ans dans une espèce d'esclavage : punition trop rigoureuse pour une épouse, qui n'avoit à se reprocher que de n'avoir sçû lui plaire, & d'avoir trop mal usé du droit où elle croyoit être de s'opposer à ses déreglemens.

Casimir les porta dès-lors à un excès, que je ne rappelle ici, que pour montrer les suites funestes de l'amour dans les hommes même les plus distinguez par la supériorité de leur raison, & par l'étenduë de leurs lumières.

Epris (2) d'une fille de qualité de

(1) *Neugebav. p.* 201. *Herb. de Fulstin. p.* 103. *vers. Dlugoss. ubi suprà. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1141.

(2) *Dlugoss. p.* 1110. *Cromer. p.* 329.

Bohême, nommée Rokicz, ce Prince, quoique engagé avec Adléïde, ne laissa pas de l'épouser. Déja depuis quelque temps, ou par pudeur, ou par fierté, cette fille lui déclaroit, que le mariage seul pouvoit triompher de sa vertu. Elle vouloit même pour témoin de ses engagemens, l'Evêque de Cracovie; mais elle ne le connoissoit pas. Le Roi ne cherchoit qu'à la tromper. Il substitua à ce Prélat, l'Abbé de Tynieck, qui revêtu de ses habits Pontificaux, ne craignit point de prostituer son ministère à la plus lâche de toutes les trahisons. Cette amante séduite n'ignora pas long-temps son malheur, & elle n'eut pas honte de l'augmenter; elle consentit à changer en intrigue, une passion, à laquelle elle avoit cru ne se rendre que par devoir. Une fille (1) Juive, appellée Esther, lui succéda,

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1341.

Stan. Sarnic. p. 1147. *Neugebaver. p.* 211.

(1) Il eut de cette concubine deux fils qu'il fit élever dans la Religion Chrétienne; mais il permit, que les filles qu'elle lui donna, fissent profession du judaïsme, comme leur mère. Esther obtint de Casimir les grands priviléges, dont sa nation joüit encore en

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1341. & céda bientôt à une foule de rivales qui ſe remplacerent tour à tour : triſtes joüets d'une ardeur legère, qui ne prenoit conſeil que de l'occaſion, & qui s'éteignoit avec elle.

Un déréglement ſi affreux, & ſur-tout le malheur d'Adléïde, ſoutenoient les eſpérances de Louis. Elles lui paroiſſoient d'autant plus ſûres, qu'ayant hérité du thrône de ſes pères, il étoit en état de reprimer les efforts de quiconque voudroit lui diſputer celui de Caſimir.

1342. Depuis (1) que les Hongrois avoient été totalement défaits par la perfidie de Bazarad, ce Woiewode de Valaquie, dont nous avons parlé précédemment, Charles Robert n'avoit pû ſe conſoler de la perte de ſon armée, bien moins encore de la honte qu'il avoit eſſuyée en cette occaſion. Il languit long-temps conſumé de

---

Pologne, auſſi je ne ſçais quel Auteur n'a pas mal rencontré, lorſqu'il a appellé la Pologne, le Paradis des Juifs. *Voyez les Auteurs que je viens de citer, & Hartknoch. de rep. Pol. Lib. II. Cap. II. p.* 341. 342. *& Herburt. de Fulſtin. pag.* 111.

(1) *Dlugoſſ. p.* 1063.

tristesse, & il (1) n'eut pas plustôt expiré, que les Grands de ses Etats, s'arrogeant le droit de disposer de sa couronne, la déférerent à Louis, qu'ils crurent devoir préférer par son droit d'aînesse à ses autres frères, Etienne & André. Les desseins du feu Roi avoient été de donner la Hongrie à Etienne, à qui il avoit fait épouser la fille de l'Empereur Louis. Il ne doutoit pas qu'André, qu'il avoit marié à Jeanne, sa cousine germaine, fille de Robert le bon, Roi de Naples, ne fût un jour Roi de Sicile, & il réservoit la Pologne à Louis, qui par la mort prématurée de ces deux Princes hérita dans la suite de tous les Etats dévolus à sa maison. La Hongrie (2) seule en renfermoit alors de très-considérables que Charles y avoit unis. Tels étoient la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Bulgarie, la Rascie, & la Bosnie.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1342.

Plus heureux que Casimir ne l'avoit prévû, Louis se trouva le Prince le

(1) *Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. IV. p.* 23.
(2) *Id. ibid.*

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1342. plus puissant qu'on eût pû désigner pour gouverner un jour la Pologne ; mais Casimir se flattoit toujours de rendre inutile la cession, qu'il n'en avoit faite qu'au cas qu'il n'eût point d'enfans pour lui succéder. Ce fut aussi ce qui l'engagea à une démarche honteuse, dont il n'eût peut-être jamais eû l'idée, s'il eût été assûré que Louis fût le seul qui pût régner après lui.

1343. Désirant de réunir toutes ses forces contre la Russie, ou pour y conserver, ou pour y étendre ses conquêtes ; plus jaloux encore de n'avoir plus de guerres à soutenir contre les Chevaliers Teutoniques, dont il craignoit toujours la fougueuse ambition, il (1) résolut de leur accorder la paix aux conditions même dont les Rois de Hongrie & de Bohême, étoient déja convenus au congrès de Vissegrad.

Les Chevaliers sçurent à peine ses intentions, qu'ils envoyerent des Députez à Kalisch, où il fut décidé que

---

(1) *Dlugoss. pag.* 1066. *Cromer. pag.* 310. *Neugebaver. p.* 201. *Herb. de Fulstin. p.* 103. *vers.*

le Roi leur cédéroit, non-ſeulement, la Province de Culm, & le Diſtrict de Michalow; mais encore la Poméranie, jusqu'à s'engager à ne plus prendre les titres, ni les armes de ce Duché; & que d'une autre part les Chevaliers lui rendroient la Cujavie, & le territoire de Dobrzin, qu'ils occupoient encore. Il ne s'agiſſoit que de faire ratifier cet accord par tous les Ordres du Royaume. Ils (1) furent convoquez à Wladiſlaw, où ſe trouva (2) Henri Duſemer, Grand-Maître des Teutoniques.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1343.

Caſimir avoit enfin appris à gouverner une multitude impérieuſe. Il s'étoit attaché à gagner ceux de ſes ſujets, qui ayant le moins de ſçavoir & d'expérience, s'eſtimoient les mieux inſtruits des intérêts de la nation. Ces hommes accoutumez à n'opiner que pour paroître juger, & à ne juger que ſelon leurs intérêts, ou leurs caprices, l'emporterent ſur le petit nombre des gens habiles, qui plus ſages ou plus

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1067.

(2) *Id. pag.* 1065. *Alexand. Guagnin. rer. Pol. Tom. II. p.* 125. 126.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1343.

timides, craignirent un éclat dangereux, & aimerent mieux céder à des prétentions injustes, que de les contredire par de vaines clameurs.

Ainsi fut reçu le même traité, qui peu auparavant avoit soulevé tout le Royaume. Quelques (1) Evêques se contenterent de protester juridiquement contre la résolution de la Diette. Ils crurent par là constater les droits de la nation sur les provinces aliénées, & fournir à leurs descendans un moyen de les revendiquer, s'ils étoient jamais en état de se les faire rendre.

Il n'y avoit point d'apparence que Casimir voulût un jour essayer de détruire son ouvrage. Il n'en étoit pas de cette cession honteuse comme de celle qu'il avoit déja faite quatre ans auparavant aux Ducs de Silésie. Il craignoit trop les Teutoniques, pour oser jamais se commettre avec eux, & il méprisoit trop les Silésiens pour n'oser leur faire insulte.

Quoiqu'il fut convenu par un (2)

---

(1) *Dlugoss. ubi suprà. Stan. Sarnic. p.* 1141.
(2) On peut voir cet acte tout au long

acte

acte en forme qu'il renonçoit pour lui & pour ses successeurs, à tous ses droits sur la Silésie, quoiqu'il eût promis avec serment, & sous peine d'excommunication, que pour quelque sujet, ou sous quelque prétexte que ce pût être, jamais il ne redemanderoit aucune terre de ce Duché, il n'eut pas plustôt fait sa paix avec les Chevaliers, qu'il (1) assembla des troupes & voulut s'emparer de Fravenstadt, ville alors dépendante de la Principauté de Glogaw. Maître de cette place, il pénétra dans le District de Sagan, qu'il se hâta de réduire, pour ne pas laisser au Roi de Bohême, Souverain de toute la province, le loisir de la secourir. L'épouvante se répandoit dans les contrées mêmes les moins accessibles aux armes des Polonois. On prit le parti de leur demander la paix & (2) Casimir l'accorda à

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1343.

dans le premier Tome des Ecrivains de Silésie, *p.* 775. Il est daté de Cracovie, l'an 1339.

(1) *Cromer. p.* 310. *Dlugoss. p.* 1068. *Henelii ab Hennenfeld. p.* 284. *Andr. Cellar. regn. Pol. descript. p.* 220.

(2) *Dlugoss. pag.* 1069.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1343.

des conditions moins dures, qu'on ne l'avoit espéré. Il céda généreusement toutes ses conquêtes, & il ne retint que Fravenstadt, qui fut dès ce moment incorporé à la couronne, & qui n'en a point été séparé depuis.

1344. Cet accord précipité (1) irrita presque autant le Roi de Bohême que l'invasion qui y avoit donné lieu. Toujours ennemi de la Pologne, il résolut de ne pas laisser impunis les maux qu'elle avoit faits à des Princes ses vassaux. Ses grands armemens devoient causer à la nation d'autant plus d'allarmes, que les Tartares la menaçoient en même temps.

Les (2) Russes, autrefois esclaves de ces peuples féroces, aimoient mieux se remettre sous leur joug, que d'obéir aux Polonois leurs nouveaux maîtres. Excitez par deux Seigneurs de leur pays, qui trahissoient leur devoir & la confiance du Prince, ils sollicitoient depuis quelque temps le Kan de Krimée, de les subjuguer

(1) *Id. pag.* 1073. *Cromer. pag.* 312.

(2) *Dlugoss. pag.* 1071. *Cromer. pag.* 311. *Neugebaver. p.* 202.

de nouveau. Ils n'étoit pas aiſé d'émouvoir ce barbare par des ſentimens d'honneur ; mais à force de lui repréſenter, qu'en ſe laiſſant enlever des ſujets fidelles, il perdoit les tributs qu'il en retiroit, & qu'ils étoient d'ailleurs tous diſpoſez à la révolte au moindre effort qu'il feroit pour les ſeconder, ils le déterminerent enfin à prendre les armes.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1344.

Déja (1) un formidable eſſain de ces brigands avoit paſſé les frontières, & ſe précipitoit vers la Capitale, pour la ſoumettre & la piller. Ni leur deſſein, ni leurs forces n'étonnerent Caſimir. Il marcha au-devant d'eux, & les (2) trouvant ſur l'autre bord de la Viſtule qu'ils alloient franchir, il leur en diſputa le paſſage. Il fit voir en cette rencontre tout ce que peut la fermeté, quand la prudence & l'activité l'accompagnent. Les efforts, les ruſes des Tartares furent inutiles. Leur ſeule reſſource fut de ſe retirer, & leur bon-

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1072.

(2) *Id. ibid. Herburt. de Fulſtin. pag.* 103. *vers. Anonym. Archi-diac. Gneſnenſ. Chronic. Cracov. p.* 97.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1344. heur de ne pas combattre. Plus heureux même qu'ils ne l'espéroient, ils ne furent point poursuivis ; mais craignant toujours de l'être, ils ne pûrent ravager qu'à la hâte les provinces qu'ils avoient déja traversées, & qu'ils s'étoient flattez de dévaster à loisir. Casimir sauvoit cette portion de ses Etats sans la défendre ; & il ne restoit presque plus rien à craindre d'un torrent, qui ne cherchoit qu'à s'écouler sans bruit & sans obstacle.

1345. Celui qui s'avançoit du côté de la Silésie paroissoit plus dangereux. Le Roi (1) Jean, avoit pris quantité d'Allemands à sa solde ; & avec les Bohêmes & les Silésiens, il étoit prêt à pénétrer dans le cœur du Royaume. Ce Prince, quoique devenu aveugle depuis quelque temps, commandoit lui-même son armée, & telle étoit sa fureur, qu'il (2) consentoit de mourir, & qu'il protestoit de mourir

(1) *Dlugoss. pag.* 1073.

(2) *Id. ibid. Stanisl. Sarnic. Annal. Polon. p.* 1141. *Past. ab Hirtenb. Flor. Polon. Lib. II. Cap. XIX. pag.* 117. *Cromer. p.* 312. *Herburt. de Fulstin. pag.* 104. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. p.* 286.

content, s'il avoit une fois le bonheur de toucher de ſes mains les murs de Cracovie. Casimir III. ſurnommé le Grand. 1345.

Les Polonois n'étoient point en état de s'oppoſer à ſa marche. C'étoit beaucoup qu'ils n'en craigniſſent point les ſuccès. Répandus aux environs de la ville, ils en laiſſerent former le ſiége, & le firent lever preſqu'en même temps. Uniquement attentifs à reſſerrer les Bohêmes dans leurs lignes, à ſurprendre leurs convois, à leur couper les vivres, ils les obligerent d'abandonner leurs entrepriſes & de retourner ſur leurs pas.

Occupez dès-lors à faire le dégât dans leurs propres campagnes, ils ne voulurent pas même ſouffrir que l'ennemi ſe retirât impunément. Le Roi de Bohême ſe trouvoit réduit à la néceſſité de combattre pour empêcher ſes troupes de périr ; même en fuyant les Polonois, il déſiroit de les rencontrer & d'engager avec eux une affaire. Il ne les vit paroître que lorſqu'il eut partagé ſon armée pour lui faciliter les moyens de ſubſiſter. Une (1)

(1) *Dlugoſſ. pag.* 1074.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1345.

partie avoit pris la route de (1) Lelow, l'autre, celle (2) d'Ilkusch. Ces deux corps furent attaquez en même temps; mais si à propos, & avec tant d'avantage, qu'ils furent contraints de plier. Quelques bataillons échapperent à peine dans le trouble & le désordre du combat. Tout le reste expira sous le fer, ou prit le parti de se rendre.

Un si grand échec fut d'autant plus sensible au Roi Jean, qu'il n'avoit été long-temps occuppé que des charges & des loix qu'il devroit imposer à la nation dès qu'il l'auroit soumise. Ce Monarque avoit une sorte de valeur sans règle & sans conduite, & qui étoit moins une vertu qu'une passion. Il affrontoit les périls sans les prévoir, les essuyoit sans les connoître, en sortoit sans expérience, & s'y r'engageoit sans réflexion. Il en donna (3) une preuve l'année

(1) *Andr. Cellar. Pol. Descript. p.* 163.

(2) *Id. pag.* 165.

(3) *Dlugoss. pag.* 1078. *Cromer. pag.* 313. *Paul. Stransk. Rep. Bohem. Cap. VIII. §. XLI. p.* 352. *Albert. Krantz. Saxon. Lib. IX. Cap. XXIII. p.* 246.

d'après, lorſqu'à la fameuſe bataille de Crecy, où il vola au ſecours de la France, voyant l'Anglois victorieux, il ſe fit mener par deux cavaliers au plus fort de la mêlée, & combattant au milieu d'eux, tout aveugle qu'il étoit, il ſe fit tuer par un emportement inutile, & tout au plus pardonnable à ces (1) Décies ſuperſtitieux, qui en ſe dévoüant à la mort croyoient rétablir les affaires déſeſpérées de leur patrie.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1345.

Délivré d'un ennemi ſi redoutable, Caſimir ne ſongea qu'à régler l'intérieur de ſes Etats. Semblable à Auguſte, il avoit peu de goût pour la guerre, mais un talent ſingulier pour commander à une nation. Affectant, comme cet Empereur, de n'être occupé que du bonheur de ſes peuples, il avoit l'art de faire oublier ſes vices, lors même qu'il les condamnoit dans les autres avec le plus de rigueur. 1347.

Il étoit temps qu'il entreprît de policer des ſujets, qui jaloux de l'auto-

(1) *Tit-Liv. Lib. VIII. Cap. IX. & Lib. X. Cap. XXVIII.*

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347.
rité de leurs maîtres s'efforçoient depuis quelque temps de la partager. Le nouveau Législateur trouva tout d'un coup dans la supériorité de son génie, ce que l'étude & l'expérience n'auroient pû lui fournir. Ses lumieres étoient même d'autant plus sûres, qu'elles n'étoient point l'effet d'un travail inquiet & sérieux.

Il comprit de lui-même qu'il ne devoit abroger aucune des coutumes qui avoient pris naissance avec l'Etat. Il les respecta comme autant de loix consacrées par le temps & par l'habitude. Elles lui parurent essentielles à la forme du gouvernement, & aussi nécessaires au maintien de son pouvoir, qu'à la sûreté de ses peuples. Il toucha uniquement à ces usages que la corruption des mœurs, la licence des guerres, la barbarie qui régnoit encore, avoient introduits, & qui établissoient des droits aussi bizarres que tyranniques.

On ne (1) connoissoit presque plus dans le Royaume, ni honneur, ni bonne foi, ni probité, ni justice.

(1) *Dlugoss. pag.* 1180.

L'intérêt

L'intérêt étoit la seule règle de la fidélité, & personne ne rougissoit de ses perfidies. Le seul moyen de prévenir la fraude étoit d'en user. Devenuë nécessaire par un besoin mutuel, elle avoit éteint la confiance; & la confiance éteinte avoit achevé de rompre tous les liens de la société.

Ceux qui devoient réprimer ces désordres, s'étudioient eux-mêmes à les fomenter. Les brigues, les factions, l'inhumanité, la convoitise régnoient dans les tribunaux. Les Juges commandoient aux loix, & l'intérêt ou le caprice décidoient seuls de la vie & de l'honneur des citoyens. La (1) règle la plus ordinaire pour terminer les procès étoit de faire écrire un serment, qu'on donnoit à lire à l'une des parties. Si celui qui devoit le prononcer, ne le proféroit d'un ton ferme & bien articulé; si au lieu d'un terme, il en employoit un autre, ou plus foible ou plus expressif même, que celui qu'il supprimoit; s'il hésitoit, s'il laissoit entrevoir la moindre altération

(1) *Id. ibid. Cromer. p.* 313. *Neugebaver, p.* 202. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1141.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347. sur son visage, quelque bon que fut son droit, il perdoit sa cause, & devenoit un objet d'aversion & de mépris.

Un usage si barbare méritoit, sans doute, d'être aboli. Il le fut avec plusieurs autres également contraires au droit & à la raison. Casimir voulut enfin établir dans la nation, une Jurisprudence raisonnable, claire, aisée, & uniforme. Il convoqua une (1) Diette à Wislicza, où ayant assemblé tout ce qu'il connoissoit dans ses Etats, de gens habiles, il les chargea d'une refonte générale des loix. Il présidoit à leur travail, les aidoit de ses conseils, les étonnoit souvent par l'étenduë de ses lumieres. Ses (2) nouvelles Ordonnances furent acceptées, & s'il ne déracina pas entierement tous les vices, il eut du moins lieu de se promettre, que des dehors sages une fois accréditez, & rendus même nécessaires, ameneroient insensiblement parmi ses peu-

(1) *Dlugoss. p.* 1181.

(2) *Id. p.* 1082. *Stan. Sarnic. p.* 1147. *Christ. Hartknoch. de rep. Pol. Lib. II. Cap. II. p.* 356. 357.

ples un véritable amour de la vertu. CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347.

Un des motifs qui lui fit entreprendre la réformation de la juſtice, ce fut la tendreſſe qu'il avoit pour les pauvres, toujours opprimez dans leurs différens avec les Grands de l'Etat. Il vouloit être l'appui de ces malheureux. Il ne ſe croyoit riche & puiſſant que pour les défendre. Il ne ſe réſervoit même de ſes biens, que le ſoin de les faire valoir pour ſoulager leur miſère. Auſſi (1) l'appelloit-on le Roi

(1) *Dlugoſſ. p.* 1165. *Cromer. p.* 319. *Nicol. Chwalkouwski. regn. Pol. jus public. Lib. I. Cap. X. p.* 205. *Stan. Sarn. Ann. Pol. p.* 1143. Les Payſans étoient alors dans un eſclavage affreux. Leurs Seigneurs avoient ſur eux un droit abſolu de vie & de mort, juſques-là même qu'aucun Juge, aucun Palatin, ni le Roi lui-même ne pouvoient les punir, quelques crimes qu'ils euſſent commis, même dans les reſſorts d'une Juriſdiction étrangère. Les Seigneurs étoient en droit de les réclamer, & il n'appartenoit qu'à eux d'en faire juſtice. Caſimir lui-même fut obligé l'an 1366. de reconnoître ce droit des Nobles ſur leurs ſujets. Uladiſlas Jagellon fut auſſi contraint de le confirmer en 1428. *Voyez Simon. Okolski. orb. Pol. Tom. III. pag.* 15. 16. Nous avons déja vû, pag. 148. du Tome ſecond de cette Hiſtoire, comment les payſans étoient

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347.

des paysans ; mais ce titre qu'un autre Prince auroit dedaigné par orgueil, il ne s'en défendoit que par modestie, & il n'oublioit rien pour le mériter.

Il ne lui manquoit plus pour achever de policer le Royaume, que d'y ramener les beaux arts, les vrais sou-

---

traitez par les Nobles qui voyageoient. Touché de leur misérable état, Casimir voulut du moins adoucir leurs peines. Warsevic *Lib. I. de opt. stat. libert. p.* 120. rapporte que lorsque ces sortes de gens venoient se plaindre à lui de l'injustice de leurs maîtres, il avoit coutume de leur demander, s'ils n'avoient chez eux ni pierres, ni bâtons pour se défendre. Il ordonna enfin que les biens des paysans mourans sans enfans seroient dévolus, non à leurs Seigneurs, mais à leurs plus proches parens ; qu'il seroit permis à tout paysan de se retirer où il voudroit, s'il étoit vexé par les voleries de son maître, ou que ce maître eût déshonoré sa femme ou sa fille. Il prétendit aussi, qu'aucun paysan ne fût donné par son Seigneur en ôtage, ou pour caution. *Herburt. in stat. regni Polon. tit. Kmetho. p.* 252. *& seqq. Paul. Szerbic. part. I. Const. Cap. XII. p.* 48. *& seqq.* Ces réglemens furent mal observez dans la suite, & encore à présent, les paysans sont presque aussi esclaves en Pologne, qu'ils l'étoient avant Casimir. *Voyez ce qu'en dit Warsevic dans le Livre cité ci-dessus, p.* 118.

tiens des loix & des vertus civiles. Casimir I. les y avoit attirez autrefois ; mais ces fruits précieux avoient dégénéré presque au moment qu'ils avoient commencé d'éclore. Des mœurs plus adoucies devoient naturellement leur procurer un succès plus heureux. Le terrein, si j'ose ainsi parler, paroissoit plus propre à les faire croître, & les Polonois se montroient plus disposez à les cultiver. Il ne s'agissoit que de détruire dans la nation des préjugez injustes, qui lui cachoient le prix des talens, dont elle avoit besoin. Les Grands souverainement fiers, se faisoient une espèce de bienséance de ne rien sçavoir ; & le peuple, par cela même qu'il étoit peuple, ne voyoit rien au-delà de ce qu'il avoit appris.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347.

Le Roi (1) prit le parti d'ouvrir ses Etats à tous les étrangers, qui vou-

(1) *Cromer. pag.* 319. *Dlugoss. pag.* 1082. *Hartknoch. de rep. Pol. Lib. I. Cap. II. p.* 72. *Neugebaver. Hist. Polon. Lib. III. pag.* 205. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. II. pag.* 119. *Stan. Sarnic. Annal. Polon. Lib. VII. Cap. I. pag.* 1142. *Andr. Cellarii. Descript. Polon. pag.* 87.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347.

droient y apporter leur induſtrie. Il y vint des Allemands en foule ; mais quelles lumieres pouvoit-on attendre d'un peuple à peine éclairé & qui ne devoit qu'à une lourde imitation, des idées qu'il ſuivoit ſans rafinement & ſans délicateſſe ? Auſſi les progrès ne furent ni bien rapides, ni bien grands. On peut en juger par l'état préſent de la Pologne, où il reſte beaucoup de choſes à perfectionner, peut-être même beaucoup plus à faire. Les Seigneurs amollis par leurs richeſſes, ne ſongent point à s'orner l'eſprit, & le reſte de la nobleſſe, privé de biens, ne s'étudie point à réparer ce défaut par les reſſources du génie. Mais déja pluſieurs ſujets de la nation ſont étonnez du ſçavoir, & ils l'approuvent ; & le temps ne paroît pas éloigné où ils ne croiront point ſe dégrader par leur application aux Belles-Lettres. Les peuples qui s'y adonnent le plus, ne les ont précédez que d'environ un ſiécle ; & les Polonois, à qui il ne manque ni diſcernement, ni juſteſſe, peuvent aiſément les atteindre ; il en eſt même, qu'ils ſont capables de ſurpaſſer.

Peu satisfait de tout ce qu'il avoit entrepris pour le bien de ses Etats, Casimir voulut travailler à les mettre hors d'insulte. Il avoit appris des Chevaliers Teutoniques, de quelle importance étoient dans un pays, les forteresses qui le défendoient. Les Polonois malgré leur courage avoient cent fois échoüé contre de simples murs. Ce fut ce qui l'engagea à faire (1) environner de fossez & de remparts toutes les villes anciennes, & à construire des forts, non-seulement sur les frontieres pour arrêter l'ennemi ; mais dans le sein même des provinces pour contenir ses peuples dans le devoir.

CASIMIR III. surnommé, LE GRAND. 1347.

Frappé d'une autre idée aussi utile, peut-être même également nécessaire, ce Prince (2) voulut encore embellir le Royaume. C'étoit un nouveau moyen de pourvoir à sa sûreté. Il sentoit que des ornemens, même superflus, pouvoient contribuer à rendre un Etat plus respectable. Il étoit du moins persuadé, qu'ils étoient ca-

(1) *Cromer. pag.* 315. 323. 328. *Dlugoss. pag.* 1097. 1150. 1163.

(2) *Id. p.* 1132. 1133. *Cromer. p.* 323.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347.

pables d'élever le génie d'une nation, en lui inspirant une plus haute idée d'elle-même ; & il souhaitoit que ses sujets, semblables à d'autres peuples, pussent s'attacher à leur patrie, même par orgueil. De-là les édifices publics qu'il fit élever, ces (1) Colléges, ces Universitez, ces (2) Hôpitaux, ces (3) Eglises, ces (4) Villes qu'il fonda, monumens de sa gloire, aussi somptueux qu'ils le pouvoient être dans un temps, où l'on n'approuvoit en toutes sortes d'ouvrages que l'éxcès, l'énormité, la bizarrerie, & où l'on ne connoissoit ni cet ordre, ni cette précision, ni cette variété, qui se sentent moins des apprêts de l'art, que des graces de la nature.

---

(1) *Ibid. Dlugoss. pag.* 1129.

(2) *Cromer. pag.* 328.

(3) *Dlugoss. pag.* 1056. 1083. 1090. 1095. 1117. 1131. 1164. *Cromer. pag.* 317. 328. *Chronic. Princip. Pol. p.* 60.

(4) *Dlugoss. pag.* 1183. *Cromer. pag.* 314. *Vid. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1147. *Alex. Guagnin. rer. Polon. Tom. I. p.* 102. *Herburt. de Fulstin. pag.* 104. *vers.* & 110. *vers.* 111. *Anonym. Archi-diac. Gnesnens. Chronic. Pol. pag.* 97. 98.

Tout sembloit concourir au bonheur des Polonois. Pendant que Casimir s'appliquoit à dégrossir leurs mœurs, Loüis qui devoit un jour les gouverner, faisoit éclater sa valeur & s'instruisoit à les défendre.

André son frère (1) avoit été étranglé par ordre de la Reine Jeanne, son épouse. Résolu de venger cette mort, Loüis étoit entré dans le Royaume de Naples à la tête d'une puissante armée. Jeanne (2) avoit été contrainte de s'enfuir en Provence, avec Loüis de Tarente, son cousin, qu'elle venoit d'épouser. Ses (3) Etats furent envahis; mais ayant levé des troupes, & s'étant fait un puissant parti dans son Royaume, elle voulut en chasser les Hongrois. Ce fut alors (4) que la guerre qui avoit paru quelque temps assoupie, se ranima. Les deux Siciles furent remplies d'horreur & de carnage. Loüis reprit tout ce que la tra-

(1) *Dlugoss.p.* 1075. *Cromer. p.* 313. *Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. IV. p.* 23.
(2) *Dlugoss. pag.* 1076.
(3) *Id. pag.* 1085.
(4) *Id. pag.* 1091. *Petr. de Rewa. pag,* 24.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347.

hison ou la force lui avoit enlevé, & il ne craignoit déja plus ni trouble, ni révolte, lorsque (1) le Pape Clément VI. s'intéressant pour la Reine Jeanne, engagea ce Prince à lui donner la paix. Ce n'étoit aussi qu'à condition que le Pape lui feroit rendre son Royaume, que cette Princesse lui avoit cédé pour une somme très-modique, la ville & le territoire d'Avignon. Les égards de Loüis pour le Souverain Pontife, dont il ignoroit, ou dont il n'osoit condamner les motifs, lui firent abandonner ses conquêtes, jusqu'à se contenter de la gloire de ses exploits pour tout dédommagement des frais de la guerre. Mais (2) le temps vint où il trouva un vengeur de la mort de son frère dans Charles de Duras, qui pour s'emparer du thrône de la Reine la fit (3) mourir

(1) *Dlugoss. loc. cit.*

(2) *Excerpt. de Gest. Otton. Tarent. ex Theodor de Nyem. &c. Tom. II. Script. rer. Brunsv. pag.* 53.

(3) *Id. p.* 54. *Dlugoss. Tom. II. p.* 55. On a fort décrié les mœurs de la Reine, dont nous parlons ici, sans doute à cause du meurtre commis en la personne d'André,

cruellement. On accuſa (1) Loüis d'avoir armé le bras de ce Prince ; mais ſi le pardon qu'il avoit déja accordé ne lui fit honneur, on admira du moins ſon courage, & l'on eut raiſon de l'admirer. Loüis aimoit la guerre ſans la deſirer, il la faiſoit ſans la craindre ; il y eut d'heureux ſuccès ſans en être ébloüi. Habile à ramener à ſes deſſeins les conjonctures les plus critiques, rarement il étoit forcé d'y obéïr, & alors même, il ne leur cédoit qu'en s'y montrant ſupérieur par ſes reſſources.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1347.

ſon époux. Mais pluſieurs Auteurs de nom, & qui écrivoient en ce même temps, gens au reſte, qu'aucun intérêt n'engageoit à diſſimuler ſes déſordres, l'ont repréſentée, au contraire, comme une Princeſſe qui avoit des mœurs, des ſentimens, de l'eſprit, des talens aimables. C'eſt ce que le judicieux M. Leibnitz a fait remarquer *Præf. Tom. II. ſcript. rer. Brunſvic. p.* 11. Il dit, que l'on a ſans doute, confondu cette Reine Jeanne, avec ſa petite niéce Jeanne II. fille de Charles de Duras, femme extraordinairement débordée.

(1) *Excerpt. de Geſt. Otton. pag.* 52, *in fine. Dlugoſſ. p.* 1091.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1347.

Sa valeur ne pouvoit manquer de plaire aux Polonois, qui se croyoient faits uniquement pour les armes, & qui dedaignant depuis quelque temps l'oisiveté laborieuse de Casimir, ne la distinguoient point d'une passion de langueur & de mollesse. Ils affectoient même en sa présence des discours qu'aucun Souverain n'aima jamais. Ils loüoient son Successeur, & feignant d'exalter le choix qu'il en avoit fait, ils témoignoient adroitement n'approuver en lui que le discernement qu'il y avoit fait paroître.

1349. Choqué de ces sentimens, Casimir en conçut une basse jalousie, qu'il ne voulut pas même que l'on prît pour une noble émulation. Il avoit honte de disputer de gloire avec son neveu; & il est vrai aussi qu'un grand cœur ne devroit être excité que par sa propre vertu, sans aucun égard au mérite des autres. Le Roi assembla de nouvelles troupes, & oubliant les ménagemens qu'il devoit avoir, & qu'il avoit eus en effet jusqu'alors pour les Lithuaniens, il courut leur enlever tout ce qu'ils possédoient dans la Russie.

Son (1) expédition fut d'autant plus heureuſe, que les Lithuaniens venoient d'être affoiblis par une incurſion des Chevaliers Teutoniques dans leur Duché, & par une bataille qu'ils avoient perduë dans le ſein même de la Pruſſe, où par repréſailles ils avoient été faire le dégât. Ainſi (2) les Provinces de Volhynie, de Beltz, de Brzeſcie & de Chelm, furent envahies & incorporées au Royaume, preſque en moins de temps qu'il n'en falloit pour les parcourir. CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1349.

Des conquêtes ſi aiſées devoient peu ſatisfaire un Prince qui ne les avoit entrepriſes que par un motif de gloire, ſans aucun retour ſur les avantages qu'elles pouvoient procurer à ſes Etats. Auſſi ne s'appliqua-t-il qu'à en rehauſſer l'éclat par tout ce qui étoit le plus capable de les faire briller

(1) *Dlugoſſ. p.* 1085. 1086.

(2) *Id. pag.* 1088. *Cromer. pag.* 314. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1141. *Hartknoch. de rep. Polon. Lib. I. Cap. IX. p.* 193. *Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. I. p.* 101. *Herburt. de Fulſtin. p.* 105. *Anonym. Archi-diac. Gneſn. Chronic. Cracov. p.* 98. *Andr. Cellar. Polon. deſcript. pag.* 306. 307.

Casimir III. surnommé le Grand. 1349.

aux yeux de ses peuples. Il voulut qu'on lui décernât un triomphe, & il (1) rentra dans la Capitale précédé de ses troupes, entouré de tous les Grands du Royaume, & traînant après lui les captifs qu'il avoit faits, & toutes les dépoüilles qu'il avoit remportées.

Un spectacle si pompeux lui fit bientôt oublier à lui-même cette maligne envie, qui lui avoit inspiré le dessein d'une guerre injuste. Il se crut dès-lors au dessus de toute comparaison avec son successeur; & comme s'il eût été comblé de gloire, & qu'il ne lui en restât plus à acquérir, il négligea ses talens les plus précieux, & ternit ses vertus les plus respectables.

Il regnoit alors en Pologne un vice, que le temps, ni la raison n'y ont point encore flétri. On y aimoit indiscretement les plaisirs de la table. Ce fut (2) un des nouveaux gouts de

(1) *Dlugoss. pag.* 1088.

(2) *Id. pag.* 1166. *Cromer. pag.* 328. *Stan. Sarnic. Annal. Polon. p.* 1147. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 211.

Casimir. Il se livra à des excès, dont les suites pouvoient être terribles dans un Prince à qui l'on ne résistoit point. Heureusement dans son abrutissement même, sage encore par instinct, il montroit une douceur & une générosité qui cautionnoient la bonté de son caractère.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1349.

Ce déréglement en fit revivre de plus honteux. Son incontinence devint plus effrénée, & elle ne supposa, non plus qu'auparavant, ni un choix fort scrupuleux, ni un goût excessivement délicat, ni des attachemens bien durables. Le (1) Salomon de la Pologne se fit des idôles de toutes les femmes qui troubloient sa raison. Il n'employa plus le pouvoir que son rang lui donnoit, qu'à les enyvrer des mêmes passions qu'elles lui avoient inspirées. Il est vrai qu'il eût pû souvent s'épargner ce soin, la plupart des femmes, par des motifs d'intérêt, ou de vaine gloire, craignant plustôt d'échapper à ses desirs, que de partager ses foiblesses.

---

(1) *Anonym. Archi-diac. Gnesn. pag.* 98. *Dlugoss. p.* 1088.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1349.

A l'exemple des Princes de l'Orient, il (1) en renferma plusieurs dans des Palais, & il multiplia si fort ces lieux de licence, que les Evêques prierent le Pape de les faire abolir. La crainte, ou la politique les empêchoit peut-être de porter leurs remontrances jusqu'au pied du thrône. Un (2) Prêtre de Cracovie, nommé Martin Bariczka, osa blâmer leur conduite ; & moins sage, ou plus hardi, il alla reprocher à Casimir toute l'horreur de ses scandales. Il fut puni de sa témérité. Le Roi le fit jetter dans la Vistule, où il périt ; victime d'une piété dont l'aveugle chaleur effaçoit presque tout le mérite.

Outrez de ce meurtre, les Polonois (3) crurent voir revivre dans leur Prince un autre Boleslas II. Aussi (4) regarderent-ils comme un châtiment que le ciel leur envoyoit en expiation de ce crime, la peste qui se répandit pres-

(1) *Ibid.*

(2) *Id. pag.* 1089. *Cromer. pag.* 315. *Herb. de Fulstin. p.* 105. *Stan. Sarnic. p.* 1142. *Anonym. Archi-diac. Gnesn. Chron. p.* 98.

(3) *Dlugoss. loc. cit.*

(4) *Id. pag.* 1090, 1091. *Cromer. ubi suprà.*

que

que aussi-tôt dans l'Etat, & (1) qui avoit déja parcouru toute l'Europe. Les Lithuaniens sur-tout qui s'empressoient de reprendre les Provinces de la Russie, leur parurent les ministres d'une vengeance qu'ils croyoient ne pouvoir éviter. Telle étoit l'idée de la Noblesse des frontières, qui voyoit leur armement. Elle ne fit rien pour les repousser, ou elle ne fit que des efforts inutiles.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1349.

Soit que les Lithuaniens eussent déja pressenti ce découragement de la nation, ou qu'il leur suffit de leur ressentiment pour exciter leur courage, ils (2) fondirent hardiment dans le sein du Royaume, où ils dépeuplerent les Districts de Radom & de Sendomir. De-là se (3) rejettant vers Leopold, ils n'oserent en faire le siége; mais ils en brûlerent tous les environs. Ils pénétrerent ensuite dans le Palatinat de Beltz, dont ils investi-

1350.

(1) *Dlugoss. pag.* 1073. 1086. *Chronic. Engelhus. Tom. II. script. rer. Brunsvic. p.* 1127. 1131. 1133. *Herm. de Lerbeke Chronic. Episc. Mindens. eod. Tom. pag.* 191.

(2) *Dlugoss. pag.* 1090.

(3) *Id. pag.* 1092.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1350.

rent la Capitale. Les habitans les virent à peine, qu'ils leur en ouvrirent les portes, après avoir fait main-basse sur la garnison qui y commandoit. Wlodzimierz suivit cet exemple, & (1) tout le pays fut plustôt rentré sous l'obéissance de ses anciens maîtres, que Casimir ne fût revenu de l'assoupissement où il étoit.

1352. Ce Prince se réveilla enfin, & (2) ayant renforcé son armée de tous les Hongrois que Loüis son neveu lui amena, il rentra dans la Russie, livra bataille aux Lithuaniens, fit leur Duc prisonnier, & reprit la Volhynie, qu'il (3) perdit néanmoins bientôt après, dès que le Prince Lithuanien échappé de ses fers, put se remettre à la tête de ses troupes.

Dans cette alternative de malheurs & de succès, il parut en Pologne un phénomène nouveau. Des (4) hommes & des femmes venus de Hongrie,

(1) *Anonym. Archi-diac. Gnes. brev. Chron. pag. 98.*

(2) *Dlugoss. pag. 1093.*

(3) *Cromer. pag. 316.*

(4) *Dlugoss. pag. 1094. Boguphali. Episc.*

inonderent tout à coup la pluſpart des villes, où ils entroient à demi nuds, pouſſant de longs gémiſſemens, & ſe déchirant le corps avec des foüets armez de pointes. C'étoient de ces ſectaires, appellez (1) Flagellans, qui avoient infecté la Bohême le ſiécle

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1351.

Poſnan. Chronic. Pol. p. 74. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſ. pag. 289.

(1) On ne ſçait pas bien quelle en étoit l'origine. On les vit paroître en Bohême avant l'an 1261. *Chron. Riddagshuſ. Tom. II. Script. rer. Brunſvic. p. 79. & eod. tom. Chron. Engelhuſ. p.* 1119. Ils étoient déja extrêmement répandus dans l'Europe en 1309. *Compilat. Chronol. &c. eod. vol. pag. 67.* Ils portoient des croix ſur leurs habits, voyagoient tous enſemble, entroient de même, mais deux à deux, dans les villes, leurs bonnets enfoncés juſqu'aux yeux, le corps découvert juſqu'à la ceinture, & dans un état à faire horreur par le ſang & les meurtriſſures, dont il étoit couvert. Ils ſe fuſtigeoient ſouvent dans les Egliſes; après quoi ils ſe répandoient tout nuds dans les cimetieres, où ils ſe couchoient, les uns ſur le ventre, les autres de côté, quelques-uns ſur le dos, & preſque tous les bras étendus. Un d'entre eux venoit les toucher l'un après l'autre, en diſant à chacun: *Dieu te remet tes péchez; leve toi.* Ils entonnoient alors un Cantique, & à certain Verſet où il étoit parlé de la

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1352.

précédent, & s'étoient répandus depuis dans presque toutes les parties de l'Europe.

Pleins d'un zèle superstitieux & bizarre, dévots sans être pieux, ces Fanatiques dégradoient la Religion en outrant ses pratiques. Ils en imposerent d'abord au peuple & à tout le Clergé. Casimir lui-même conçut pour eux de l'estime, & à la vûë de leurs austéritez sentant réveiller dans son cœur des regrets de la mort de Bariczka, il (1) en envoya demander l'absolution au Pape. Il subit la péni-

Passion de Notre-Seigneur, ils se jettoient à terre, mais violemment & sans égard aux cailloux, aux boües, aux ordures qui se trouvoient devant eux. C'étoient presque tous des misérables, des gens sans aveu, des hommes & des femmes déshonorez par une jeunesse licencieuse. Ils avoient perverti plusieurs dogmes de la Religion. Ils n'estimoient point les Sacremens nécessaires, & ils vivoient en secret dans un libertinage affreux. *Albert. Krantz. Wandal. Lib. VIII. Cap. XXVIII. p. 194. Hist. Albert. II. Episc. Halberstad. in script. rer. Brunsv. Tom. II. p. 152. Herm. de Lerbeke Chron. Episc. Mindens. eod. vol. pag. 191.*

(1) *Dlugoss. pag. 1095. Cromer. pag. 317. Neugebaver. Hist. Pol. pag. 204.*

tence qui lui fut imposée, & il l'accomplit de meilleure foi, que les flagellans n'en montroient dans leur conduite. On démasqua ces scélérats, en qui l'on reconnut des mœurs extrêmement corrompuës, & on les bannit du Royaume, où (1) ils n'ont plus reparu depuis.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1352.

1355.

Jaloux de maintenir dans toute sa pureté la foi de l'Evangile, les Polonois la soutenoient avec autant de zèle, qu'ils montroient d'ardeur pour diminuer le pouvoir despotique de leurs Souverains. Ils l'avoient déja affoibli en quelques rencontres ; mais

(1) Il est pourtant resté en Pologne quelques traces de ce goût pour les flagellations ; mais on ne peut le blâmer absolument, puisqu'elles y sont autorisées par les Evêques, qui supposent qu'elles ne s'y soutiennent que par un esprit de piété. Durant le Carême, des Confrairies de Pénitens vont chaque jour en procession dans des Eglises, où immédiatement avant le salut, en plein jour, & en présence des fidelles de l'un & de l'autre sexe, chaque pénitent se découvre le dos & se foüette jusqu'à effusion de sang. J'ai été témoin de ces violentes fustigations, & je ne sçais si je dois me reprocher de n'en avoir pas été édifié, autant qu'il me paroissoit que les Polonois l'étoient eux-mêmes.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1355.

c'étoit par des rébellions, dont ils ne pouvoient se faire un titre d'indépendance, & qui pouvoient même servir à mieux prouver leur sujettion. Il leur falloit, pour établir leur liberté, ou une longue suite de révoltes toujours heureuses, ou un Prince sans cœur & sans talens, qui leur abandonnât par lâcheté des droits qu'ils ne pouvoient réclamer sans injustice.

Plus heureux qu'ils ne l'espéroient, ils empiéterent enfin sur l'autorité de leurs maîtres ; & ils ne durent ce premier succès ni à des mouvemens séditieux, ni à la foiblesse d'un gouvernement trop facile. Celui sous lequel ils vivoient, eût plustôt aggravé leur joug, que de leur permettre d'y toucher pour le rendre plus supportable.

Casimir, quoique (1) naturellement doux & humain, n'avoit rien tant à cœur que sa puissance. Tous les jours il s'en dessaisissoit par bonté, mais il la reprenoit avec aigreur au moindre soupçon qu'on eût dessein de la méconnoître.

---

(1) *Dlugoss. p.* 1165. 1166. *Cromer. p.* 327.

Le Duc (1) de Mazovie, (2) Ziémovit, qui avoit prétendu lui refuser l'hommage de ses terres, venoit tout nouvellement d'éprouver sa hauteur. Dépoüillé tout d'un coup du Duché de Plocsko, & du District de Rava, il s'étoit vû contraint de (3) céder à l'intraitable délicatesse d'un Prince prêt à briser dans sa fureur tout ce qui refusoit de plier sous son Empire.

CASIMIR III, surnommé LE GRAND. 1355.

Jamais Souverain sous un air de modération & de souplesse ne fut plus altier que Casimir. Devenu par la force de son génie le seul mobile de l'Etat, sur-tout depuis les loix qu'il y avoit établies, ils ne craignoit plus ni les caprices, ni les cabales de ses sujets, & si leur affection ne les em-

(1) *Id. pag.* 318. *Dlugoss. pag.* 1099. *Neugebaver. pag.* 205.

(2) La Généalogie de ce Prince se trouve parfaitement détaillée dans Cromer à la page que je viens de citer. On peut y voir en même temps comment & pourquoi Ziémovit possédoit la Mazovie, & quelles terres renfermoit alors ce Duché.

(3) On trouve tout au long dans *Dlugoss. pag.* 1100. l'acte par lequel Ziémovit se déclare vassal de la Pologne, & promet de la servir fidellement dans ses guerres.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1355. pêchoit de lui déplaire, la crainte du moins ne leur permettoit pas de le braver.

Ce fut pourtant de son vivant même que furent jettez les prémiers fondemens de la République qui subsiste encore à présent. Jamais circonstances n'avoient été plus favorables pour commencer à l'établir. Le Roi de Hongrie espéroit toujours de régner en Pologne. La nation l'avoit reconnu pour successeur de Casimir; mais ou elle n'avoit pû, ou elle n'avoit pas songé à mettre à profit son consentement à une affaire si importante. Elle crut qu'il étoit encore temps de le lui faire acheter. Elle (1) envoya des Députez à Bude, qui faisant sentir à ce Prince tout ce qu'il avoit à craindre, à la mort de son oncle, d'un peuple puissant & alors maître de disposer du thrône, lui demanderent des priviléges, du moins comme un tribut de reconnoissance qu'il devoit à l'Etat.

Loüis ne connoissoit ni le prix, ni les conséquences de ce qu'on éxigeoit

(1) *Cromer. pag.* 317. *Dlugoss. pag.* 1101. *Stan. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1142.

de

de lui, ou il s'imagina peut-être pouvoir un jour lui-même imiter les Polonois, & rétracter dans un temps ce qu'il auroit accordé dans un autre. Il (1) convint avec eux, que du moment qu'il seroit leur maître, il les déchargeroit de toute taille & de toutes contributions ; que jamais sous quelque prétexte que ce fût, il ne leur imposeroit aucun subside, & que dans ses voyages mêmes, malgré l'usage établi, il ne prétendroit rien pour l'entretien de sa Cour dans aucun lieu de son passage. Il s'engagea pareillement de rembourser à ses sujets les dépenses qu'ils seroient contraints de faire, les dommages même qu'ils auroient à souffrir dans les guerres qu'il entreprendroit contre les Puissances voisines. Et tous ces articles, il les promettoit au nom même de ses successeurs, en sorte que l'Acte qui en fut dressé devoit être comme un réglement sacré, comme une loi toujours subsistante dans le Royaume.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1355.

---

(1) On peut voir tout entier dans *Dlugoss.* *pag.* 1102. l'Acte qui fut dressé à cette occasion.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1355.

Ces commencemens de liberté avoient été longtemps concertez avec une attention qui sembloit découvrir dans l'avenir tous les biens qu'il étoit possible d'en attendre. Les Polonois ne pouvoient mieux abbattre le pouvoir de leurs Princes, qu'en leur retranchant une partie de leurs revenus, & précisément des revenus arbitraires, qui pouvoient n'avoir d'autres bornes que leur cupidité. Plus riches dès-lors & plus puissans eux-mêmes, ils n'avoient plus à craindre que d'être appauvris à leur tour par l'obligation où ils étoient de suivre leurs Rois à la guerre, & ils avoient imaginé de ne la faire qu'aux frais de leurs Souverains, comme s'ils dûssent avoir regret de concourir à la défense de la Patrie aux dépens de leurs biens, dans le temps qu'ils ne craignoient pas d'y contribuer aux risques même de leur vie. Mais cette patrie les intéressoit plus que jamais, puisqu'ils se proposoient de la gouverner avec encore plus d'autorité, qu'ils ne prétendoient en laisser à leurs Princes.

La convention signée à Bude déplût d'autant plus à Casimir, que

Louis, dès ce moment, paroiſſoit s'appuyer ſur ſes engagemens avec les Polonois, & ſe ſoucier peu du choix d'un oncle, & d'un Souverain, qui s'eſtimoit ſeul en droit de diſpoſer de ſon thrône. Ce fut peut-être auſſi ce qui lui fit ſouhaiter de nouveau d'avoir un héritier. Hedvige (1) délivrée de ſa captivité venoit de mourir dans le pays de Heſſe, où le Landgrave ſon père l'avoit ramenée de Zarnowiec. Le Roi prit le deſſein de ſe remarier, & il (2) épouſa une Princeſſe, nommée auſſi Hedwige, fille de Henri, Duc de Glogaw.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1357.

Soit que cette nouvelle femme eût captivé ſon cœur, ſoit que l'âge, ou la raiſon eût amorti ſes paſſions, Caſimir paroiſſoit revenu de ſes égaremens, & menoit une vie aſſez tranquille. Les Lithuaniens ne faiſoient plus d'incurſion dans l'Etat; ils (3) ne s'occupoient qu'à dévaſter la Pruſ-

(1) *Dlugoſſ. p.* 1109. *Stan. Sarnic. p.* 1143. *Neugebaver. Hiſtor. Polon. p.* 206. *Cromer. p.* 320.

(2) *Dlugoſſ. pag.* 1112.

(3) *Id. pag.* 1065. 1097. 1098. 1110.

Casimir III. surnommé le Grand. se, en représailles (1) des dégâts que les Chevaliers Teutoniques ne cessoient de faire dans leur pays, sous
1357. prétexte d'y établir le Christianisme; & les Polonois dans l'espérance de briser bientôt leurs chaînes, les traînoient sans murmurer. Ce calme heureux eût régné long-temps dans l'Etat, si Casimir ne l'eût troublé lui-même par une ambition, dont il ne pouvoit naturellement espérer qu'un succès funeste.

1359. Etienne, (2) Woiewode de Moldavie, avoit laissé en mourant deux fils, qui se disputerent le gouvernement de ses provinces. Le plus jeune, nommé Pierre, avoit gagné les suffrages de presque tous les Valaques, & obligé son frère Etienne à sortir du pays avec quelques Boyards, qui ne désespéroient point de sa fortune. Etienne vint implorer le secours des Polonois, leur promettant, que s'ils le rendoient maître de ses Etats, il se déclareroit leur vassal & seroit toujours

---

(1) *Id pag.* 1038. 1057. 1075. 1079. 1085. 1089. 1104. 1115.

(2) *Id. pag.* 1122. *Cromer. pag.* 322.

prêt à les aſſiſter dans leurs guerres. CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1359.

Caſimir crut devoir leur fournir des troupes. La promptitude de leur marche ne laiſſa point aux Valaques le loiſir de la troubler. L'armée s'avançoit avec confiance & cherchoit en vain l'uſurpateur, qui n'oſant ni accepter, ni préſenter la bataille, évitoit uſqu'aux moindres rencontres, où il auroit été forcé d'en venir aux mains. Outré de ſa foibleſſe ce Prince s'aviſa d'un ſtratagême ſingulier.

Les (1) Polonois devant traverſer un bois, appellé Ploniny, il fit ſcier tous les arbres qui en bordoient la route, de manière, cependant, que tenant à un reſte d'écorce, & reſtant encore élevez ſur leur pied, ils puſſent être renverſez au moindre effort qu'on feroit pour les abbattre. Des hommes apoſtez au-delà de la forêt, attendoient que les Polonois s'y fuſſent engagez avec leurs équipages. Ce fut alors que les arbres, qu'ils

(1) *Dlugoſſ. p.* 1123. *Neugebaver. p.* 206. *Herburt. de Fulſtin. pag.* 108. *Staniſl. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1143. 1144. *Paſt. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. II. Cap. XIX. p.* 119.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1359.

avoient ordre de pouſſer violemment, tombant ſur les plus proches, & ceux-ci ſur tous les autres ſucceſſivement, pluſieurs Polonois furent écraſez, & la pluſpart du moins mis hors d'état de ſe défendre, lorſque les Valaques vinrent les ſurprendre ſous cette eſpèce de ruines, où ils étoient comme enſevelis.

Pierre n'avoit plus d'ennemis à craindre que l'arrière-garde des Polonois, qui étoit encore dans la plaine. Il lui fut aiſé de l'envelopper. Rien ne pût échapper de cette armée qui fut défaite ſans combat, & dont la perte fût extrêmement ſenſible à Caſimir. Comme elle étoit preſque irréparable, il ne lui reſtoit du moins alors aucune eſpérance de s'en venger. Il ſe propoſa ſeulement de racheter tous les priſonniers qu'on lui avoit faits. Il ouvrit ſes tréſors, & il crût ne pouvoir les mieux employer qu'à rappeller une foule de ſujets qu'il avoit imprudemment, & preſque ſans aucun intérêt ſacrifiez à ſa gloire.

1363. Le prix énorme de toutes ces rançons avoit épuiſé ſes finances, & il ne laiſſa pas de faire éclater une pro-

digieuse somptuosité dans une occasion singuliere, où l'on vit plusieurs Souverains rassemblez dans ses Etats : spectacle unique jusqu'alors, & que la délicatesse des préséances n'a plus permis depuis, ni ne permettra vraisemblablement désormais dans aucun Royaume du monde.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1363.

Une guerre (1) violente avoit été prête à s'allumer entre l'Empereur Charles IV. & Louis, Roi de Hongrie. Celui-ci avoit mis dans ses intérêts le Roi Casimir son oncle, & Valdemar, Roi de Dannemarck. Il comptoit aussi sur les Russes & les Tartares. Son armée pouvoit égaler celle de Charles, qui ne doutoit pas qu'il ne pût joindre à ses troupes de Bohême & de Moravie, celles de la Silésie, encore gouvernée par divers Princes, mais déja (2) incorporée à la Bohême par une constitution Impériale, qui l'en déclaroit un Domaine utile & immédiat.

L'un & l'autre de ces Princes étoient

(1) *Dlugoss. p. 1134. 1135. Cromer. p. 323.*
(2) *Codiç. Siles. Diplomat. Specim. Tom. I. script. rer, Siles. Diplom. III. pag. 776.*

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1363.

d'un caractère à pousser loin leur ressentiment. Ils avoient chacun de la valeur, & ce courage plus estimable encore, qui rend un homme toujours supérieur à sa situation. Capables de se lasser mutuellement par leurs ressources, ils n'en étoient que plus propres à poursuivre opiniâtrément leurs desseins. La Hongrie, ou la Bohême, peut-être l'Empire même alloient devenir le théâtre d'un carnage affreux.

Le Pape (1) Urbain V. voulut étouffer ces semences de discordes, & il y réussit. Il fit plus encore. Il unit ces deux Princes par une alliance, qui acheva de cimenter leur reconciliation. Charles (2) étoit veuf pour la troisiéme fois. Le Pape lui fit proposer en mariage la fille de Boguslas, Duc de Stetin. Elle (3) étoit petite-fille de Casimir, & cousine issuë de germain du Roi de Hongrie. Le dessein du Pape fut approuvé, & Casimir voulut que les nôces se fissent à Cracovie,

(1) *Dlugoss. pag.* 1137.

(2) *Id. pag.* 1077. 1134. 1138. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. pag.* 288. 290. 293.

(3) *Dlugoss. pag.* 1070.

où (1) l'Empereur se rendit, & où se trouverent les Rois de Hongrie, de Dannemark & de Cypre, avec le Duc de Baviere Otton, le Duc de Mazovie Ziemovit, Przemyslas, Duc de Teschen, Uladislas, Duc d'Oppelen, & Boleslas, Duc de Schweidnitz.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1363.

On (2) vit alors en Pologne durant près d'un mois tout ce que le luxe & la magnificence de ces temps-là pouvoient étaler de plus grand & de plus superbe. Casimir n'aimoit les richesses que pour les répandre. Il sçavoit que rien ne convient mieux à un Prince qu'une noble prodigalité. Aussi ce Monarque (3) s'acquit en cette occasion plus de gloire par ses immenses dépenses, qu'il n'en avoit acquis jusqu'alors par la supé-

(1) *Id. pag.* 1139. *Cromer. p.* 324. *Herburt. de Fulstin. pag.* 109. *Neugebaver. p.* 207. 208. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 120. *Alexand. Guagnin. rer. Pol. Tom. I. p.* 101. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. Lib. VI. p.* 1145.

(2) *Dlugoss. pag.* 1140. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. p.* 294. *Anonym. Archidiac. Gnesnens. Chron. Cracov. pag.* 99.

(3) *Dlugoss. pag.* 1142.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. riorité de ses lumières, & qu'il ne s'en attira bientôt après par ses conquêtes sur les Lithuaniens.

1366. Déja depuis plus de douze ans ces peuples s'étoient emparez de nouveau des Provinces de la Russie. Il étoit temps que Casimir essayât encore de les leur enlever. Son (1) armée étoit si considérable qu'il n'eut besoin, que de se présenter sur les frontières du Duché de Beltz, pour l'obliger à se soumettre. Il marcha ensuite vers celui de Lucko, où (2) commandoit ce même Prince, autrefois son captif, & qui à peine échappé de ses mains lui avoit ravi toute la Volhynie. Il n'étoit pas aisé d'amener à composition un homme qui n'espéroit aucune grace, & il n'eût pas même été prudent de se fier à ses traitez. Lubard, c'est ainsi que s'appelloit ce Prince, résolut de s'ensevelir plustôt sous les ruines de ses villes, que de les rendre par capitulation. Il fallut que

(1) *Id. pag.* 1149.

(2) *Id. pag.* 1150. *Cromer. pag.* 325. *Neugebaver. pag.* 208. *Stanisl. Sarnic. pag.* 1146. *Christ. Hartknoch. de rep. Pol. Lib. I. Cap. IX. pag.* 192. 193.

Caſimir fît autant de ſiéges, qu'il trouva de places en état de lui réſiſter. Ainſi il attaqua Lucko, Wlodzimierz, Olesko, qui n'étoient preſque plus que des monceaux de pierres quand elles ſe rendirent. La province de Chelm ne plia auſſi qu'à l'extrémité, & lorſqu'il ne lui reſtoit plus aucun moyen de ſe défendre.

CASIMIR III. ſurnommé LE GRAND. 1366.

Devenu maître de la Volhynie, de la Podolie, des Palatinats de Brzeſcie & de Beltz, Caſimir craignit de les perdre encore, s'il ne ſe ménageoit des amis parmi les Princes de Lithuanie, dont la férocité ſeule pouvoit relever le courage abattu. Ce fut ce qui l'engagea à laiſſer à deux d'entre eux les Provinces de Volhynie & de Beltz, mais à condition qu'ils les tiendroient de lui à foi & hommage, & qu'à leur mort, elles ſeroient réunies au domaine de l'Etat.

Cette expédition avoit relevé la gloire de la Pologne, il ne manquoit plus à Caſimir, que de reprendre ſur les Chevaliers Teutoniques tout ce qu'il leur avoit cédé dans un temps où il croyoit ne devoir s'occuper qu'à réformer les mœurs de ſes peuples. 1370.

CASIMIR III. furnommé LE GRAND. 1370.

Peut-être auroit-il tenté cette entreprise, s'il eût vécu plus long-temps; mais il finit bientôt ses jours. Etant (1) tombé de cheval à la chasse, il ne tint compte de cet accident. La fiévre lui prit, il n'en craignit point les suites. Rebelle aux avis de ses médecins, qu'il estimoit peu, même dans le besoin, comptant d'ailleurs un peu trop sur son tempérament naturellement fort, mais épuisé par ses débauches: il vécut à son ordinaire, jusqu'à ce que le mal devint si sérieux, qu'il désespera le premier de sa vie. Il (2) mourut enfin dans des sentimens chrétiens, & avec une résignation & une fermeté peu ordinaires, même dans les grands hommes qui sentent approcher leur trépas.

Ce Prince avoit eu de grands défauts; mais il avoit sçû les rachetter par les vertus les plus aimables. Sa

---

(1) *Dlugoss. pag.* 1159. *Cromer. pag.* 326. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag.* 1146. *Pastor. ab Hirtenb. pag.* 121. *Alex. Guagnin. rer. Polon. Tom. I. p.* 102. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. pag.* 296. *Anonym. Archidiac. Gnesn. Chron. Cracov. pag.* 99.

(2) *Dlugoss. p.* 1162. *Cromer. p.* 327.

(1) douceur, sa complaisance, son affabilité ravissoient les cœurs. On exécutoit ses ordres sans s'appercevoir qu'on étoit contraint de lui obéir; mais c'est qu'en donnant des ordres, il oublioit en quelque sorte qu'il eût le pouvoir de commander. Protecteur du mérite, il se fit toujours un plaisir de le récompenser jusques dans ses ennemis, &, si j'ose parler ainsi, persécuteur de l'injustice, il n'hésita point de la punir dans ses amis mêmes; mais il punit toujours en pere, & il récompensa toujours en Roi.

CASIMIR III. surnommé LE GRAND. 1370.

Ce fut à la mort de ce Prince, que la maison des Piast cessa de gouverner le Royaume, après y avoir régné 528. ans. Jamais la Pologne ne fut ni plus puissante, ni plus heureuse, que sous les Rois de cette race, qui furent presque tous autant distinguez par leur courage, que par leur amour pour leurs peuples, & par leur respect pour les loix. Les uns commencerent à purger l'ancien gouvernement de ses vices. Les autres en le

---

(1) *Id. ibid. Dlugoss. pag.* 1165. 1166. *Id. Tom. II. p.* 6. 9. 10. *Stan. Sarnic. p.* 1147.

1370. pliant aux régles d'une police éxacte, acheverent d'en bannir tous les abus. Ils sçûrent amortir la féroce valeur de leurs sujets sans l'éteindre, les rendre fiers & plus indomptables en les rendant plus soumis, & augmenter la force & la gloire de l'Etat, à mesure qu'ils y éxerçoient une autorité plus absolue.

Le changement arrivé à la mort de Casimir fut d'autant plus considérable, que jusqu'à ce moment & durant l'espace de huit siécles, la Pologne (1) n'ayant eu que des Rois nez dans son sein, elle consentit alors d'avoir

(1) Il est vrai que la Pologne obéit quelque temps à Wenceslas II. Roi de Bohéme, mais ce Prince n'avoit dû le thrône qu'à des mouvemens séditieux, & il l'avoit usurpé sur Uladislas Loketek, qui étoit de la maison regnante, & qui ne cessoit de le réclamer. Différent de ce Monarque intrus, Louis de Hongrie fut choisi dans un temps exempt de révoltes, & par un Roi, paisible possesseur de ses Etats. Les Polonois ne commencerent proprement que par l'élection de ce Prince de livrer à des étrangers le gouvernement de leurs Provinces. *Cromer. Lib. XIII. pag.* 330. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. p.* 296. *Dugloss. Tom. II. Lib. X. pag.* 10. *Paul. Piasec. Chron. pag.* 70.

des étrangers pour maîtres. Cette révolution qui dérogeoit à une coutume auſſi ancienne que la Monarchie même, devoit néceſſairement en ébranler les fondemens. Auſſi les diviſions & les troubles qui accompagnerent le regne de Louis, apprirent pour la première fois aux Polonois, que rien ne leur convient moins que des Souverains, dont les mœurs & l'éducation n'ont aucun rapport à leurs préjugez & à leurs uſages. 1370.

Tout autre peuple, profitant de ſes malheurs, n'eût plus voulu dès-lors ſe ſoumettre qu'à des Princes élevez dans ſes maximes, inſtruits de ſes intérêts, engagez par leur qualité de citoyens à le gouverner avec ſageſſe. On verra pourtant les Polonois dans la ſuite de cet ouvrage ſe chercher des Rois en Lithuanie, en France, en Tranſylvanie, en Suéde & en Allemagne. Rarement ils vinrent à bout d'étouffer dans leur cœur cette jalouſie d'autorité, qui les faiſant croire égaux en mérite, comme en naiſſance, les empêche de déférer leur thrône à des ſujets de leur nation. Du moins des calamitez trop ſouvent

1370. éprouvées devroient-elles enfin les engager à ne plus prendre des Souverains, que dans une maison déja choisie, & qui cessant de leur être étrangère, ne leur offriroit plus que des Princes, enfans de la patrie, & par cela même plus sensibles à leurs besoins, plus propres & plus portez à les défendre.

LOUIS. Casimir (1) n'avoit laissé que deux filles de son troisiéme mariage; & selon les conventions déja faites avec les Polonois mêmes, le Roi de Hongrie étoit seul en droit de lui succéder. Ce (2) Prince n'eût pas plustôt appris la mort de son oncle, qu'il délibera s'il entreroit en Pologne avec des troupes pour s'opposer aux prétentions de ses cousins les Ducs de Mazovie & de Cujavie, & sur-tout, à celles du (3) jeune Duc de Stetin, qui étant petit-fils de Casimir pouvoit très-légitimement lui disputer le thrône: ou s'il feroit mieux d'attendre que la nation lui envoyât des Députez pour le lui offrir.

(1) *Dlugoss. pag.* 1161. *Cromer. pag.* 327.
(2) *Dlugoss. Tom. II. Lib. X. p.* 4.
(3) *Id. p.* 6.

Il (1) prit le parti le plus ſage, & il n'attendit pas long-tems. Florian (2) de Mokrsko, de la maiſon de Jelita, Evêque de Cracovie, & Jean (3) Suchywilk, de la maiſon de Grzymala, Grand-Chancelier, arriverent preſque auſſi-tôt pour l'inviter à venir prendre poſſeſſion du Royaume. LOUIS. 1370.

Quelque deſir qu'eût Louis de joindre un auſſi grand Etat à la Hongrie, il feignit alors de la répugnance à l'accepter. Il (4) dit aux Ambaſſadeurs, qu'il ne concêvoit pas qu'on pût s'appliquer ſi également à la conduite de deux Royaumes, que l'un ne ſouffrît de l'attention qu'on auroit pour l'autre, ou que tous les deux ne ſe reſſentiſſent d'un ſoin partagé. D'ailleurs, ajoûta-t-il, eſt-il ſi aiſé de ſe prêter à cette diſconvenance de génie & d'opinions qui ſe rencontre toujours dans chaque Etat, & qui demande ou une

---

(1) *Cromer. pag.* 331.

(2) *Dlugoſſ. loc. cit. & Tom. I. pag.* 1151. *Sim. Okolski. orb. Polon. Tom. I. pag.* 346.

(3) *Id. eod. Tom. p.* 267. *& Dlugoſſ. Tom. II. pag.* 5.

(4) *Id. p.* 4. *Cromer. ubi ſuprà. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1148.

LOUIS. 1370. police différente, ou plus souvent encore des vûes & des motifs tout opposez ?

Louis remplissoit deux objets à la fois. Passionnément (1) aimé des Hongrois, il leur marquoit sa tendre affection par la répugnance qu'il témoignoit à se donner à d'autres peuples ; & n'étant pas encore assûré du cœur des Polonois, il vouloit éprouver leur amour par sa résistance. Ni ses anciens, ni ses nouveaux sujets ne pénétrerent les motifs de sa politique. Les (2) uns le prioient de les aimer moins, pour sa gloire. Les autres s'attachoient plus fortement à lui par ses refus. Il partit enfin pour la Pologne, laissant les Hongrois aussi persuadez des sentimens dûs à leur zéle, qu'il étoit satisfait de l'empressement des Polonois à lui obéir.

Tous (3) les Grands du Royaume allerent au devant de lui jusqu'à San-

(1) *Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. IV. pag.* 25.

(2) *Dlugoss. p.* 4. *Cromer. p.* 331. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon. pag.* 122.

(3) *Cromer. p.* 332. *Dlugoss. p.* 5.

decz, ville (1) ſur les frontières de l'Etat, près des Monts Carpates. On le conduiſit en pompe à Cracovie, où à peine arrivé, il fit (2) caſſer le teſtament de Caſimir, qui (3) non-content de diſpoſer de quelques Domaines, avoit donné des Palatinats entiers. LOUIS. 1370.

Quelque avantageux que ce jugement fût à la nation, elle y démêla une eſpèce d'ingratitude, qui l'empêcha de l'approuver. Bientôt plus étonnée des ſentimens du nouveau Roi, elle le vit diſtraire lui-même les biens de l'Etat, par d'auſſi grandes libéralitez, que celles qu'il avoit condamnées. Louis (4) voulant gratifier Uladiſlas, Duc d'Oppelen, ſon couſin, lui céda par une donation pure & ſimple le Diſtrict de Wielun & les forts d'Olſchtin, de Krzepicze & de Bobo-

(1) *Andr. Cellar. Polon. Deſcript. p.* 174.

(2) *Dlugoſſ. p. 6. Anonym. Archidiac. Gneſn. Chron. Crac. p.* 102.

(3) *Dlugoſſ. Tom. I. p.* 1161. *Anonym. Archidiac. p.* 100.

(4) *Dlugoſſ. p.* 7. *Cromer. p.* 332. *Archidiac. Gneſn. p.* 104. *Herburt. de Fulſtin. p.* 112. *verſ.*

LOUIS. 1370.

licze, dans le Palatinat de Cracovie. Il aliéna presque en même temps plusieurs autres terres, & ses présens étoient moins un effet de politique ou de générosité, qu'un (1) dédain affecté de ce qu'il possédoit, comme si réellement se croyant assez riche & assez puissant par son Royaume de Hongrie, il n'eût pris aucun intérêt à celui qu'il venoit d'acquérir, & qu'il lui fût indifférent de le dépouiller de la plupart de ses domaines.

Les (2) murmures éclaterent. Il se contenta pour les appaiser d'obliger ses Donataires à reconnoître, qu'ils n'avoient accepté les terres démembrées, qu'à titre de fiefs & à charge qu'elles seroient réunies à l'Etat, s'ils mouroient sans enfans mâles. Ces déclarations équivoques, ou trop tardives, n'étoufferent point les plaintes. Les premières impressions étoient déja faites, & les peuples reviennent difficillement de celles qu'ils reçoivent au commencement d'un régne, où ils supposent autant d'attention à leur

(1) *Dlugoss. p. 8.*
(2) *Id. ibid.*

plaire, qu'ils en ont eux mêmes à tout éxaminer. On (1) se rappella les vertus de Casimir, trop souvent méconnues durant sa vie, & l'on colora jusqu'à ses vices pour mieux faire sentir tous les défauts de son successeur. LOUIS, 1370.

Il est vrai, que Louis fit d'abord quelques démarches qu'il n'étoit pas aisé d'excuser. Dans (2) la crainte qu'il avoit que les filles de Casimir n'épousassent des maris, qui se faisant un droit de leur naissance, voulussent lui ravir le thrône qu'il occupoit, il les relégua en Hongrie, & presque aussi-tôt renonçant à tous les égards qu'il devoit à la mémoire de son oncle, à l'innocence de deux jeunes Princesses ses cousines germaines, à l'honneur de leur mère, fille d'un Prince Souverain, il les fit déclarer illégitimes, & les mit au rang d'une foule d'enfans adultérins, que Casimir n'avoit point reconnus, & qu'il auroit même eu honte de reconnoître.

---

(1) *Id. p.* 10. 13. *Cromer. ubi suprà.*

(2) *Id. p.* 333. *Dlugoss. p.* 12. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 123. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1149. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 213.

LOUIS. 1370.

Ce dernier trait acheva de dégrader Louis dans l'esprit de ses sujets. Ils ne virent plus ce Prince qu'avec une espèce d'horreur. Tout servoit d'ailleurs à les dégoûter de son régne. Le nouveau Roi ne s'accommodoit point au génie des Polonois ; & les Polonois avoient de la peine à se plier à son caractère, & même à ses vertus. La (1) diversité de langage augmentoit la désunion. Les sujets ne pouvoient plus dans des audiences secrettes confier leurs peines au Souverain, & le Souverain ne pouvoit en aucune occasion leur déclarer ses volontez que par des interprêtes, qui souvent pris au hasard rendoient mal ses idées, ou se plaisoient même à trahir ses sentimens. Une (2) foule de Hongrois qui inondoit la Cour contribuoit aussi à aigrir les esprits. Ils briguoient les premiers emplois de l'Etat. Ils prétendoient s'y faire respecter en maîtres.

---

(1) *Stan. Sarnic. p.* 1148. *Cromer. p.* 332. *Herburt. de Fulstin. p.* 112. *vers.*

(2) *Cromer. p.* 333. 339. *Dlugoss. p.* 12. 13. *Anonym. Archidic. Gnesn. p.* 106.

Louis crut devoir prévenir l'orage, qui ne pouvoit tarder d'éclater. Il reprit le chemin de la Hongrie, ou l'humeur plus docile de ses sujets lui promettoit des jours plus sereins & plus tranquilles. Il laissa le gouvernement de la Pologne à la Reine Elisabeth, sa mère, qui quoique née & élevée dans le sein du Royaume, n'en fut pas plus propre à y maintenir l'ancien systême des loix. Le signal de l'indépendance étoit déja donné dans l'Etat. Dès la mort de Casimir, plusieurs (1) brigands s'étoient mis en campagne. Les troupes que l'on assembloit pour les détruire, ne les cherchoient que pour les rançonner, & les relâchoient aussi-tôt pour avoir une nouvelle occasion de profiter de leurs rapines. L'impunité multiplioit les crimes. On étoit sur le point de voir revivre tous les troubles que Casimir s'étoit flatté d'avoir éteints. LOUIS. 1370.

La grande Pologne étoit seule exempte de ces désordres. Un Gouverneur sage & habile y entretenoit l'ordre & 1371.

(1) *Id. pag.* 94.

LOUIS. 1371. la paix. C'étoit (1) Prédiflas de Goluchow, de la maifon de Wieniawa, Palatin de Kalifch, & Grand-Général de la province : homme puiffant par les terres qu'il y poffédoit, plus puiffant encore par la confiance & l'amitié qu'il s'y étoit acquifes.

Malheureufement ni les talens, ni la probité n'étoient eftimez de la nouvelle Régente. Pour (2) complaire au Palatin de Sendomir, Otton de Pilcza, de la (3) maifon de Topor, qui ambitionnoit de commander dans la grande Pologne, Elifabeth (4) dépofa Goluchow. Ce changement odieux par lui-même, & qui ne laiffoit plus aucun honnête homme affûré dans fes emplois, lui attira la haine de tout le peuple. Les (5) clameurs furtout, furent fi vives dans la province, qu'elles allerent jufqu'à la fédition.

(1) *Simon. Okolski. orb. Polon. Tom. III. pag.* 295.

(2) *Dlugoff. Tom. I. p.* 1089.

(3) *Cromer. p.* 315.

(4) *Dlugoff. Tom. II. p.* 14. *Stan. Sarnic. Annal, Pol, p.* 1149.

(5) *Dlugoff. ubi fuprà. Cromer. pag.* 333. *Neugebaver. Hift. Pol. Lib. IV. p.* 214.

Mais

Mais que pouvoit-on attendre d'une Princeſſe qui abuſoit de ſon pouvoir avec toute la dureté, que l'orgueil a coûtume d'inſpirer à une ame foible ? LOUIS. 1371.

Son (1) conſeil n'étoit plus compoſé des Seigneurs reſpectables, dont le choix avoit fait honneur au diſcernement de Caſimir. Elle s'étoit livrée à ces ſortes de courtiſans, qui n'ont pour tout génie qu'un air ſuffiſant & empreſſé, qui par cela même qu'ils n'ont l'expérience de rien, ſont toujours prêts à tout entreprendre, & qui ne ſe prêtent aux caprices d'un maître, que pour le faire ſervir à leurs intérêts.

Tout concouroit alors à la perte de la nation. Louis du fond de la Hongrie donnoit atteinte à ſes droits, & les ſacrifioit au bien de ſa famille. Ayant (2) promis la Princeſſe Marie, ſa fille aînée, à Sigiſmond, Marquis de Brandebourg, fils de l'Empereur Charles IV. il fit un (3) acte par le- 1372.

(1) *Id. ibid. Herburt. de Fulſtin. p.* 113. *Dlugoſſ. loc. cit. Anonym. Archidiac. Chron. Cracov. p.* 106. 117.

(2) *Dlugoſſ. p.* 17. *Cromer.* 335.

(3) Cet Acte daté de Wiſſegrad, ſe trouve

LOUIS. 1372.

quel il renonçoit, comme Roi de Pologne, pour lui & pour ses successeurs, à toutes prétentions sur la Silésie, jusqu'à promettre avec serment entre les mains du Patriarche d'Alexandrie, Légat du Pape, que si jamais les Princes, les villes, ou les habitans de cette province, déja soumis à la Bohême, vouloient rentrer sous la dépendance des Polonois, ni lui, ni aucun des Rois qui devoient le suivre, ne recevroient leurs offres, quelques prétextes qu'on pût employer pour les leur faire accepter.

Cette convention aigrissant davantage les Polonois, rendit leur aversion implacable, & ils la firent éclater. Attentifs aux démarches d'Elisabeth, ils avoient démêlé son caractère. Ils lui avoient reconnu un grand fonds d'arrogance sans fermeté, & beaucoup de mechanceté sans courage. Cessant de la craindre, ils oserent la mépriser, & en attendant qu'ils pussent se soustraire à son pouvoir, ils la firent trembler par leurs menaces; car c'est ainsi qu'on doit appeller les

---

tout au long *Tom. I. script. rer. Silesiac. Diplom. IV. p.* 778.

plaintes qu'ils laissoient transpirer, & qu'ils ne se soucioient plus d'adoucir par la bienséance des termes.

Informé de cette licence effrénée, Louis n'en parut point ébranlé. Il prit le parti le plus sage, & d'ordinaire le plus infaillible contre un peuple mutiné. Il brava l'insolence de la nation, & l'étonnant par sa témérité, il en exigea des taxes qu'il n'avoit plus droit d'imposer. Il n'avoit pas oublié qu'avant que de monter sur le thrône, il avoit promis de la décharger de toute contribution. Il rompit à dessein tous ses engagemens, & (1) fit revivre un ancien impôt, qui obligeoit de donner tous les ans au Souverain un boisseau d'avoine & de bled par chaque arpent de terre, & douze gros en argent du pays.

Ce qu'il avoit prévû arriva. Frappez de ce coup d'autorité, qui sembloit annoncer des résolutions encore

---

(1) *Dlugoss. p.* 21. *Cromer. p.* 335. *Herburt. de Fulstin. p.* 113. *vers. Anonym. Archidiac. Gnesn. Chronic. Cracov. p.* 112. On appelloit cette taxe *Krolewczyzna*, qui veut dire cens Royal, ou *Poradlne*, nom qui a rapport au mot *Rateau*.

LOUIS. 1372.

plus vigoureuſes, les Polonois ſe contenterent d'envoyer des Députez au Roi, pour le prier de ne pas donner atteinte aux privileges qu'il leur avoit accordez. Tout ce qu'ils pûrent obtenir, ce fut une réduction de cet impôt à deux gros ſeulement; mais à condition (1) qu'ils s'engageroient de déférer le thrône à une des filles de Louis, ſi ce Monarque ne laiſſoit point de fils, qui pût hériter du Royaume.

Les Polonois n'héſiterent point de conſentir à un ordre de ſucceſſion ignoré de leurs peres; mais que n'euſſent-ils pas fait alors pour éteindre ou pour affoiblir dans leurs Souverains des droits qu'ils ne regardoient plus que comme une tyrannie? Ce fut par la condeſcendance même dont ils uſerent en cette occaſion, qu'ils ſe ſrayérent un plus ſûr chemin à la liberté, depuis long-temps le ſeul motif de toutes leurs démarches. Ils eurent à peine déféré aux volontez de Louis, que le voyant radouci par leur apparente docilité, ils crurent pou-

(1) *Dlugoſſ. p. 22. Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p. 123. Herburt. de Fulſtin. p. 114.*

voir en obtenir de nouveaux privilèges. LOUIS.

Ils (1) demanderent qu'il ne subsistât plus dans l'Etat d'autre impôt, que celui des deux gros accordez pour les terres ; que les Nobles & leurs paysans mêmes fussent exempts de toute autre contribution ; que les charges & les emplois publics fussent désormais donnez à vie ; qu'on ne pût jamais les conférer à aucun étranger ; & qu'enfin la garde des forts & des châteaux ne fût plus confiée à des Seigneurs supérieurs au reste de la Noblesse par une naissance qui leur donnoit trop de crédit. 1374.

Tous ces articles furent accordez, & la joie qu'en eurent les Polonois fut d'autant plus vive, qu'ils crûrent les devoir plustôt à la foiblesse, qu'à la reconnoissance de leur Souverain. Louis éprouva bientôt qu'il n'est rien de plus dangereux à un Prince, que de mollir après un grand éclat de fermeté. Il ne put plus dès ce moment contenir des peuples, qui le mépri-

(1) *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1149. *Neugebav. Hist. Pol. p.* 215. *Cromer. p.* 335.

LOUIS. 1374.

ſoient preſque autant qu'ils avoient cru d'abord avoir ſujet de le craindre.

Déterminez à tout oſer, les Polonois étendirent leurs privileges, & s'en firent un titre pour en obtenir, ou pour s'en arroger de plus grands. Un reſte d'autorité vainement employée leur fit ſentir leurs forces, & augmenta leur préſomption. Preſque aſſûrez de leurs ſuccès, ils ne daignerent plus cacher les motifs de leurs entrepriſes. Ils attaquerent enfin le thrône, & lui ravirent une partie de ſes droits.

Ainſi par une révolution préparée de loin, & toujours conduite avec art au milieu des plus grands obſtacles, s'éleva tout d'un coup dans le Royaume cette République qui s'y ſoutient encore de nos jours : Evénement ſingulier qui va changer la face de l'Etat, & y montrer deux Puiſſances toujours occupées à ſe détruire, d'un côté, des Rois n'employant le pouvoir dont ils jouïſſent qu'à revendiquer celui qu'on leur a ôté ; & de l'autre un ſénat, un peuple entier, ne s'étudiant qu'à empiéter ſur les prérogatives de ſes Rois, pour mieux dé-

fendre les droits qu'il s'eſt donnez lui-même. La nation ébranlée par des chocs continuels, va déſormais pancher tour à tour ou vers la confuſion, ou vers la tyrannie, ſans rien trouver en elle qui puiſſe réprimer ou la fureur d'une nobleſſe jalouſe de gouverner, ou la préſomption de ſes Rois ennemis de tout partage de puiſſance. LOUIS. 1374.

Telle eſt l'idée que nous devons à préſent nous former de la Pologne. Ce fut celle que les Lithuaniens en conçurent d'abord. Ils avoient ſouvent éprouvé la politique, la ſageſſe, le courage de ſes anciens Rois, & ils voyoient ſuccéder au reſpectable empire de ces Princes, un Gouvernement qu'ils croyoient être ſans régle, parce qu'il étoit ſans ſubordination. Le moment leur parut propre à faire une invaſion dans l'Etat. Leurs ſuccès ne démentirent point leurs conjectures.

Jagellon (1) étoit un des chefs de cette expédition. Il menoit avec lui toutes les forces de la Ruſſie & de ſon Duché. Jamais la Lithuanie n'avoit 1376.

(1) *Dlugoſſ. p.* 32. *Cromer. p.* 339. *Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 218.

LOUIS. 1376. mis ſur pied une ſi forte armée. Elle inonda les Palatinats de Lublin & de Sendomir, & pénétra juſqu'à la riviere de San, commettant toutes les cruautez dont un peuple féroce eſt capable, quand il peut aſſouvir ſa haine ſans obſtacle & ſans danger.

Les Polonois allarmez & ſans reſſources expoſerent à la Reine leur triſte ſituation. Soit inſenſibilité naturelle, ſoit dépit affecté, elle (1) blama leurs craintes, leur fit un grand éloge de la valeur de ſon fils, leur conſeilla de ſe repoſer ſur lui du ſalut de la patrie, & donna des jeux & des fêtes, comme pour inſulter à leurs malheurs. Les Hongrois qui étoient à Cracovie, payerent chèrement ſon outrageante tranquillité.

Quelques (2) uns d'entre eux par leurs hauteurs ordinaires s'étant attirez des injures, s'attrouperent pour s'en venger. On repouſſa leurs violences.

---

(1) *Stan. Sarnic. Annal. Polon. p.* 1150. *Anonym. Archidiac. Gneſn. p.* 117. *Dlugoſſ. & Cromer. ubi ſuprà.*

(2) *Dlugoſſ. p.* 33. *Herb. de Fulſtin. p.* 114. *vers. Neugebaver. Hiſt. Pol. pag.* 218.

La querelle s'échauffa. Jean (1) Kmitha, Staroſte de Cracovie, voulant appaiſer l'émeute fut tué par un de ces étrangers. Ses domeſtiques, ſes parens, ſes amis, la pluſpart des citoyens prirent auſſi-tôt les armes. On fit main-baſſe ſur les Hongrois, ſans épargner ceux qui retirez chez eux ignoroient peut-être encore le ſujet de la diſpute. On égorgea ceux mêmes qui s'étoient refugiez chez des Polonois. Cent (2) ſoixante d'entre eux, innocens ou coupables furent maſſacrez dans les premiers tranſports de la fureur. Tout le reſte courut ſe chercher un aſyle dans le château, dont les portes furent fermées durant trois jours par ordre de la Reine. LOUIS. 1376.

On y craignoit encore, quelque temps après de nouveaux déſordres. Eliſabeth ne revenoit point de ſes frayeurs. Elle réſolut d'abandonner la Pologne, & ſe preſſa d'arriver à Bude auprès de Louis, qui voyant le Royaume prêt à lui échapper, &

(1) *Dlugoſſ. p.* 34. *Anonym. Archidiac. ubi ſuprà.*
(2) *Id. pag.* 118.

LOUIS. 1377. voulant le conſerver dans ſa famille, ſe (1) prépara à y retourner.

Il (2) fit dire aux principaux de l'Etat, qu'ils euſſent à raſſembler le plus de troupes qu'il leur ſeroit poſſible. Les Evêques refuſerent d'armer leurs vaſſaux ; mais tous les Seigneurs remplirent ſes ordres, peut-être moins pour lui obéir, que pour ſe faire reſpecter, s'il avoit deſſein de ſe faire craindre. Ils le joignirent avec une armée fort ſupérieure à celle qu'il amenoit. Louis pour ſe venger des Lithuaniens, vouloit leur enlever la Ruſſie. Peut-être avoit-il déja formé ſur cet Etat le projet qu'il fit éclater dans la ſuite. Peut-être auſſi ne cherchoit-il qu'à regagner l'amitié de ſes ſujets. Il ne leur montra que des égards pleins de tendreſſe. Il ne leur parla point de la révolte contre les Hongrois. Il prit le parti de diſſimuler avec prudence, ce qu'il ne pouvoit punir ſans danger.

Il (3) ſépara les deux armées. Les

(1) *Dlugoſſ. p.* 35.
(2) *Id. ibid. Cromer. pag.* 340.
(3) *Dlugoſſ. p.* 36.

Polonois entreprirent le ſiége de Chelm, qu'ils emporterent. Devenus maîtres des autres forts de ce Diſtrict, ils (1) ſe replierent du côté de Beltz. Louis ne pouvoit forcer cette place à ſe rendre. On réſolut de l'affamer. Mais (2) bientôt les ennemis offrirent des conditions de paix, qui furent acceptées. La ville fut remiſe au Roi, qui la laiſſa néanmoins à un des Princes de Lithuanie, à condition qu'elle dépendroit toujours de ſes ordres, & que ce Prince lui-même ſe déclareroit ſon vaſſal. LOUIS. 1377.

La (3) riante ſituation de ce pays, l'étendue de ſes domaines, la fertilité de ſes campagnes engagerent bientôt Louis à le démembrer du Royaume, pour en faire une province de la Hongrie, qu'il aimoit uniquement. A peine de retour à Viſſegrad, il exécuta ce deſſein. Il (4) ſe contenta d'abord d'un échange de quelques ſouverainetez de

---

(1) *Anonym. Archidiac. Gneſn. p.* 119.

(2) *Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 219.

(3) *Cromer. p.* 341. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1151. *Dlugoſſ. p.* 37. *Paſt. ab Hirtenb. Flor. Polon. Lib. II. Cap. XX. p.* 125.

(4) *Anonym. Archidiac. Gneſn. ubi ſuprà.*

LOUIS. 1377.

cet Etat, qu'il avoit données autrefois à son cousin, le Duc d'Oppelen, avec des Duchez qu'il lui céda dans le sein de la Pologne; mais il n'eût pas plustôt repris les terres du Duc, qu'il y mit des Seigneurs Hongrois avec de fortes garnisons pour les défendre. La nation qui ne pouvoit plus agir que par les mouvemens incertains d'une multitude aussi embarrassée à résoudre ce qu'elle devoit faire, qu'à exécuter ce qu'elle avoit résolu, se vit contrainte de souffrir ce qu'elle n'avoit pû empêcher, & (1) ne se vengea que par des cris & des menaces du malheur qu'elle venoit d'essuyer.

Dans le fonds la République étoit encore en son enfance. Il lui falloit du temps pour acquérir des forces, & c'étoit beaucoup qu'elle pût se soutenir sous les yeux d'un Roi, qui avoit le pouvoir & un pressant intérêt de la détruire. D'ailleurs la confusion augmentoit dans l'Etat. On (2) y établissoit la tyrannie dans l'espérance de

(1) *Past. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 125. 126.

(2) *Cromer. pag.* 341. *Anonym. Archidiac. p.* 137.

l'égalité, la ſervitude ſous l'ombre de l'indépendance, l'injuſtice ſous prétexte d'y maintenir les loix. Les Brigands, inſtruits de leurs forces, avoient porté la licence juſqu'aux derniers excès. C'étoit quelque fois ſous leur nom, plus ſouvent par leur miniſtère même, que s'exerçoient les vengeances que les Grands n'oſoient faire éclater. Tout ſe corrompoit ouvertement dans la nation. Les mauvais exemples, plus pernicieux encore que les crimes, y autoriſoient tous les ravages que peuvent cauſer les plus fougueuſes paſſions. On eût dit, que les Polonois n'avoient plus de patrie. Dans le temps même qu'ils cherchoient à ſe réunir pour ſe mieux défendre, ils ſe traitoient en étrangers & en ennemis. Ils n'employoient qu'à leur perte la liberté dont ils commençoient à jouïr. LOUIS. 1377.

Ces déſordres qui annonçoient leur foibleſſe, faiſoient néanmoins preſſentir leurs ſuccès. Il en étoit d'eux comme d'un fleuve qui ne peut rompre ſes digues, s'il ne déborde. Louis n'apperçut en eux que l'impuiſſance où ils ſembloient être de réſiſter à ſes 1378.

LOUIS. 1378. efforts. Il voulut encore essayer de les réduire.

La Reine sa mere ne voulant plus se commettre à les gouverner, il (1) leur envoya le Duc d'Oppelen, revêtu des mêmes pouvoirs qu'avoit eus cette Princesse. Le Duc étoit capable de remettre l'ordre dans l'Etat ; mais peut-être par cela même qu'il en étoit capable, les Polonois refuserent de lui obéir. Ils indiquerent une Diette à Wislicza, & une autre ensuite à Gnesne. Le tumulte regna long-temps dans ces assemblées. On résolut enfin d'envoyer une Députation au Roi, pour lui représenter qu'il avilissoit la nation & qu'il se dégradoit lui-même, en la livrant à la conduite d'un étranger ; qu'elle ne pouvoit reconnoître pour maîtres que ceux qu'elle s'étoit choisis ; & qu'elle ne manquoit pas de sujets qui sçauroient la soumettre à ses ordres, s'il daignoit leur confier son autorité. Le ton dont

(1) *Anonym. Archidiac. Gnesn. pag.* 120. *Dlugoss. p.* 39. *Neugebaver. p.* 219. *Cromer. p.* 342. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon. p.* 126. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1151.

ces remontrances étoient faites fit d'abord ſentir à Louis tout ce qu'il riſquoit à les réjetter. Il s'y rendit, & cette ſeconde preuve de ſa foibleſſe, augmenta la fierté de ces nouveaux républiquains. Le Duc fut revoqué ſans pourtant qu'aucun Polonois fût mis à ſa place. LOUIS. 1378.

Ce ne (1) fut que trois ans après, que les Grands ayant été appellez à une Diette (2) indiquée à Bude, le Roi 1381.

---

(1) *Cromer. p.* 344. *Anonym. Archidiac. Gneſn. p.* 124. *Dlugoſſ. p.* 48. *Stan. Sarnic. ubi ſuprà.*

(2) Quelques Auteurs Polonois ont prétendu, que la pluſpart des Grands de la nation refuſerent d'aller à cette Diette, & qu'il ne s'y rendit que douze Sénateurs. Ils diſent, que le Roi leur ayant demandé qu'il lui fût permis de démembrer du Royaume quelques Provinces de la Ruſſie, ces Sénateurs y donnerent leur conſentement; que le ſeul André Lubranski, Evêque d'Uladiſlaw, déſapprouva leur lâcheté, & fit ſçavoir à Raphaël Granowski, Grand-Maréchal de la Couronne, tout ce qui s'étoit paſſé à ce Congrès; que Granowski de concert avec l'Archevêque de Gneſne, & le Général de la Grande Pologne, indiqua une Diette à Lencici, où l'on convint d'inviter le Roi, & tous les Sénateurs, qui étoient encore au-

LOUIS, 1381. par complaiſance, ou pour ſon propre intérêt, remit l'adminiſtration du

près de lui à une Aſſemblée générale de la Nobleſſe, communément appellée * *Rokoſz.* Cette Diette extraordinaire devoit ſe tenir à Gliniany le 26. Août ſuivant. Le Roi, ajoûtent-ils, s'imaginant qu'il pourroit y faire approuver ce qui avoit été conclu à Bude, y vint avec tous les Sénateurs de ſon parti. Ceux-ci ne furent pas pluſtôt arrivez, que Granowski leur fit trancher la tête. Leurs cadavres furent mis ſous les pieds & à côté du thrône couverts d'un tapis; & le lendemain le Roi ayant paru à l'Aſſemblée, & ne ſçachant rien des exécutions qui s'étoient faites la nuit précédente; le Grand-Maréchal lui reprocha tout ce qu'il avoit fait contre les intérêts de l'Etat, declara nulles les déliberations de Bude, & faiſant découvrir

* Rokoſz eſt un mot emprunté des Hongrois. C'eſt le nom d'un village près de la ville de Peſt, autour duquel les Hongrois avoient coûtume de tenir leurs Aſſemblées générales. *Varſevic de opt. ſtatu libert. Lib. I. pag.* 70. *Stan. Lubienski. Oper. poſth. pag.* 68. & 423. Ces Rokoſz ſont terribles, & il eſt peu de Polonois qui ne les craignent. Tous les Nobles indifféremment ſont obligez de s'y trouver, & menacez de griéves peines s'ils y manquent. Ils ſont même contraints de quitter tout ſervice étranger, & de s'y rendre ſans délai. *Piaſec in Chron.* 68. 69. 280. Le trouble & la confuſion regnent ordinairement dans ces Aſſemblées. Elles ſe reſſentent des paſſions qui les ont fait indiquer, & ces paſſions n'ont pas toujours pour but les vrais intérêts de la Patrie. *Chriſt. Hartknoch. de rep. Pol. pag.* 882. 883.

Royaume

Royaume à Dobieslas (1) Korozweki, de la maison de Roza, Castellan de Cracovie, à Zavissa, Evêque de cette ville, frère (2) de Dobieslas, & au Palatin de Kalisch, Sendivoy de Szubin, de la (3) maison de Topor. Jamais pouvoir ne fut si étendu que celui qu'il leur donna. L'Evêque avoit le droit de conférer tous les emplois, toutes les dignitez du Royaume. Il LOUIS. 1381.

---

en même-temps les corps de ceux qui avoient été décapitez, lui dit, que telle seroit dans la suite la punition de tous les traitres, qui épouseroient ses intérêts au préjudice de la République. *Aug. Koludzki. Thron. Oyczysty. Vespas. Kochowski. Climact. I. Lib. VI. p. 373. Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. II. Cap. XX. pag.* 125. 126. Joseph-André Zaluski, Réferendaire de la Couronne, a traité tous ces évenemens de fabuleux dans un ouvrage fait à dessein, & qui a pour titre : *Specimen Hist. Pol. criticæ, Ann.* 1733. Toutes ses raisons paroissent solides. Il trouve dans ce narré plusieurs Anachronismes, qu'il releve avec beaucoup de sçavoir.

(1) *Dlugoss. p. 49. Simon. Okolski. orb. Pol. Tom. II. pag.* 638.

(2) *Past. ab Hirtenb. Flor. Polon. pag.* 126. *Herb. de Fulstin. p.* 116. *Paul. Piasec. Chron. pag.* 280.

(3) *Sim. Okolski. orb. Pol. Tom. III. p.* 14.

LOUIS. 1381. prit auſſi la qualité de Vicaire de la Pologne, & oubliant (1) preſque auſſitôt la modeſtie convenable à ſon état, il donna étourdiment dans un faſte qui lui attira plus d'envie que de reſpect, & plus de mépris que de déférence.

Ces Regens avoient ordre ſans doute, de diſpoſer la nation à conſentir aux projets de Louis. Ils devoient du moins y travailler par reconnoiſſance. Zaviſſa (2) étant mort bientôt après, le Caſtellan & le Palatin hériterent de tout ſon pouvoir, & n'en furent que plus propres à inſpirer aux ſujets de la ſoumiſſion pour les volontez de leur maître.

1382. Elle (3) parut dans une Diette que Louis convoqua à Zoll, petite ville de Hongrie, dans le Comté de Scepuz. Il fit approuver aux Polonois le choix qu'il avoit fait de Sigiſmond, ſon gendre, pour ſon ſucceſſeur, &

(1) *Anonym. Archidiac. Gneſn. p.* 133.

(2) *Dlugoſſ. p.* 55. *Cromer. p.* 345. *Anonym. Archidiac. p.* 129.

(3) *Cromer. pag.* 346. *Dlugloſſ. pag.* 67. *Paſt. ab Hirtenb. p.* 127. *Neugebav. Hiſt. Pol. p.* 222. *Anonym. Archid. p.* 137. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1152.

il les engagea même à prêter hommage à ce Prince. Il eſt vrai (1) que ce ne fut qu'au prix de quelques droits qu'il leur céda de nouveau. Trop ſouvent obligé d'avilir la couronne pour ſe la conſerver, contraint encore de la payer pour la perpétuer dans ſa famille, il fut le premier qui leur apprit ou à la donner en Souverains, ou à la vendre en mercénaires. LOUIS, 1382.

Aſſûré des ſuffrages de ſes ſujets, il envoya Sigiſmond en Pologne pour y commander en ſon nom; mais avant que ce Prince eût pû gagner l'eſtime & l'amitié de la nation, Louis (2) mourut à Tyrnau, dans le Comté de Neitra.

Cette perte ne fut point ſenſible aux Polonois. Jamais ils n'avoient connu le mérite de Louis. Il eſt vrai auſſi que l'amour de ce Prince pour les Hongrois ne lui permit point de s'affectionner autant qu'il l'auroit dû

(1) *Staniſl. Orichovi. Okszi. rer. Polon. Annal. VI. p. 1599. in calce Dlugoſſi.*

(2) *Anonym. Archidiac. ubi ſuprà. Dlugoſſ. p. 68. Cromer. p. 347. Petr. de Rewa. rer. Hungar. centur. IV. p. 25. Henelii ab Hennenſeld. Annal. Sileſ. pag. 300.*

LOUIS. 1382. aux intérêts de la Pologne. A cela près, Louis eut toutes les qualitez qui font les héros, & il ne négligea aucune des vertus qui font les grands hommes.

Il fut aussi propre à gouverner ses Etats, qu'à commander ses armées. Il (1) porta deux fois la guerre dans le Royaume de Naples. Il défit les Tartares dans la Transylvanie. Il conquit la Dalmatie sur les Venitiens. Il soumit les Bulgares, les Bosniens, les Croates, & sous prétexte de protéger le Woiewode des Valaques, il le contraignit à recevoir ses ordres, & à les faire exécuter dans ses Etats.

Il (2) aima les sciences, il les cultiva, & il en auroit hâté les progrès, si les temps qui l'avoient précédé, avoient laissé à son siécle une succession assez abondante de ces idées originales, qui servent de germe aux pensées, qui étendent le génie, & apprennent du moins à douter, en at-

---

(1) *Petr. de Rewa. p. 23. 24. Cromer. loc. cit.*

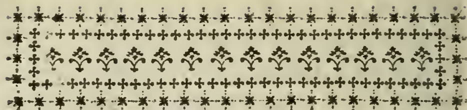
(2) *Id. ibid. Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p. 127. Stan. Sarnic. Annal. Polon. pag. 1152. Neugebaver. Hist. Pol. p. 222.*

tendant qu'on ſoit plus éclairé pour ſe déterminer à croire. L'eſtime qu'il faiſoit des talens pouvoit du moins ſervir à les encourager. Il affectionnoit les gens de lettres ; & ce n'étoit ni pour ſe menager leur approbation, ni pour éviter leur cenſure. Il avoit des vûës plus élevées. Il les connoiſſoit capables d'inſpirer de la raiſon & des ſentimens à ſes peuples, & de les ſoumettre par l'amour des loix plus ſûrement qu'ils ne l'étoient par devoir ou par crainte.

Environné d'une foule de courtiſans toujours empreſſez à lui plaire, il craignoit que la vérité ne pût jamais percer juſqu'à lui. Il (1) alloit lui-même la chercher dans les cabanes des pauvres. Il ſe déguiſoit pour la mieux ſurprendre, & il l'arrachoit ſans peine à des cœurs ſimples & ingenus, qui en lui confiant ou leurs plaiſirs, ou leurs peines, lui apprennoient ſes vertus ou ſes défauts.

---

(1) *Herburt de Fulſtin, pag.* 116, *vers.*



LIVRE XI.

Depuis 1382. jusqu'à 1400.

INTERREGNE An. 1382.

QUELLE que fût déja l'indépendance des Polonois à la mort de Louis de Hongrie, elle n'étoit pas encore si bien affermie, qu'il ne fût aisé de l'ébranler. Ils chercherent à l'établir sur des fondemens plus solides. Enhardis par des incidens heureux, plus encore que par le succès de leurs premieres entreprises, ils (1) résolurent d'abolir la succession au Thrône, & malgré les sermens qu'ils avoient faits au Marquis de Brandebourg, de le lui déférer après la mort du Roi son beau-pere, ils s'arrogerent le droit d'en disposer. Rien n'étoit plus favorable à leur dessein. Ils vouloient un Prince qui briguant leurs

(1) *Christ. Hartknoch. de rep. Polon. Lib. I, Cap. II, p. 74.*

ſuffrages, ne pût les mériter qu'en donnant un plus grand eſſor à leur liberté. INTERREGNE 1382.

Sigiſmond ſe croyant aſſûré du thrône, paroiſſoit ne vouloir le payer d'aucune grace, qui le fit déroger à ſa dignité. Il (1) refuſa même avec hauteur de déplacer Domarath de Pierzchno, de (2) la maiſon de Grzymala, Général de la grande Pologne, & (3) créature du feu Roi, qui déplaiſoit à toute la province. Jaloux du rang qu'il ſe flattoit d'occuper, il craignoit de le commettre, même en obligeant. Il appréhendoit qu'on ne prît pour une déférence de néceſſité, une action de juſtice, qui n'eût ſervi qu'à conſtater ſon autorité, & à le mieux établir dans l'eſprit des peuples. D'ailleurs (4) retiré dans ſon palais, il ſe déroboit dédaigneuſement aux Polonois empreſſez de le

(1) *Dlugoſſ. p. 68. Cromer. p. 348. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p. 1152. Paſt. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. II. Cap. XXI. p. 128.*

(2) *Sim. Okolski. orb. Pol. Tom. I. p. 267. Dlugoſſ. p. 73.*

(3) *Id. pag. 35. Cromer. pag. 340.*

(4) *Id. pag. 349. Dlugoſſ. p. 70.*

INTERREGNE 1382. voir, & de chercher dans ses traits & dans ses manieres des présages de ce qu'ils devoient en espérer.

Sa fierté, souvent (1) accompagnée de menaces, n'annonçoit qu'un maître, & ils ne vouloient qu'un chef entre des égaux. C'en fut assez pour les déterminer à lui refuser la couronne, qu'aussi-bien ils étoient résolus à ne lui point donner, puisqu'après leurs sermens & leurs promesses, ils ne pouvoient plus la lui proposer comme le prix de leur liberté. Ils indiquerent d'abord diverses assemblées, & enfin (2) une Diette à Wislicza, où il fut arrêté que Sigismond n'ayant de droit sur le Royaume, que par ses fiançailles avec la Princesse Marie, fille-aînée de Louis, ils en déféreroient le gouvernement à Hedwige, fille cadette du feu Roi, à condition que de tous les Princes qui se présenteroient pour l'épouser, elle ne prendroit que celui qu'ils lui offriroient eux-mêmes.

(1) *Id. pag. 69. Anonym. Archidiac. Gnesn. pag.* 138.

(2) *Id. ibid. Dlugoss. pag.* 70. *Stan. Sarnic. p.* 1153. *Cromer, p.* 348.

Le Marquis de Brandebourg s'étoit rendu à la Diette, pour s'y faire prêter de nouveaux ſermens de fidélité. Il s'y vit en un moment déchû de toutes ſes eſpérances. Réſolu de ſe venger d'un affront d'autant plus ſenſible, qu'il ſe croyoit le Souverain de ceux qui le lui avoient fait eſſuyer; il prit le chemin de Cracovie, où il eſpéroit ſe ſoutenir à la faveur des Hongrois, ou des Bohêmes qu'il appelleroit à ſon ſecours. Dobieſlas (1) Korozweki, commandoit dans la ville. Il ſe fit un mérite de ſacrifier à ſa patrie la reconnoiſſance qu'il devoit au feu Roi. Il ne reçut point le Prince, qui voyant que ſa patience & ſa fermeté, dernieres reſſources des malheureux, lui ſeroient inutiles, & acheveroient même de ruiner ſes projets, prit ſur le champ le parti de retourner en Hongrie. INTERREGNE 1382.

Les (2) troubles qu'il voyoit naître dans le Royaume ſervoient à lui faire

(1) *Dlugoſſ. p. 71. Cromer p. 349. Anonym. Archid. p. 139. Herburt. de Fulſtin. p. 117. vers.*

(2) *Chronic. Princip. Pol. p. 60.*

INTERREGNE 1382. illuſion. Il ne déſeſpéroit pas de voir les Polonois ſe repentir de leurs parjures, ou de pouvoir lui-même les forcer à remplir leurs engagemens. Un (1) factieux, nommé (2) Kozmin d'Odolanow, avoit inſpiré à Ziemovit, Duc de Mazovie, le deſſein de s'emparer du thrône. Ce Prince lui avoit fourni des troupes, avec leſquelles ce téméraire s'étoit déja rendu maître de quelques forts dans le Palatinat de Kaliſch.

Celui de Poſnanie n'étoit pas plus tranquille. On (3) y avoit dépoſé tumultuairement Domarath de Pierzchno, qui (4) ayant pris des Poméraniens à ſa ſolde, tenoit tête à ſes ennemis. Soit qu'il eût ſur eux de l'avantage, ou qu'il fût contraint de céder à leurs efforts, il étoit également redoutable à la province qu'il ne ceſſoit de déſoler, ou pour étendre ſes ſuccès, ou pour ſe venger de ſes pertes.

---

(1) *Dlugoſſ. ubi ſuprà. Cromer. p.* 350.

(2) *Sim. Okolski. orb. Pol. Tom. II. p.* 639.

(3) *Dlugoſſ. p.* 73.

(4) *Id. p.* 75. 76. *Cromer. loc. cit. & p.* 351. *Anonym. Archid. Gneſn. p.* 140. 141. 142.

Ces guerres inteſtines ne paroiſſoient pas ſi-tôt prêtes à s'éteindre. La Reine Eliſabeth, veuve (1) de Louis, gagnée par le Marquis de Brandebourg, ou par ſa fille-aînée, différoit d'envoyer Hedwige en Pologne. Elle (2) avoit approuvé ce qui avoit été réſolu à la Diette de Wiſlicza ; mais elle ne répondoit à l'empreſſement de la nation que par des ambaſſades inutiles. INTERREGNE 1383.

Nicolas, (3) Evêque de Veſprin, ſon Chancelier, vint encore de ſa part à une Diette qui ſe tenoit à Siradie, abſoudre (4) les Polonois au nom de cette Princeſſe des ſermens qu'ils avoient prêtez à Marie & à Sigiſmond, & promettre de nouveau l'arrivée

(1) Ce Prince avoit épouſé en premieres nôces Marguerite de Luxembourg, fille de l'Empereur Charles IV. & de Blanche de Valois. *Dlugoſſ. Lib. IX. p.* 1138. Il n'eût point d'enfans de ce mariage. Eliſabeth qu'il épouſa enſuite, & dont nous parlons à préſent, étoit fille d'Etienne, Ban de Boſnie, *Cromer. p.* 336. *Dlugoſſ. Lib. IX. p.* 1097.

(2) *Id. Lib. X. p.* 77.

(3) *Id. ibid. Cromer. p.* 352.

(4) *Herburt. de Fulſtin. pag.* 118. *Anonym. Archid. Gneſn. p.* 143.

INTERREGNE 1383.

d'Hedwige, à condition néanmoins (1) qu'auſſi-tôt qu'elle ſeroit couronnée, on la laiſſeroit retourner en Hongrie, pour y être élevée durant trois ans auprès de la Reine ſa mere. Cette demande, que ſembloit autoriſer l'extrême jeuneſſe d'Hedwige, parut aux Polonois renfermer quelque projet peu favorable à leurs intérêts. Ils prirent du temps pour l'examiner.

Raſſemblez de nouveau un mois après, ils crurent avoir apperçu dans Eliſabeth, ou le deſſein de ne point leur renvoyer la Princeſſe, ou l'intention de ne la leur redonner, qu'après qu'elle auroit épouſé Guillaume, Duc d'Autriche, à qui (2) elle avoit été promiſe par le feu Roi. Pour prévenir ſes réſolutions, & mettre fin tout d'un coup à des déſordres qui déchiroient l'Etat, & que le Duc de Mazovie augmentoit par les progrès de ſes armes, ils élurent (3) ce Prince

(1) *Dlugoſſ. p.* 78. *Neugebaver. Hiſt. Pol. pag.* 224.

(2) *Dlugoſſ.* 101. *Cromer. p.* 360.

(3) *Dlugoſſ. p.* 78. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. pag.* 129. *Cromer. p.* 353. *Stan. Sarnic. p.* 1153. *Anonym. Archid. p.* 144.

pour leur Roi, dans (1) le dessein toutefois de lui faire épouser Hedwige, dès qu'elle viendroit prendre possession du Royaume, & de se menager un prétexte pour ne pas permettre à la nouvelle Reine de retourner auprès d'Elisabeth. INTERREGNE 1383.

Bozenta (2) de Szeligi, Archevêque de Gnesne, ami déclaré du Duc, étoit (3) prêt à le proclamer, lorsque Jean de (4) Tenczyn, Castellan de Woynicz, représenta à ce Prélat, & à toute l'Assemblée, que c'étoit offenser la Reine de Hongrie, que de lui prêter des sentimens peut-être fort opposez à ses idées ; que rien n'avoit fait naître leurs soupçons, que leur impatience ; qu'une méfiance trop marquée attiroit souvent les malheurs même qu'on vouloit éviter ; qu'il étoit dangereux de n'écouter que l'inquiétude & la crainte dans une affaire, où il ne s'agissoit de rien moins que

(1) *Herburt. de Fulstin. p.* 118.

(2) *Sim. Okolski. orb. Pol. Tom. III. p.* 119. *Dlugoss. p.* 58.

(3) *Id. p.* 79.

(4) *Sim. Okolski. Tom. III. p.* 16.

INTERREGNE 1383. du salut de l'Etat ; que la précipitation ne convenoit ni aux circonstances où l'on étoit, ni au caractère de ceux qui composoient la Diette ; que le temps seul pouvoit découvrir les intentions d'Elisabeth ; & qu'après tout, ils seroient toujours les maîtres de donner, ou de refuser le thrône, soit que la Reine en prenant le parti de leur accorder Hedwige, prétendît la marier à son gré ; soit qu'ayant dessein de la retenir auprès d'elle, elle voulût leur proposer Sigismond, ou quelque autre Prince pour les gouverner.

Ce discours sensé fit impression sur les Nonces. Ils différerent l'élection de Ziemovit, & (1) chargerent l'Evêque de Vesprin de représenter à la Reine, qu'ils étoient toujours dans les mêmes sentimens pour Hedwige ; mais qu'ils espéroient qu'ayant égard aux troubles de l'Etat, Elisabeth voudroit bien ne pas les amuser de vaines promesses ; qu'ils (2) comptoient, que dans deux mois elle leur enverroit

---

(1) *Dlugoss. ubi suprà. Cromer. p.* 354.
(2) *Herburt. de Fulstin. p.* 118. *vers.*

la Princesse, sans avoir dessein de la rappeller; qu'elle les laisseroit maîtres de lui donner un Epoux, tel qu'ils le jugeroient propre au bien du Royaume, & (1) que la nouvelle Reine s'engageroit à réünir à la Couronne les biens qui en avoient été démembrez, particuliérement les Districts de Vielun & de Dobrzin, cédez au Duc d'Oppelen, & toutes les terres de la Russie, que (2) les Gouverneurs Hongrois, qui les tenoient des mains du feu Roi, avoient venduës aux Lithuaniens à la mort de ce Prince. INTERREGNE 1383.

Les Polonois étoient si persuadez, qu'Elisabeth ayant appris ce qui s'étoit passé à leur derniere Diette, craindroit de différer plus long-temps à remplir leurs desirs, que le terme prescrit étant prêt d'expirer, plusieurs (3) d'entre eux se rendirent à Sandecz pour y recevoir Hedwige.

(1) *Anonym. Archidiac. Gnesn. p.* 144.

(2) *Id. p.* 137. 138. *Cromer. p.* 348. *Dlugoss. p.* 69. *Herburt. de Fulstin. p.* 117. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 223.

(3) *Anonym. Archidiac. ubi suprà. Dlugoss. p.* 80.

INTERREGNE 1383.

Ils ne pensoient pas que le choix qu'ils avoient fait de Ziemovit, étoit devenu un nouvel obstacle à l'arrivée de cette Princesse. La (1) Reine n'approuvoit point qu'on eût destiné le Duc à sa fille ; aussi ne se mit-elle en chemin pour la Pologne, que dans le dessein d'éblouir encore la nation par un feint empressement à la satisfaire. Arrivée à Cassovie, elle (2) prit le parti de retourner sur ses pas, sous prétexte d'un débordement, qui avoit inondé toutes les campagnes voisines.

Cependant comme il lui importoit plus que jamais de menager les Polonois, elle envoya un des Seigneurs de sa suite à Sandecz, pour s'excuser de ne pouvoir continuer sa route. Elle n'oublia point ces sortes d'offres qui coutent d'autant moins qu'elles ne sont jamais acceptées, & qui sont pourtant si heureuses, que malgré leur excès qui en montre la fausseté, on

---

(1) *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 129.

(2) *Dlugoss. ubi suprà. Anonym. Archidiac. Gnesn. loc. cit. Cromer. p.* 354. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 225. *Herburt. de Fulstin. p.* 118. *vers.*

en tient compte avec plaisir, & surtout aux Grands, qui daignent s'abbaisser à les faire. Elle fit dire aux Polonois, qu'au moindre chagrin qu'ils auroient de son retardement à les joindre, elle étoit prête à tout risquer pour les contenter. INTERREGNE 1383.

Aucun d'eux ne parut fâché qu'elle eût rompu son voyage. Quelques Palatins même furent détachez pour la prier de le différer. Arrivez à Cassovie, ils (1) firent avec elle un traité par lequel on convint, que si Hedwige devenue Reine de Pologne, venoit à mourir sans enfans, Marie sa sœur hériteroit de ses droits sur le Royaume : & réciproquement, si Marie, qui étoit déja Reine de Hongrie, ne laissoit point de postérité, ses Etats reviendroient à Hedwige, ou à celui de ses enfans, qui seroit alors en possession du thrône de Pologne.

Cet acte ne pouvoit manquer de déplaire à Ziemovit. Il se voyoit un grand parti dans la République. Il voulut essayer de la détacher de la Princesse de Hongrie, & de se faire

(1) *Id. p.* 119.

INTERREGNE 1383. adjuger la Couronne, de maniere qu'il pût l'affûrer à fes defcendans. Il lui parut aifé de tout entreprendre dans un temps, où les Polonois n'ayant rien de commun qu'un même efprit de difcorde, rëunis & féparez tout à la fois, ne faifoient cas de leur indépendance, qu'autant qu'ils fe croyoient tout permis.

Appuyé (1) par l'Archevêque Bozenta, & par le féditieux Kozmin, le Duc de Mazovie avoit fait des intrigues, qui (2) ayant percé jufqu'à Sandecz, avoient plus contribué à y faire excufer les délais de la Reine, que tous les moyens qu'elle employoit pour les faire accepter. Autant les Sénateurs raffemblez dans cette ville, avoient fouhaité jufqu'à ce moment de voir paroître Hedwige, autant ils défiroient alors qu'elle ne fe preffât point d'arriver. Dès fon entrée dans le Royaume, ils auroient été contraints de la donner en mariage à Zie-

(1) *Dlugoff. p.* 80. *Anonym. Archid. Gnefn. p.* 145.

(2) *Dlugoff. p.* 81. *Cromer. p.* 355. *Neugebaver. p.* 226.

movit ; & ce Prince se rendoit indigne du thrône par les efforts qu'il faisoit pour l'usurper. INTERREGNE 1383.

Ils n'étoient pas encore de retour de leur voyage, qu'il (1) voulut les armes à la main se rendre maître de Cracovie. On lui en ferma les portes. Il traita les habitans de rebelles ; mais il les craignit, & n'osant rester plus long-temps autour de la ville, il mena ses troupes à Korczin dans le Palatinat de Sendomir, où il ne les occupa qu'à ravager les terres de tous les Seigneurs, qui ne lui avoient point accordé leurs suffrages, ou qui avoient abandonné son parti. Il (2) courut de-là dans la Cujavie, qu'il n'eut point de peine à soumettre par la trahison de la plusspart de ceux qui en occupoient les forts.

Enflé de ces succès, Ziemovit (3) s'arrogea le droit d'indiquer une Diette à Siradie, pour s'y faire couronner, menaçant des derniers supplices

---

(1) *Anonym. Archid. Gnesn. p.* 145.

(2) *Dlugoss. p.* 82. *Cromer. loc. cit. Anonym. Archid. Gnesn. p.* 146.

(3) *Dlugoss. ubi suprà. Neugebav. loc. cit.*

INTERREGNE 1383.

ceux qui devant y paroître refuseroient de s'y trouver, ou qui oseroient y apporter des sentimens opposez à ses vûes. La (1) folle arrogance de ce Prince irrita les chefs de l'Etat, & lui aliéna l'affection de ses créatures mêmes. On méprisa ses Universaux. L'Assemblée ne fut composée que de quelques Nobles de la grande Pologne, ausquels présidoit l'Archevêque de Gnesne, homme vendu depuis long-temps à la fortune & à la faveur de Ziemovit.

Le petit nombre des Nonces, qui auroit dû faire retarder la Diette, fut au contraire un motif de ne la point différer; & ce fut dans les premieres fougues d'un zéle bruyant & aveugle, que Bozenta proclama Roi le Duc de Mazovie. Le Prélat (2) avoit attiré à Siradie les Evêques de Cujavie & de Ploczk, & ce n'étoit pas sans dessein. Ils devoient lui prêter leur ministère pour couronner & sacrer le Prince; & il l'eût sacré en effet, s'il n'en eût été empêché par quelques Députez, ou plus sages, ou moins emportez que tous les autres.

(1) *Dlugoss. p.* 83.
(2) *Anonym. Archid. loc. cit.*

Cette ſeconde élection ne fit qu'allumer de nouvelles guerres dans l'Etat. Ziemovit fut mettre auſſi-tôt le ſiége devant Kaliſch, tandis que (1) la pluſpart des Seigneurs de la grande Pologne firent une irruption dans toutes les terres de Bozenta, voulant le punir de s'être prévalu de leur abſence pour leur donner un Roi. INTERREGNE 1383.

Les (2) Ducs de Glogaw ne virent pas pluſtôt cet embraſement général de tout le Royaume, qu'ils y entrerent à main-armée. Ils crurent le moment propre à réprendre la ville & le territoire de Fravenſtadt, que le deſir de ſe rachetter d'une guerre injuſte & ſanglante les avoit contraints de céder à Caſimir le Grand.

Preſque (3) en même temps douze mille Hongrois parurent ſur les frontieres, ayant à leur tête le Marquis de Brandebourg, qui venoit moins pour ſecourir l'Etat, que pour achever de l'écraſer, s'il ne pouvoit le

---

(1) *Id. p.* 147. 150. *Dlugloſſ. p.* 87. 88.
(2) *Dlugoſſ. p.* 85. *Cromer. p.* 356.
(3) *Id. ibid. Dlugoſſ. p.* 86. *Anonym. Archidiac. p.* 148.

INTERREGNE 1383. ſoumettre à ſon empire. Il porta d'abord tous ſes efforts contre la Mazovie, où il (1) fit des dégâts infinis. Bientôt (2) après ſe rejettant ſur la ville de Brzeſcie, il en forma le ſiége. Toute la Cujavie ſe reſſentoit de ſes deprédations; & il l'eût réduite ſans doute, ſi par la médiation du Duc d'Oppelen, dont il avoit reſpecté les terres, il n'eût conſenti à une trêve avec Ziemovit. On ne ſçait point quelles raiſons de politique lui firent poſer les armes. Il (3) retourna preſque auſſitôt en Hongrie chargé d'un butin immenſe; mais peu capable de le dédommager du thrône où il aſpiroit.

Il étoit à peine ſorti du Royaume, que (4) Jagellon y entra avec une puiſſante armée, & s'y empara des Forts de Drohiczin, de Myelnik, de Kameniec & de Suras. Il n'étoit pas poſſible à la nation de réſiſter à tant d'ennemis à la fois; mais c'eſt ainſi

---

(1) *Dlugoſſ. p.* 87. *Cromer. p.* 357. *Anonym. Archid. p.* 150.

(2) *Dlugoſſ. p.* 88.

(3) *Id. p.* 89.

(4) *Id. ibid. Herburt. de Fulſtin. pag.* 119. *Cromer. p.* 358.

que ne voulant plus dépendre que d'elle-même, & se prétendant l'arbitre du choix & de la puissance même de ses Souverains, elle s'étoit jettée dans un abysme de maux, où sans vûës, sans desseins, presque sans force & sans valeur, elle n'attendoit plus son salut que du hasard des conjonctures. INTERREGNE 1383.

Ce (1) fut aussi ce qui engagea le Palatin de Kalisch, Sendivoy de Szubin, à demander une procuration à l'Evêque de Cracovie, & aux principaux Seigneurs de cette Province, pour aller lui-même en Hongrie presser le départ d'Hedwige, & l'arracher des bras d'une mere, qui sembloit ne pouvoir se résoudre à s'en séparer. 1384.

Il trouva la Reine à Jadera en Dalmatie. Il lui exposa les malheurs du Royaume avec ces couleurs vives & ces traits pénétrans, que sçait si bien employer une douleur, dont on n'est plus le maître. Il l'assûra que sa fille n'auroit pas plustôt pris possession du thrône, qu'on la lui renverroit pour rester auprès d'elle, jusqu'à que cette

(1) *Id. ibid. Dlugoss. p. 91.*

INTERREGNE 1384. Princeſſe fût en âge de ſe marier. Il dit à Eliſabeth, qu'il lui laiſſeroit pour garans de cette promeſſe pluſieurs jeunes Seigneurs qu'il avoit amenez avec lui ; & qu'elle ne rendroit ces ôtages, que lorſque la nation lui remettroit le précieux dépôt qu'elle lui auroit confié. Prenant enſuite le ton d'un Républicain, qui croiroit s'abbaiſſer que de ſe contraindre, il ajoûta que les Ordres de l'Etat ayant réſolu de conſerver le thrône dans la maiſon de Loüis, lorſqu'il ne tenoit qu'à eux d'y appeller les deſcendans des Piaſt, leurs anciens maîtres, ils méritoient ſans doute, que la Reine leur témoignât plus d'égards, qu'elle ne daignoit leur en marquer ; qu'ils ne lui demandoient pour toute reconnoiſſance que d'accepter promptement l'honneur qu'ils lui déféroient ; qu'ils ne pouvoient encore pénétrer ſes deſſeins ; mais quels qu'ils pûſſent être, qu'ils la ſupplioient de les mettre au jour, & de ne pas les laiſſer flotter ſi long-temps dans une incertitude cruelle, qu'ils regardoient comme la premiere ſource des mouvemens & des guerres qui les déſoloient.

La réponse d'Elisabeth ne fut point aussi précise que le demandoit le discours d'un homme d'autant plus sincère, qu'il faisoit même entendre ce qu'il n'osoit exprimer. Indigné de ne recevoir que des promesses ambiguës, sans qu'on daignât même lui confier aucun des motifs qui en différoient toujours les effets, Szubin ne garda plus de mesures. Il précipita son retour, & l'annonça hautement comme le premier trait d'une vengeance, dont les suites étonneroient les Hongrois. INTERREGNE 1384.

Ses vivacitez, ses menaces allarmerent la Reine. Ne voyant plus en lui qu'un ennemi dangereux, elle (1) lui fit défendre de partir, & chargea Jean de Tarnow, Castellan de Sendomir, de se rendre incessamment à Cracovie, & de s'y emparer de la Citadelle, en attendant qu'elle y envoyât des troupes pour tenir la ville & toute la province en respect. L'absence du Castellan inquiéta Szubin. Instruit du voyage & du dessein de ce

---

(1) *Dlugoss. pag. 92. Herburt. de Fulstin. p. 119. vers. Anonym. Archid. Gnesnens. brev. Chron. Cracov. p. 151,*

INTERREGNE 1384.

courtiſan trop docile, il réſolut de le prévenir, & ordonnant ſécrettement des relais ſur une autre route, il rompit ſes arrêts & (1) arriva en un ſeul jour à Cracovie.

Sur le rapport qu'il fit du triſte ſuccès de ſes négociations, on aſſembla une Diette à Radomsko, où (2) l'on réſolut d'envoyer comme par une eſpèce de mépris, un ſimple Gentilhomme à la Reine, pour (3) lui déclarer, que ſi dans deux mois elle n'envoyoit Hedwige, la nation ſe tiendroit quitte de tous les engagemens qu'elle avoit contractez avec la Hongrie depuis la mort du feu Roi.

Ce meſſage inſultant n'ébranla point Eliſabeth ; mais la réſolution qu'elle forma ſur le champ découvrit tous les

(1) *Dlugoſſ. ibid. Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag.* 1153. On prétend qu'en vingt-quatre heures, il fit ſoixante mille de Hongrie. Les milles de ce pays étant plus forts que ceux d'Allemagne, on a de la peine à concevoir ce trait d'Hiſtoire, qui paroît néanmoins bien conſtaté, & dont on parle encore en Pologne comme d'un événement des plus ſinguliers.

(2) *Cromer. pag.* 359.

(3) *Anonym. Archid. p.* 152.

ressorts de sa politique. Jusqu'alors elle avoit destiné la Pologne à sa fille aînée, pour n'en faire qu'un seul Etat avec la Hongrie, que Marie possédoit déja. Toujours attachée à ce projet, & croyant que le temps avoit dû effacer les impressions désavantageuses, que la nation avoit d'abord conçuës de Sigismond, elle (1) envoya ce Prince pour gouverner le Royaume, feignant néanmoins, qu'il n'en auroit la conduite qu'en attendant que Hedwige fût en âge d'y commander. INTERREGNE 1384.

Il n'étoit point difficile de prévoir que Sigismond, résolu de se faire aux mœurs de la nation, espéroit de la plier insensiblement à son empire; qu'Elisabeth feroit durer l'enfance d'Hedwige aussi long-temps qu'elle & son Gendre auroient à craindre de la voir finir; & que le Prince n'auroit pas plustôt accoûtumé la Pologne au joug qu'il lui préparoit, qu'il voudroit l'y assujettir en maître, en détournant sur lui les suffrages donnez à

(1) *Dlugoss. pag. 93. Herburt. de Fulstin. pag. 120.*

INTERREGNE 1384. Hedwige, alors encore incapable de s'oppoſer à ſes prétentions.

Le Marquis de Brandebourg étoit déja ſur les frontieres, lorſqu'on apprit le deſſein qui le ramenoit. Tout (1) l'Etat ſoulevé prit d'abord les armes. On marcha tumultuairement juſqu'à Sandecz, d'où on lui envoya défendre de continuer ſa route. On lui déclara, qu'on ne le vouloit ni pour Roi, ni pour Gouverneur, & qu'on le traiteroit lui & les ſiens en ennemis, s'il oſoit pénétrer dans le Royaume. Il ne convenoit point à Sigiſmond d'uſer de violence, & il ne l'eût pû, n'ayant avec lui que le cortège d'un Souverain, qui attendu dans ſes Etats n'auroit eu beſoin que d'annoncer ſa grandeur par l'éclat de ſa magnificence. Il ſe hâta de retourner ſur ſes pas, ne ſe croyant pas même en ſûreté à Lubowla où il s'étoit arrêté, & (2) qui dépendoit alors de la Hongrie.

Il étoit temps qu'Eliſabeth prît un parti ; elle (3) réſolut enfin d'envoyer

(1) *Anonym. Archid. Gneſn. p.* 152.

(2) *Cromer. p.* 359.

(3) *Id. pag.* 360. *Dlugoſſ. p.* 95. *Herburt, de Fulſtin. p.* 120. *vers.*

Hedwige. Presque tous les Grands de l'Etat allerent au devant d'elle. Ils la trouverent accompagnée du Cardinal Demetrius, Archevêque de Strigonie, de Jean, Evêque de Chonad, & d'un grand nombre de Seigneurs Hongrois. La joie fut extrême dans tout l'Etat, & principalement à Cracovie, où la Princesse ne fut pas plustôt arrivée, qu'on (1) se hâta de la couronner. INTERREGNE 1384.

Hedwige (2) n'avoit alors que treize ans; mais déja (3) on découvroit en elle une raison épurée, un esprit solide, des sentimens nobles, & si naturels, qu'il sembloit qu'elle n'eût rien à attendre du temps pour se perfectionner, ni rien à craindre des premiers feux d'une jeunesse sans expérience. Supérieure (4) par sa beauté à la pluspart des personnes de son

(1) *Stan. Sarnic. p.* 1154. *Anonym. Archid. p.* 154. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. pag.* 301.

(2) Elle étoit née en 1371. *Dlugoss. p.* 14. 15.

(3) *Id. p.* 96. *Cromer. p.* 360. *Stan. Sarnic. ubi suprà.*

(4) *Dlugoss. p.* 104. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon. pag.* 129.

INTERREGNE 1384. ſexe, elle donnoit lieu d'eſpérer, qu'elle égaleroit les plus grands hommes par ſes vertus.

1385. Pluſieurs Princes ſe preſſerent de la demander en mariage. Ils promettoient tous beaucoup d'avantages à la République. Jagellon (1) fut celui qui lui en offrit le plus. Outre la déférence qu'il témoigna pour la nouvelle forme de Gouvernement, que la nation vou-

---

(1) *Id. ibid. Herburt. de Fulſtin. p.* 121. Ce Prince étoit petit-fils de Gédimin, dont nous avons parlé dans la note 3. de la page 62. de ce volume. Gédimin eut ſept fils & quelques filles, dont l'une épouſa Caſimir le Grand. Il partagea ſes Etats entre ſes fils, un deſquels nommé Olgyerth, eut douze enfans mâles de deux femmes, dont l'une étoit fille d'un Duc de Witepsk, & l'autre une Princeſſe Ruſſienne, fille du Duc de Tvere. Jagellon étoit l'aîné du ſecond lit. Son père lui légua la plus grande partie des Etats, qu'il avoit eus en partage. Il y ajoûta le Duché de Witepsk, que ſa premiere femme lui avoit apporté en dot, & celui de Vilna qu'il avoit enlevé peu de temps après la mort de Gédimin, à Jawnut ſon frère. Vilna étoit la premiere Principauté de la Lithuanie, & toutes les autres en dépendoient. *Dlugoſſ. pag.* 60. 61. 62. *Cromer. pag.* 361. *Chriſt. Hartknoch. de Rep. Pol. Lib. I. Cap. IX. p.* 191. 193. 194.

loit faire autoriser par ses Souverains mêmes, il (1) promit d'incorporer au Royaume la Lithuanie, la Samogitie, toute la partie de la Russie qui dépendoit de lui, & de reconquerir la Poméranie, la Silésie, le Palatinat de Culm, les Districts de Dobrzin & de Vielun, & tous les pays qui appartenoient autrefois à la Pologne. INTERREGNE 1385.

On fit part à Elisabeth du dessein & des offres de ce Prince. Inquietée des troubles qu'elle avoit excitez en Hongrie, Elisabeth ne s'occupoit qu'à les calmer, & ne pouvoit y réüssir ni par ses hauteurs, ni par ses souplesses. Sigismond (2) ayant cessé de lui plaire, elle l'avoit contraint de s'enfuir en Bohême auprès de son frère Wenceslas. Elle (3) avoit envoyé une Ambassade en France pour offrir Marie à Louis, Duc d'Orléans, frère de Charles VI. Ce Prince se trouvant engagé avec Valentine de Milan, qu'il épou-

(1) *Dlugoss. p. 97. Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag. 1157. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. p. 301.*

(2) *Dlugoss. pag. 99.*

(3) *Id. ibid. Cromer. p. 349. Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. IV. p. 27.*

INTERREGNE 1385. ſa dans la ſuite, Charles de Duras, Roi de Sicile, fut (1) appellé par pluſieurs Grands de l'Etat, qui ne pouvant ſupporter le gouvernement des deux Reines, entraînerent tous les Hongrois à le choiſir pour leur Roi. Dans ces déſordres affreux, Eliſabeth prenoit peu d'intérêt au ſort d'Hedwige, beaucoup moins encore à celui des Polonois. Elle (2) permit ce qu'auſſi-bien elle n'eût pû empêcher, quand même elle auroit joui de tout le pouvoir, qu'elle s'étoit arrogé durant tout le temps que ſa fille-aînée avoit été ſur le thrône.

(1) *Id. pag.* 25. *Albert. Krantz. Wandal. Lib. IX. pag.* 209. Ce Prince fut aſſaſſiné bientôt après par ordre d'Eliſabeth, qui paya chèrement ce crime. Jean Horvat, Ban de Croatie, la fit jetter dans la riviere Bozota, où elle périt. Il retint Marie priſonniere, juſqu'à ce que Sigiſmond l'étant venu réclamer les armes à la main, la remit ſur le thrône, & ſe fit couronner Roi de Hongrie. *Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. V. p.* 27. *Dlugoſſ. p.* 100. 101. 118. *Chronic. Engelhuſ. Tom. II. ſcript. rer. Brunſvic. p.* 1139. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſiæ. p.* 300. 301.

(2) *Dlugoſſ. pag.* 97. *Herburt. de Fulſtin. p.* 121. *vers. Neugebaver. Hiſt. Polon. p.* 230.

Il

Il ne s'agiſſoit plus que de diſpoſer Hedwige à accepter le Duc de Lithuanie pour époux. Sa réſiſtance étonna toute la Pologne. Prévenuë en faveur de Guillaume, Duc d'Autriche, elle (1) témoignoit une répugnance extrême pour Jagellon, & les motifs de ſes refus ſembloient devoir être approuvez par ſes ſujets mêmes. Ce Prince n'étoit point chrétien, & les mœurs encore ſauvages de ſa patrie, n'annonçoient en lui qu'une (2) brutalité farouche, plus propre à le faire INTERREGNE 1385.

(1) *Cromer. pag.* 363.

(2) Jagellon avoit déja donné des preuves de férocité. Un homme de néant, qui avoit été domeſtique du Duc Olgyerth ſon père, étoit entré ſi avant dans ſes bonnes graces, que ce Prince lui fit épouſer ſa propre ſœur. Une alliance ſi diſproportionnée bleſſa Kieyſtuth ſon oncle, frère d'Olgyerth. Le favori, nommé Voydilo, ne pût digerer les mépris de Kieyſtuth, & perſuada à ſon maître de s'emparer des terres de ce Duc. Poloczk fut bientôt inveſti ; mais durant cette expédition, l'oncle ſurprit Vilna, fit Jagellon priſonnier, lui enleva toutes ſes Provinces, & fit pendre Voydilo. Echappé de ſes fers, Jagellon recommença la guerre, où il eût enfin de ſi heureux ſuccès, qu'il reprit Vilna ; mais ſous prétexte d'une conférence,

INTERREGNE 1385. regner ſur des eſclaves, qu'à lui ſoumettre des peuples, qui vouloient eux-mêmes l'aſſujettir.

En vain (1) ſes Ambaſſadeurs le diſoient inſtruit dès ſon enfance des myſtères de la foi par la Ducheſſe ſa mere, chrétienne de naiſſance, & morte dans le ſein de la Religion. En vain ils le montroient déja prêt à abjurer le Paganiſme, & à y faire renoncer ſes ſujets; elle ne croyoit non plus à ces projets de converſion, qu'au portrait qu'ils lui faiſoient de la douceur & de l'humanité de ſon caractère.

Ce qui achevoit de rendre leurs efforts, & ceux des Polonois inutiles, c'étoit la correſpondance que le Duc d'Autriche entretenoit avec elle, & la réſolution qu'il prit de ſe rendre à Cracovie, où (2) la Reine elle-même

---

où l'on traiteroit de la paix, il fit arrêter Kieyſtuth, le fit mourir & retint long-temps dans les fers ſon fils Vitolde, malgré les grands ſervices que ce jeune Prince lui avoit rendus auprès de ſon père en pluſieurs occaſions. *Dlugoſſ. p.62. & ſeqq. Cromer. p. 362.*

(1) *Id. p. 363.*

(2) *Id. pag. 364. Dlugoſſ. pag. 101.*

le pressoit de venir. Elle (1) prétendoit ne plus différer l'exécution des engagemens qu'elle avoit avec lui, & du moment qu'elle pourroit le voir sans témoins, elle vouloit lui demander sa foi & lui donner la sienne. Il ne falloit qu'un premier transport de cette Princesse pour obliger l'Etat d'accepter un Roi qu'il n'auroit point choisi. Les (2) Polonois se douterent de son dessein, & veillant nuit & jour sur ses démarches & sur celles du Duc, ils mirent tout en usage pour les empêcher de se menager un entretien secret. INTERREGNE 1385.

Le (3) Prince s'ennuya bientôt d'une contrainte qu'il prévoyoit ne devoir finir de long-temps. D'ailleurs n'ayant rien à offrir en compensation des vastes Etats que Jagellon s'engageoit de joindre à la Pologne; sçachant même que ce Duc étoit près 1386.

(1) *Id. pag.* 102. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag.* 1154. *Cromer. ubi suprà.*

(2) *Albert. Krantz. Wandal. Lib. IX. Cap. X. p.* 209.

(3) *Herburt. de Fulstin. p.* 122. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon. p.* 130. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 230.

INTERREGNE 1386. d'arriver à Cracovie, avec (1) tout le faste d'un Souverain qui veut éblouiir, il se retira secrettement, & parut renoncer à la possession d'un cœur qui n'avoit pas la liberté de disposer de lui-même. La Reine de son côté n'eut pas plustôt vû Jagellon qu'elle l'aima, & que par vengeance, ou par raison, elle ne se souvint plus du Duc d'Autriche.

Jagellon (2) ne rejetta aucune des conditions, qu'il plut aux Polonois de lui imposer pour le prix de la couronne qu'il demandoit. Il se (3) fit baptiser, & on lui donna dans cette Cérémonie le nom d'Uladislas. Il (4) joignit toutes ses Principautez à la Pologne, confir-

---

(1) *Dlugoss. p.* 103.

(2) *Stanisl. Orichovi. Okszi. Annal. Polon. pag.* 1599.

(3) *Cromer. pag.* 366. *Dlugoss. pag.* 104. *Anonym. Archid. pag.* 154.

(4) *Dlugoss. pag.* 105. Il possédoit outre la Lithuanie & la Samogitie, la Poléfie, la Podlaquie, les Districts de Witepsk, de Poloczk, de Smolensko, de Mscislaw, la Sévérie toute entiere, la Kiovie, la Volhynie, & une partie de la Podolie. *Kojalowicz. Part. I. Hist. Lituan. Lib. IX. Chrij.op. Hartknoch. de Rep. Pol. p.* 195.

ma cette union par ſerment, y (1) fit ſouſcrire les Princes ſes frères, donna (2) les principaux de ſes ſujets en ôtage pour ſûreté de ſes promeſſes, il épouſa enfin Hedwige, & (3) il fut ſacré par l'Archevêque de Gneſne. INTERREGNE 1386.

Le nouveau Roi ſçut bientôt réparer par ſa politique les brêches qu'il avoit été contraint de faire à ſon autorité. Il fut plus habile à régler les mœurs de la nation, que l'indépendance qu'elle aimoit n'étoit capable de les corrompre. Il ſe fit un art de commander ce qu'il conſeilloit, & par ſes qualitez ſupérieures & ſon ingénieuſe douceur, il acquit plus d'empire dans l'Etat, qu'il n'y en auroit eû par tous les droits d'un pouvoir deſpotique. JAGELLON OU ULADISLAS V.

Ses premiers ſoins furent de (4) tra-

---

(1) *Lubienski Oper. poſthum. de jur. Pol. in Ruſſ. Diſſert. p.* 183. 184.

(2) *Id. ibid.*

(3) *Staniſl. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1155. *Dlugoſſ. p.* 106. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. Lib. III. Cap. I. pag.* 131. *Herburt. de Fulſtin. pag.* 122. *vers. Anonym. Archid. Gneſn. pag.* 154.

(4) *Cromer. pag.* 368. *Dlugoſſ. pag.* 109. L'idolâtrie des Lithuaniens ſe reſſentoit

JAGELLON OU VLADISLAS V. 1387.

vailler à la converſion de ſes anciens peuples. Hedwige touchée du même deſir, voulut l'aider à les ſoumettre à la foi. C'étoient les ſeules conquêtes qu'elle pût partager avec lui. Elle le ſuivit en Lithuanie, où elle eut le plaiſir de le voir (1) exhorter, caté-

beaucoup de l'aprêté & de la rudeſſe de leur génie. Ils adoroient le feu & l'entretenoient religieuſement dans leurs temples. Ils s'étoient fait une Divinité du Tonnere. Les Forêts, certains Arbres leur étoient ſacrez. Ils n'oſoient les abbattre, non pas même y toucher, ils auroient crû mourir auſſi-tôt, ou être perclus de quelqu'un de leurs membres. Les Serpens & les Vipêres étoient des objets de leur culte. Chaque famille avoit les ſiens, qu'elle nourriſſoit avec ſoin. On leur immoloit des coqs, & on leur faiſoit des libations de lait. Au commencement du mois d'Octobre, après la récolte des fruits, il ſe faiſoit parmi eux un ſacrifice ſolemnel, où ils aſſiſtoient en foule. Il duroit trois jours. Ils ſe regaloient les uns les autres des viandes qu'ils avoient offertes à leurs Dieux. S'ils avoient fait des captifs à la guerre, ils choiſiſſoient le plus jeune & le mieux fait, & le brûloient vif. Ils l'offroient en holocauſte pour l'expiation de leurs péchez. *Cromer. pag.* 365. 366. *Dlugoſſ. pag.* 113. 114. *Staniſl. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1155.

(1) *Id. pag.* 1156. *Chriſtoph. Hartknoch. de Rep. Polon. p.* 79.

chiſer lui-même des hommes groſſiers, & plus intraitables par leur dépravation, que par leur ignorance. Il deſcendoit ſelon les beſoins juſques dans les moindres détails d'une inſtruction pénible, & il achevoit de réduire par ſes dons, ou par ſes careſſes, ceux qu'il n'avoit pû vaincre par la force de ſes raiſons. Le ſuccès fut ſi grand & ſi prompt, qu'en (1) peu de temps le Chriſtianiſme fut preſque entierement établi dans toute l'étendue de cette province.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1387.

La néceſſité où il étoit de fixer ſon ſéjour en Pologne ; car (2) c'étoit un des articles qu'il avoit ſignez à ſon couronnement, l'obligea de créer un Gouverneur en Lithuanie. Il ne pouvoit d'ailleurs ſans imprudence abandonner ſes nouveaux Etats dans un commencement de régne, & ſur-tout au moment que pour en acquérir les ſuffrages, il venoit d'en étendre les

(1) L'Evéché & le Chapitre de Vilna furent fondez preſque auſſi-tôt avec ſept Paroiſſes en divers lieux. *Dlugoſſ. pag.* 112. *Cromer. pag.* 368.

(2) *Dlugoſſ. p.* 69. *Cromer. p.* 348.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1387.

libertez. Il craignoit aussi qu'il ne s'élevât des troubles dans son Duché, si désormais livrez à eux-mêmes, les Lithuaniens n'avoient d'autre frein contre leur aprêté sauvage, que la Religion qu'il leur avoit fait embrasser.

Il (1) leur donna pour Commandant Skirgelon, Duc de Troki, l'un de ses frères; & peut-être par ce choix, eut-il encore dessein d'appaiser les murmures des autres Princes de sa maison, qu'il pressentoit devoir être irritez, de ce qu'au préjudice de leurs prétentions & de celles de leurs enfans, il eût sacrifié tous ses vastes domaines pour une couronne, où sa famille ne pourroit jamais prétendre par droit de succession. Skirgelon les regissoit au nom & sous les ordres du Roi & de la République.

Déja les sujets de ces Etats, moins esclaves de l'habitude & de leurs préjugez, qu'on ne l'eût pensé, plus jaloux de leur repos, que de leur indépendance, paroissoient plus touchez

---

(1) *Id. pag.* 368. *Kojalowicz. Hist. Lituan. Part. II. p.* 1. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 233. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 132.

de l'union qui augmentoit leurs forces, que de la gloire qu'ils avoient euë jusqu'alors de se soutenir sans secours. Les ôtages avoient été rendus, & la Pologne qui commençoit à jouïr des fruits de sa politique, ne doutoit point de la durée de son bonheur.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1387.

1388. Celui de Jagellon fut bientôt troublé par les soupçons & les défiances d'une jalousie, dont il ne pût presque jamais modérer les transports. Cette triste passion le mit sur le point de se séparer d'Hedwige. Il ne pouvoit s'imaginer qu'avec tant de moyens de plaire, elle pût résister au desir de se faire aimer.

Un Sous-Chambelan de Cracovie, nommé (1) Dalewicz, connut le foible de ce Prince, & par des motifs qu'on ignore, & qu'il importe peu de sçavoir, il osa malignement lui faire (2) entendre, que le Duc d'Au-

---

(1) Il étoit de la maison de Strzegomia. *Dlugoss. pag.* 102. *Okolski. orb. Polon. Tom. I. pag.* 471. *& Tom. III. pag.* 139.

(2) *Dlugoss. p.* 119. 122. *Cromer. p.* 370. *Stanisl. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1157. *Past. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 133. *Herb. de Fulstin. p.* 125. *Neugebaver. Hist. Pol. pag.* 234.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1388.

triche s'étant rendu secrettement auprès de la Reine, avoit eu durant quelques jours de fréquens entretiens avec elle. Ç'en étoit plus qu'il n'en falloit pour mettre le divorce entre les nouveaux époux. Jagellon fit éclater son ressentiment, & l'auroit porté jusqu'au dernier excès, si quelques Grands de l'Etat n'avoient pris connoissance de cette affaire. Ils citerent le Délateur. Ils voulurent l'entendre, & comme il ne put rien prouver, ils le (1) condamnerent à la peine des calomniateurs, qui (2) est très-singuliere en Pologne.

1389. Les troubles survenus en Lithuanie firent quelque temps diversion aux inquiétudes de Jagellon. Vitolde (3) son

(1) *Dlugoss. pag.* 123.

(2) Le Calomniateur convaincu doit en plein Sénat se coucher à terre sous le stalle de celui dont il a blessé l'honneur, & dire à haute voix qu'en répandant contre lui des bruits injurieux, il en a menti comme un chien. Cette confession publique achevée, il faut qu'à trois diverses fois il imite la voix d'un chien qui abboye. *Dlugoss. Cromer. Sarnic. Past. ab Hirtenb. ubi suprà.* Cette peine des Calomniateurs est encore en usage en Pologne.

(3) *Dlugoss. p.* 120. *Kojalowicz. Hist. Lituan.*

Cousin-germain, avoit fait le projet de s'emparer de tout le Duché, & de s'y rendre indépendant de toute autre Puissance. Jagellon ou Uladislas V. 1389.

Skirgelon (1) y étoit devenu en horreur par ses concussions, par ses cruautez, par ses débauches, par une tyrannie d'autant plus affreuse, qu'elle étoit moins l'effet d'un orgueil qui veut tout soumettre, que d'un naturel féroce que rien ne peut dompter. La plus-part des citoyens réduits au désespoir, méditoient une révolte. Ils n'attendoient qu'une occasion de la faire éclater. Vitolde connut leur dessein. Il s'étudia à grossir leur faction de tous ceux qui moins irritez contre le Prince, trouvoient du moins quelque avantage à ne lui point obéir. Il eut recours aux Chevaliers Teutoniques, qui (2) ne voyoient qu'à regret l'union de la Lithuanie avec la Pologne, & qui n'ignoroient point l'engagement que Jagel-

Part. II. p. 2. Cromer. p. 369. Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon. p. 132.

(1) *Cromer. ubi suprà. Kojalowicz. Hist. Lituan. Part. II. p. 2.*

(2) *Dlugoss. pag. 106.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1389.

lon avoit pris de revendiquer la Poméranie, & le Palatinat de Culm.

Toujours prêts à fournir des armes à quiconque osoit entreprendre de troubler l'Etat, les Chevaliers marquerent d'autant plus d'ardeur à soutenir Vitolde, que ce chef de parti leur ouvroit un moyen d'agir pour leurs propres intérêts. Ils (1) prétendoient usurper la Lithuanie à la faveur des mouvemens, qu'il auroit l'adresse d'y exciter. Ils n'appuyoient sa témérité, que pour l'en punir; & la punition qu'ils lui réservoient, étoit de lui enlever un jour tout le fruit de ses crimes.

1390. Jagellon (2) se mit en devoir de faire échoüer leurs projets. Il trouva tout d'un coup dans son génie les ressources qui ne viennent ordinairement que de l'expérience & de la réflexion. Capable de former de grands desseins & de les suivre; habile à pénétrer ceux des autres; sage, mais prompt à décider, heureux à profiter des con-

(1) *Cromer. p. 369. Kojalow. Hist. Lituan. pag. 5.*

(2) *Dlugoss. pag. 124.*

jonctures : ses moindres qualitez furent d'être intrépide dans les combats.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1390.

S'étant mis à la tête de l'armée Polonoise, il courut au secours de ses Etats. Sa campagne fut assez heureuse. Il (1) attaqua les forts de (2) Brzescie, de (3) Camienyecz, & de Grodno, qui (4) étoient de l'appanage de Vitolde, (5) & il s'en rendit maître à la vûë même des Chevaliers, qui pour les défendre n'oserent hasarder un combat. La prise de ces places ne pût les décourager. Ils (6) firent de nouvelles levées, & (7) publierent une espèce de croisade contre les Lithuaniens. On ignoroit encore dans les pays éloignez, que celui qu'ils menaçoient n'étoit plus idolâtre. Plusieurs Princes Chrétiens voulurent contribuer à le détruire. On ne sçavoit alors

---

(1) *Kojalow. Hist. Lituan. pag.* 15. *Cromer. pag.* 370.

(2) *Kojalow. ibid.*

(3) *Id. pag.* 16.

(4) *Id. pag.* 3.

(5) *Id. pag.* 17. 18. *Dlugoss. p.* 125. *Cromer. p.* 371. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 234.

(6) *Dlugoss. pag.* 127.

(7) *Kojalowicz. Hist. Lituan. Part. II. p.* 19.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1390.

convertir les peuples, que le fer à la main. On vit bientôt accourir grand nombre de François pour grossir l'armée des Teutoniques. Le (1) Duc de Lancastre, fils de Henri IV. Roi d'Angleterre, leur amena des troupes de sa nation.

Ordinairement souples jusqu'à la bassesse quand ils manquoient de forces, les Chevaliers se montrerent audacieux jusqu'à l'insolence dès qu'ils se crurent en état de poursuivre leur dessein. Leur armée étoit formidable. Ils (2) la partagerent en trois corps qui prirent chacun des routes différentes pour ravager en même temps une plus grande étenduë de pays. L'une de ces divisions étoit commandée par le Grand-Maître de l'Ordre, Conrad de (3) Valenrod, l'autre par le Maître-Provincial de Livonie, & la derniere par Vitolde, qui avoit sous lui tous les Lithuaniens de son parti. Le rendez-vous étoit marqué à Kowno près

(1) *Dlugoss. ubi suprà. Cromer. pag.* 372. *Kojalowicz. p.* 18.

(2) *Id. pag.* 19.

(3) *Alexan. Guagnin. rer. Polon. Tom. II. pag.* 126.

du confluent du Niémen avec la Wilia. On marcha de-là vers Troki, que (1) l'on mit en cendres ; & ensuite du côté de Vilna que l'on avoit dessein d'investir.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1390.

Les Prussiens étoient déja assez près de la ville lorsqu'ils (2) virent paroître les troupes de la couronne commandées par Skirgelon. Ils ne les prirent d'abord que pour un détachement envoyé à la découverte : étonnez de leur petit nombre, ils crurent les repousser d'un seul effort. Ils tomberent impétueusement sur elles, & ils ne purent les ébranler. Le (3) combat fut long & opiniâtre. Il ne cessa que par la retraite des Lithuaniens, dont l'intrépidité avoit tout d'un coup dégénéré en un emportement aveugle & féroce. Enfoncez & rompus sans être effrayez, plus dissipez que vaincus, ils se retirerent sans trop de confusion dans les places voisines.

Rien n'empêchoit plus Vitolde de former le siége de Vilna. Il l'entreprit

(1) *Dlugoss. pag.* 128.
(2) *Kojalowicz. Hist. Lituan. p.* 19.
(3) *Id. pag.* 20. *Cromer. pag.* 372.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1390.

avec d'autant plus de confiance, qu'il avoit eu l'art de se faire un parti dans les troupes mêmes qui devoient la défendre. Prêt d'attaquer un des forts de la ville, il (1) l'apperçut tout en feu. C'étoit l'ouvrage de ceux qu'il avoit corrompus par ses largesses. Sentant d'abord l'avantage que lui offroit un accident, toujours suivi de désordre & de trouble, il se pressa d'avancer, & resserrant peu-à-peu la garnison du fort & les habitans accourus pour éteindre l'incendie, il les fit tous périr, les uns par les flâmes, les autres par le fer de ses soldats.

Le (2) Duc Korigelo, frère de Jagellon, voulant échapper à l'un & à l'autre danger, tomba dans un corps de Teutoniques. Inconnu, il eût aussi-tôt perdu la vie; mais son nom ne servit qu'à le faire garder plus étroitement. On le conduisit à Vitolde, qui plus barbare que ceux qui l'avoient arrêté, lui fit sur le champ trancher la tête.

Cet acte de cruauté qui auroit dû naturellement intimider les assiégez, ne

(1) *Dlugoss. pag.* 128.
(2) *Id. ibid. Kojalowicz. p.* 21.

fit

fit que rendre plus difficile la priſe des autres forts dont il reſtoit à ſe rendre maître. Le Gouverneur ſur-tout, Nicolas (1) Moskorzewski, homme ferme & courageux, aima mieux dès ce moment, au défaut de toute reſſource, s'abandonner à ſon déſeſpoir, qu'à la diſcrétion d'un ennemi, qui par le ſeul motif de lui inſpirer de la crainte, avoit oſé tremper ſes mains dans ſon propre ſang.

Plus attentif qu'auparavant aux manœuvres de Vitolde, il commença par s'aſſûrer de ſa garniſon, il (2) en chaſſa tous les ſoldats ſuſpects, & il ne douta point que cette réforme, au lieu de l'affoiblir, n'augmentât ſes forces. Renfermé dans le fort ſupérieur de la ville, il s'y maintint durant (3) trois mois avec un courage invincible. Il (4) vit ſes murs renverſez ſans

(1) *Dlugoſſ. pag.* 121. *Cromer. pag.* 369. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1158. Il étoit de la maiſon de Pilawa, & Vice-Chancelier du Royaume. *Simon. Okolski. orb. Polon. Tom. II. p.* 395. 396. *Dlugoſſ. p.* 131.

(2) *Kojalowicz. Hiſt. Lituan. p.* 22.

(3) *Id. ibid. Dlugoſſ. pag.* 129.

(4) *Id. p.* 128. *Kojalowicz. p.* 21.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1390. vouloir ſe rendre, & il ſe fit craindre lors même qu'il n'avoit plus rien à eſpérer.

Laſſez de tant de réſiſtance, les (1) Chevaliers prirent enfin le parti de retourner chez eux. Cette réſolution déplût à Vitolde. Dans le chagrin qu'il en conçût, il (2) fit pendre par les pieds ſon (3) beau-frère, le Prince Narimunth, Duc (4) de Pinsk, qu'il avoit fait priſonnier durant le ſiége. L'arbre où il le fit attacher n'étoit pas loin des remparts. Il l'y laiſſa expoſé à tous les traits des aſſiégez, juſqu'à ce qu'enfin par une ſorte de pitié qui ne convenoit qu'à lui ſeul, il acheva lui-même de le tuer à coup de fléches.

1391. Réſolu de périr, ou de ſe rendre maître de la Lithuanie, Vitolde (5) y revint l'année d'après avec les Chevaliers, qui n'avoient pas moins à

(1) *Id. pag.* 22. *Dlugoſſ. pag.* 130.

(2) *Id. pag.* 129. *in fine. Kojalowicz. p.* 22. *Cromer. pag.* 372. *Neugebaver. p.* 236.

(3) *Dlugoſſ. pag.* 130.

(4) Ce Duché eſt dans le Palatinat de Brzeſcie. *Cellar. p.* 297.

(5) *Kojalow. p.* 24. *Dlugoſſ. pag.* 131. *Cromer. pag.* 373.

cœur d'enlever ce pays à la Pologne. Il y trouverent du changement. Skirgelon n'y commandoit plus. Sous (1) prétexte de lui donner un Gouvernement plus honorable, Jagellon l'avoit envoyé en Ruſſie, & pour l'y attacher davantage, il l'avoit fait Duc de Kiow. Moskorzewski ayant demandé ſon rappel avoit été remplacé par un Général auſſi habile. C'étoit Jean Oleſnicki de la maiſon (2) de Dabno. Vilna (3) étoit réparé & plus en état que jamais de ſoutenir un ſiége. Auſſi tous les nouveaux efforts des Chevaliers furent inutiles. Ne pouvant forcer cette ville à ſe rendre, ils ſe contenterent de faire le dégât aux environs & d'élever (4) trois forts ſur le Niémen.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1391.

Rien ne marquoit davantage, qu'ils étoient toujours dans le deſſein de ſubjuguer le pays. L'épuiſement (5) où il étoit, & la difficulté d'arracher

(1) *Kojalow. p. 23. Dlugoſſ. ubi ſuprà.*
(2) *Okolski. orb. Pol. Tom. I. p.* 141.
(3) *Kojalow. p.* 24. 25.
(4) *Id. pag.* 27. *Dlugoſſ. pag.* 132. *Cromer, pag.* 373.
(5) *Kojalow. p.* 29.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1391. des ſubſides aux Polonois pour la défenſe d'une Province, dont ils avoient crû jouïr ſans embarras, obligerent enfin Jagellon à faire ſa paix avec Vitolde.

1392. Il (1) lui envoya ſecrettement un des fils du Duc de Mazovie, Henri, Evêque (2) de Plock. Le traité (3) fut dreſſé à l'inſçu des Chevaliers Teutoniques, & bientôt après ſigné à Vilna, où (4) le Roi ne prenant conſeil que des circonſtances du temps, reçut ſon ennemi avec ces marques de bonté qui ſemblent n'appartenir qu'aux grands Princes, & qui, ne fuſſent-elles qu'un effet de politique, ne laiſſent pas par l'effort qu'elles leur coutent, de faire honneur à leur vertu. Il établit (5) Vitolde Souverain de la Lithuanie & de la Ruſſie, à condition qu'il ne tiendroit ces Etats que comme

(1) *Id. ibid. Dlugoſſ. p.* 135. *Cromer. p.* 374.

(2) *Stan. Lubienski. Oper. poſthum. ſer. & vit Epiſc. Plocens. pag.* 353.

(3) *Kojalow. p.* 30.

(4) *Id. p.* 32. *Dlugoſſ. p.* 136.

(5) *Id. ibid. Kojalow. p.* 33. *Cromer. p.* 374. 375. *Staniſl. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1158. *Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 237.

des Fiefs de la Pologne, à qui il en prê-teroit hommage, qu'il l'aideroit dé-ſormais dans toutes ſes guerres, & qu'en un mot, il ne négligeroit envers elle aucun des devoirs de vaſſal.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1392.

Il étoit à craindre que Vitolde, Prince auſſi inquiet que valeureux, ne ſe fît de nouveaux droits ſur la Lithuanie, & que plus puiſſant qu'il n'a-voit jamais été, il ne méconnût ſa dépendance & ne fauſſât ſes ſermens. La ſituation de Jagellon n'étoit point heureuſe. Pour une couronne qu'il n'é-toit point aſſûré de faire paſſer à ſes enfans, il riſquoit de perdre tous les biens qu'il avoit héritez de ſes peres, & en appaiſſant un ennemi dangereux, ils s'en attiroit un autre auſſi redoutable.

Skirgelon (1) ne pût ſupporter que l'on eût déféré à Vitolde la ſouveraineté d'une Province, dont il n'avoit eu que le ſimple gouvernement, & que déſormais, comme Duc de Troki & de Kiow, il dût être ſoumis à un Prince, qui (2) lui ayant fait le pre-

(1) *Kojalow. p.* 35. *Dlugoſſ. p.* 137. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Polon. pag.* 133.

(2) *Kojalow. p.* 11.

Jagellon ou Uladislas V. 1392. mier des offenses mortelles, ne lui laissoit plus aucune réconciliation à espérer. Des sentimens de jalousie, peut-être moins fondez, mais aussi vifs, soulevoient en même-temps les autres frères du Roi de Pologne. Le (1) plus emporté étoit Suidrigelon, qui pendant que le Duc de Kiow ramassoit des troupes en Russie, eut recours aux Chevaliers, & avec les secours qu'il en obtint se répandit d'abord sur les frontieres de la Podlaquie, pénétra ensuite plus avant, & après avoir fait des dégâts horribles dans les appanages même du nouveau Duc, amena 3000. prisonniers en Prusse.

1393. Ces (2) désordres plus affreux que ceux que Jagellon avoit pris soin d'étouffer, obligerent ce Prince à retourner en Lithuanie. Il s'efforça de désarmer Skirgelon, & (3) à force d'ajoûter de nouvelles possessions à celles qu'il lui avoit déja cédées, il l'engagea à vivre en paix avec Vitolde,

(1) *Id. pag.* 35. 36.
(2) *Dlugoss. p.* 137. *Cromer. p.* 375.
(3) *Dlugoss. pag.* 138. *Kojalow. p.* 36.

qui (1) de ſon côté fit toutes les démarches néceſſaires pour donner à ce Prince des marques de ſon amitié. JAGELLON OU ULADISLAS V. 1393.

Il reſtoit à gagner Suidrigelon, mais il ne fut pas poſſible de lui faire abandonner la Pruſſe. Les Chevaliers le jugeant utile à leurs deſſeins, ne manquerent point de lui repréſenter les inſinuations de Jagellon, comme un effet de la foibleſſe de ce Prince. Ils (2) armoient actuellement pour rentrer dans le Duché, & ils ne tarderent pas de ſe mettre en campagne.

Leur expédition ne répondit ni à leurs deſirs, ni aux frais immenſes qu'ils avoient faits pour la rendre moins malheureuſe que les autres. Vitolde étoit un des Princes de ſon temps le plus féroce, il eſt vrai; mais il (3) avoit de l'eſprit & du courage. Sa valeur égaloit ſa politique, & l'une & l'autre régloient ſa fortune indépendamment des caprices du haſard. Les Chevaliers le trouverent toujours ſur 1394.

---

(1) *Id. p.* 37.
(2) *Id. p.* 38.
(3) *Cromer p.* 450. *Dlugoſſ. p.* 558. *Kojalow. Hiſt. Lituan. Part. II. p.* 139.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1394.

leurs pas, ou prêt à s'oppoſer à leurs projets qu'il avoit eu l'art de prévoir, ou réſolu d'exécuter des deſſeins dont il ne leur avoit pas donné la moindre défiance. Ils (1) tenterent encore en vain le ſiége de Vilna, & ils (2) retournerent dans la Pruſſe moins piquez par honneur de leurs mauvais ſuccès, qu'animez à les réparer par des motifs de vengeance. A peine délivré de ces ennemis, Vitolde entreprit d'agrandir ſes Etats. Peut-être n'avoit-il deſſein d'augmenter ſa puiſſance, que pour ſe ſouſtraire à la domination des Polonois ; peut-être vouloit-il ſimplement ſe paſſer de leur ſecours & (3) ſe mettre en état de réſiſter lui ſeul aux forces des Teutoniques. Il (4) porta la guerre dans la Podolie, & il la ſoumit. La (5) Severie lui réſiſta en vain. Il (6) ſe rendit maître du Duché de

(1) *Id. pag.* 40. *Dlugoſſ. pag.* 140. *Cromer. pag.* 377.
(2) *Kojalow. p.* 41.
(3) *Id. p.* 42.
(4) *Id. p.* 49.
(5) *Id. p.* 44. 46.
(6) *Id. p.* 54.

Smolensko

Smolensko. Il (1) mit ſous le joug la Seigneurie de Pleskow. Il (2) s'empara de la grande Novogrod dans la Ruſſie occidentale, & il (3) étendit ſes domaines depuis la mer Baltique juſqu'au Pont-Euxin. JAGELLON ou. ULADISLAS V. 1394.

Durant ces expéditions, Jagellon travailloit à ſe reſaiſir des biens qui appartenoient à la Couronne, & que les Rois ſes prédéceſſeurs en avoient démembrez. Le (4) Duc d'Oppelen refuſoit de rendre les terres de Vielun & de Dobrzin, que Loüis lui avoit cédées, & il ne vouloit même pas en faire hommage à la nation. Le (5) Roi ſe réſolut à lui faire la guerre; mais (6) pendant qu'il s'occupoit à prendre les places du Diſtrict de Vielun, dont il 1395.

(1) *Chriſt. Hartknoch. de rep. Pol. p.* 199. *Dlugoſſ. pag.* 492. *Cromer. pag.* 440. *Kojalow. pag.* 121.

(2) *Id. p.* 123. *Chriſt. Hartknoch. loc. cit. Dlugoſſ. pag.* 509. 510. *& ſeqq. Cromer. pag.* 443.

(3) *Chriſt. Hartknoch. ubi ſuprà. Kojalow. pag.* 139.

(4) *Dlugoſſ. pag.* 144. *Cromer. pag.* 378.

(5) *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſiæ. pag.* 303.

(6) *Dlugoſſ. p.* 148. *Cromer. p.* 379.

JAGELLON ou ULADISLAS V. 1395.

se rendit maître, à la réserve du fort de Boleslaw, que les eaux de la Prosna, qui l'environnoient de toutes parts, rendoient inaccessible, le (1) Duc prit le parti d'engager aux Teutoniques la terre de Dobrzin. Il la leur abandonna pour 40000. florins de Pologne, & il ne fut plus possible de l'arracher des mains des Chevaliers; qui plus injustes que le Duc, eurent moins de honte de l'avoir acceptée, que ce Prince n'avoit de regret de ne la plus posséder.

Vitolde occupé de ses conquêtes, ne pouvoit aider Jagellon à la recouvrer, & nulle autre puissance voisine n'étoit en état de lui fournir les secours nécessaires pour mettre à la raison de si redoutables usurpateurs. Son beau-frère Sigismond, (2) Roi de Hongrie, avoit entraîné presque tous les Princes de l'Europe à une guerre contre l'Empereur des Turcs, Bajazet I. qui (3) après avoir dépouillé la plus-

(1) *Dlugoss. pag.* 149.

(2) *Id. p.* 145.

(3) *Cromer. pag.* 380. *Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. V. p.* 28.

part des Princes Asiatiques de leurs Etats & subjugué les Thraces, les Grecs & les Macédoniens, venoit de lui enlever la Rascie & la Bulgarie. JAGELLON OU ULADISLAS V. 1395.

Sigismond avoit couvert sa vengeance d'un prétexte de Religion. La France chez qui regnoit encore le desir d'exterminer les infidelles, lui avoit envoyé de puissants secours sous la conduite de Jean, Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne. Les (1) Bohêmes, les Allemands, plusieurs Polonois même s'étoient croisez, & ce n'étoit qu'après leur expédition que Jagellon pouvoit se flatter d'être aidé dans ses projets contre les Teutoniques.

Son espérance fut vaine. Bajazet faisoit le siége de Constantinople, quand il apprit que les Chrétiens, pour achever de reprendre la Bulgarie, avoient investi Nicopolis. Il courut au secours de cette place, & ne pouvant la délivrer que par une bataille, il n'hésita point de la donner. Elle (2)

(1) *Dlugoss. pag.* 146. *Cromer. p.* 381.

(2) *Dlugoss. p.* 145. *in fine. Petr. de Rewa. p.* 29. *Respub. & Stat. Imperat. Rom. Ger-*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1395.

fut plus funeste aux François par leur précipitation à l'accepter, qu'elle ne le fut d'abord aux autres nations qui jalouses de les voir les premiers fondre sur l'ennemi, ne se presserent point de soutenir leur attaque. Elles payerent bientôt cherement leur cruelle lenteur. Le Turc (1) fit main-basse sur tout ce qui se présenta devant lui. Le Comte de Nevers fut fait prisonnier, & il eut la douleur de voir massacrer sous ses yeux par ordre de Bajazet six cens François que le fer avoit épargnez au plus fort de la bataille. On ne lui ôta point la vie. Il ne la dut qu'à

---

man. Tom. I. p. 320. *Stan. Sarnic. p.* 1158. *Chron. Engelhus. Tom. II. script. rer. Brunsv. pag.* 1135.

(1) L'armée de Bajazet étoit de soixante mille hommes de cheval & de deux cens quarante mille fantassins. Les Chrétiens étoient au nombre de vingt mille cavaliers, & de soixante mille hommes de pied. La perte de ceux-ci monta à vingt mille hommes, qui resterent morts sur la place ; & celle des Turcs à soixante mille ; mais il est vrai que presque tous les Chrétiens qui ne furent point tués, furent faits prisonniers par les barbares. *Resp. & Stat. Imper. Rom. Germ. p.* 320. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. pag.* 303.

l'avarice de l'Empereur, à (1) qui il fut contraint de donner 200000. ducats pour avoir la liberté de retourner dans sa patrie. Sigismond plus heureux se sauva dans une barque, où (2) le Burggrave de Nuremberg le pressa d'entrer. Il descendit le Danube, & arriva à Constantinople, d'où une flotte Venitienne le ramena bientôt après dans son pays.

JAGELLON ou ULADISLAS V. 1395.

Il (3) y fut à peine que la Reine son épouse mourut. Jamais (4) cette Princesse ne l'avoit aimé, & les Hongrois ne l'estimoient point, sur-tout

(1) *Petr. de Rewa. p. 29.*

(2) Il étoit de la maison de Hohenzollern. Il s'appelloit Jean, & il étoit frère de Frederic, à qui Sigismond, du consentement de son frère Wenceslas, Roi de Bohéme, avoit donné sept ans auparavant le Marquisat de Brandebourg. Cet empressement du Burggrave Jean à sauver Sigismond, fut cause que ce Prince étant devenu Empereur, érigea le Marquisat de Brandebourg en Electorat : ce qui arriva au Concile de Constance en 1417. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. pag.* 302. 303. *Ludov. Petr. Giovanni. German. Princ. Lib. II. de Reg. gente Boruss. Cap. I. p.* 13. 14. 15.

(3) *Dlugoss. pag.* 147.

(4) *Petr. de Rewa. Centur. IV. p.* 27.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1395.

depuis la bataille, où (1) voulant feindre de la valeur, la ſeule des vertus qu'on ne peut contrefaire, il n'avoit réuſſi qu'à mieux faire connoître ſa lâcheté. La (2) pluſpart de ceux même qui lui avoient déféré la couronne, prétendoient la lui enlever. Leur deſſein étoit de l'offrir à Hedwige. Ils n'ignoroient point la (3) convention faite douze ans auparavant à Caſſovie entre la Reine Eliſabeth & les principaux chefs de la République. Marie étoit morte ſans enfans, & le traité portoit que dans ce cas, la Reine de Pologne ſeroit ſeule en droit d'hériter de la Hongrie. Les révoltez ne demandoient qu'à être appuyez. Ils ſollicitoient Jagellon de prendre les armes.

(1) *Reſp. & Stat. Imperat. Roman. Germ. pag.* 320.

(2) *Dlugoſſ. pag.* 147. Déja quatre ans auparavant les Croates, les Boſniens, les Bulgares, les Valaques, & tous les ſujets de la Hongrie, ſituez au-delà du Danube, ne voulant point reconnoître Sigiſmond pour leur Roi, avoient voulu ſe ſoumettre à Hedwige. *Staniſl. Sarnic. Annal. Pol. pag.* 1158.

(3) *Dlugoſſ. p.* 80. *Cromer. p.* 354. *Herb. de Fulſtin. p.* 119.

Rien n'importoit tant à la Pologne que la réunion des deux Royaumes sous un chef de la nation. Les Teutoniques auroient plié devant elle, & Vitolde n'eût osé affecter l'indépendance à laquelle on craignoit qu'il n'eût dessein d'aspirer. Ebranlé par ces motifs, Jagellon (1) se mit en campagne. N'osant dénuer ses Etats de troupes, il ne prit avec lui que de simples détachemens. Il espéroit d'être soutenu par le parti qui réclamoit ses forces, & ses succès ne dépendoient que de la premiere chaleur du soulevement qu'il alloit favoriser.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1395.

Il l'eût vû éclorre sans doute, s'il eût pû pénétrer assez avant dans le pays. Il fut arrêté sur les frontières par l'armée de Sigismond. Elle (2) étoit commandée par Jean Canysa, Archevêque de Strigonie, & si supérieure à celle des Polonois, que la plus déterminée valeur n'eût osé en venir aux mains avec elle. Le courage de Jagellon étoit un courage d'honneur & de raison, & jamais il n'affronta les

(1) *Cromer. pag.* 378.
(2) *Ibid.*

JAGELLON ou VLADISLAS V. 1395.

dangers au hasard d'essuyer des malheurs, qui tiennent presque toujours lieu de fautes.

La crainte qu'il ne revint contre Canysa avec plus de forces, engagea (1) le Roi de Hongrie à l'aller trouver à Sandecz. Ce Prince envoya prier Hedwige de s'y rendre, & par des négociations conduites avec art, il l'engagea, elle & son époux, à se désister de leurs prétentions sur son Royaume. Il lui restoit à gagner ses sujets, qui n'espérant plus rien des Polonois, & n'osant se commettre avec son armée, étoient résolus à porter avec patience le joug qu'ils n'avoient pû secoüer.

Il les irrita plus que jamais par le dessein qu'il conçut de se venger de leur révolte. Le (2) sang des coupables coula bientôt de toutes parts. Il ne servit qu'à augmenter le nombre des conjurez. La terreur même inspiroit de l'audace, on la porta jusqu'à conspirer la perte du Prince. On (3) se

(1) *Id. p.* 377. *Dlugoss. p.* 141. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 238.

(2) *Petr. de Rewa. rer. Hungar. Centur. V. pag.* 30.

(3) *Id. ibid. Resp. & Stat. Imper. Rom. Germ.*

ſaiſit de ſa perſonne, & on le mena à Soklos, où il fut mis dans un cachot de quatre-vingts pieds de profondeur. Enterré vivant dans cette eſpéce de ſépulchre, il ne déſeſpera point d'en ſortir, & il en fut tiré au bout de ſix mois par un caprice ſingulier de la fortune, qui ſe jouant de ſa deſtinée & de la barbarie de ſes ennemis, vouloit l'affermir ſur ſon thrône, & (1) lui en préparoit deux autres à la fois : celui de Bohême qu'occupoit ſon frère Wenceſlas, & celui de l'Empire, qui avoit appartenu à Charles IV. ſon pere.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1395.

On eût dit que Jagellon avoit preſſenti cet excès de bonheur & de puiſſance, où Sigiſmond devoit parvenir un jour. Ce qui l'engagea toutefois à renoncer à ſes droits ſur la Hongrie, ce fut la crainte de ſe voir bientôt ſur les bras un ennemi beaucoup plus rédoutable, que Vitolde alloit provo- 1396.

Tom. I. p. 320. Dlugoſſ. p. 170. 171. Cromer. Lib. XVI. pag. 385. Albert. Krantz. Wandal. Lib. IX. Cap. XXVII. p. 219. Henelii ab Henneneld. Annal. Sileſ. pag. 304.

(1) *Chronic. Engelhuſ. p. 1139.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1396.

quer ſans ſujet. La guerre étoit l'unique paſſion du nouveau Duc de Lithuanie. Le bruit de ſes conquêtes s'étant répandu au loin, un (1) des chefs des Tartares ſituez au-delà du Wolga, vint implorer ſon ſecours contre Tamerlan, qui lui avoit enlevé tous ſes domaines.

Il étoit dangereux d'attaquer un Prince qui venant de ſubjuguer les Parthes, faiſoit (2) déja trembler tout l'Orient. Une folle préſomption aveugla Vitolde. Il (3) la couvrit du prétexte de mettre la Ruſſie à l'abri des inſultes de ce violent uſurpateur. Plus d'une fois les Scythes ſes ſujets y étoient venus porter le ravage, & il en eut encore trouvé les traces toutes fraiches ſur les chemins qui les y avoient conduits. Vitolde ne balança point d'accorder ſa protection à Tachtamès ; c'étoit le nom du Tartare ; il crut en le défendant s'attirer ſon amitié, & ſe ménager déſormais de puiſſans ſecours dans ſes guerres.

---

(1) *Kojalowicz. Hiſt. Lituan. Part. II. p. 56.*
(2) *Cromer. p. 382.*
(3) *Kojalowicz. ubi ſuprà.*

Jagellon (1) mit tout en uſage pour le détourner de ſon deſſein. Ses remontrances furent inutiles. Vitolde aſſembla toutes ſes forces ſur les frontières du Duché de Smolensko, d'où (2) il envoya ordre à tous les Princes ſes feudataires de le venir joindre avec leurs contingens. Ces renforts ne furent pas pluſtôt arrivez, qu'il (3) partagea ſon armée en deux corps. L'un, ſous la conduite du Duc de Mſciſlaw, devoit entrer dans la Province de Rheſan, ſituée entre les rivieres d'Occa & du Tanaïs. L'autre que commandoit un général Lithuanien, avoit ordre de paſſer ce dernier fleuve, & de pénétrer même dans le pays au-delà du Wolga, moins pour s'y établir que pour en reconnoître la ſituation & les forces. Le premier ſubjugua ſans obſtacle le Duché de Rheſan. Le (4) ſecond harcelé à chaque pas par une armée de Tartares, revint aſſez heureuſement, après avoir ap-

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1396.

(1) *Id. pag. 60. 61. Dlugoſſ. pag. 156.*
(2) *Kojalowicz. p. 57.*
(3) *Id. ibid.*
(4) *Id. p. 58.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. pris par leurs attaques plus vives qu'opiniâtres, qu'il ne falloit pour les vaincre, que les attendre de pied ferme & les mépriser.

1397. Enhardi par ces succès, & (1) renforcé par les troupes de Basile, Duc de Moscovie, dont il avoit épousé la fille, Vitolde marcha vers Azoph. Ce fut là qu'il franchit le Tanaïs, au-delà duquel parut bientôt un nombre prodigieux d'autres Tartares, qu'on eût dit avertis de ses desseins. Ces barbares furent défaits, & (2) la plusspart amenez en Lithuanie, où leur race subsiste encore de nos jours.

1398.
1399. Peu sensible au bonheur de cette expédition, & désirant moins de venger Tachtamès, que de s'essayer contre le vainqueur de ce Prince, il (3) partit l'année d'après de Kiovie, pour entrer dans l'Ukraine, où il espéroit le trouver. Ayant (4) passé le Bori-

(1) *Id. p.* 59.

(2) *Id. ibid. Dlugoss. p.* 153. *Cromer p.* 381. *Andr. Cellar. regn. Pol. descript. p.* 280. *Neugebaver. Hist. Polon. p.* 239. *Herb. de Fulstin. pag.* 126.

(3) *Kojalowicz. Hist. Lituan. p.* 62.

(4) *Dlugoss. pag.* 156.

ſthêne ſans danger, il traverſa auſſi heureuſement la (1) Trubiecz, le (2) Supoi, la (3) Sula, & le (4) Pſzlo; mais en de-çà de la (5) Worsklo, il vit paroître un des chefs de l'armée de Tamerlan, qui venoit à lui avec des légions preſque innombrables. Toute la campagne en étoit couverte. Elles ſembloient augmenter à meſure qu'on les éxaminoit, & la terreur qu'elles inſpiroient les multiplia bientôt au point, que les Ruſſes, les Lithuaniens, & les (6) Polonois faillirent à ſe retirer ſans combattre.

JAGELLON ou ULADISLAS V. 1399.

(1) *Andr. Cellar. Pol. Deſcript. p. 399.*
(2) *Id. pag. 398.*
(3) *Id. p. 394.*
(4) *Id. ibid.*
(5) *Id. p. 393.*
(6) Pluſieurs Grands de Pologne avoient ſuivi Vitolde dans cette expédition. On comptoit parmi eux Raphaël, Comte de Tarnow, de la maiſon de Leliwa, fils du Palatin de Sendomir; Spitko de Melſztyn, de la même maiſon, & Palatin de Cracovie. *Sim. Okolski. orb. Pol. Tom. II. p. 65.* Socha, Palatin de Plocsk, de la maiſon de Zagroba. *Id. Tom. III. p. 329.* Jean Glowacz de Lezenice, Palatin de Mazovie, de la maiſon de Nalecz. *Id. Tom. II. p. 254.* Il y avoit auſſi dans l'armée du Duc un Samotuly. *Id. Tom.*

Jagellon ou Uladislas V. 1399.

On ne pouvoit les ranimer qu'en réchauffant l'ardeur des Officiers, qui ne voyoient eux-mêmes le danger, que pour le craindre. Ils furent appellez à un conseil de guerre. Rien n'étoit plus contraire au dessein de Vitolde, qui désiroit les mener au combat. Dès leur premiere allarme, il auroit dû ne les rassûrer qu'en particulier. Chacun d'eux ignorant les sentimens des autres, se seroit peut-être crû le seul épouvanté, & auroit rougi de son peu de courage. La crainte est contagieuse. Rassemblez, ils se reconnurent la même foiblesse, & la voyant autorisée par l'exemple, ils ne s'étudierent qu'à la justifier par la grandeur du péril.

II. p. 251. Un Ostrorog. *Id. p.* 252. Ces deux derniers étoient des Nalecz. Un Michowski de la maison de Rawicz. *Id. Tom. II. pag.* 599. Un Dambrowa, de celle de Wadwicz. *Id. Tom. III. pag.* 266. *Kojalow. p.* 61. *Dlugoss. p.* 156. 157. *Cromer. p.* 382. *Neugebaver. Hist. Polon. p.* 239. Outre la plupart des grands Seigneurs de Lithuanie, on y comptoit aussi cinquante Princes, tant de ce Duché que des diverses provinces de la Russie. *Kojalow. ubi suprà.*

On convint malgré Vitolde, qu'on enverroit demander la paix aux ennemis. Spitko de Melſztyn, Palatin de Cracovie, fut député vers Ediga, qui commandoit les Scythes, & qui ſous (1) des conditions qu'il ſe croyoit en droit d'impoſer, conſentit de ne pas profiter de ſes avantages.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1399.

Une ſage négociation paroiſſoit le ſeul moyen d'échapper à une entiere ruine, & l'on ne déſeſpéroit pas d'engager Vitolde à prendre ce parti, lorſque ce Prince, moins excité qu'aveuglé par ſon ambition, voulut faire un dernier effort pour redonner du courage à ſes troupes. Il les (2) harangua ſelon l'uſage. Bientôt les jeunes gens de l'armée, qui manquoient d'expérience, crurent que rien n'étoit impoſſible à une brutale impétuoſité. Leur ſoudaine ardeur, la vivacité, l'aſſûrance de Vitolde, acheverent de ranimer tous les ſoldats. Au lieu de l'ennemi, on ne craignit plus que la honte de n'oſer le combattre. Tous les corps s'ébranlerent à la fois. Ils cou-

(1) *Dlugoſſ. pag.* 157. *in init.*
(2) *Kojalow. Hiſt. Lituan. p.* 62. 63.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1399.

roient pluſtôt qu'ils ne marchoient vers les Scythes.

Le (1) Prince Coributh, frère de Jagellon, commandoit le centre. Il donna avec force, mais ſans ſuccès. Les deux aîles attaquoient en même temps, & trouvoient moins de réſiſ-ſtance. Les Barbares s'ouvroient devant elles, ſe rallioient enſuite, plioient de nouveau, les amuſoient pour les mieux ſurprendre. Le carnage ne laiſſoit pas d'être horrible. Il devint plus affreux, lorſque les troupes de Vitolde, vainement acharnées à prendre du terrein & à le défendre, ſe virent tout-à-coup enveloppées par celles d'Ediga. Reſſerrées peu-à-peu de toutes parts, elles ne purent plus ni manœuvrer, ni prendre la fuite. Il ne leur reſta d'autre reſſource que leur déſeſpoir. Chacun réſolu de périr, ne ſongea plus qu'à mériter des vengeurs de ſa mort par ſon ardeur à venger celle des autres.

Vitolde (2) ſe fit jour à travers

(1) *Id. p.* 63.

(2) *Id. pag.* 64. *Dlugoſſ. p.* 157. *Cromer. p.* 382. *Neugebaver. Hiſt. Polon. p.* 240. *Herburt. de Fulſtin. pag,* 126. *vers.*

quelques

quelques eſcadrons ; mais Coributh avec trois de ſes fils, un autre frère de Jagellon, nommé Vigunth, preſque tous les Princes Lithuaniens & Ruſſes, le (1) Palatin de Cracovie, & (2) les Seigneurs Polonois à la réſerve de (3) deux d'entre eux, qui furent faits priſonniers, & de (4) deux autres qui avoient ſuivi Vitolde, tout périt dans ce funeſte combat.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1399.

Les Scythes ſçurent profiter de leur victoire. Ils (5) pénétrerent dans la Séverie, la Wolhynie, la Kiovie, dans toutes les terres de la Ruſſie, qui dépendoient du Grand-Duché. Le ſeul eſpoir de ces Provinces fut dans l'excès même des ravages qu'elles auroient à eſſuyer. Dénuées de tout ſecours, il ne leur reſtoit que ce ſeul moyen d'échapper à une éternelle ſervitude. Elle furent ſi déſolées, que l'ennemi ne ſongea point à s'y établir.

---

(1) *Cromer. pag.* 383. *Dlugoſſ. pag.* 153,
(2) *Id. p.* 157. 158.
(3) *Id. p.* 157.
(4) *Id. ibid. Kojalow. p.* 63.
(5) *Id. p.* 64. *Cromer. p.* 383.

JAGELLON ou ULADISLAS V. 1399.

Ces cruelles ſuites d'une guerre entrepriſe étourdiment & ſans ſujet, firent repentir Jagellon d'avoir confié ſes Etats à Vitolde. Il n'étoit occupé que des malheurs de ſes peuples, lorſqu'un accident imprévû vint rédoubler ſes peines. Hedwige (1) mourut. Cette perte lui fut d'autant plus ſenſible, qu'elle fit revivre tout-à-coup dans ſon cœur des ſentimens d'amour & d'eſtime, que la jalouſie y avoit ſouvent étouffez. Ses illuſions ſe diſſiperent, & il mêla ſincérement ſes larmes à celles que ce triſte événement fit répandre à ſes ſujets. Il n'en étoit point qui n'eût reconnu dans la Princeſſe, une (2) piété ſolide, un zéle ardent pour la religion, un tendre amour pour la patrie, & ſa mort leur arrachoit encore plus de regrets que de pleurs.

Jagellon ne lui eut pas pluſtôt rendu les derniers devoirs, que s'imagi-

(1) *Id. ibid. Dlugoſſ. pag.* 160. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſ. p.* 303.

(2) *Dlugoſſ. ibid. & p.* 161. *Stan. Sarnic. pag.* 1159. *Neugebaver. p.* 240. *Herburt. de Fulſtin. pag.* 126. *vers.*

nant n'avoir plus de droit au gouvernement de la Pologne, il feignit d'y renoncer. Comme il ne devoit le Sceptre qu'à Hedwige, & qu'il n'avoit encore pû remplir toutes les conditions ausquelles on le lui avoit déféré, il craignit que les Polonois, ne fût-ce même que par inconstance, ne voulussent en disposer. Il (1) sortit précipitamment du Royaume ; il fallut que les premiers de l'Etat l'allassent trouver en Russie, & lui fissent de nouveaux sermens de fidélité. Il ne se laissa ramener sur le thrône, que lorsqu'ils lui eurent inspiré le projet d'épouser la Princesse Anne, fille du Comte de (2) Ciley, qui étant niéce du feu Roi Casimir, pouvoit lui donner autant de droit à la Couronne, qu'il y en avoit eu par son mariage avec une des filles du Roi Loüis. Il suivit ce dessein, & il (3) envoya faire la demande de

JACELLON OU ULADISLAS V. 1399.

(1) *Kojalowicz. pag. 65. Cromer. pag.* 384. *Dlugoss. p.* 165. *Neugebaver. p.* 241. *Herburt. de Fulstin. p.* 127.

(2) Ciley est une Comté située dans la Styrie & limitrophe à la Carniole.

(3) *Dlugoss. pag.* 166.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1399.

la Princeſſe par trois Ambaſſadeurs, dont l'un étoit le Caſtellan de Sremsk, Jean (1) d'Obichow, de la maiſon de Leſzczynski.

(1) *Sim. Okolski. orb. Pol. Tom. III. p. 295.*





LIVRE XII.

Depuis 1400. *jusqu'à* 1434.

LES craintes de Jagellon étoient vaines. Jamais la nation n'eût pensé à se soustraire à son empire. Elle ne lui eût pas même permis d'abdiquer. Sur-tout alors, elle avoit plus besoin que jamais d'un Prince habile; le désordre régnoit dans tous les Etats voisins.

JAGELLON OU ULADISLAS V. An. 1400.

Wenceslas, Roi de Bohême, étant parvenu au thrône de l'Empire, ne s'appliquoit point à y retracer les vertus (1) de Charles IV. son pere. Ebloüi d'une fortune plus grande que son génie, enyvré de son pouvoir, il se croyoit au-dessus des loix & des bien-

(1) *Respub. & Stat. Imper. Romano-German. Tom. I. pag.* 314. *Chronic. Engelhusii. pag.* 1128.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1400.

séances même, il (1) se montroit tout à la fois voluptueux & avare, lâche & hautain, imbécile & furieux. Les Bohêmes, victimes ordinaires de ses cruautez & de ses infâmies, s'étoient arrogez le droit de le corriger. Plus insolens que ce Prince n'étoit vicieux, ils (2) s'étoient saisis de sa personne, lui avoient donné des Conseillers pour le gouverner, & prétendoient ne plus dépendre de son autorité en feignant encore de la reconnoître. Jean (3), Marquis de Lusace, & Procope, Marquis de Moravie, irritez de l'outrage fait à sa dignité, l'avoient tiré de l'esclavage. L'affront qu'il avoit essuyé l'avoit rendu plus féroce. Sigismond, (4) son frère, Roi de Hongrie, le fit arrêter de nouveau, & le mit à la garde d'Albert, Duc d'Autriche. Echappé une seconde fois de sa prison, Wen-

(1) *Albert. Krantz. Saxon. Lib. X. Cap. IV. p. 261. & Wandal. Lib. IX. Cap. VI. p. 206. Resp. & Stat. Imper. Tom. I. p. 315. 316.*

(2) *Sigismund. Rositzii. Chron. in script. rer. Siles. Tom. I. p. 72. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. p. 303.*

(3) *Dlugoss. p. 143.*

(4) *Chron. Engelhus. p 1133.*

ceslas osa ne plus rien craindre & ne s'étudia qu'à se faire encore plus redouter. Il n'épargna non plus l'Empire que la Bohême. Excédez de sa tyrannie, les (1) Electeurs prirent le parti de le déposer. Ils élurent en sa place (2) Fréderic, Duc de Brunswig & de Lunebourg. Ce nouvel Empereur n'étoit point au gré de l'Electeur de Mayence. Il (3) fut bientôt assassiné. Robert, (4) Duc de Baviere & Palatin du Rhin, lui succéda.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1400.

Tant de changemens ne pouvoient arriver sans de grands troubles. Les désordres éclaterent précisement dans le temps que Jagellon reprenoit le gouvernement de son Royaume. Ce fut aussi ce qui fit penser aux Polonois, qu'il leur falloit un Prince, qui

---

(1) *Dlugoss. p. 167. Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag. 1160. Albert. Krantz. Wandal. Lib. X. Cap. I. p. 226.*

(2) *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. pag. 305.*

(3) *Respub. & Stat. Imper. Tom. I. p. 317.*

(4) *Id. ibid. Dlugoss. p. 167. Chron. Engelhus. p. 1136. Cromer. p. 385. Chron. S. Ægidii in Brunswig. Tom. III. scriptor. rer. Brunsvic. pag. 295.*

Jagellon ou Uladislas V. 1400.

se conservant l'amitié des Bohêmes, eut en même temps l'adresse de ne pas rompre avec Wenceslas, qui ayant lieu de craindre la trop grande puissance du Roi de Hongrie, sçût amuser son ambition en travaillant sourdement à faire échoüer ses desseins sur les Etats de son frère, & qui habile à ménager les divers corps de l'Empire, pût s'exempter de prendre part à leurs querelles, sans s'exposer à la haine d'aucune de leurs factions.

Jagellon ne trompa point l'attente de ses peuples. La droiture & la bonne foi étoient les seules régles de sa politique. La fourberie qui régnoit alors le ramenoit même à ces vertus par des motifs d'intérêt. Il sçavoit que rien n'est plus propre à faire échoüer l'artifice & la finesse, que la candeur & la simplicité. Partisan de la justice, il ne connoissoit d'autre dissimulation que celle que la prudence inspire. Il ne l'employoit qu'à voiler ses desseins, & quand ils avoient éclaté, à ne pas montrer à la fois tous ses talens, & toutes ses ressources.

C'est ce qui parut bientôt après dans une occasion, où il étoit dangereux qu'aveuglé

qu'aveuglé par ſon amour propre, il n'écoutât les conſeils de ſon ambition. Les (1) ſolemnitez de ſon mariage avec Anne étoient à peine finies, que (2) les Etats de Bohême lui envoyerent offrir la Souveraineté de leûr pays.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1402.

Wenceſlas, tout inſenſible qu'il étoit au mépris que lui attiroient ſes vices, ne pouvoit ſupporter la honte de n'être plus Empereur. Ses chagrins acheverent de lui aigrir l'eſprit. Il ne reſtoit d'autre moyen de ſe ſouſtraire à ſes violences, que de le priver de ſes Etats & de les donner à un Prince qui capable d'y remettre l'ordre & la paix, pût en même temps s'y ſoutenir par la force des armes.

Les Bohêmes craignoient preſque autant Sigiſmond que Wenceſlas ſon frère, & de tous les Princes voiſins, ils n'en connoiſſoient point de plus propre que Jagellon, à tenir tête à la Hongrie, ſi elle prétendoit épouſer les intérêts de ſon Roi. Il n'y avoit

---

(1) *Dlugoſſ. p. 169. Cromer. p. 384. Stan. Sarnic. Annal. Pol. pag.* 1160.

(2) *Kojalow. Hiſt. Lituan. p. 67.*

Jagellon ou Uladislas V. 1402.

point d'apparence qu'elle voulût entreprendre une guerre pour un Prince qu'elle n'aimoit point, & c'étoit un des principaux motifs qui devoient engager le Roi de Pologne à recevoir la couronne qu'on lui offroit. Il la réfusa néanmoins.

Quelque avantage qu'il trouvât à augmenter ſes forces de toutes celles que la Bohême pourroit lui fournir, & de ſe mettre par là plus en état de faire la loi aux Chevaliers Teutoniques, qu'il avoit deſſein d'attaquer, il dit aux Ambaſſadeurs, qu'il reſpectoit trop les droits de leur Prince, pour oſer les lui diſputer; que Wenceſlas ne rélevoit d'aucune puiſſance & n'étoit comptable de ſes défauts, qu'à Dieu ſeul; que s'il déshonoroit ſon rang par ſa conduite, ſes ſujets n'étoient point ſes juges, que c'étoit même un avantage pour eux de ne l'être pas; qu'ils ne pouvoient être heureux qu'autant que la puiſſance légiſlative réſidoit uniquement en la perſonne de leur Souverain; qu'il n'étoit point de malheur pareil à celui d'un Etat, où l'autorité ſe trouvoit partagée avec la multitude; que la confuſion qu'ils al-

soient mettre dans leur Royaume, y seroit encore plus funeste que les vices d'un maître dont ils abhorroient les excès ; qu'il ne leur restoit d'autres armes contre l'oppression que la patience ; & qu'enfin tout sensible qu'il étoit à leur estime, il étoit beaucoup moins touché de leurs hommages, qu'étonné de leur assûrance à lui proposer une injustice si opposée à ses sentimens.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1402.

Wenceslas ignora long-temps ce désintéressement héroïque du Roi de Pologne. Il ne pût même se le persuader. On a toujours de la peine à comprendre ce qu'on n'est point capable d'imiter. Touché néanmoins des sages refus de Jagellon, ou craignant peut-être, dans la méfiance qu'il avoit de ses peuples, que ce Prince ne les refusât pas toujours, il résolut de se l'attacher par une alliance étroite, & pour la conclure, il (1) l'invita à se rendre à Breslaw. 1404.

Son (2) dessein étoit de lui remettre

(1) *Dlugoss. p.* 181. *Cromer. p.* 388.

(2) *Ibid. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. p.* 306. *Herburt. de Fulstin. pag.* 128. *vers.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1404.

la Siléſie en obligeant la Pologne à lui fournir cinq cens lances dans toutes les guerres qu'il auroit à ſoutenir. Quelque foible que fût ce ſecours, il devenoit à Jagellon un engagement de ne rien entreprendre dans la Bohême, & il falloit du moins par bienſéance que Wenceſlas mît une condition à un traité ſi contraire au bien de ſa nation ; ce fut auſſi ce qui le porta à demander que cette obligation ſubſiſtât même après ſa mort, & que la Pologne ſe ſoumît à la rendre perpétuelle.

La convention étoit déja dreſſée, & l'on étoit prêt à la ſigner, lorſqu'un Baron de Bohême, nommé Jean Szmirziczki, la fit rompre en repréſentant à Wenceſlas & à ſon Conſeil, les conſéquences d'une reſtitution, que ni le devoir, ni la néceſſité n'obligeoient de faire, & qui alloit devenir autant pour la Pologne, que pour la Bohême, le ſujet d'une guerre qui ne finiroit jamais. Les Seigneurs de la ſuite de Jagellon furent auſſi peu fâchez que les Bohêmes de voir échoüer ce projet. La pluſpart (1) d'entre

(1) *Id. p.* 129.

eux par une fausse délicatesse avoient long-temps hésité à promettre les cinq cens hommes que Wenceslas demandoit. Ils se croyoient déshonorez par une sujetion qui leur valoit l'acquisition d'une Province. Jagellon étoit le seul, qui au risque d'avoir à supporter de plus grandes charges, auroit volontiers profité des favorables dispositions de Wenceslas.

Devenu plus fort par la réunion de la Silésie à la Pologne, il n'en eût été que plus capable de repousser les insultes des Chevaliers, qui pressentant le dessein qu'il avoit de leur faire la guerre avoient repris les armes, & par une hardiesse qui est rarement sans avantage, le provoquoient eux-mêmes, en (1) recommençant à faire des incursions dans ses Etats.

Suidrigelon étoit toujours avec eux. Son nom qu'il déshonoroit par sa révolte, servoit de prétexte à leur ambition, & il ne retiroit d'autre fruit de leurs succès, que le vain plaisir de satisfaire sa haine. Ce (2) fut aussi ce

(1) *Dlugoss. p.* 171. 176.
(2) *Id p.* 177.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1404.

que Jagellon & Vitolde lui firent représenter par des Emissaires secrets. Ils (1) réussirent à le rappeller. Pour le retenir plus sûrement, ils lui céderent la Podolie, avec les terres de (2) Striy & de (3) Zidaczow dans la Pokucie, & quelques autres dans la Pologne, telles que (4) Schidlow, & Stobnicz. Ils lui assignerent même une rente annuelle de quatorze cens marcs sur les Salines du Royaume.

Tous ces avantages ne le satisfirent qu'autant de temps qu'ils lui furent nouveaux. Son inconstance le rejetta bientôt dans ses premiers égaremens. Ne pouvant être son maître sans dégoût, ni dépendre d'autrui sans chagrin, il (5) retourna en Prusse, & il ne craignit point de préférer à un établissement solide les biens imaginaires que les Chevaliers lui promettoient. Son

---

(1) *Id. ibid. Cromer. pag.* 387. *Herburt. de Fulstin. p.* 128. *vers.*

(2) *Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. II. p.* 49.

(3) *Id. p.* 48. *Andr. Cellar. regni Polon. Descript. pag.* 327.

(4) *Id. p.* 186.

(5) *Dlugoss. pag.* 177. *Cromer. pag.* 389. *Kojalowicz. Hist. Lituan. p.* 69.

départ causa de vives inquiétudes à Jagellon. Quelque résolu qu'il eût été jusqu'alors de faire la guerre aux Teutoniques, il hésita de l'entreprendre. Son goût, ses talens pour les armes, étoient à tout moment combattus dans son cœur par l'amour de la paix. Il eût voulu que ses Etats, toujours à l'abri de toute insulte, n'eussent exigé de lui que de la sagesse dans ses conseils & de la modération dans l'exercice de sa puissance. Maître de lui-même, il aima mieux essayer de ramener ses ennemis par la raison, que de faire un dernier effort pour les soumettre par la force.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1404.

Il (1) convoqua une Diette à (2) Racziasch dans la Cujavie, où il invita le Grand-Maître de l'Ordre, Ulric de Jungingen. On y nomma des Commissaires de part & d'autre, qui après bien des contestations, deciderent enfin, que (3) les Chevaliers renonceroient à tous les droits qu'ils

(1) *Dlugoss. p.* 178. *Cromer. p.* 387.
(2) *Andr. Cellar. p.* 242.
(3) *Cromer. p.* 388. *Kojalow. Hist. Lituan. pag.* 70.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1404.

prétendoient avoir ſur quelques Fiefs de la Lithuanie ; qu'ils n'enverroient point de troupes dans ce Duché ſans la permiſſion du Roi de Pologne ; qu'ils refuſeroient le paſſage ſur leurs terres à tout corps d'armée qui voudroit y entrer ; qu'ils ne donneroient plus aſyle à aucun Prince de la maiſon Royale, & qu'ils laiſſeroient le commerce libre entre leurs ſujets & les Lithuaniens.

Ces conditions étoient dures, ſans doute, pour des hommes auſſi hautains que les Chevaliers ; mais celles que la nation voulut bien accepter furent beaucoup plus onéreuſes. Elle avoit demandé le Diſtrict de Dobrzin, avec toutes ſes dépendances. On (1) le lui accorda ; mais (2) on l'obligea de payer aux Teutoniques 50000. florins de dédommagement & de leur céder la Samogitie en échange.

Ni l'attention éclairée de Jagellon aux intérêts de ſon Royaume, ni l'extrême délicateſſe d'honneur que les Polonois venoient de marquer en Si-

(1) *Cromer. p.* 387. *Dlugoſſ. p.* 179.
(2) *Cromer. pag.* 389.

lésie, ne pûrent empêcher la signature de ce traité. On le crut moins dommageable qu'une guerre. Rassemblez (1) de nouveau à (2) Korczin dans le Palatinat de Sendomir, tous (3) les Ordres de l'Etat se cottiserent volontiers pour lever la somme promise. Ils se hâterent de rentrer en possession de Dobrzin, & (4) quelque peine qu'eût Vitolde de céder la Samogitie, qui étoit une province de son Duché, il la remit bientôt après aux Teutoniques.

Sa complaisance ne fit qu'irriter leur ambition. Aux moindres lueurs d'intérêt, ils négligerent leurs promesses & chercherent des prétextes pour ne les point garder. Il n'en falloit point à leur audace; elle pouvoit seule leur tenir lieu de raisons. A peine eurent-ils formé le dessein de rompre avec la Pologne, qu'ils (5) prétendirent que 1405.

(1) *Dlugoss. pag.* 180.

(2) *Andr. Cellar. p.* 183. *Guagnin. rer. Pol. Tom. II. pag.* 25.

(3) *Neugebaver. Hist. Pol. Lib. V. pag.* 243.

(4) *Dlugoss. p.* 182. 183. *Kojalowicz. Hist. Lituan. p.* 71.

(5) *Dlugoss. pag.* 183. *Cromer. pag.* 389.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1405. Jagellon renonçât au titre de Duc de Poméranie, & qu'il n'écartelât point de ce Duché. Ils alléguoient le traité par lequel Casimir III. en leur abandonnant cette Province, s'étoit engagé à n'en conserver ni les armes, ni le nom. Ce (1) fut à la Diette de (2) Gniewkow qu'ils firent cette demande. Ils s'attendoient à un refus, & (3) ils en prirent sujet de faire des hostilitez, qu'ils vouloient bien qu'on regardât comme une déclaration de guerre.

1408. Vitolde moins patient que Jagellon, résolut aussi-tôt de leur enlever la Samogitie. Ils (4) n'y étoient point aimez. Toute la province se souleva & rentra avec plaisir sous l'obéissance de son premier maître.

1409. Ce coup imprévû parut avoir rallenti le courage des Teutoniques. Ils n'étoient jamais plus traitables, que lorsqu'on n'avoit plus de menagemens

(1) *Dlugoss. p.* 182. *Neugebaver. pag.* 244.

(2) Bourg dans le Palatinat de Cujavie. *Andr. Cellar. p.* 249.

(3) *Dlugoss. p.* 190. 191. *Cromer. p.* 391. *Neugebaver. pag.* 245. *Kojalow. p.* 78.

(4) *Dlugoss. p.* 184. *Cromer. p.* 389.

pour eux. Ils entrerent pourtant en campagne, & (1) s'avancerent vers Dobrzin. La garnison en étoit foible. Aucune autre place de ce District n'étoit en état de résister. Tout se rendit de proche en proche. Ce (2) fut alors que Jagellon songea sérieusement à prendre les armes. Il (3) donna ordre à ses troupes de s'assembler à Volborz. Son dessein étoit d'entrer dans la Prusse. Il imitoit ses ennemis, qui cherchoient à faire des conquêtes dans le temps qu'ils auroient dû courir à la défense de leur pays. Il (4) entreprit le siége de Bidgoscza. L'ayant forcé de se rendre, il alloit tout faire plier devant lui, lorsque (5) le Roi de Bohême suscité par les Chevaliers, l'envoya prier de leur accorder une tréve, & lui offrit sa médiation. Des raisons de politique obligeoient les Polonois à menager ce Prince. Quelque

---

(1) *Id. pag.* 392. *Neugebaver. p.* 246. *Dlugoss. pag.* 197. *Kojalow. p.* 80.

(2) *Dlugoss. pag.* 198. *Cromer. pag.* 393. *Kojalow. pag.* 82.

(3) *Dlugoss. pag.* 198.

(4) *Id. p.* 199. *Cromer. p.* 393.

(5) *Dlugoss. pag.* 200.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1409.

(1) abruti qu'il fût par ses débauches, tout incapable qu'ils le connoissoient de manier une affaire qui demandoit du bon sens & de l'intégrité, des soins & de l'adresse, ils lui accorderent une suspension d'armes, & lui remirent en main leurs intérêts.

1410. L'accommodement (2) qu'il leur proposa n'avoit presque aucun rapport à leurs démêlez avec les Teutoniques, & l'on y découvroit autant de malice que de stupidité. La nation le rejetta & reprit bientôt les armes.

Elle ne craignoit que le Roi de Hongrie. Le thrône de l'Empire venoit de vaquer par la mort de Robert. Sigismond y aspiroit & cultivoit l'amitié des Chevaliers, dont il espéroit des secours d'argent & de troupes. Il importoit de l'engager du moins à une exacte neutralité dans la guerre qu'on alloit entreprendre. Vitolde (3) vou-

(1) *Id. pag.* 211.

(2) *Id. p.* 212. *Cromer. p.* 39[illegible]. *Kojalow. Hist. Lituan. p.* 84. *Neugebaver. p.* 246. *Stan. Sarn. Ann. Pol. p.* 1161. *Herburt. de Fulstin. pag.* 130. *vers.*

(3) *Kojalow. p.* 83. *Dlugoss. p.* 214. *Cromer. pag.* 395.

lut se charger lui-même de cette importante négociation. Il eut à Kesmark dans le Comté de Scepus, une entrevûë avec ce Prince, qui ne lui cacha point ses sentimens pour les Chevaliers, & qui s'efforça même de le détacher des intérêts de Jagellon, en lui inspirant le dessein de se faire Roi de Lithuanie. Il lui promettoit tous les secours nécessaires à l'exécution de ce projet. Satisfait de la dépendance où il tenoit ses peuples, Vitolde ne se soucia point d'un titre qui n'auroit point servi à augmenter son pouvoir. Il rebuta les offres de Sigismond, & (1) en fit même confidence au Roi de Pologne, qu'il aidoit de bonne foi dans toutes ses expéditions.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

Il lui proposa de mettre de fortes garnisons dans les places frontières de la Hongrie pour empêcher Sigismond de pénétrer dans l'Etat. Le (2) Roi suivit ce conseil, & (3) prit à son service le plus qu'il pût de Bohêmes, &

(1) *Id. ibid. Dlugoss. pag.* 215.
(2) *Id. pag.* 216. *Cromer, pag.* 396.
(3) *Id. ibid.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

de Moraves, pour remplacer dans ſon armée les détachemens qu'il fut contraint d'en tirer. Les (1) Lithuaniens avoient pareillement engagé quantité de Ruſſes & de Tartares, & jamais la Pologne n'avoit eu tant de troupes ſur pied. Il ne reſtoit plus qu'à les faire agir.

Les deux Princes les menerent vers la Pruſſe. Parvenus (2) juſqu'à la Drwencza, ils en trouverent les deux bords retranchez. Ils riſquoient trop d'en tenter le paſſage. Ils feignirent de retourner ſur leurs pas. Leur deſſein étoit de remonter la riviere pour la traverſer avec moins de danger. Le Grand-Maître (3) Jungingen crût leur avoir inſpiré de la terreur. Il réſolut de les ſuivre, ſur-tout (4) dès qu'il eut appris qu'ils s'étoient emparez de la ville de Gilgenburg, & qu'après l'avoir ſaccagée, ils y avoient

(1) *Id. pag.* 357.

(2) *Id. pag.* 399. 400. *Dlugoſſ. p.* 231. 232. *Neugebaver. Hiſt. Pol. pag.* 249.

(3) *Dlugoſſ. p.* 233. 234. *Cromer. p.* 400. *Neugebaver. p.* 250.

(4) *Id. ibid. Dlugoſſ. p.* 235. 236.

mis le feu. Il (1) rencontra les Polonois entre Tannenberg & Grunewaldt. JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

Jagellon (2) entendoit la Meſſe, quand on vint lui dire, que l'ennemi paroiſſoit. Les meſſagers arrivoient coup ſur coup. Pluſieurs de ſes Généraux accoururent eux-mêmes. Ils ne pûrent l'arracher du pied des autels. On eût dit que la crainte l'y avoit enchaîné, & on le crût peut-être. Vitolde n'attribua ſa lenteur qu'à ſa piété; mais cette piété lui parut déplacée. Il vint trouver le Prince, qui l'écoutant à peine, promit de le ſuivre, & ne quitta ce lieu qu'avec les Prêtres, que la crainte du péril avoit engagez, ſans doute, à le rendre au pluſtôt à ſon devoir.

Il trouva que Vitolde avoit déja rangé l'armée en bataille. Elle étoit ſur deux lignes. Les (3) Polonois avoient été placez à l'aîle gauche; les

(1) *Id. p. 238. Cromer. ubi ſuprà.*

(2) *Id. ibid. Dlugoſſ. p. 239. Kojalow. Hiſt. Lituan. p. 86. Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. I, p. 107.*

(3) *Dlugoſſ. p. 240. Cromer. p. 401. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p. 1163.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

Lithuaniens & les Russes à la droite, & dans le centre étoit l'élite des uns & des autres, & tous les vieux soldats des corps étrangers. Déja les enfans perdus avoient commencé leurs escarmouches, & dans les deux armées on étoit prêt à charger, lorsqu'on (1) vit paroître deux Hérauts des Teutoniques, qui demandoient à parlementer. On crut qu'ils venoient proposer une suspension d'armes. On leur donna la liberté d'approcher.

Ils ne furent pas plustôt devant Jagellon, qu'ils lui présenterent deux épées nuës & ensanglantées, en lui disant : que leur Grand-Maître les lui envoyoit à lui & à Vitolde, & qu'il ne craignoit point de leur fournir des armes, pour leur inspirer plus de courage, qu'ils n'en montroient sur le point d'ouvrir le combat. Ils (2) ajoûtoient, que si le terrein étroit & fourré où ils se trouvoient, leur paroissoit

(1) *Id. ibid. Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon. Lib. III. Cap. I. pag.* 137. *Dlugoss. pag.* 250, *Kojalow. Hist. Lituan. p.* 86. *Alex. Guagnin. rer. Polon. Tom. I. p.* 108.

(2) *Dlugoss. p.* 251. *Cromer. p.* 401. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 251.

peu

peu favorable à leurs manœuvres, les Chevaliers consentoient à reculer quelques pas pour leur donner plus d'avantage. Effectivement dès cet instant même, on les vit se replier, comme si assûrez de la victoire, ils eussent craint de la dérober, ou qu'ils eussent voulu l'acheter plus cher, pour en tirer plus de gloire.

Le Roi fut offensé de cette bravade. Il la regarda pourtant moins comme un affront, que comme la preuve d'une soudaine épouvante qui troubloit ses ennemis. Il connoissoit la vraye valeur, & il sentoit par lui-même, qu'avec plus d'assûrance le Grand-Maître n'eût osé l'insulter. Il (1) répondit avec une fiere tranquillité, qu'il étoit surpris que les Chevaliers se pressassent si fort de lui rendre les armes, & qu'il recevoit avec plaisir, & comme un favorable augure, celles qu'ils commençoient à déposer en ses mains.

(1) *Id. ibid. Herburt. de Fulstin. pag.* 133. *Past. ab Hirtenberg. ubi suprà. Dlugoss. p.* 252. *Christ. Hartknoch. de rep. Pol. Lib. I. Cap. II, p.* 80.

JAGELLON OU VLADISLAS V. 1410.

Presque aussi-tôt il harangua ses troupes. Il (1) prit Dieu à témoin, qu'il n'avoit rien oublié pour épargner le sang de ses peuples, & le sang même de ses ennemis. Il dit, que leur insolence étoit montée à un point, qu'il ne pouvoit plus la dissimuler sans trahir les intérêts de la nation, & sa propre gloire, & qu'il espéroit que le ciel le vengeroit de leur cruelle ambition.

Il eut à peine achevé de parler, qu'il (2) fit sonner la charge. Vitolde à la tête des Lithuaniens, n'attendoit que ce moment pour s'élancer sur les ennemis. Il essuya sans s'arrêter le feu de leur artillerie, & (3) des nuées de

---

(1) *Dlugoss. pag.* 226. *Herburt. de Fulstin. p.* 131. *vers. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1163.

(2) *Dlugoss. pag.* 254. *Cromer. pag.* 401.

(3) Depuis l'invention de la poudre, qu'on rapporte communément à l'an 1378. Les fléches ne laissoient pas d'être en usage. Elles le furent même long-temps après. Les Polonois s'en servent encore. Outre la rareté des canons & des fusils, on trouvoit dans ces commencemens les armes de jet beaucoup plus meurtrieres. Les coups en étoient plus justes, plus assûrez, plus précipitez que ceux de nos armes à feu.

fléches. Il approcha leur aîle gauche de si près, que ses gens combattant d'homme à homme n'avoient à disputer qu'un seul pas de terrein. Le choc étoit violent, & la défense aussi vive. Le vuide que laissoient de part & d'autre les cavaliers tuez, ou repoussez, étoit aussi-tôt rempli par ceux de la seconde ligne, qui se tenoient prêts d'en venir aux mains. Les succès ne paroissoient point, & l'acharnement n'en étoit que plus opiniâtre.

La valeur & l'expérience de Vitolde firent craindre aux Chevaliers, que leur aîle gauche ne fût enfin contrainte de plier. Les Polonois & leur centre n'avançant que lentement, comme s'ils eussent attendu l'issuë de cette attaque, le Grand-Maître crut avoir le temps d'envoyer des troupes pour la soutenir. Il détacha plusieurs escadrons, qui à peine arrivez enfoncerent les Lithuaniens & les Russes, les (1) firent reculer, & les voyant se

(1) *Cromer. p.* 402. *Dlugoss. p.* 255. *Kojalow. pag.* 87. *Joan. Leon. Hist. Pruss. Lib. III. p.* 196. *Past. ab Hirtenberg. Flor. Pol. p.* 137. *Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1164.

Jagellon ou Uladislas V. 1410.

retirer en désordre les pourſuivirent, juſqu'à ce qu'ils les euſſent entierement diſſipez.

Cette déroute loin de décourager les Polonois, leur fit preſſer leur marche. Ils fondirent ſur l'aîle droite des ennemis; mais ſi bruſquement & avec tant d'ordre, qu'ils l'ébranlerent du ſeul poids de leurs eſcadrons. Affoiblie par les corps qu'on en avoit tirez, elle fit de vains efforts pour conſerver ſon poſte. Elle fut renverſée & culbuta la ſeconde ligne qui ſe diſpoſoit à la ſoutenir.

Cependant l'affaire s'engageoit dans le centre des deux armées. Le combat y fut plus terrible, & quelque temps après auſſi malheureux pour les Chevaliers. Leur ſeul eſpoir étoit en leur corps de réſerve. Déja le Grand-Maître lui donnoit ordre de marcher, lorſqu'on (1) vit paroître les eſcadrons qui retournoient vainqueurs des Lithuaniens, & qui s'appercevant de la confuſion de leur armée, prenoient celle des Polonois en flanc, & donnoient le loiſir à leurs troupes diſper-

(1) *Dlugoſſ. pag.* 257.

ſées de préſenter un nouveau front.

Ralliez preſque en un moment, les Pruſſiens arrêterent les Polonois, & (1) firent fuir les Bohêmes & les Moraves. La victoire ſembloit avoir changé de parti. Jagellon (2) vit le déſordre, & il ne pût y remédier. Ses propres gardes l'empêchoient de ſe jetter dans la mêlée. Ils le retenoient par ordre des principaux Officiers de l'armée, qui connoiſſant ſon ardeur & craignant pour ſa vie, l'avoient obligé de s'éloigner du camp, & d'être ſimple ſpectateur de la bataille. Il ſouffroit d'autant plus de ne pas combattre, qu'il crut voir quelques eſcadrons ennemis qui venoient à lui. Son premier mouvement fut de les charger. Echappé du milieu de ſes gardes, il ne douta point d'en être ſuivi. Quelques-uns le devancerent; mais ce fut pour le ramener. Etonné de leur deſſein, il mit ſa lance en arrêt, & voulut forcer le paſſage. Un (3) d'entre eux, nommé Zolawa,

---

(1) *Id. p.* 255.

(2) *Id. p.* 257.

(3) *Id. pag.* 258. *Cromer. pag.* 402.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

Bohême de naiſſance, courut auſſi-tôt vers lui tête baiſſée, & détournant le coup que le Prince lui portoit, ſaiſit le mords de ſon cheval, & ſe rendit maître de ſa perſonne. Jagellon eſſaya dès-lors de toucher ſes gardes par ſes prieres. Il ne leur parla point en maître. Il croyoit ne l'être plus dès qu'il ne pouvoit s'expoſer aux mêmes dangers qu'il voyoit eſſuyer à ſes troupes. Jamais pourtant il ne fit mieux connoître qu'il étoit Roi, que par l'empreſſement qu'il marquoit à ſe ſacrifier pour ſes peuples.

Les eſcadrons qui voltigeoient aux environs n'en vouloient point à ſa troupe. Un (1) ſeul homme, eſpèce de géant armé de pied en cap, ſe détacha de ce corps & fondit le ſabre à la main ſur le Prince, ſoit qu'il l'eût démêlé parmi ſes Gendarmes, ſoit que le haſard le lui offrît le premier. On ne le reconnut pour ennemi, qu'au moment qu'il n'étoit preſque plus temps de ſe méfier de ſon entrepriſe. Le (2) premier qui s'apperçut

---

(1) *Id. ibid. Dlugoſſ. ubi ſuprà.*

(2) Le Roi fut ſi touché du courage & du

qu'il levoit le bras ſur le Monarque fut un jeune Polonois, nommé Sbignée Oleſnicki. Il n'avoit alors pour toutes armes qu'un tronçon de lance, dont il le frappa ſi rudement, qu'il le jetta par terre. Il y fut bientôt maſſacré par les gardes du Roi.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

Durant (1) ce temps les Polonois faiſoient de violens efforts contre les Teutoniques. Les (2) Bohêmes ramenez au combat avoient repris leurs poſtes, & avec une eſpèce de furie tâchoient de réparer la honte de les avoir abandonnez. Vitolde qui n'avoit pû retenir des troupes de ſon Duché que quelques eſcadrons Ruſſes, avoit pris le commandement de toute l'armée, & couroit d'un lieu à un autre,

zéle de ce jeune homme, qu'il voulut lui donner ſur le champ le Baudrier militaire. Sbignée le refuſa modeſtement, en diſant, qu'il prétendoit ſe dévouer au ſervice de l'Egliſe. Jagellon loüa ſon deſſein, & le fit dans la ſuite Evêque de Cracovie. *Dlugoſſ. p. 259. & 469.*

(1) *Id. p. 260.*

(2) *Id. p. 256. Cromer. p. 404. Neugebaver. Hiſt. Pol. Lib. V. p. 253. Joan. Leon. Hiſtor. Pruſſ. Lib. III. p. 198.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

plus attentif aux mouvemens des ennemis pour les ſurprendre, qu'occuppé à les charger ſans relâche pour les forcer à reculer. Quelques-uns de leurs bataillons s'étant débordez, il s'attacha à les mettre en déroute. Il réuſſit à les diſſipper. Les Pruſſiens voulant réparer le déſordre ne firent que l'augmenter par leur imprudente ardeur. Plus preſſez alors qu'ils ne l'avoient encore été, ils ſe ſoutenoient à peine. Pluſieurs de leurs corps lâcherent le pied; ceux qui ſe voyoient rompus poſerent les armes. Dans cette confuſion le Grand-Maître ne ſongea plus qu'à ſauver le reſte de ſes troupes. Il les fit rentrer dans leur camp, où elles ſe firent des retranchemens de leurs chariots, au travers deſquels elles recommencerent leurs décharges.

Cette manœuvre ne ſervit qu'à augmenter la fureur des Polonois. Acharnez à la perte des Chevaliers, ils (1) forcerent leurs barrieres, & paſſerent au fil de l'épée tout ce qu'ils trouverent ſur leurs pas. L'effroi qu'ils répandoient devant eux, eut bientôt

(1) *Cromer. p.* 403.

diſſippé

dissippé les débris de cette armée. Elle (1) étoit d'abord de 140000. hommes. Il (2) en resta 50000. sur la place. Le Grand-Maître (3) & plusieurs Commandeurs furent de ce nombre. Tout le camp fut pillé. On (4) y trouva des chariots pleins de torches. Elles devoient servir à mettre le feu par-tout où les Chevaliers s'étoient flattez de faire le ravage. Plusieurs autres chariots étoient chargez de chaînes. Les Polonois les firent porter à ceux

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

---

(1) *Id. ibid. Past. ab Hirtenberg. Flor. Pol. p.* 138. *Joan. Leon. Hist. Pruss. p.* 198. Toute l'Allemagne avoit contribué à grossir cette armée. On y comptoit des Bohêmes, des Moraves, des Siléfiens, des Bavarois, des Saxons, des Autrichiens. Il y en étoit venu des bords du Rhin, de la Suabe, de la Franconie, de la Westphalie. Plusieurs Princes y avoient conduit eux-mêmes les troupes ramassées dans leurs Etats. *Dlugoss. pag.* 267. 269. *Cromer. loc. cit. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. pag.* 308.

(2) *Joan. Leon. ubi suprà. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1164. *Dlugoss. p.* 262. *Herburt. de Fulstin. p.* 134. *Neugebaver. p.* 252. *Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. I. p.* 108.

(3) *Id. Tom. II. p.* 127. *Dlugoss. pag.* 260. 264. *Cromer. p.* 403.

(4) *Dlugoss. p.* 260. 261.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

qui les leur destinoient. Ils firent quantité de prisonniers : on en (1) compta jusqu'à 14000.

Il ne restoit à Jagellon qu'à profiter de sa victoire. On (2) lui conseilla de marcher vers Marienbourg, qui étoit alors sans défense. Il approuva ce dessein ; mais il différa trop de l'exécuter. Le (3) Commandeur Henri de Plawen, eût le temps d'y jetter 5000. hommes ; & cette ville qui se fût renduë aux approches d'un simple détachement, osa résister à une armée entiere.

Le (4) sort qu'on la croyoit prête à subir, intimida toute la Prusse. Elbing, Graudentz, Thorn, Dantzig, Konigsberg, Holland, Brandeburg, Osterode, plusieurs autres villes encore, se hâterent de se soumettre, & (5) re-

(1) *Kojalow. Hist. Lituan. p.* 87.

(2) *Cromer. p.* 405. *Joan. Leon. Hist. Pruss. Lib. IV. p.* 200. *Dlugoss. p.* 265. 268.

(3) *Id. p.* 271.

(4) *Id. p.* 275. *Cromer. p.* 406. *Stan. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1165. *Herburt. de Fulstin. p.* 135. *Joan. Leon. p.* 201. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 254.

(5) *Cromer. ubi suprà. Dlugoss. p.* 276.

çurent des Gouverneurs Polonois. La crainte ſaiſit même le Commandeur Plawen. Il (1) fit prier Jagellon de lui accorder une entrevûë. Il ne lui cacha ni les malheurs, ni le découragement de ſes frères. Il n'attribua leur déſaſtre qu'à leur inſolent orgueil; mais il ſupplia le Roi de ne pas achever de les perdre. Il (2) promit de les faire conſentir à céder la Poméranie, la Province de Culm, & le Diſtrict de Michalow. Il ne demanda pour toute grace que les terres qu'ils tenoient des premieres libéralitez des Polonois, & celles qu'il leur avoit été permis de conquérir ſur les Pruſſiens infidelles. Il dit, qu'il avoit même honte de ſolliciter ces Biens qu'ils ne méritoient point de conſerver; » mais, (3) ajouta-t-il, que peut ſe promettre la » République de notre ruine entiere, à » préſent ſur-tout, qu'il ne nous reſte » d'autre reſſource qu'en ſa pitié? » Notre Grand-Maître, nos chefs,

(1) *Id. p.* 277. *Cromer. p.* 407. *Joan. Leon. Hiſt. Pruſſ. p.* 202.
(2) *Id. ibid. Dlugoſſ. p.* 278. *Cromer. p.* 408.
(3) *Id. p.* 407.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

» nos meilleures troupes ont péri dans » le combat. N'eſt-ce pas aſſez de leur » ſang pour expier nos fautes ? En » tombant ſous le fer d'une nation, » que Dieu a ſoutenuë viſiblement » contre notre audace, ils nous ont » appris à la reſpecter. Nous nous » voyons réduits à la craindre. Qu'a- » t-elle à prétendre davantage pour » ſa gloire, que de nous forcer à l'ai- » mer ? «

Le (1) Roi touché de ce diſcours fut d'avis de ne pas pouſſer à bout les Teutoniques. Il ne connoiſſoit qu'un ſeul moyen de ſe montrer digne de ſa fortune, c'étoit de n'en pas abuſer. Quelques Sénateurs auſſi ſages, opinerent à recevoir les offres du Commandeur. Tous (2) les autres les rejetterent. Ce parti ſe rappelloit les perfidies des Chevaliers. Ne voyant dans leurs baſſeſſes qu'un orgueil forcé de plier, il jugeoit par la peine qu'ils avoient à ſe ſoumettre du penchant qu'ils conſervoient toujours à s'élever. Il ne s'agiſſoit de rien moins

(1) *Dlugoſſ. ubi ſuprà.*
(2) *Cromer. p.* 408.

que de les détruire ſans leur donner le temps de reſpirer : & Marienbourg une fois rendu, on prétendoit les chaſſer de la Pruſſe, ſans leur laiſſer même aucune des terres qu'ils y avoient acquiſes par leur valeur.

Ce ſentiment ayant prévalu, le Grand-Marêchal du Royaume, Sbignée de Brzezie, prit la parole au nom du Roi & de la République, & dit au Commandeur, que ce n'étoit point aux Chevaliers à propoſer des conditions de paix ; mais qu'ils devoient recevoir avec reſpect celles qu'on jugeroit à propos de leur preſcrire ; qu'ils étoient bien hardis d'offrir à la nation comme par condeſcendance des Etats qui lui avoient toujours appartenu, & ſur leſquels elle venoit de ſe faire de nouveaux droits par ſes armes ; qu'ils devoient commencer par lui remettre Marienbourg & tous les biens dépendans de leur Ordre, & qu'elle verroit enſuite quelle grace elle pourroit leur accorder.

Plawen ne s'attendoit pas à une réponſe ſi hautaine. Il fit un effort ſur lui-même, & d'un air froid & tran-

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

quille, il (1) repliqua, qu'ayant expié par ses humiliations les injustices de ses frères, il ne craignoit plus le courroux du Ciel, à qui seul les Polonois devoient leur victoire. Il affecta de leur sçavoir gré de leur inflexibilité. Il ne leur cacha point qu'elle rallumoit son courage, & qu'encore en état de se faire craindre, il périroit sous les débris de son Ordre, ou qu'il ne proposeroit plus de paix qu'en vainqueur.

Ses menaces irriterent le Roi. Il approuva la résolution de l'Assemblée, & pressa vivement le siége de Marienbourg. Il en avoit déja fait l'investiture, mais sans lignes de contrevallation. Aussi (2) eût-il à essuyer des sorties très-vives & faites si à propos, que plusieurs de ses quartiers furent souvent enlevez, ses ouvrages détruits, ses batteries presque toujours insultées. Les assiégez n'avoient que ce moyen de s'opposer à l'entreprise des Polonois, & ils se pressoient

(1) *Id. ibid. Dlugoss. p. 279. Neugebaver. Hist. Pol. p. 255.*

(2) *Dlugoss. ubi suprà. Cromer. p. 409.*

d'autant plus de la faire échoüer, que la ville manquoit de provisions de guerre & de bouche. Jagellon ou Uladislas V. 1410.

Le (1) Maître-Provincial de Livonie prévit leurs besoins. Il vint à la tête de 500. maîtres, ou pour leur amener des convois, ou pour inquieter les assiégeans par des diversions utiles. Embusqué près de Christburg, il fut découvert, & Vitolde se chargea de l'aller combattre. Herman de Vintkimschem, c'est ainsi que s'appelloit ce Général Teutonique, n'eût ni le temps de fuïr, ni la témérité d'engager une affaire. Il demanda à parler à Vitolde; & ce qu'il n'eût pû gagner par les armes, il s'efforça de l'obtenir par ses négociations.

Il n'ignoroit pas le foible du Prince; sans affecter de le connoître, il essaya de s'en prévaloir. Après (2) lui avoir fait sentir, qu'il n'avoit aucun intérêt à une guerre, dont les Polonois devoient seuls retirer tout l'avantage, il lui promit d'engager ses frères à lui

(1) *Id. ibid. Dlugoss. p.* 280.

(2) *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. pag.* 139. *Joan. Leon. Hist. Pruss. p.* 203.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

céder tous leurs droits ſur la Samogitie, dès qu'ils pourroient ſe promettre de ne l'avoir plus pour ennemi. Il le pria de conſidérer, qu'il n'étoit pas aiſé de les détruire, qu'ils trouveroient des reſſources ſur les bords même de l'abyſme, où Jagellon ſe flattoit de les précipiter ; qu'ils ne ſçavoient point s'endormir dans leur infortune ; que leur politique pouvoit ſuppléer à leurs forces, leur valeur à leur politique, leur déſeſpoir à leur forces & à leur valeur. Il lui dit, que par leur ſecours, il pouvoit déſormais régner en maître, où il n'étoit que l'eſclave d'une République, qui le dominoit ; qu'il ſe trahiſſoit lui-même & nuiſoit à ſes peuples, s'il reſtoit plus long-temps dans le parti qu'il avoit embraſſé ; qu'on étoit ſurpris qu'avec tant de courage, il pût ſupporter tant de ſujettion, & que ſon honneur même le ſollicitoit, ſinon à ſe déclarer l'ennemi de la Pologne, du moins à ne plus l'aider dans ſes projets.

Un appât ſi habilement préparé ne pouvoit manquer de ſéduire Vitolde. Il ne demanda que des aſſûrances plus

positives de la cession qu'on lui promettoit. Herman s'offrit d'y faire souscrire Henri de Plawen, & tous les chefs de l'Ordre renfermez dans Marienbourg. Il ne tenoit qu'au Duc de Lithuanie de lui procurer la permission d'y pénétrer. Il l'obtint de Jagellon, sous prétexte que le Général, converti par ses raisons, avoit dessein d'aller solliciter la ville à se rendre.

Les Teutoniques n'hésiterent point à garantir la convention faite avec Vitolde ; & (1) ce Prince ne sçut pas plustôt qu'ils s'étoient déportez en sa faveur de toutes leurs prétentions sur la Samogitie, que saisissant l'occasion d'une légère maladie repanduë dans ses troupes, il demanda de les ramener dans son Duché. Les représentations, les prieres, les instances de Jagellon furent inutiles. Les Lithuaniens & les Russes, qui avoient rejoint l'armée après la bataille, s'en séparerent de nouveau, & (2) leur désertion entraîna bientôt après celle des Princes de Mazovie, qui n'augu-

---

(1) *Dlugoss. p.* 281.
(2) *Id. p.* 282.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

rant plus bien du ſiége, craignoient d'y faire périr leurs troupes ſans ſuccès.

On s'apperçut bientôt dans la place de la foibleſſe des aſſiégeans. Elle (1) redoubla l'audace de Plawen, qui plus déterminé que jamais à retarder le travail des Polonois, les obligea ſouvent à l'interrompre, & plus ſouvent encore leur ôta toute eſpérance de l'avancer. La ſeule honte qu'ils avoient de leurs mauvais ſuccès, réveilloit de temps en temps leur courage; mais leurs efforts augmentoient leurs pertes. Ils déliberoient déja s'ils devoient ſe retirer, lorſqu'ils (2) eurent avis, qu'un corps de Bohêmes au ſervice des Chevaliers, s'offroit de livrer la ville, moyennant 40000. florins qu'il demandoit pour prix de ſa trahiſon.

Cette propoſition portée au Conſeil du Roi, revolta la pluſpart des chefs de l'armée. Ils repréſenterent à ceux qui montroient du penchant à

(1) *Id. pag.* 281.

(2) *Id. pag.* 282. *Cromer. pag.* 409. *Joan. Leon. Hiſt. Pruſſ. pag.* 204.

l'accepter, que ce ſeroit déshonorer la nation, que de lui faire acheter par une perfidie, ce qui ne devoit être que le fruit de ſa valeur; qu'ils étoient tous nez pour les armes, & qu'ils n'avoient employé juſqu'alors qu'elles ſeules pour s'aggrandir; qu'un crime pour être utile n'en étoit pas moins infâme; qu'il étoit aiſé & dangereux tout enſemble de commettre des lâchetez; qu'un ſi mauvais exemple autoriſeroit à jamais leurs ennemis à ſe ſervir contre eux de pareilles manœuvres; que la vertu n'étoit point ſi facile à imiter; & qu'elle faiſoit du moins reſpecter un Etat, ſi elle ne pouvoit toujours le mettre à l'abri des accidens de la fortune.

Des ſentimens ſi nobles, & ſi peu connus depuis, firent manquer aux Polonois la conquête d'une place, dont la chûte devoit néceſſairement achever d'écraſer les Chevaliers. Ils furent bientôt quittes de leurs allarmes.

Le (1) bruit ayant couru que le Roi de Hongrie, voulant faire une di-

(1) *Id. ibid. Neugebaver, Hiſt. Pol. p. 256.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

version en leur faveur, avoit pénétré dans le Royaume, Jagellon proposa d'abandonner Marienbourg. Les (1) amis de Vitolde étoient de son avis; plusieurs (2) autres pour leurs intérêts particuliers opinoient de même. Quelques (3) Seigneurs zélez pour la patrie s'opposoient à ce dessein. Ils se doutoient que la ville n'étoit point pourvûë, & il (4) étoit vrai qu'on l'eût forcée à se rendre, si l'on eût seulement continué quelques jours à l'investir. Les Députez des places de la Prusse, qui s'étoient soumises, se joignirent à ce petit nombre de Sénateurs. Craignant de retomber sous le joug des Teutoniques, ils (5) conjuroient le Roi les larmes aux yeux de ne pas lever le siége. Ils s'offroient même d'en payer tous les fraix. Il n'avoit, disoient-ils, qu'à leur imposer les contributions qu'il jugeroit nécessaires, ou pour acquitter ce qu'il de-

---

(1) *Dlugoss. pag.* 285.
(2) *Id. pag.* 283.
(3) *Id. ibid. Cromer. pag.* 410. *Joan. Leon. Hist. Pruss. p.* 205.
(4) *Dlugoss. pag.* 284. 305.
(5) *Id. pag.* 282. 283.

voit à ses troupes, ou pour les encourager par des largesses à suivre son premier projet. Ces remontrances furent inutiles. Jagellon étoit aveuglé; & l'opiniâtreté trop ordinaire aux Princes, achevoit de lui cacher ses véritables intérêts. JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

Il (1) eut à peine décampé des environs de la ville, que les Chevaliers ayant élu Henri de Plawen pour leur Grand-Maître, ce nouveau chef entreprit de faire des levées de soldats. Le trésor de l'Ordre se trouvant épuisé, il (2) força les habitans de Dantzig de lui prêter 100000. florins, & (3) il en emprunta 115000. du Roi Wenceslas, en lui cédant en hypotèque la ville & le District de (4) Chomutow, que ses prédecesseurs avoient acquis dans la Bohême. Il lui tardoit

(1) *Id. p.* 285. *Herburt. de Fulstin. p.* 136. *Neugebaver. p.* 257. *Joan. Leon. ubi suprà.*

(2) *Dlugoss. p.* 286.

(3) *Id. p.* 285. *Joan. Leon. p.* 206. *Cromer. pag.* 410.

(4) Voyez le Dictionnaire Geographique de la Martiniere, au mot *Cometau*. Cette ville est située aux confins de la Misnie, dans le Cercle de Satz.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

de réprendre tout ce que Jagellon lui avoit enlevé.

Il (1) n'échoüa que devant le fort de Coronow, situé près de celui de Tuchol, dont il s'étoit déja rendu maître. Il y fut battu par quelques détachemens Polonois. Quarante (2) Seigneurs des premiers de l'Etat les y avoient amenez, moins pour défendre ce lieu, que pour reparer le tort que la nation s'étoit fait en se désistant sans sujet du projet le plus important, qu'elle eût jamais formé contre les Teutoniques. Le (3) combat fut rude & sanglant, & (4) aussi glorieux pour les troupes de la Couronne, que celui de Tannenberg, s'il ne fut même plus brillant par leur intrépide fermeté contre les Chevaliers, qui firent les plus grands efforts pour les repousser, & qui ne céderent enfin qu'à une valeur plus opiniâtre.

Leur perte qui fut de 8000. hom-

(1) *Dlugoss. p.* 288. *& seqq. Cromer. p.* 411.

(2) *Dlugoss. p.* 294.

(3) *Id. p.* 291. *Joan. Leon. p.* 207. *Cromer. pag.* 412. *Neugebaver. pag.* 258. *Herburt. de Fulstin. pag.* 136. *vers.*

(4) *Dlugoss. pag.* 292.

mes, les ayant épuisez de nouveau, ils eurent recours à leur Maître-Provincial de Livonie. Herman (1) venoit à eux avec de puissans renforts d'Allemands & de Bohêmes. Apprennant l'extrémité où ils étoient reduits, il laissa le gros de ses troupes à Golub dans le Palatinat de Culm, avec ordre de se jetter dans le District de Dobrzin; & prennant avec lui tout ce qu'il avoit de cavalerie légère, il se pressa d'arriver à Marienbourg.

Le (2) Castellan de Przemyslie, Dobieslas Puchala, de (3) la maison de Wieniawa, n'eut pas plustôt appris sa marche & ses desseins sur le Royaume, qu'ayant ramassé les garnisons de Bobrowniki & de Ripin, il prit le chemin de Golub, résolu d'attaquer cette place. Il n'avoit que peu de monde avec lui, mais à mesure qu'il avançoit ayant sçû, que les ennemis lui étoient extrêmement supé-

(1) *Id. p. 303. Joan. Leon. p. 209. Cromer. p. 415. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p. 1165.*

(2) *Dlugoss. ubi suprà. Herburt. de Fulstin. p. 137. vers.*

(3) *Simon. Okolski. orb. Polon. Tom. III, pag. 295. 296.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

rieurs en force, il ne se proposa que de les surprendre, & il eut le bonheur d'y réussir. Il s'approcha le plus secrettement qu'il pût de la ville, & ayant mis tout auprès des embuscades, il courut vers les remparts, comme s'il eût eu dessein de les insulter. Les (1) Livoniens surpris de sa hardiesse, prirent les armes & sortirent confusément sur lui. Son courage redoubla leur fierté. Poussé plus vivement, il se soutint encore jusqu'au moment que les voyant échauffez par sa résistance, il se replia sur le reste de sa troupe, qui paroissant tout-à-coup, les enveloppa, les chargea avec avantage, & les ramena l'épée dans les reins jusqu'aux portes de la ville, où il ne rentra que les plus lâches, gens plus propres que les autres à repandre un effroi, qui vaut quelquefois plus qu'une victoire.

Défaits de toutes parts, les Chevaliers se soutenoient encore. Ils avoient confiance au Roi de Hongrie, qui n'ayant osé rompre ouvertement avec

(1) *Dlugoss. pag. 304.*

le Royaume, avoit (1) chargé le Palatin de Tranſylvanie, d'y faire une invaſion, & de ne prendre avec lui que des Autrichiens, des Bohêmes & des Moraves. Ces troupes étoient entrées dans l'Etat par Schramowicze, & contentes de quelques dégâts, elles s'en retournoient par les Monts Carpates, lorſque (2) les Polonois marchant ſur leurs traces, les atteignirent près de Bardiow, leur livrerent bataille, les taillerent en pièces, & ne laiſſerent échapper à leur vengeance, que ceux qui n'oſerent s'expoſer à leur fureur.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1410.

Il ne reſtoit plus aux Teutoniques d'autre reſſource que Vitolde. Ils (3) l'engagerent à leur procurer la paix. Il l'obtint de Jagellon à des conditions même peu honorables à la Pologne. Elle (4) promit de reſtituer aux Cheva- 1411.

(1) *Id. p.* 302. *Cromer. p.* 414. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 140.

(2) *Cromer. p.* 415. *Dlugoſſ. p.* 303. *Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 260. *Herburt de Fulſtin. ubi ſuprà.*

(3) *Dlugoſſ. pag.* 308. *Cromer. pag.* 416. *Joan. Leon. Hiſt. Pruſſ. p.* 210.

(4) *Dlugoſſ. p.* 309.

JAGELLON OU VLADISLAS V. 1411. liers tout ce qu'elle avoit conquis dans ſes dernieres guerres, & de mettre en liberté tous les priſonniers qu'elle avoit faits. Oubliant en quelque ſorte la Poméranie, la Province de Culm & Michalow, qu'elle avoit droit de réclamer, & qui lui avoient été offerts depuis peu par les Teutoniques, elle ſe contenta de 200000. florins au cours de Prague, qu'ils s'obligerent de lui payer. Dobrzin devoit reſter à la Couronne; mais la Samogitie, déja cédée à la Lithuanie, ne devoit appartenir que pour un temps à Jagellon, & à Vitolde. Il étoit dit, qu'à la mort de ces Princes, elle rentreroit ſous la puiſſance des Chevaliers.

1412. Quelque peu avantageux que fuſſent ces articles, le Duc (1) eut l'adreſſe de les faire approuver par le Sénat. Il l'engagea même à faire la paix avec le Roi de Hongrie, qui (2) venoit tout nouvellement d'être élû Empereur. Les circonſtances paroiſſoient peu propres à reconcilier les

(1) *Kojalowicz. Hiſt. Lituan. p. 89.*

(2) *Reſp. & ſtat. Imper. Rom. Germ. p. 318. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſiæ. p. 308.*

deux nations. Les (1) Venitiens avoient alors des Ambaſſadeurs à Cracovie, pour prier le Roi de déclarer la guerre à Sigiſmond. Cette diverſion leur étoit néceſſaire. Ils occupoient la Dalmatie, que ce Prince s'efforçoit de leur enlever. Vitolde fit échoüer leurs negociations, & concertant toutes ſes démarches avec (2) le Cardinal Branda, qui étoit venu de la part de l'Empereur ſolliciter une nouvelle alliance avec la Pologne, il diſpoſa peu-à-peu la République à écouter ſes propoſitions.

JAGELLON ou ULADISLAS V. 1412.

Il lui importoit peu que Jagellon fût la duppe du traité qu'il s'agiſſoit de conclure. Il n'y cherchoit que ſes avantages; & celui qui le flattoit le plus, c'étoit le ſecours qu'il prétendoit tirer de l'Empereur contre Jagellon lui-même. Il fit convenir les deux Rois d'une entrevûë. Elle ſe fit à Lubowla, où (3) Sigiſmond temoi-

(1) *Dlugoſſ. pag.* 317. *Cromer. pag.* 420. *Herburt. de Fulſtin. pag.* 138. *Neugebaver. pag.* 262.
(2) *Dlugoſſ. p.* 318.
(3) *Id pag.* 319.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1412.

gnant ſe repentir d'avoir pris le parti des Teutoniques, s'offrit de contribuer à les extirper. Il propoſa de leur ravir la Poméranie, & tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur la Pologne. Il dit, qu'il aideroit même à les chaſſer de la Pruſſe, pourvû qu'après la conquête de cette province, il pût en joindre une partie à ſes Etats.

Jagellon (1) étoit d'un caractère droit & ingenu. N'ayant aucune idée de la diſſimulation & de la fourberie, il n'en ſuppoſoit point dans l'Empereur, qui plus attaché que jamais aux Teutoniques, n'avoit aucun deſſein de les inquieter. Il ne vouloit par ſes promeſſes, que rendre Jagellon plus traitable ſur d'autres articles, qu'il avoit deſſein de lui propoſer, & qui (2) regardoient uniquement la Ruſſie & la Podolie. Ne pouvant arracher ces Etats à la Pologne, il eſpéroit d'en menager du moins l'acquiſition à ſes ſucceſſeurs. C'eſt ce qu'il fit par (3)

(1) *Id. ibid.*
(2) *Id. pag.* 323.
(3) On peut le voir tout entier dans *Dlugoſſ.* depuis la *pag.* 321. juſqu'à la *pag.* 326.

un traité, dont les articles étoient si habilement conçus, qu'ils (1) laissoient lieu de douter, si Jagellon étoit légitime possesseur de ces Provinces. JAGELLON OU ULADISLAS V.

Un engagement si opposé au bien de l'Etat, étoit en partie l'ouvrage de Vitolde. Jagellon s'en apperçût, & pour se garantir de ses perfidies, il voulut mettre un frein à son ambition. Il (2) convoqua une Diette générale à (3) Hrodlo, ville située sur le Bug dans le Palatinat de Beltz. Il y appella les Lithuaniens, & (4) y renouvella avec eux la convention qu'il avoit faite à son avénement au thrône, & toutes celles qui l'avoient suivie depuis. Il confera à tous les Catholiques de ce Duché les droits & les privileges des nobles de la Pologne. Il les fit consentir à former parmi eux un Sénat, sur le modéle de celui du Royaume, & à ne se donner désor- 1413.

(1) *Id. pag.* 319.
(2) *Id. pag.* 336.
(3) *Alex. Guagnin. rer. Pol. Tom. II. p.* 50.
(4) *Cromer. p.* 421. *Dlugoss. p.* 337. *& seqq. Neugebaver. p.* 263. *Herb. de Fulstin. p.* 139. *Kojalowicz. p.* 91. *Christ. Hartknoch, de rep. Pol. Lib. I. Cap. IX. pag.* 196.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1413.

mais des Souverains, que de l'avis des Polonois, qui s'engageoient pareillement à n'élire leurs Rois, que du consentement des Ducs & du Sénat de Lithuanie.

Rien n'étoit plus propre à contenir Vitolde dans les bornes du pouvoir qu'on avoit été forcé de lui céder. On mettoit, pour ainsi dire, un mur de séparation entre lui & ses peuples. Ceux-ci par les prérogatives qu'on leur accordoit, entroient en partage de la puissance législative; & le Prince livré désormais aux caprices de ses sujets, avoit plus d'intérêt de travailler à n'en plus dépendre, que de chercher des moyens de se soustraire à la domination des Polonois.

Vitolde étoit trop éclairé pour ne pas sentir ce coup funeste, chef-d'œuvre de la politique de Jagellon. Il conçut que la licence, dont on venoit de jetter les semences dans ses provinces, y confondroit bientôt la liberté avec l'anarchie; & qu'il seroit d'autant plus aisé aux Rois de Pologne de rentrer dans la possession de ses Etats, que les haines & les dissensions leur y feroient trouver des

citoyens, qui par avarice, ou par ambition, par des motifs de crainte, ou d'espérance, seroient toujours prêts à épouser leurs intérêts. JAGELLON OU ULADISLAS V.

Contraint de dissimuler, Vitolde étouffa ses chagrins, & parut même approuver les conclusions de la Diette. Obligé presque aussi-tôt de fournir des troupes contre les Chevaliers, il (1) les mena lui-même à Volborz, où étoit le rendez-vous de celles de la Couronne. 1414.

Le (2) Grand-Maître Plawen venoit d'être déposé & mis en prison à Angerbourg. On lui avoit substitué un des frères de l'Ordre, Maître-d'Hôtel de l'Empereur. Michel (3) d'Ottenberg, c'est ainsi qu'il s'appelloit, voulut d'abord se signaler par des actes d'hostilité contre la Pologne. Soit qu'il y fût sollicité par Sigismond, soit que la guerre que devoient entraîner ces

(1) *Dlugoss. p. 350. 352.*

(2) *Id. p. 346. 347. Cromer. p. 422. Neugebaver. p. 263. Alexan. Guagnin. rer. Polon. Tom. II. p. 127. 128. Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. pag. 140. Kojalow. Hist. Lituan. p. 97. Joan. Leon. Hist. Pruss. pag. 216.*

(3) *Id. p. 217.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1414.

hostilitez, lui parût nécessaire pour se faire respecter de ses sujets : il (1) commença par faire massacrer des Marchands de Posnanie, qui sur la foi des traités négocioient dans ses Etats. Il insulta plusieurs Nobles sur les frontieres. La plupart furent pendus dans leurs villages, & quelques-uns à la porte même de leurs Châteaux. Il fit faire le dégât dans les terres de Dobrzin, & il envoya des boute-feux, jusques dans le sein du Royaume, où plusieurs Bourgs & des Villes mêmes furent reduits en cendres, avant qu'on eût pû découvrir les auteurs de ces funestes embrasemens.

Outré de cette façon de déclarer la guerre, Jagellon (2) avoit ordonné dans ses Etats une expédition générale. La (3) plupart des Princes de Silésie, qui par la crainte d'un pareil traitement, ne pouvoient supporter l'in-

(1) *Koialowicz. pag. 98. Dlugoss. pag. 349. Neugebaver p. 264. Joan. Leon. p. 221.*

(2) *Dlugoss. p. 350.*

(3) *Id. pag. 352. Cromer. pag. 423. Joan. Leon. p. 223. Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. pag. 309.*

folence des Teutoniques, voulurent contribuer à la réprimer. Ils menerent au Roi plusieurs corps de troupes. On marcha vers la Prusse, dont (1) une partie fut mise sous le joug. Tout le reste alloit plier de même, lorsque (2) l'Evêque de Lausanne, envoyé par le Pape Jean XXIII. vint demander à Jagellon une tréve de deux ans, & le prier de remettre ses différends à la décision du Concile de Constance.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1414.

Le Roi reçut ce Nonce avec d'autant plus d'égards, que Vitolde pour appuyer ses négociations se (3) montra d'abord dans la résolution de quitter l'armée. Après (4) avoir souvent contredit les projets de Jagellon; après les avoir fait échoüer bien des fois par sa négligence, quoique toujours sous des prétextes plausibles, pour ne pas commettre la réputation de valeur qu'il s'étoit faite, il joignit les effets aux menaces, & (5) donna

(1) *Cromer. ibid. Dugloss. pag.* 353. 355.
(2) *Id. p.* 358. *Cromer. pag.* 424. *Joan. Leon. p.* 224. *Past. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 141.
(3) *Dlugoss. pag.* 354.
(4) *Cromer. p.* 416.
(5) *Id. p.* 424. *Dlugoss. pag.* 356.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1414.

ordre à ses troupes de retourner dans ses Etats.

Leur départ fit regarder aux Polonois comme un avantage, le prétexte que le Pape leur fournissoit d'abandonner une entreprise, dont ils n'espéroient plus de succès. Ils (1) faisoient alors le siége de (2) Strasbourg, dans le territoire de Culm. Ils l'abandonnerent, & n'ayant d'autre ressource que le Concile, ils (3) prirent le parti d'y envoyer des Ambassadeurs, pour y soutenir leurs intérêts contre les Teutoniques, dont ils craignoient d'autant plus le crédit, qu'ils sentoient bien ne devoir qu'à eux seuls l'envoi du Prélat, qui les avoit sollicitez à poser les armes.

La Députation des Polonois fut presque inutile. Martin V. qui (4) ve-

(1) *Id. p.* 357.

(2) Les Polonois appellent cette ville Brodnitz. Elle est sur la rive droite de la petite riviere de Dribent aux confins de la Mazovie. *Baudrand. Geograph. ad verbum* Strasburgum.

(3) *Dlugoss. p.* 358. 359. *Herb. de Fulstin. pag.* 139. *vers.*

(4) *Dlugoss. pag.* 384. *Chronic. Engelhus.*

noit d'être fait Pape, se (1) contenta d'envoyer deux nouveaux Nonces en Pologne, pour y reconcilier les Chevaliers avec la nation. Jagellon eût consenti à les avoir pour Juges, s'ils ne s'étoient d'abord déclarez ses ennemis. Ils (2) refuserent d'entendre ses Commissaires, & le condamnerent en l'accusant d'être le fléau de ses voisins. JAGELLON OU ULADISLAS V. 1418.

Le Roi fut contraint d'écrire au Pape, pour se plaindre de l'injustice de ses Députez. Cette (3) lettre subsiste encore. On y voit cette heureuse confiance & cette noble simplicité qui conviennent à l'innocence, & que l'art ne sçauroit imiter. Jagellon paroissoit moins craindre la calomnie, que la mépriser. 1419.

Une nouvelle guerre étoit inévitable. Elle allarma Sigismond, qui tou-

---

p. 1139. 1141. *Albert. Krantz. Saxon. Lib. XI. pag.* 385. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. pag.* 309.

(1) *Dlugoss. p.* 395. *Cromer. p.* 426. *Joan. Leon. Hist. Pruss. p.* 225. *Neugebaver. p.* 266.

(2) *Cromer. & Dlugoss. ubi suprà.*

(3) Elle est tout au long dans *Dlugoss. pag.* 396. *& seqq.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1419. jours partisan des Teutoniques, fit tous ses efforts pour empêcher la nation de profiter de leur foiblesse, & voulut du moins leur menager le temps de se remettre des pertes qu'ils avoient faites depuis la malheureuse époque de Tannenberg. Il (1) s'offrit encore une fois pour médiateur. Wenceslas (2) son frère, venoit de mourir. Appellé au thrône de Bohême, maître en même-temps de l'Empire & de la Hongrie, nul autre Prince n'eût été plus en état d'en imposer aux Chevaliers, si en cherchant à leur procurer la paix, il n'eût prétendû la leur donner aux dépens de la République.

1420. On reconnut bientôt sa mauvaise foi. Etabli l'arbitre des intérêts de la Pologne, il (3) prononça contre elle une sentence, qui anéantissoit presque

(1) *Id. p.* 399. *Cromer. p.* 427. Voyez les compromis donnez à ce sujet par le Roi & les Teutoniques. *In script. rer. Siles. Tom. III. p.* 81. 82. 83.

(2) *Cromer. p.* 428. *Dlugoss. p.* 405. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Silesiæ. pag.* 311.

(3) *Dlugoss. p.* 412. 413. *Cromer. p.* 429. Elle se trouve tout au long *Tom. III. scriptor. rer. Siles. pag.* 85. *& seqq.*

tous ses droits sur les Provinces que les Chevaliers lui avoient enlevées. Ce Décret fut rejetté avec encore plus de mépris que d'indignation. Les (1) Polonois en prirent sujet de rompre sur le champ toutes les alliances qu'ils avoient avec ce Prince.

JAGELLON ou ULADISLAS V. 1420.

Il ne tint bientôt qu'à Jagellon de le faire repentir de son injuste partialité. Les (2) Bohêmes ne l'aimoient point. Ils résolurent de lui ôter la Couronne ; & comme au temps de Wenceslas, ils (3) voulurent ne plus faire qu'un seul Etat avec le Royaume. Entêtez (4) des dogmes de Wicleff, qu'ils avoient embrassez depuis

(1) *Cromer. ibid. Dlugoss. pag.* 421.

(2) *Id. p.* 423.

(3) *Id. pag.* 428. *Cromer. pag.* 431. *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 141. *Herb. de Fulstin. p.* 141. *vers. Kojalowicz. Hist. Lituan. p.* 109. 110.

(4) Jean Hus & Jérôme de Prague, les avoient enseignez dans le Royaume, d'où ils s'étoient répandus dans la Moravie, dans la Silésie, dans l'Allemagne & dans la Pologne même. *Cromer. pag.* 394. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Siles. p.* 314. Wenceslas, Roi de Bohéme, Prince abruti par ses débauches, & moins jaloux des intérêts du ciel

Jagellon ou Uladislas V. 1420.

peu ; ils s'imaginoient peut-être, que Jagellon né Payen leur permettroit plus aisément de les suivre. Ils sen-

& de sa propre gloire, que des avantages que lui rapportoient les troubles qui divisoient ses sujets, avoit laissé un libre cours à cette hérésie naissante. Il disoit ordinairement que son Hus, qui dans la langue du pays signifie une oye, lui pondoit tous les jours des œufs d'or. *Cromer. ubi suprà.* Sur la fin de son régne les sectaires n'employoient plus que les meurtres & les incendies, pour persuader les Dogmes qu'ils vouloient établir. Ces désordres étoient venus en partie de ceux qui avoient régné jusqu'alors dans tout le monde chrétien, partagé en diverses factions à cause des prétentions des Antipapes Jean XXIII. Grégoire XII. & Benoît XIII. Une affreuse corruption s'étoit glissée dans l'Etat Ecclésiastique. Albic, Archevéque de Prague, & auparavant médecin, n'avoit obtenu qu'à force d'argent le siége de cette Métropole. Il l'avoit revendu à Conrad Vestphale, qui par ses connivences, ou par ses concussions avoit bientôt trouvé le secret de s'indemniser des avances qu'il avoit faites. Le supplice de Jean Hus & de Jérôme de Prague, brûlez à Constance, nonobstant les sauf-conduits de l'Empereur, avoit extrêmement augmenté le nombre de leurs prosélytes. *Resp. & stat. Imperii Rom. Germ. p.* 321. Sigismond avoit laissé croître l'audace de ces sujets rebelles, en négligeant

toient malgré eux une eſpèce de rapport entre n'avoir point de religion, & n'en avoir qu'une fauſſe ; mais tenter la vertu, c'eſt la ſoupçonner. Le Roi de Pologne parut offenſé de leur projet, & (1) répondit à Verner de Rankow, qui (2) lui portoit la parole de la part des Conféderez de Bohême, qu'il (3) n'avoit garde d'accepter un Royaume qui appartenoit à Sigiſmond, par un droit inconteſtable ; qu'il avoit ſujet de ſe plaindre de ce Prince ; mais qu'il ne ſçavoit point repouſſer les injuſtices par des trahiſons ; & qu'en un mot, ſa Religion ne lui permettoit pas de régner ſur des Hérétiques, qui prétendoient n'être

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1420.

d'abord de la reprimer. On lui ferma les portes de Prague, & on refuſa de le reconnoître pour Souverain. Ce fut alors, qu'ils formerent le deſſein de ſe donner à Jagellon, à qui ils faiſoient entrevoir, qu'outre la Bohême, qu'il pouvoit joindre à ſes Etats, il rentreroit en même temps en poſſeſſion de la Siléſie. *Kojalow. Hiſt. Lituan. pag.* 110. 111. *Dlugoſſ. p.* 432. 433.

(1) *Id. p.* 435.

(2) *Id. p.* 428.

(3) *Cromer. p.* 431. 432. *Dlugoſſ. p.* 439.

point inquiétez dans l'exercice de celle qu'ils professoient.

Jagellon fit plus encore, il ne s'en tint pas à ce refus. Il (1) envoya du secours à Sigismond, pour lui aider à soumettre la Bohême. Cet excès de magnanimité toucha peu l'Empereur. Il (2) craignit que les Polonois ne vinssent plustôt pour soutenir, que pour reprimer ses sujets rebelles. Il les força de retourner sur leurs pas, & se fit une espèce de mérite de refuser un bienfait, dont il ne pouvoit s'acquitter, qu'en épousant sincérement les intérêts de la Pologne.

Il pressentoit déja par la conduite de Vitolde envers les Chevaliers, qu'il lui seroit aisé de s'attacher ce Prince, & il persistoit dans le dessein de s'en servir pour humilier la nation, qu'il (3) estimoit trop pour ne la pas craindre. Il ne se trompoit point dans ses idées. Vitolde devenoit tous les jours plus sensible à ce qui s'étoit passé à la Diette de Hrodlo. Il ne pouvoit

(1) *Id. pag.* 482. *Cromer. pag.* 438.
(2) *Dlugoss. p.* 483. *Cromer. p.* 439.
(3) *Dlugoss. pag.* 155.

pardonner à Jagellon d'avoir ébloüi ſes ſujets par un ſyſtême d'indépendance, de leur avoir appris à ne lui point obéir, & ſous prétexte de les rendre auſſi libres que les Polonois, de s'être menagé les moyens de les remettre quand il voudroit ſous ſon empire.

Il (1) y avoit déja deux ans qu'il (2) avoit fait épouſer à Jagellon une de ſes niéces, fille d'une de ſes ſœurs, & d'André, Duc de Kiovie. Il s'étoit flatté de gouverner cette Princeſſe,

(1) Après la mort de la Reine Anne, fille du Comte de Ciley. *Dlugoſſ. p.* 371. Jagellon avoit épouſé en troiſiémes nôces Eliſabeth, fille du Palatin de Sendomir, Otton de Pilcza, de la maiſon de Topor. *Okolski. orb. Pol. Tom. III. p.* 49. Elle étoit veuve de trois maris, dont le premier avoit été Jean de Myedzwyedz, Morave de nation. Le ſecond un Siléſien nommé Viſzlon de Wiſzemborg, & le troiſiéme Vincent Granowski, de la maiſon de Leliwa., Caſtellan de Nackel. *Okolski. orb. Pol. T. II. p.* 72. *Dlugoſſ. p.* 378. Jagellon l'épouſa contre le gré du Sénat. Elle étoit âgée, & d'ailleurs atteinte d'une maladie de conſomption, dont elle mourut trois ans après. *Id. p.* 427.

(2) *Id. p.* 446. *Kojalowicz. p.* 112. *Herburt, de Fulſtin. p.* 142.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1424. & il ne doutoit pas, que le premier usage de l'empire qu'elle prendroit sur son époux, ne fût de le porter à revoquer tous les Décrets nouvellement faits en Lithuanie. Il lui supposoit de la reconnoissance. Elle ne témoigna aucun zéle pour ses intérêts.

1427. Irrité qu'elle eût refusé de remplir ses desirs, ou qu'elle eût négligé de les satifaire, il résolut de la broüiller avec Jagellon, & il mit en œuvre un moyen, qui le vengea en même temps de ce Prince. Il connoissoit sa jalousie. Il (1) lui donna de violens soupçons de l'infidélité de Sophie; c'étoit le nom de la Princesse. Elle (2) étoit sur le point d'accoucher de son troisiéme enfant. Son état ne le toucha point. Il lui servit même d'une forte présomption, dont il appuya ses calomnies. Le (3) Roi étoit déja vieux. Il lui fit sentir, qu'une si heureuse fécondité ne laissoit d'ordinaire à un homme de son âge, que le triste plai-

(1) *Dlugoss. p.* 498. *Cromer. p.* 441.
(2) *Kojalow. p.* 122. *Dlugoss. p.* 497. *Neugebaver. Hist. Pol. pag.* 276.
(3) *Herburt. de Fulstin. p.* 144.

Jagellon ou Uladislas V. 1427.

ſir de s'en faire honneur, & de montrer aſſez de force d'eſprit pour en adopter les fruits avec confiance.

Ce qui augmentoit la malignité d'une ſi infâme accuſation, contribua même à la rendre plus vraiſemblable. La Reine étoit ſa niéce. Auroit-il pû ſe reſoudre à la flétrir, ſi l'intérêt de Jagellon n'eût prévalu ſur les égards qu'il devoit à ſa famille ? C'étoit ainſi qu'il parloit lui-même pour couvrir ſa mechanceté. D'ailleurs ſon aſſûrance ſembloit repondre de ſa bonne foi. Il vouloit que Jagellon éclaircît ſes doutes ; mais il avoit tout préparé pour l'engager à croire contre toute apparence ce qu'il avoit pris à tâche de lui perſuader.

Deux (1) filles d'honneur de la Reine, ſous prétexte qu'elles l'avoient ſervie dans ſes intrigues, furent arrêtées & interrogées juridiquement. Elles chargerent leur maîtreſſe de mille déſordres, & nommerent même plu-

(1) Elles étoient ſœurs, & s'appelloient Sczekoczki. Leur famille étoit une branche de la maiſon d'Odrowaz. *Sim. Okolski. orb. Pol. Tom. II. p. 316. Dlugoſſ. p. 498.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1427. sieurs de ses favoris. Trois (1) d'entre eux prirent la fuite. Les autres furent mis en prison.

Le même sort étoit destiné à Sophie, en attendant que le Roi eût prononcé son dernier arrêt. Tout le sang de cette malheureuse Princesse, ne lui paroissoit pas capable d'expier ses crimes. Il l'envoyoit en Lithuanie, où elle devoit subir son jugement, lorsque plusieurs Grands du Royaume, étonnez d'un éclat plus propre à le déshonorer, que ne l'étoient les affronts qui causoient ses allarmes, oserent blâmer l'excès de son ressentiment. Il venoit d'un violent amour; ils employerent ce même amour pour l'appaiser; & il (2) fut résolu que la Reine se purgeroit par serment, &

(1) Ces amans accusez étoient deux frères des filles d'honneur, dont nous venons de parler. Les autres étoient Hincza de Rogow, de la maison de Dzialosza. *Okolski. Tom. I. p.* 197. Pierre Kurowski, de la maison de Srzeniawa. *Id. Tom. III. pag.* 132. Laurent Zaremba. *Id. eod. Tom. p.* 323. & Jean Koniecpolski, de la maison de Pobog. *Id. Tom. II. pag.* 429.

(2) Cette façon de justifier une femme accusée, n'étoit pas nouvelle. Nous lisons

par le témoignage de quelques femmes, dont l'honneur & le mérite seroient exempts de tout soupçon.

Rien n'étoit plus aisé que cette façon de sauver du danger une innocence équivoque. Il est peu de femmes qui n'ayent en horreur les maris ombrageux ; & au défaut de celles que l'on cherchoit, combien s'en seroit-il présenté pour justifier la Reine, dans

---

dans nos Historiens François, que Chilperic n'ayant laissé à sa mort qu'un fils en très-bas âge, la conduite irréguliere de Fredégonde, mere de cet enfant, fit douter s'il étoit du sang de Clovis, & que cette Princesse fut obligée de jurer avec trois Evêques & trois cens des Principaux de la nation, que Clotaire, c'étoit le jeune héritier, étoit véritablement fils de Chilperic. Ainsi Judith, fille du Comte Guelfe, & femme de Louis le Débonnaire, ayant été accusée de plusieurs crimes, fut reçue à faire serment sur son innocence devant des Commissaires, & déclarée ensuite exempte de toute suspicion. *Vit. Ludov. Pii. an.* 831. Ceux qui juroient pour les prévenus s'appelloient jureurs, conjureurs, sacramentaux. *Voyez*, Dissertation sur l'ancienne forme des sermens usitez parmi les François, par l'Abbé *de Vertot*, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres; *Tom. III.* de l'édition d'Amsterdam. *pag.* 435. *& suiv.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1427.

le cas même qu'elle eût été coupable de tous les déréglemens dont on l'accusoit ?

Quoi qu'il en soit, sept (1) Dames du plus haut rang, déposerent en faveur de la Reine, & sur leur serment Jagellon se reconcilia avec elle. Il se flatta dès ce moment d'avoir regagné son cœur, & il se le persuada d'autant plus, qu'elle n'eut garde de lui faire des reproches inutiles, & que les Personnes qui avoient concouru à détruire ses méfiances, se faisoient toutes un mérite de respecter sa nouvelle erreur. C'en étoit une en effet, & il est bien plus rare, qu'une femme pardonne les soupçons d'un époux, qu'il ne l'est qu'un époux se laisse aveugler sur les égaremens de sa femme.

Mais si la Reine dans le fond de son cœur conservoit du ressentiment contre Jagellon, peut-être Jagellon ne tarda pas de soupçonner de nouveau la fidélité de la Reine. Sa jalousie ne cédoit à la raison que par intervalles. Cependant malgré des foiblesses si

---

(1) *Dlugoss. pag.* 499.

capables de le décréditer dans l'esprit de ses sujets, il eut presque toujours le bonheur de conserver leur estime. Jagellon ou Uladislas V. 1427.

Il la méritoit par le tendre amour qu'il avoit pour eux ; & ce fut à tort qu'on l'accusa quelquefois d'avoir plus à cœur les intérêts de sa maison, que ceux de son Royaume. Il ne tint pas à lui que la Lithuanie ne fît un seul & même Etat avec la Pologne ; mais malgré ses desirs & la bonne foi de ses promesses, ce dessein fut combattu par les intrigues de Vitolde, dont rien n'étoit capable de borner l'ambition. Il ne tarda pas de faire alliance avec l'Empereur, qui (1) de son côté n'oublioit rien pour l'attirer à lui, & (2) proposa de nouveau de le faire Roi de Lithuanie.

Le projet fut accepté, Vitolde songeoit même depuis quelque temps 1429.
à le faire renaître. Il (3) ne s'y prêta néanmoins qu'à condition que le Roi

(1) *Kojalow. Hist. Lituan. pag.* 124.

(2) *Dlugoss. pag.* 515.

(3) *Id. p.* 516. *Cromer. p.* 443. *Kojalowicz. pag.* 128. *Herburt. de Fulstin. p.* 144. *vers.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1429.

de Pologne y donneroit son agrément. Il croyoit Sigismond en état de l'exiger ; & sans l'aveu du Roi & celui de la République, quel secours l'Empire pourroit-il attendre d'un Prince toujours contraint à n'employer ses forces, que pour se soutenir dans sa nouvelle dignité ?

Sigismond (1) étoit alors en Pologne. Il (2) revenoit d'une malheureuse guerre, qu'il avoit entreprise contre les Turcs. Il pria (3) Jagellon de ne pas s'opposer aux décisions du Sénat, si ce corps respectable consentoit d'avoir un Roi pour vassal. Il ne s'agissoit, selon lui, que d'un titre assez vain, peut-être même humiliant pour Vitolde, puisqu'il vouloit toujours dépendre de la nation ; mais ce titre devoit faire honneur aux Polonois, & relever infiniment l'éclat de leur Couronne. Il espéroit que les Grands de l'Etat, s'ils ne se rendoient à ses sollicitations, craindroient du moins de déplaire au Duc de Lithua-

(1) *Dlugoss. pag.* 513.
(2) *Id. pag.* 504. *Cromer. pag.* 442.
(3) *Dlugoss. p.* 516.

nie,

nie, qui par sa présence voulut en imposer à l'Assemblée, que (1) Jagellon eût la foiblesse de convoquer. JAGELLON OU ULADISLAS V. 1429.

Vitolde n'étoit point haï de la plupart des Polonois. Le Roi qui s'étoit attaché à lui par les biens même qu'il lui avoit faits, avoit accru (2) son crédit dans le Royaume par sa déférence pour ses conseils, & par la confiance qu'il lui avoit témoignée dans ses guerres. On estimoit plus ses vertus, qu'on ne redoutoit ses vices, qu'il rachetoit par ses attentions pour les Grands, toujours plus propres à les captiver que les services mêmes.

Il ne doutoit presque pas du consentement qu'il demandoit, & il l'eût obtenu, sans doute, si l'Evêque de Cracovie, Sbignée (3) Olesnicki, indigné (4) de la lâcheté d'Albert Jastrzembiec, Archevêque de Gnesne, qui avoit opiné avant lui, n'eût

(1) *Id. p.* 517. *Kojalowicz. p.* 128.
(2) *Pastor. ab Hirtenb. Flor. Polon. p.* 142.
(3) C'étoit sans doute, le même qui avoit sauvé la vie au Roi à la bataille de Tannenberg.
(4) *Kojalow. p.* 129. *Neugebaver. p.* 277. *Dlugoss. pag.* 518.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1429.

entraîné par la force de ses raisons tous ceux qu'il voyoit déja ébranlez par ce premier suffrage. Il (1) découvrit les vûes de l'Empereur. Il fit voir que ce Prince cherchoit moins à satisfaire l'ambition du Duc, qu'à la faire servir à la perte du Royaume. Il rappella à Vitolde ses traités, ses conventions, ses sermens, les graces que le Roi lui avoit faites, le zéle des Polonois à le suivre dans toutes ses expéditions. Il lui représenta qu'à son âge, il ne lui restoit plus qu'à jouïr paisiblement du fruit de ses travaux. Craignant néanmoins de l'offenser par des reproches plus sensibles que ses refus, il s'étendît sur ses exploits, & le conjura de n'en point ternir la gloire, en affectant une prééminence, dont il ne pouvoit se rendre digne, qu'en cessant de la désirer.

Sbignée eut à peine achevé son discours, que (2) le Grand-Duc sortit de l'Assemblée avec toute l'agitation d'un homme, qui n'est plus maître de ses transports. Il insulta le Sénat, le

(1) *Id. ibid. Cromer. p. 444.*
(2) *Id. ibid. Dlugoss. pag. 519.*

(1) menaça de se faire Roi sans son aveu ; & peut-être par ce trait d'imprudence, il le rassûra sur les efforts, qu'il prétendoit faire pour le devenir. Les Polonois répondirent à ses emportemens par ces murmures séditieux, qui annoncent chez eux l'excès de la licence. Le Prince n'avoit alors pour toute défense, que ses services & sa réputation. Il (2) se hâta de retourner dans ses Etats ; & (3) Sigismond reprit en même temps le chemin de la Hongrie.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1429.

Tout se disposoit à la guerre entre Vitolde & Jagellon. Leurs intérêts les divisoient moins que leur passion. Les Chevaliers Teutoniques offroient des secours aux Lithuaniens, qui n'étoient point fâchez de voir leurs Etats érigez en Royaume. La Hongrie se préparoit à soutenir les projets de son Roi, & l'Empire jaloux de la gloire de son chef, s'ébranloit déja pour le défendre.

Il eût été difficile au Sénat de rési-

(1) *Kojalow. p.* 129.
(2) *Id. p.* 130.
(3) *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 278.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1429.

ster à tant d'ennemis à la fois. Manquant de ressources, il crut en trouver dans une apparence de fermeté. Il (1) envoya des Ambassadeurs à Vitolde, pour lui annoncer, que les troupes de la République avoient déja ordre d'entrer sur ses terres, s'il n'abandonnoit son chimérique dessein. Sbignée portoit la parole. Trop d'assûrance décéla ses inquiétudes. Il eût fait soupçonner en lui plus de courage, s'il eût affecté moins d'intrépidité. Il fut reçu avec un orgueil aussi fier, mais plus tranquille. Le (2) Duc répondit que du moment que son projet avoit éclaté, l'honneur l'obligeoit à le suivre; & quel qu'il fût en lui-même, qu'il sçauroit le rendre juste par le succès.

La finesse supplée rarement la politique. Les Polonois dans une seconde Ambassade s'étudierent moins à cacher leurs craintes. Ils (3) offrirent même à Vitolde le titre qu'il ambi-

(1) *Id. pag.* 131. *Dlugoss. pag.* 524. *Cromer. pag.* 445.

(2) *Id. ibid. Dlugoss. p.* 525.

(3) *Id. p.* 528. *Kojalowicz. p.* 132.

tionnoit. Ne voulant point ſeparer la Lithuanie de leurs Etats, ils lui déclarerent, qu'ils étoient prêts à lui déférer leur propre couronne. Ils ne doutoient point qu'il n'aimât mieux être Roi de deux puiſſantes nations, que de ne l'être que d'une ſeule, où il n'auroit jamais un parfait repos; & qu'il ne préférât de devoir ſa dignité à des amis qui lui ſeroient fidelles, pluſtôt qu'à un Prince qui ne cherchoit que ſes avantages dans les ſervices qu'il lui offroit.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1429.

Jagellon étoit fort dechû de la gloire qu'il s'étoit acquiſe par la ſageſſe de ſon gouvernement. L'âge (1) & les fatigues avoient épuiſé ſes forces. Son eſprit étoit baiſſé. Il ſentoit, & il avoüoit ſa foibleſſe; c'étoit preſque le ſeul mérite dont il pût encore ſe faire honneur auprès de ſes ſujets. Il convint avec eux, qu'il devoit céder la couronne, pluſtôt que de mourir avec la honte de n'en avoir pas ſoutenu les intérêts. Il avoit des enfans; mais encore en bas âge. Vitolde n'en avoit point. On lui fit eſpérer

(1) *Cromer. ubi ſuprà.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1429. qu'à la mort de ce Prince, qui (1) avoit plus de quatre-vingts ans, on mettroit un de ſes fils ſur le thrône.

Quelle que fût ſa haine pour le Duc, il l'immola au bien de l'Etat; mais (2) le Duc n'accepta point ce ſacrifice. Il s'étoit fait un faux honneur de ne rien devoir qu'à lui-même. Il ſe montra plus entêté que jamais de ſon deſſein, & ſe contenta d'aſſûrer les Ambaſſadeurs, qu'il ne s'y propoſoit rien de contraire au bien & à l'honneur de la République.

1430. Cependant (3) il ſe fit prêter de nouveaux ſermens dans toute l'étenduë de ſes provinces. Il augmenta les garniſons de ſes places les plus expoſées aux inſultes des Polonois. Il (4) ne ſe méfioit que du pouvoir, que l'Empereur s'attribuoit d'ériger ſes Etats en Royaume. Ce (5) Prince lui levoit ſes doutes, dans des lettres que

(1) *Herburt. de Fulſtin. pag.* 145. *vers. Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 279.

(2) *Cromer p.* 446. *Dlugoſſ. p.* 531. *Kojalow. pag.* 133.

(3) *Cromer. pag.* 447. *Neugebaver. p.* 280.

(4) *Cromer. pag.* 448. *Dlugoſſ. pag.* 544.

(5) *Id. pag.* 545.

l'on intercepta. Ceux qui les portoient furent arrêtez ſur les frontières. JACELLON OU ULADISLAS V. 1430.

On (1) découvrit qu'ils avoient ordre de mettre la derniere main à une alliance entre le Grand Duc & les Chevaliers, & qu'une Ambaſſade composée d'Allemands, de Hongrois & de Bohêmes, étoit déja en chemin, & lui apportoit le Diplôme de l'Empereur, & le Sceptre, qui devoit servir à ſon inveſtiture.

Cette (2) Ambaſſade ne tarda pas d'arriver à Francfort ſur l'Oder; mais les ordres étoient déja donnez pour lui fermer tous les paſſages. Les Nobles de la Grande Pologne avoient pris les armes. Repandus juſques dans les bois les plus épais, ils en gardoient nuit & jour les ſentiers même les plus difficiles. Les Députez après une longue & vaine attente, furent contraints de retourner ſur leurs pas. Paul (3) de Rusdorff, qui (4) étoit devenu Grand-

(1) *Id. ibid. Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 281. *Henelii ab Hennenfeld. Annal. Sileſ. p.* 316.
(2) *Dlugoſſ. pag.* 546. *Kojalow. p.* 135.
(3) *Dlugoſſ. pag.* 546.
(4) *Id. p.* 347. *Alex. Guagnin. rer. Polon.*

JAGELLON OU VLADISLAS V. 1430.

Maître des Chevaliers, eut beau se formaliser de cette garde exacte. On lui demanda depuis quand la République étoit obligée de lui rendre compte de ce qu'elle ordonnoit dans l'intérieur de ses Etats.

Il n'étoit plus possible à Vitolde, ni de réussir dans ses desseins, ni de faire reprendre aux Polonois celui qu'ils avoient eû de le reconnoître pour maître. Son (1) génie boüillant & altier ne put supporter la honte d'avoir échoüé dans son entreprise: Quelques (2) Polonois gagnez par ses largesses, s'offroient d'appuyer ses prétentions ; mais ils le servoient mal pour lui être plus long-temps nécessaires. Sbignée (3) captivoit, pour ainsi dire, tout le Sénat. Aussi (4) outré des caresses du Duc, qu'irrité de ses menaces, il retenoit tous les Grands dans le devoir, & par l'auto-

Tom. II. p. 128. Joan. Leon. Hist. Pruss. p. 240. Cromer. pag. 448.

(1) *Dlugoss. p. 547. Kojalowicz. p. 136.*

(2) *Id. pag. 133 Dlugoss. p. 529. Cromer. pag. 445. 446.*

(3) *Id. p. 449. Dlugoss. p. 553.*

(4) *Id. ibid. & pag. 554.*

rité qu'il s'étoit faite, il conseilloit moins, qu'il ne commandoit ce que la raison & l'honneur devoient inspirer pour le bien du Royaume. Un zéle animé par la justice n'est pas moins difficile à contenir, que celui qu'excite la passion.

JAGELLON ou ULADISLAS V. 1430.

Ce brave citoyen ne cessoit de combattre pour la Patrie, lorsqu'on s'apperçut que Vitolde succomboit sous le poids de ses chagrins. Atteint (1) d'une maladie de langueur, il reconnut enfin l'injustice de ses procédez. Il sentit tout le néant d'une ambition prête à s'éteindre avec lui, & (2) il mourut persuadé que l'homme ne peut goûter de vrai bonheur qu'autant que la raison conduit ses desirs, puisqu'elle le rend heureux avant même que de les remplir, & lors même qu'elle n'a pû réussir à les satisfaire.

Ce (3) Prince fut extrêmement regretté de ses sujets. C'étoit un de ces génies supérieurs, qui semblent faits

(1) *Id. p.* 555. *Cromer. p.* 450. *Kojalowicz. p.* 138. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 282.
(2) *Joan. Leon. Hist. Pruss. p.* 241. *Dlugoss. pag.* 557.
(3) *Id. ibid.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1430.

pour commander au reſte des hommes ; & qui habiles à profiter de la fortune ſi elle les prévient, ſçavent également la maîtriſer quand elle leur eſt contraire, ou ſe mettre au-deſſus d'elle, quand ils ne peuvent la forcer à les ſervir. Né pour être doux & humain, Vitolde ne dut la dureté de ſes mœurs, qu'à la férocité de ſon ſiécle. Des ſentimens confus de tendreſſe & de bonté s'élevoient ſouvent dans ſon cœur. Il cherchoit à les démêler ; & il n'eut point balancé à les ſuivre, ſi l'éducation plus forte qu'une nature inculte lui eût permis de s'y livrer. Auſſi (1) étoit-il plus ſévère que barbare. Habile ſans étude, équitable comme par inſtinct, il ſçut donner des loix à ſes peuples, les y ſoumettre par crainte, & les leur faire aimer par raiſon. Toujours (2) prêt à s'arracher à ſes plaiſirs pour ſe prêter à l'ennuyeux détail de leurs affaires, il écoutoit leurs plaintes en tout temps & en tout lieu ; & jamais il ne prolongea les malheurs, qu'il pouvoit

---

(1) *Id. p.* 558.
(2) *Id. pag.* 557. *Kojalow. p.* 139.

finir, dès qu'on les lui avoit fait connoître. Sa (1) frugalité ressembloit presque à l'austère sobriété d'un Anachorete, & elle ne se démentit jamais; mais rien ne fut égal à son courage, que la confiance qu'il y avoit. Présumant toujours de ses succès, il avoit l'art de se les rendre aisez, par l'idée qu'il se formoit qu'ils le devoient être. L'amour (2) & l'ambition furent ses seuls défauts; mais on ne le vit point ramper pour s'élever, & il sçût toujours maîtriser son cœur, lorsqu'il paroissoit le plus l'avoir abandonné à lui-même. Ces passions ne prirent rien sur ses devoirs. Elles ne firent tort qu'à son repos & à sa gloire.

JACELLON OU ULADISLAS V. 1430.

Il (3) eut à peine les yeux fermez, que Suidrigelon s'empara à main-armée de la fortéresse de Vilna, de celle de Trock & de plusieurs autres. Il envahit même une partie de la Podolie. Plus (4) emporté & aussi imprudent

(1) *Id. ib. Dlugoss. p.* 558. *Cromer. ubi sup.*
(2) *Dlugoss. ibid.*
(3) *Cromer. Lib. XX. pag.* 451. *Dlugoss. p.* 560. *Kojalow. p.* 141.
(4) *Dlugoss. pag.* 558. *Cromer. ubi suprà. Kojalowicz. Lib. III. p.* 140.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1430.

que Skirgelon, déja (1) mort depuis plusieurs années, il ne formoit ses desseins que sur ses passions; & ses passions étoient toujours extrêmes. A force d'être fait aux plus noires scélératesses, il n'en avoit plus d'horreur. Perfide & féroce, il menageoit aussi peu ses partisans, que ses ennemis, & il ne pardonnoit point les vices qu'on détestoit en lui. Quelque desir qu'il eût de se rendre maître de la Lithuanie, il y portoit la guerre autant par malignité que par intérêt, & il eût été ravi de la voir enlever aux Polonois, quand même elle n'eût pû devenir le prix de ses conquêtes.

Il (2) poussa ses hostilitez jusqu'à faire arrêter le Roi, & tous ceux qui l'avoient accompagné aux Obseques de Vitolde. Cette (3) triste nouvelle obligea le Sénat de convoquer une Diette à Warta, dans le Palatinat de

(1) *Id. Lib. II. pag.* 48. *Dlugoss. pag.* 142. *Cromer. pag.* 376.

(2) *Dlugoss. p.* 566. *Kojalow. p.* 142. *Tast. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 144.

(3) *Kojalow. p.* 143. *Dlugoss. pag.* 571. *Cromer. pag.* 452. *Herb. de Fulstin. p.* 149. *vers. Stan. Sarnic. Annal. Pol. p.* 1167.

Siradie, où il fut résolu de faire monter la Noblesse à Cheval. On avoit déja dépêché des couriers à Rome. Martin V. adressa (1) un Bref à l'Empereur, que l'on soupçonnoit d'avoir excité la révolte. Il (2) en envoyoit un autre à Suidrigelon. Les prieres du Pape firent moins d'effet que les menaces de la République. Jagellon (3) fut mis en liberté ; & (4) plustôt par paresse que par bonté, il dissuada la guerre, & voulut qu'on essayât de ramener son frère par la voye des négociations. Il (5) lui fit offrir la Lithuanie, aux conditions qu'elle avoit été cédée à Vitolde ; mais il redemandoit tout ce que ce Prince occupoit d'ailleurs dans la Podolie & dans la Volhynie.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1430.

La foiblesse du Roi ne fit qu'augmenter l'insolence de Suidrigelon, qui n'ayant à risquer que l'honneur de sa naissance, déja flétri tant de fois, 1431.

(1) *Cromer. pag.* 453. *Dlugoss. pag.* 568.
(2) *Id. pag.* 566.
(3) *Id. pag.* 572.
(4) *Kojalowicz. p.* 144.
(5) *Cromer. pag.* 453. *Dlugoss. pag.* 574. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 285.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1431.

vouloit éprouver jusqu'où sa témérité pourroit le conduire. Il s'en promettoit beaucoup plus d'avantages, qu'il n'en espéroit des Polonois ; & il avoit quelque raison de s'imaginer ; qu'ils n'avoient dessein de le menager, qu'autant de temps qu'ils auroient sujet de le craindre.

Jagellon (1) par ses lenteurs, faisoit soupçonner son zéle pour la Patrie. On le crut plusieurs fois d'intelligence avec l'ennemi. Il (2) résolut cependant de lui faire la guerre. Il (3) le trouva au-delà du Bug, à la tête d'une armée de citoyens, qui n'étoient faits ni aux périls, ni aux fatigues. Il (4) parut à peine devant eux, qu'ils prirent la fuite. Il profita de cette déroute, & (5) fit des siéges, dont le succès fut si prompt & si heureux, que Suidrigelon, plus audacieux qu'il n'étoit brave, se (6) vit contraint de

(1) *Dlugoss. p.* 573. *Cromer. p.* 455. 458. 459. *Stanisl. Sarnic. Annal. Polon. pag.* 1167.

(2) *Kojalow. p.* 145. *Dlugoss. p.* 580.

(3) *Id. p.* 582. *Cromer. p.* 455.

(4) *Id. ibid. Dlugoss. pag.* 585.

(5) *Id. p.* 586. *Cromer. p.* 456.

(6) *Id. ibid. Dlugoss. pag.* 590. *Kojalowicz. pag.* 148.

demander la paix, ou feignit de la desirer, afin de donner le temps aux Teutoniques, qui (1) armoient pour lui, de pénétrer dans la Cujavie, & aux Valaques, qu'il avoit attirez dans son parti, d'insulter les frontières de la Russie.

Fier des progrès de ces alliez, il rompit la tréve qu'on (2) lui avoit accordée, continua ses brigandages, & mit à feu & à sang les Provinces qu'il ne pouvoit garder, & celles même où il se soutenoit par la force des armes.

Jamais (3) guerre ne fut plus sanglante. Les meurtres, les assassinats, les cruautez les plus barbares y tenoient lieu de génie & de ressources. Les Chevaliers avoient repris à leurs gages des incendiaires, qu'ils recompensoient à proportion de la grandeur des villes, & du nombre des villages qui avoient été brûlez. Ces (4) misé-

(1) *Cromer. pag.* 457.
(2) *Id. p.* 458. *Dlugoss. p.* 591.
(3) *Cromer. p.* 457. *Kojalow. p.* 148. 149. *Dlugoss. p.* 589.
(4) *Cromer. p.* 462. *Neugebaver. p.* 291.

rables qu'ils n'expoſoient ſi volontiers, que par le mépris qu'ils en faiſoient, étoient plus craints par leurs ſtratagémes, qu'ils ne méritoient de l'être par leur intrepidité. Contens d'un premier effort de courage, ils étoient ſouvent battus ; mais ils n'étoient jamais détruits. Leurs plus grandes reſſources étoient leurs fuites ſimulées, & leurs courſes ſans art. On ne les rencontroit preſque jamais quand on croyoit les avoir atteints, & ils reparoiſſoient au moment où l'on déſeſperoit le plus de pouvoir les ſurprendre.

Ce qui rendoit cette guerre encore plus funeſte, c'eſt que dans l'une & l'autre armée, on montroit autant d'opiniâtreté dans les défaites, que d'orgueil & d'inſolence dans les bons ſuccès. D'ailleurs une haine perſonnelle animoit les ſoldats de chaque parti ; & les uns & les autres également acharnez, combattoient moins pour obéir à leurs chefs, que pour aſſoüvir leur rage.

1434. Il nétoit reſervé qu'à Jagellon de ſauver encore la Lithuanie, par ce grand art des négociations, qui l'avoit rendu ſupérieur à tous les événe-

mens de ſon régne. Il (1) envoya un Emiſſaire ſécret en Lithuanie, pour y gagner le peuple & le ramener à ſes devoirs. Il n'ignoroit pas que les Grands commençoient à ſe venger de la dureté de leur Prince par la liberté de leurs diſcours, & que depuis quelque temps ils le regardoient moins comme leur Souverain, que comme le fléau de leurs Provinces. JAGELLON OU ULADISLAS V. 1432.

Il leur fit repréſenter, que s'ils vouloient un maître, il leur en falloit un, dont l'unique ambition fut de les rendre heureux. Il leur fit propoſer Sigiſmond Starodubski, couſin-germain de Vitolde. Son élévation, diſoit-il, ne porteroit point avec elle ce caractère de honte, qui devoit toujours déshonorer celle de Suidrigelon; & la Pologne l'appuyeroit de toutes ſes forces, s'ils vouloient concourir avec elle à le mettre à la place de l'uſurpateur.

Ces inſinuations ébranlerent les eſprits. On ne quitta point les armes; mais on les tourna contre Suidrigelon,

(1) *Dlugoſſ. p. 611. Kojalowicz. p. 151. Cromer. p. 461.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1432.

qui (1) fut contraint de s'enfuir, pour éviter la fureur d'une nation, qu'il ne pouvoit plus ſuborner par ſes artifices.

Starodubski ne voulut en accepter le gouvernement, que de l'aveu du Roi. Il (2) ſe reconnut vaſſal de ce Prince, & conſentit qu'il ſe reſervât toujours la qualité de Grand-Duc. Il promit d'épouſer toutes les querelles de la nation, & de l'aider à ſes dépens dans toutes ſes guerres; de ne jamais faire d'alliance contre les Polonois, ni avec Suidrigelon, ni avec les Teutoniques; de rendre toutes les places de la Podolie, qui avoient été conquiſes durant les troubles; de ne point ambitionner de ſe faire Roi, quelque inſtance qu'on lui fît de s'arroger ce titre; & de ne reconnoître pour héritiers de ſes Etats que Jagellon, & ſes ſucceſſeurs au Thrône. D'un autre

(1) *Kojalow. p.* 152.

(2) Voyez le Traité qu'il fit avec la République. Il eſt rapporté tout au long dans *Dlugoſſ. p.* 614. *& ſeqq. Kojalowicz. Hiſt. Lituan. Lib. IV. pag.* 154. *Cromer. ubi ſuprà. Herburt. de Fulſtin. p.* 153. *vers. &* 154. *Neugebaver. Hiſt. Pol. p.* 290.

côté les Polonois lui abandonnerent le Duché de Trock, & consentirent qu'il le laissât à ses enfans. Il fut dit seulement, que ceux qui le posséderoient après lui, en feroient hommage à la République; & que s'il mouroit sans postérité, ce Duché reviendroit à la Pologne. La Volhynie lui fut cédée également; mais après sa mort elle devoit rentrer sous la domination de ses premiers maîtres. Tous ces articles furent ratifiez par les sermens du nouveau Duc, & du Prince Michel, son fils; & l'on y fit souscrire le Sénat & la Noblesse de Lithuanie.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1432.

Il étoit à craindre que Suidrigelon ne reprît les armes. Il (1) reparut en effet, avec une puissante armée de Russes & de Tartares. Sigismond (2), aidé des Polonois, le bâtit près d'Osmyana. Il lui tua 10000. hommes & fit 4000. prisonniers. Quelque grande que fût cette perte, elle (3) ne fit

1433.

(1) *Dlugoss. p. 621.*

(2) *Id. p. 622. Cromer. p. 463. Neugebav. Hist. Pol. p. 292. Kojalow. p. 159.*

(3) *Id. p. 160. Dlugoss. p. 645. Cromer. pag. 468.*

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1433.

que redoubler la témérité de ce Prince, qui n'ayant jamais ſuivi que ſon caprice, n'écoutoit plus que ſon déſeſpoir. Animé, peut-être même ſecouru par l'Empereur, il leva de nouvelles troupes; mais enfin après bien des combats, qu'il ſeroit trop long de rapporter, Starodubski ſe maintint dans la poſſeſſion de la Lithuanie.

Jagellon ne ſe conſola des vains efforts qu'il avoit faits pour unir cette province au Royaume, que par l'eſpérance que les Polonois choiſiroient Uladiſlas, ſon fils-aîné, pour lui ſuccéder. Il y avoit déja quelques années, que (1) dans une Diette tenuë à Brzeſcie, ils avoient nommé ce Prince pour régner après lui; mais c'étoit à condition, que Jagellon confirmeroit leurs anciens priviléges, & leur en accorderoit de nouveaux. L'Acte d'élection avoit été expédié, & remis à l'Evêque de Cracovie, avec ordre néanmoins de ne le délivrer, qu'au moment que le Roi lui remettroit le Diplôme, qui devoit augmenter leur liberté. Jagellon s'étoit preſſé

(1) *Dlugoſſ. p. 486. Kojalow. p. 120.*

de le promettre, & différoit tous les jours de le donner. Il attendoit quelque conjoncture heureuse, qui le dispensât d'acheter comme une grace, ce qu'il croyoit lui être dû par les prérogatives de sa dignité, & par les usages même du Royaume. JAGELLON OU ULADISLAS V. 1433.

Il (1) avoit convoqué une nouvelle Diette à Lencici. On y rappella ses promesses, & d'un ton d'aigreur, que soutenoit l'orgueil d'une autorité déja établie, on le somma de les accomplir. Pressé de se déclarer, & plus offensé de l'audace de ses sujets, que fâché d'avoir manqué à les satisfaire, le (2) Roi répondit avec hauteur, que ses engagemens étant injustes, ni le devoir, ni l'honneur ne l'obligeoient à les tenir. Il eut à peine prononcé ces mots, qu'un bruit confus s'éleva dans l'assemblée. Ce n'étoient d'abord, que des murmures à demi étouffez par la crainte. Soutenus par ceux qu'ils excitoient, ils dégénererent bientôt en des saillies de fureur & de rage. On demanda à l'Evêque les lettres qu'on

---

(1) *Dlugoss. p.* 490. *Cromer. p.* 439.
(2) *Id. pag.* 440.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1433.

lui avoit confiées, & (1) l'on eut l'insolence de les déchirer à coups de sabre sous les yeux du Roi, qui n'évita de plus grands outrages, que par l'intrépidité avec laquelle il sembloit pluſtôt menacer les conjurez, qu'il ne paroiſſoit les craindre.

Ce (2) ne fut que quatre ans après, & dans le temps de ses plus vives disſenſions avec Vitolde, qu'il se résolut enfin d'accorder à la République les (3) Priviléges qu'elle lui avoit demandez. Elle les reçut avec joie; mais par

(1) *Dlugoſſ. pag.* 491.

(2) *Id. p.* 536. *Cromer. p.* 446. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 143.

(3) Ces priviléges comprenoient tous ceux qui avoient déja été accordez par le Roi Loüis, & par ses prédeceſſeurs. Jagellon les ratifia de nouveau, & y en ajoûta pluſieurs autres également avantageux à la République. Je n'en citerai que quelques-uns. Il s'engagea à ne conférer à aucun étranger les dignitez & les charges de l'Etat, à ne les donner qu'à des Patriotes, qui seroient même poſſeſſionnez dans les provinces, où ces emplois devroient être exercez, & à n'en jamais diſpoſer avant leur vacance. Il promit de ne faire battre aucune eſpèce de monnoye sans le consentement des Prélats & Barons du Royaume, & de ne faire arrêter, ni pu-

fierté, ou par vengeance, elle ne se décida point sur l'affaire de la succession. Deux (1) ans seulement avant la mort de Jagellon, elle consentit que son fils Uladislas montât après lui sur le thrône. Il s'occupoit alors à faire une paix durable avec les Teutoniques. Il (2) ne put réussir qu'à une tréve qui devoit durer douze ans.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1433.

1434. La seule nécessité de garantir ses Etats d'une usurpation injuste, lui avoit fait supporter la guerre, qu'il n'aimoit point. Elle lui avoit rendu comme inutiles les vertus qu'il affectionnoit le plus, & qui lui auroient fait un plus grand nom, que les talens qu'il avoit pour les armes. Aussi préféroit-il à ses triomphes mêmes, les douceurs du repos. Il esperoit d'en jouïr, lorsqu'il (3) fut atteint d'une

---

nir aucun Noble, qu'il ne fût auparavant convaincu en justice réglée des crimes, dont il auroit été accusé. *Dlugoss. p.* 537. *& seqq.*

(1) *Id. p.* 604. *Cromer. p.* 459. *Neugebaver. Hist. Pol. p.* 289.

(2) *Id. pag.* 295. *Cromer. p.* 468. *Dlugoss. pag.* 643.

(3) *Id. pag.* 651. *Cromer. p.* 470. *Kojalow. p.* 163. *Neugebaver p.* 297.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1434. fiévre violente, qui dans peu de jours le mit au tombeau.

Ce Prince fut moins regretté de ſes peuples, qu'il ne le méritoit ; mais beaucoup plus, qu'il ne le devoit être naturellement dans un Etat devenu libre. Les Républiques, preſque toujours ingrates, ſont rarement ſenſibles à la perte de leurs grands hommes. On les y craint plus qu'on ne les eſtime. On les y perſécute encore plus qu'on ne les craint. C'étoit beaucoup que l'on donnât à Jagellon quelques vrais ſoupirs dans une nation, où l'on pouvoit déja librement lui refuſer des larmes même de bienſéance & de politique.

L'honneur & la probité, la (1) candeur & la bonne foi, étoient la baſe & le fonds de ſon caractère ; mais (2) il avoit moins de fermeté, que de droiture ; & plus de modération dans le bonheur, que de conſtance dans les diſgraces. Sa politique ne cédoit point à ſa valeur, & il ſçut la rendre quelquefois plus redoutable que ſes armes. Un génie naturellement heureux

(1) *Dlugoſſ. p. 659.*
(2) *Id. p. 657.*

le

le rendoit propre à tout ce qu'il vouloit entreprendre ; mais moins yif que profond, il balançoit long-temps ſes projets, & compenſoit enfin la lenteur de ſes entrepriſes par la juſteſſe des moyens qu'il employoit pour y réuſſir. Caché ſans être diſſimulé, il craignoit autant d'éventer ſes ſecrets, que de proférer un menſonge. On ne connoiſſoit d'ordinaire ſes deſſeins, que par les ſuccès, & l'on cherchoit d'autant moins à les déviner, qu'on l'eſtimoit incapable de s'y propoſer d'autres motifs, que l'amour de l'ordre. Libéral, il (1) donnoit avec joie, avec profuſion, avec grace, ſans intérêt, & il regardoit comme un ſervice digne de nouvelles largeſſes, le plaiſir qu'on avoit eû de recevoir ſes bienfaits. Il n'étoit avare que du temps. C'étoit le ſeul bien, qu'il craignît de perdre ; & il ne le menageoit que pour les malheureux, à qui il devoit la juſtice, & (2) pour

(1) *Id. ibid. &* 658. 660. *Cromer. p.* 470. 471. *Paſtor. ab Hirtenb. Flor. Polon. p.* 145. *Neugebaver. ubi ſuprà. Herburt. de Fulſtin. p.* 157. *Kojalowicz. p.* 164.

(2) *Dlugoſſ. p.* 657. 659. *Cromer. p.* 471.

JAGELLON OU ULADISLAS V. 1434.

l'unique divertiſſement qu'il eût à cœur ; c'étoit celui de la chaſſe. On (1) l'accuſa d'être ſuperſtitieux ; mais il ne fut jamais hypocrite ; & (2) ſa piété fut d'autant plus ſincère qu'elle ne mettoit point de bornes à ſa charité.

---

(1) *Id. ibid. Kojalow. Hiſt. Lituan. p. 165. Dlugoſſ. p. 658. 660.*

(2) *Id. pag. 659. Paſtor. ab Hirtenb. ubi ſuprà.*

Fin du troiſiéme Volume.

CARACTERE,

MŒURS, ET USAGES

DES

POLONOIS,

Depuis que leur Etat est érigé en République.

LA générosité, la franchise, une noble fierté, font le caractère des Polonois. Ces trois qualitez sont en eux une source de mérite, quand elles ne sont point portées à l'excès; & elles constituent leurs plus grands défauts, quand ils ne sçavent point les contenir dans ce juste milieu qui fait la perfection des vertus, & sans quoi elles dégénèrent en vices. Leur caractère.

Epris autrefois de la seule gloire qui vient de la vertu, l'austérité de leurs mœurs faisoit leur plus grande

richesse. Aujourd'hui (1) amollis par le faste, ils donnent dans les superfluitez, & malheureusement leurs ressources n'ont point augmenté avec leurs besoins. On verra dans les volumes suivans, le luxe percer chez eux sous les régnes de Sigismond III. & de son fils Uladislas VII. & l'irruption devenir entiere sous Auguste II. un des Princes de notre siécle le plus magnifique. De-là est venuë l'avidité du gain, avec cette différence, que par un reste de mépris pour les richesses, les (2) Polonois ne les recherchent que pour s'en faire honneur. Leur empressement à les acquerir n'est plus ou moins grand, qu'à proportion de leur penchant à les répandre. Ils connoissent si peu l'art de thésauriser (3), que plusieurs d'entre eux ignorent même celui d'une sage économie. Ce qui caractérise davantage leur générosité, c'est (4) l'accueil qu'ils font aux

(1) *Simon. Starovolsci. Polonia, sivè statûs Regni Polon. Descriptio. pag.* 72. Cet Auteur a écrit vers l'an 1640.

(2) *Andr. Olszowski. Procancell. Regn. apud Andr. Christ. Zaluski. Tom. I. pag.* 138.

(3) *Dlugoss. Hist. Pol. Lib. I. p.* 38.

(4) *Simon. Starovol. Pol. p.* 71. Les Polo-

étrangers, même les plus inconnus, dont ils préviennent les besoins, & qu'ils reçoivent chez eux avec une politesse & des égards dignes du temps de l'ancienne Rome (1), où les maisons les plus illustres tiroient leur principale gloire de l'exercice de l'hospitalité.

Incapables de dissimuler (2), leur franchise est d'autant plus grande,

---

nois tiennent ce goût des Slaves leurs ancêtres. *Nulla gens*, disoit Helmold, *honestior Slavis in hospitalitatis gratia. In colligendis enim hospitibus omnes quasi ex sententia alacres sunt, ut nec hospitium quemquam postulare necesse sit. Quidquid enim agricultura, piscationibus seu venatione conquirunt, totum in largitatis opus conferunt, eò fortiorem quemque, quò profusiorem jactitantes, cujus ostentationis affectatio multos eorum ad furta vel latrocinia propellit. Quæ utique vitiorum apud eos quidem venialia sunt : excusantur enim hospitalitatis palliatione .... si quis verò quod rarissimum est, peregrinum hospitio removisse deprehensus fuerit, hujus domum, vel facultates incendio consumere licitum est ; atque in id omnium vota pariter conspirant, illum inglorium, illum vilem & ab omnibus exsibilandum dicentes, qui hospiti partem negare non timuisset. Chron. Slavor. Lib. I. Cap. LXXXII. pag. 605. 606.*

(1) *Cicer. de offic. Lib. II. n. 64.*

(2) *Simon. Starovol. Pol. pag. 71.*

qu'elle vient ou de leur fierté, ou de leur courage, ou de la liberté, dont ils font gloire. La prudence peut les replier ſur eux-mêmes dans les affaires d'intérêt; mais la crainte en fait rarement des politiques. Ils (1) portent ſans menagement leurs chagrins & leurs plaintes aux pieds du thrône; & l'on peut dire, que chez eux le plaiſir d'être loüé & applaudi, ne fait pas toujours le charme de la Royauté.

Leur fierté a fait naître, & maintient chez eux l'amour de la liberté, qu'ils eſtiment le premier bien de l'homme; & l'une & l'autre ſoutiennent leur courage & leur valeur. Naturellement braves & guerriers, ils ſeroient peut-être indomptables dans leurs expéditions militaires, ſi plus dociles à s'y laiſſer conduire, ils ne s'imaginoient perdre leur liberté dans le temps même qu'ils ne ſont aſſemblez que pour la défendre. Cette délicateſſe néanmoins n'eſt d'ordinaire

---

(1) *Id. pag. 78. & Nicol. Zalaſkowski. jus regn Polon. Tom. I. pag. 52. & Andr. Chriſt. Zal...ki. Tom. I. pag. 161. & pag. 322. & ſeqq.*

qu'un prétexte pour ſe retirer d'une armée (1), qui manque d'argent & de vivres, & qui ne ſubſiſte qu'au haſard des dégâts qu'elle fait ſur les propres ſujets du Royaume.

Deux ſortes d'états parmi eux.

Il n'y a parmi eux que deux conditions également extrêmes. Les Nobles (2) dont la liberté n'a point de régles; & les payſans, dont la ſervitude eſt preſque ſans bornes. Le ſeul bonheur de ces derniers, c'eſt que nez ſous le joug, ils ne craignent pas de le porter, & ne ſe repentent point de vivre. Confondus avec les terres qu'ils cultivent, ils ſont une partie des revenus de leurs maîtres; mais ce qui ſurprend dans un pays auſſi chrétien que la Pologne (3), leur vie dépend du caprice d'un homme, qui dans l'ordre de la nature n'a ſur eux d'autre avan-

(1) *Simon. Starovol. Pol. pag. 99.*

(2) Un des grands priviléges des Nobles, c'eſt qu'en matiere criminelle même, aucun d'eux ne peut être arrêté & empriſonné, qu'il ne ſoit convaincu du crime dont on l'accuſe. *Id. pag. 77. & Nicol. Zalask. jus. regni Pol. Tom. I. pag. 786. & ſeqq.*

(3) *Id. ibid. pag. 788. & Tom. II. p. 749. & Chriſt. Hartkn. de rep. Pol. Lib. II. Cap. V. pag. 586.*

tage que de n'être pas aussi malheureux qu'ils le sont. Il faut pourtant avoüer que les cas sont bien rares, où un Seigneur use de ce droit sur ses sujets. Si les loix n'ont point changé en Pologne, les mœurs n'y sont plus les mêmes ; & les mœurs ont plus de force sur les hommes que les loix.

Priviléges des Nobles.

Les Nobles sont des personnes libres, qui ne dépendent que d'eux seuls. Ils sont divisez en deux ordres, dont l'un ne peut agir sans l'autre : l'ordre des Sénateurs & l'ordre Equestre ; & ils forment ensemble un corps puissant & redoutable, qu'ils appellent République, & qui l'est en effet, quoique unie à la Royauté.

Malgré la différence que les biens, les dignitez, les services rendus à l'Etat, l'ancienneté ou l'illustration des maisons peuvent mettre entr'eux, ils (1) s'estiment chacun d'une égalité si parfaite, qu'ils se donnent mutuellement le nom de frères, comme si en

(1) *Constitut. ann.* 1638. 1641. *&* 1673. Voyez Mémoires pour servir à l'Histoire & au Droit public de Pologne, par Lengnisch, traduit par Formey. *pag.* 47. 48. *& suiv.*

effet

effet ne faiſant tous qu'une famille, ils étoient tous ſortis du même ſang. Ainſi les petits reſpectent les grands ſans les craindre, & les grands vivent avec les petits ſans les mépriſer.

Ils partagent le ſouverain pouvoir avec leur Roi; mais leur Roi eſt ſujet aux loix, & eux ſeuls ont le droit de les faire. Ils (1) établiſſent les impôts, ils déclarent la guerre, ils font les traitez de paix, ils réforment les mœurs, changent les coûtumes, abrogent les conſtitutions, en créent de nouvelles. Le (2) Roi préſide à leurs conſeils, & comme il eſt (3), ſelon la façon de parler des Polonois, la bouche qui doit exprimer les penſées de tous les membres, & qui par cela même doit ne rien dire qui ne s'accorde avec leurs ſentimens; c'eſt lui qui approuve leurs Décrets, qui les publie en ſon nom, & qui les fait exécuter autant qu'il ſe peut dans un

A quoi ils ont reſtraint le pouvoir de leur Roi.

(1) *Sim. Starovol. Pol. p. 77. Chriſt. Hartkn. de Rep. Pol. Lib. II. Cap. II. pag. 369. 370. & ſeqq.*

(2) *Sim. Starovol. ibid.*

(3) *Chriſt. Hartknoch. de Rep. Pol. Lib. II. Cap. IX. pag. 869.*

pays, où le droit de les faire ſuppoſe preſque toujours celui de n'y point obéir. Ils ne laiſſent à leur Roi que ce qui lui convient uniquement ; le pouvoir & les moyens de ſe faire aimer. Il (1) diſtribue toutes les charges, il confére tous les honneurs, il récompenſe à ſon gré le mérite. Rien ne lui manque que ce qu'il doit le moins regretter : le droit de ſe venger & de nuire. Cette contrainte, ſi on peut l'appeller ainſi, vient des loix qu'ils lui impoſent dès qu'ils l'ont élû, & par (2) leſquelles ils ſe réſervent le droit de ne le plus reconnoître, s'il vient à les tranſgreſſer.

Par une politique qui leur eſt avantageuſe, & qui négligée ailleurs a cauſé le malheur de beaucoup d'Etats, eux (3) ſeuls peuvent prétendre aux graces de leur Roi. Tout étranger en eſt exclus, à moins qu'il n'ait acquis parmi eux des lettres de Nobleſſe, qui

---

(1) *Sim. Starovol. Pol. p.* 77.

(2) *Nicol. Zalask. jus Regn. Polon. Tom. I. pag.* 384. *& ſeqq.*

(3) *Id. ibid. pag.* 416. *&* 483. *& Andr. Chriſt. Zaluski. Tom. I. p.* 137. Mémoires de Formey. *pag.* 145.

ſont proprement ce que le droit de bourgeoiſie étoit chez les Romains ; mais c'eſt le (1) corps de l'Etat qui les donne, & il en eſt plus jaloux que les Romains ne l'étoient de leur privilége de citoyen, qu'ils accordoient quelquefois à des nations entières.

Leurs Diettes.

Ils appellent Diettes leurs Comices ou Aſſemblées générales. Elles ſont compoſées de l'ordre des Sénateurs, & de celui des Gentilshommes, qui y ſont députez des Diettes particulieres de chaque Palatinat. Ceux-ci ſont les protecteurs de la liberté, & (2) comme les Tribuns du peuple à Rome, chargez de la maintenir contre les entrepriſes du Sénat lui-même, s'il venoit à réſoudre des choſes contraires aux intérêts de la nation.

Droit ſingulier de ceux qui y ſont Députez.

Un (3) ſeul d'entre-eux peut rom-

---

(1) *Vol. Conſtitut. p.* 465. *Tit.* Indigenatus, *& pag.* 748. 864. *& pag.* 334. *Tit.* Plebeiorum nobilitatis. Mém. traduits par Formey. *pag.* 138. 139. *& ſuiv.*

(2) *Simon. Starovol. Pol. p.* 81.

(3) *Andr. Chriſt. Zaluski. Tom. I. p.* 598. *Vid. jus Regni Polon. Nicolai Zalask. Tom. I. p.* 831. *& Chriſt. Hartkn. de rep. Pol. Lib. II. Cap. VI. p.* 683.

pre d'un seul mot les décisions unanimes de la chambre des Sénateurs, & de celle dont il est membre, & par une imitation plus parfaite, ce mot est ce même *Veto*, dont se servoient les Tribuns Romains.

Abus de ce droit.

Mais ce droit qui eut des suites funestes à Rome, est aussi l'unique cause du désordre qui régne dans presque toutes les parties du gouvernement des Polonois. Que peut-on attendre en effet de régulier dans un Etat, dont le sort dépend de l'ignorance, de la mauvaise humeur, de la vanité, de l'entêtement, de l'intérêt d'un seul particulier, qui abuse du pouvoir qu'il a d'être impunément méchant ou ridicule, & qui n'ayant pas assez d'esprit pour bien penser, n'a point assez de jugement pour approuver & se taire? C'est pourtant de tous les priviléges des Polonois celui dont ils font le plus de cas; c'est la marque distinctive de la liberté dont ils font gloire. Peut-être est-ce un effet de la politique de leurs Rois, ou du Sénat, qui en réglant qu'un seul suffrage dans les délibérations de ces Députez pourroit balancer tous les autres, ont voulu se

ménager un moyen presqu'assûré de faire avorter tous les desseins qui leur seroient contraires ; car c'est ainsi que les Patriciens de Rome avoient mis un frein à l'autorité des Tribuns par cette unanimité de voix qu'ils en éxigeoient, & par la facilité qu'ils avoient en gagnant quelqu'un d'entre eux, de l'engager à ne point être du sentiment de ses collégues. Il est toujours vrai de dire de ce droit si extraordinaire ce que les Historiens Romains ont dit de la même prérogative attachée à la personne de leurs Tribuns, que c'étoit de quoi faire des pestes publiques, & des chefs de sédition dans un Etat. (1) Plusieurs Polonois gémissent de ce malheureux usage ; mais il leur seroit aussi dangereux de vouloir y apporter remède, qu'il le fut autrefois à Coriolan & à Camille, de s'élever contre la puissance des Tribuns. Il est à présumer, que le bannissement, qui fut la peine de ces grands hommes, seroit estimé une punition trop légère pour

(1) *Kochowski in climacterico primo. Lib. V. fol.* 313.

ceux qui auroient le courage de les imiter.

Maréchaux des Diettes. Leurs fonctions.

Ces Députez de la Noblesse, appellez Nonces, ne sont pas plustôt assemblez, qu'ils élisent un Maréchal, dont la fonction est de présider à leurs délibérations & d'en bannir la dissention & le désordre. C'est lui qui donne la permission de parler, & qui avec une civilité impérieuse & employée avec discernement, fait taire l'indiscrétion, & arrête les saillies de la fierté & de l'indépendance. C'est (1) toujours l'un d'entre eux qu'ils choisissent pour cet emploi, & ils se sont fait une loi de le prendre alternativement entre ceux de la grande Pologne, de la petite Pologne & de la Lithuanie. Cette élection se fait rarement sans de vives contestations. Elles viennent de l'émulation qu'excitent l'autorité, dont cette charge est revêtuë & les moyens qu'elle donne de se faire aimer ou respecter du peuple, & de se faire craindre ou rechercher des chefs de l'Etat.

---

(1) *Nicol. Zalask. jus Regn. Polon. Tom. I. pag.* 826.

C'eſt en effet au Maréchal de la Diette à réſumer les plaintes de toutes les provinces de la République, & celles même des particuliers, & à les expoſer au Roi & au Sénat, en demandant le redreſſement des griefs qui les ont fait naître. Auſſi une des principales attentions de la Cour à l'ouverture des Diettes, c'eſt de ſe ménager un Maréchal qui ſçache allier ſes intérêts à ceux de la République, qui ne parlant que de tranquillité, que d'union, que de paix, ait le talent d'impoſer au trop grand zèle, de réunir les foibles, de diviſer les forts, de ſe roidir ou de ſe relâcher, de preſſer ou de temporiſer, ſelon les vûës du Prince à qui il craint de déplaire, ou ſelon les beſoins de l'Etat auquel il voudroit ne pas nuire en effet; mais c'eſt particulierement dans les Diettes d'élection, que ceux qui aſpirent à la couronne n'oublient rien pour le faire pancher en leur faveur.

Les Evêques, les Palatins, les Caſtellans & les Grands Officiers de la Couronne, forment le Sénat. Les Evêques y ont le premier rang; &

Qui ſont ceux qui compoſent le Sénat.

cette (1) prérogative n'est dans son origine qu'un effet de la piété des Polonois, qui ont crû avec raison, qu'en leur donnant la primauté dans leurs conseils, ils y établissoient pour toujours un soutien à la Religion, & une barrière au débordement des mœurs, souvent plus à craindre que l'irréligion même.

Les Palatins sont revêtus de la plus éminente dignité où l'on puisse parvenir en Pologne. Leurs fonctions ressemblent à celles des anciens Sénéchaux, ou Grands-Baillifs de France, Chefs d'armes & Commandans après le Roi. Ce (2) sont eux qui président aux assemblées de la Noblesse de leurs provinces, & qui la ménent à la guerre lorsqu'elle marche pour les intérêts de la nation.

---

(1) *Simon. Starovol. Pol. p.* 87. *Vid. Joann. Wezyk. Archiepisc. Epist. in Præf. Const. Prov. ad Episc. Polon. & Stephan. Damalivicium in Serie. Archiepisc. Gnesnens. pag.* 16.

(2) *Simon. Starovol. Polon. p.* 84. *& Nicol. Zalask. Tom. I. p.* 685. *& Christ. Hartkn. de Rep. Pol. Lib. II. Cap. III. p.* 482. 483. Voyez leur nombre & l'ordre qu'ils tiennent entre eux. *Ibid. p.* 479.

Les (1) Castellans sont les Lieutenans des Palatins, & des Chefs subordonnez de la Noblesse dans leurs Châtellenies.

Les (2) Grands-Officiers sont proprement des Ministres d'Etat, chargez de divers détails du Gouvernement. Ils forment auprès du Roi comme une espéce de petite République, toujours prête à le seconder dans les bons desseins ; mais toujours disposée à s'opposer à tout ce qu'il pourroit entreprendre contre les intérêts de la patrie. Du moins les Polonois ne cessent de souhaiter que ce soit là l'esprit de ces Ministres ; mais ces derniers vivent dans un air contagieux,

(1) *Nicol. Zalask. ibid. p.* 708. *Sim. Starovol. loco suprà cit. & Christ. Hartkn. Lib. II. Cap. III. pag.* 485. Voyez leur ordre & leur nombre. *Ibid.* Voyez aussi leurs fonctions. *Ibid. p.* 490. 439. 440.

(2) Ceux-ci sont le Grand-Maréchal de la Couronne, & le Grand-Maréchal du Duché de Lithuanie, les Grands-Chanceliers & Vice-Chanceliers de ces deux Etats, les deux Grands-Trésoriers de l'une & de l'autre, le petit Maréchal de la Cour du Royaume, & celui de la Cour du Duché. *Voyez Hartknoch, de Rep. Pol. Lib. II. Cap. III. p.* 491.

& il s'en trouve d'ordinaire qui ne ſçavent que trop, que la Cour eſt la ſource des graces, & qu'ils ne peuvent les mériter que par leur complaiſance & par leur ſoumiſſion.

Aucune des charges, dont je viens de parler, n'eſt héréditaire. Le (1) Roi donne toutes celles de l'Etat, & (2) ne peut les ôter que du conſentement de la République, qui ne l'accorde que pour des crimes capitaux.

Prérogatives de l'Archevêque de Gneſne, Primat du Royaume.

Le premier des Sénateurs eſt l'Archevêque de Gneſne. C'eſt (3) la premiere perſonne après le Roi. Il eſt Primat du Royaume, & il y fait la fonction de vicaire durant les Interregnes. C'eſt lui qui envoye les Univerſaux ou Lettres Circulaires pour la convocation des Diettines, ou petites Diettes, qui doivent précéder la

(1) *Sim. Starovol. p.* 82. *& Chriſt. Hartkn. Lib. II. Cap. II. pag.* 392. 393. *& Lib. II. Cap. VI. p.* 677. *& Cap. II. p.* 398.

(2) *Sim. Starovol. p.* 81. *& Chriſt. Hartkn. Lib. II. Cap. II. p.* 410.

(3) *Staniſl. Carncovius Epiſc. Uladiſl. in Panegyr. ad Hen. Valeſ. apud Cromer. fol.* 695. *Vid. Nic. Zolaſ. jus regn. Pol. Tom. I. p.* 116. *& Chriſt. Hartkn. Lib. II. Cap. III. p.* 463.

Diette d'élection. C'est (1) lui qui indique le temps de celle-ci, & qui proclame le Roi après avoir pris les suffrages de la République. Les Polonois ne lui ont déféré tant d'autorité & de prérogatives, qu'à cause de l'incompatibilité de son état avec la couronne, que tout autre envahiroit peut-être avec autant de ressources & de moyens de se la donner.

Nul (2) autre que le Roi durant le cours de son régne n'a droit d'annoncer les Diettes. Il en marque le temps & le lieu; mais elles se tiennent deux fois de suite à Varsovie, pour une fois seulement (3) qu'on les indique à Grodno, dans le Duché de Lithuanie.

Plusieurs sortes de Diettes.

Ces Diettes sont ordinaires, ou extraordinaires. Les (4) premieres re-

(1) *Stanisl. Lubienski. Episc. Plocens. Oper. posth. fol.* 123. *& Paul. Piasec. Episc. Præmisl. in Chron. an.* 1567. *fol.* 64.

(2) *Nicol. Zalask. jus regn. Polon. Tom. I. pag.* 812. *& Christ. Hartkn. de rep. Pol. Lib. II. Cap. VI. p.* 639.

(3) *Andr. Christ. Zaluski. Tom. I. p.* 704. *&* 460. *Vid. Constitut. ann.* 1673. *& Christ. Hartkn. Lib. II. Cap. VI. p.* 635.

(4) *Vid. Constitut. ann.* 1567. *& Hartkn. pag.* 632.

viennent tous les deux ans, & les autres dans le cours même de ces deux années, si des événemens imprévûs les font juger nécessaires au bien de l'Etat. La (1) durée des Diettes ordinaires est fixée à six semaines; mais on peut les prolonger du consentement des Ordres assemblez. Le (2) temps des Diettes extraordinaires n'a pas toujours été le même. Le terme de trois semaines est celui qu'on leur donne à présent.

Outre ces Diettes, appellées en latin *Comitia togata*, & dans lesquelles tout se passe sans beaucoup de désordre, ou du moins sans effusion de (3) sang, il en est qu'on appelle *Comitia paludata*, ou Diettes à cheval. Dans celle-ci chacun est sous les armes au milieu d'une campagne; & il est rare que quelque Nonce, ou quelque Sénateur même, n'y expie par sa mort son opi-

(1) *Vide Volum. legum. p. 255. & Christ. Hartkn. de rep. Pol. Lib. II. Cap. VI. p. 637.*

(2) *Constitut. ann. 1637. & 1638. & Hartknoch. ibid.*

(3) *Vid. Piasecium in Chron. p. 68. & 117. & ad an. 1607. pag. 294. & Hartknoch. ibid. pag. 632.*

niâtreté à s'oppoſer aux vûes de la multitude.

Il ſuffit de connoître les hommes pour juger qu'il n'eſt pas aiſé dans toutes ces ſortes de Diettes de réunir tant d'eſprits différens. Auſſi n'y apperçoit-on preſque plus le caractère de la nation. On diroit voir des hommes nouveaux, tout oppoſez à ceux dont les mœurs ont paru ſi aiſées & ſi douces. On brigue, on flatte, on promet, on ſe dément, on trahit, on diſſimule; mais la fin des Diettes ramêne l'ordre & la paix; l'orage ceſſe, & la ſurface de l'Etat redevient auſſi tranquille qu'elle étoit auparavant.

Troubles ordinaires des Diettes.

Ce qui empêche le plus l'aigreur, qui vraïſemblablement dans tout autre pays rendroit ces Diſſenſions plus durables, c'eſt qu'il ſubſiſte toujours dans le Royaume deux partis oppoſez, que chaque Polonois eſt bien-aiſe d'entretenir autant pour le bien de la Patrie, que pour ſes avantages particuliers. Un Roi n'y eſt preſque jamais élû d'un conſentement unanime, & ſi ceux qui lui accordent leur ſuffrage ne lui donnent pas toujours leur affection, que doit-il attendre de ceux qui

L'Etat n'eſt jamais ſans deux partis.

lui ont refusé l'un & l'autre ? Le schisme de ces derniers n'est point heureux ; mais il leur paroît raisonnable. Aussi sous le voile spécieux des intérêts de la République, ils se concertent, se rapprochent de nouveau, & se rendent les surveillans du Prince, dont ils n'affectent de craindre la puissance, que parce qu'ils n'ont point concouru à la lui donner. C'est une digue toujours opposée à l'excès d'ambition, qui pourroit engloutir l'Etat. Rarement nécessaire, si l'on veut, elle est du moins utile ; & pour l'ordinaire elle ne manque point d'être avantageuse à ceux qui osent la former. Le Roi a en main de quoi plier leur farouche roideur. Il cherche à les gagner, & ils ne se montrent point intraitables. Cependant des faveurs si peu méritées lui aliènent l'esprit de ceux de son parti. Plusieurs s'en détachent, irritez de ce qu'il n'a point encore commencé à remplir leurs espérances, ou voulant par leur désertion l'engager à achever de les remplir. De cette sorte aucune des factions ne diminue. Un passage continuel de l'une à l'autre les entretient

chacune dans leur force. Ce jeu eſt utile aux ſujets, & ne coûte qu'au Roi, qui, à proprement parler, diſſipe & ne donne point, qui ſe trouve réduit à perdre autant de cœurs qu'il en gagne, & à n'être généreux que par intérêt & par foibleſſe, lorſqu'il voudroit ne l'être que par penchant & par raiſon.

Ces divers partis dégénerent quelquefois en Confédérations. Ce ſont des aſſemblées, où l'on compte les voix ſans égard aux proteſtations du petit nombre, & où l'on agit ordinairement au nom du Roi, quoique ſans ſon agrément, & contre ſes intérêts même.

Ce que c'eſt que Confédérations.

On remarque en Pologne quatre ſortes de Confédérations. Les (1) unes ſe forment du conſentement du Sénat, & de l'Ordre Equeſtre, & on les appelle générales. Celles-ci ne vont qu'au bien de l'Etat, & deviennent auſſi utiles qu'elles étoient néceſſaires.

---

(1) *Vid. Sermon. Andr. Olſzowski. Epiſc. Culmenſ. ad reg. Caſimir. in Comit. apud Andr. Chriſ. Zaluski. Tom. I. Part. II. p.* 1203. *Vid. Jacob. Priluſium. Lib. I. Statutorum, Cap. I. Art. II. & Fredr. in Hiſt. Henr. I. p.* 152.

Les autres ne prennent leur ſource que dans la rébellion, ou dans l'excès de zéle de quelques membres de la République, & elles ſont cenſées illégitimes, juſqu'à ce qu'ayant prévalu & entraîné le plus grand nombre, une Diette générale confirme les actes qui y ont été faits. Dans un pays auſſi ſujet aux révolutions que l'a toujours été la Pologne, il n'arrive que trop ſouvent qu'il s'élève deux Confédérations à la fois, & que l'une & l'autre ſe traitent réciproquement de rebelles & d'ennemies de la Patrie, par le droit qu'elles s'arrogent de maintenir les loix & de les faire obſerver.

Comment elles ſe forment.

C'eſt (1) l'ordinaire de celles-ci d'inviter par un manifeſte, & avec une politeſſe tendre & affectueuſe tous les Sénateurs, & tous les membres de l'Ordre Equeſtre de ſe joindre à elles, & d'épouſer leurs intérêts, qu'elles expoſent avec un pathétique vif & ſéduiſant. Elles (2) déclarent avoir déja caſſé toutes les délibérations des Diettes qui leur ſont contraires, &

(1) *Andr. Chriſ. Zaluski. Tom. I. p.* 407.
(2) *Ibid.*

mis

mis au néant toutes les proteſtations déja faites, ou que l'on pourroit faire déſormais contre l'union qu'elles ont formée pour le maintien de la dignité Royale, & pour le ſoutien des droits de la nation. Elles aſſignent enſuite un temps à chacun des invitez pour venir reconnoître & appuyer la juſtice de leurs prétentions; & elles ménacent de confiſcation de biens & de dégradation de Nobleſſe, ceux qui n'auront point paru dans ce temps limité. Elles (1) finiſſent enfin par donner la forme du ferment, que chaque confédéré eſt obligé de faire, & par lequel ils s'engagent (2) principalement de défendre juſqu'au dernier ſoupir l'honneur, les biens, la vie, & des chefs auſquels ils ſe ſoumettent, & de chacun d'eux en particulier. Ces ſortes de fermens ſont aſſez communs en Pologne, où l'on ne connoît point de plus ſûr garant de la fidélité; mais ſi la paſſion eſt capable d'un ferment, elle peut l'être auſſi du parjure; & il feroit ſans doute plus expédient & plus convena-

(1) *Ibid.* 410.
(2) *Ibid.* 408.

ble, que la justice qui est moins variable, fût le seul lien qui les unît.

La troisiéme espéce de Confédération est celle de l'armée, lorsqu'elle se soulève contre ses Chefs & contre l'Etat. Celle-ci est la plus dangereuse de toutes, & c'est aussi contre de pareilles associations que les (1) loix sont plus expresses & plus rigoureuses. Elles déclarent traitres & dignes des plus grands supplices tous ceux qui les composent, qui les fomentent, qui les soutiennent; & les regardant comme infâmes, proscrits & retranchez du corps de l'Etat, elles promettent l'impunité & la confiscation de leurs biens à ceux qui par zéle pour la Patrie, profiteront de l'occasion de leur faire expier leur crime par leur mort.

Il est enfin un autre sorte de Confédération, que les Polonois appellent (2) *Rokosz*, nom terrible parmi eux,

(1) *In constitut. facta in comit. ann.* 1623. *innovat. in comit. ann.* 1667. *Tit. I.*

(2) Ce nom vient des Hongrois, qui appelloient ainsi un village auprès duquel ils avoient coûtume de s'assembler en plein-champ. *Stan. Lubienski, in vitâ Matth. Pstro-*

& qui eſt le ſignal du plus affreux tumulte. Tous (1) les Nobles en effet ſont alors obligez de courir aux armes & d'abandonner même tout ſervice étranger pour venir au ſecours de la Patrie. Ce n'eſt que contre le Roi, ou contre le Sénat, & dans des cas extrêmes, que l'Ordre Equeſtre forme une pareille Confédération.

Au reſte il n'en eſt point, où l'on n'éliſe un Maréchal, dont le pouvoir eſt d'autant plus grand, qu'il réunit en ſoi tout celui qui eſt partagé entre les trois Ordres de la République. Maréchaux des Confédérations.

Ce Maréchal reçoit les Ambaſſadeurs; il donne les ordres aux Tribunaux; il diſpoſe des biens des particuliers, des revenus des Evêques, de ceux même du Roi. Il lève des troupes, il commande l'armée & la fait marcher où il veut. Il ménace, il impoſe des peines, il éxerce le droit de vie & de mort, & ſes jugemens ſont Leur pouvoir.

---

konski. Epiſc. Wladiſlaw. & Regn. Cancell. pag. 423. *Vid. Chriſt. Varſevicium. Lib. I. de opt. ſtatu libertatis. pag.* 70.

(1) *Piaſecii in Chron. pag.* 69. *& ibid. ad ann.* 1606. *p.* 280. *& Coricyn. in perſpectivâ Politic. Cap. VI. pag.* 103.

ſans lenteur, ſans formalitez, ſans égard pour perſonne. C'eſt proprement & à peu de choſe près, le Dictateur des Romains, dont la ſuprême magiſtrature enchaînoit toutes les autres charges de l'Etat, & dont l'excès de puiſſance étoit ſi terrible, qu'un Edit émané de ſon tribunal inſpiroit aux Romains une crainte ſemblable à celle qu'ils avoient de leurs Dieux. Auſſi terrible, mais plus contraint dans ſes fonctions & dans ſes démarches, celui-ci a auprès de lui certain nombre de perſonnes qui lui ſont données pour lui ſervir de conſeil. Les Polonois qui dans preſque tous leurs uſages ſe ſont propoſez pour modéle les uſages des anciens Romains, au lieu d'un ſeul Lieutenant que ceux-ci donnoient à leur Dictateur, ſous le nom (1) de Général, ou maître de la Cavalerie, en ont donné pluſieurs à leur Maréchal; & au lieu qu'il n'étoit défendu aux Dictateurs que de ſortir de l'Italie, & de monter à cheval ſans une permiſſion expreſſe du Sénat & du peuple, leur Maréchal ne peut aller nulle part, qu'il n'ait de ſes Lieutenans avec lui,

(1) *Magiſter equitum.*

comme des ſurveillans chargez de rendre compte de ſa conduite.

Les (1) Nobles ſont le ſeul bouclier de l'Etat, & ils n'en veulent point d'autre, non pas même ces baſtions redoutables, qu'on éleve ordinairement contre l'invaſion des ennemis. Aſſervis à des uſages que l'habitude a conſacrez : défauts communs aux peuples libres : ils laiſſent leur pays ouvert, tel qu'il l'étoit du temps de leurs pères ; & n'étant guère plus propres à défendre les places qu'ils auroient conſtruites, qu'à reconquerir celles qu'on leur auroit enlevées, ils craignent d'être ſubjuguez par les moyens même qu'on prend ailleurs pour ne l'être pas.

Idées des forces de la Pologne.

L'armée qu'ils compoſent leur tient lieu de forts & de citadelles, & ſans doute ce rempart leur ſuffiroit aujourd'hui comme autrefois, s'ils avoient changé leur façon de combattre, en même temps que leurs voiſins ſe ſont défaits de la leur. A préſent dans toute l'Europe les armées ne font plus qu'un ſeul corps, dont toutes les parties

Façon de combattre des Polonois.

(1) *Simon. Starovol. Polon. p. 63.*

répondent éxactement l'une à l'autre. L'ordre a été introduit où régnoit le plus la licence. Sous une discipline austère, des forces aisées à vaincre en détail deviennent invincibles par le seul lien qui les unit. Les Russes sont les derniers qui ont connu le prix de cette méthode. Les Turcs commencent à la goûter. Les Polonois seuls la négligent. Le même fonds de courage subsiste pourtant toujours dans la nation; mais depuis quelque temps ils passent pour moins valeureux, parce qu'ils peuvent moins résister aux efforts qu'on leur oppose. Ils volent confusément au combat, & ils devroient n'y aller qu'à pas mésurez. Les plus hardis d'entre eux sont toujours les plus prompts à l'attaque, & il faudroit qu'ils fondissent tous ensemble sur l'ennemi. Ainsi ils avancent, ils reculent, ils se mêlent, ils se dégagent, ils se battent en duël & ne combattent pas.

Quelque avantage néanmoins qu'ayent sur eux leurs voisins déja aguerris, il y a réellement une grande différence entre les uns & les autres. Ici c'est une Noblesse qui n'a d'autre pro-

ſeſſion que celle des armes, & qui n'eut-elle pas autant de ſentimens qu'elle en a, les retrouveroit dans les ſeuls motifs qui l'engagent à la guerre, puiſqu'elle ne prend les armes que pour elle ſeule, pour ſes biens, pour ſa liberté. Les nations qui les environnent, n'ont au contraire qu'une milice compoſée de ceux de leurs ſujets les moins diſtinguez. Ce ſont preſque tous des hommes lourds & groſſiers qui préférent le ſoc à leurs armes, qui ne ſervent qu'à regret, que l'on façonne avec peine, à qui la crainte des châtimens tient lieu de courage, qui ne font tout au plus leur devoir qu'à l'appas d'une paye modique, & qui ne regardant ceux qu'ils doivent attaquer que comme les ennemis du Prince qui les commande, ou qui les conduit, ne peuvent ſe perſuader qu'ils ayent chacun un intérêt particulier de les combattre; mais leur diſcipline eſt éxacte, & les rendra toujours vainqueurs des Polonois, juſqu'à ce que ceux-ci apprennent, que de nos jours une armée de héros ſans ordre ne ſçauroit valoir une armée d'hommes ordinaires, qui ſçavent ſe ſoumettre & obéir.

Une preuve que les avantages que l'on remporte aujourd'hui sur les Polonois, ne viennent que de la façon de les combattre; c'est que dans le temps qu'on ne faisoit la guerre que comme ils la font à présent, ils étoient presque toujours supérieurs en force à leur voisins dans les occasions même où ils leur étoient inférieurs en nombre.

Comment est composée leur armée.

Leur armée étoit autrefois composée d'autant de soldats qu'il y avoit de sujets dans la nation capables de la défendre. Un corps si énorme avoit de la peine à se remuer; il plioit souvent sous son propre poids; & dans l'impuissance de se soutenir, il étoit tous les jours exposé à commettre au hasard d'une seule action la destinée de tout le Royaume. Tant de forces réunies parurent enfin moins utiles à l'Etat, que ne le seroit un certain nombre de citoyens, qui une fois engagez à son service n'auroient d'autre profession, que de le mettre à l'abri de tout danger. De-là vient que sans ôter aux Polonois la liberté de prendre les armes, lorsqu'ils le jugent nécessaire, on ne voit plus dans l'armée de

de la République que des Cavaliers Polonois ſtipendiez, & des Dragons & des Fantaſſins, qui forment des troupes réglées. Elle conſiſte proprement en deux armées : celle de la Pologne & celle de la Lithuanie. Les corps des troupes réglées ſont mal entretenus, & par l'avarice des Officiers, toujours moins nombreux qu'ils ne devroient l'être. L'armée de la Pologne eſt fixée à dix-huit mille hommes, & celle de la Lithuanie à douze mille. La Cavalerie Polonoiſe fait toujours plus des deux tiers de l'une & de l'autre. Elle eſt de trois ſortes, & diſtinguée par autant de noms différens. Cette diverſité ne vient que de celle des armes & des habits. Les (1) uns ſont les Huſſars, qui ſont cuiraſſez de pied en cap, & qui ont des ſabres, des piſtolets & des lances. Les autres ſont les Pancernes, qui portent des cottes de maille & des lances plus courtes. Les derniers ſont les compagnies legères. Ceux-ci ne ſont point tirez du corps de la Nobleſſe

(1) *Chriſt. Hartknoch. de Rep. Pol. Lib. II. Cap. VIII. pag.* 860.

comme les autres. Ils ſont vêtus à la manière ordinaire du pays, & quelques-uns ont pour armes, des flêches, & les autres des ſabres & des fuſils. Deux (1) Généraux indépendans l'un de l'autre, commandent ces deux armées. Ils ne rendent compte de leurs opérations qu'à la République, & (2) ils ont une autorité ſuprême dans leur camp.

Ce qu'ils appellent Poſpolite.

Outre ces deux armées, il y a celle qu'on appelle la (3) Poſpolite, qui n'eſt point ſoudoyée. Elle conſiſte toute en Cavalerie, & peut (4) aller à environ deux cents mille hommes. C'eſt à-peu-près l'armée des premiers temps de la République, lorſque chacun couroit aux armes pour la défendre. Elle ne s'aſſemble que par l'ordre des Diettes, ou même quelquefois

---

(1) *Nicol. Zalask. jus regn. Polon. Tom. I. pag.* 728. *& Chriſt. Hartknoch. ibid. pag.* 823. 853.

(2) *Nicol. Zalask. p.* 729.

(3) *Chriſt. Hartkn. ibid. p.* 806. *Nicol. Zalask. ibid. p.* 837. *& Zalusk. Tom. II. p.* 703.

(4) *Simon. Starovol. Pol. p.* 94. *& Chriſt. Hartknoch. de Rep. Polon. Lib. II. Cap. VIII. pag.* 817.

ſur le ſimple ordre du Roi ; mais jamais (1) que dans les dangers les plus preſſans. Malheureuſement (2) c'eſt un corps difficile à mouvoir. On conſulte, on délibère long-temps avant que d'obéir, & par une coûtume qui a prévalu, on ne monte à cheval qu'au troiſiéme ordre. C'eſt là où éclate toute la magnificence des Polonois. La pluſpart n'y paroiſſent qu'avec pluſieurs chevaux de main auſſi ſuperbement enharnachez, que s'il s'agiſſoit d'un Carrouſel, ou d'une entrée d'éclat dans une ville. Les étriers d'argent maſſif, quantité de plaques de même, les houſſes brodées & trainantes à terre, laiſſent voir à peine la beauté de ces chevaux, qui naturellement ardens & légers pourroient ſans tous ces ornemens faire un des plus beaux ſpectacles de cette armée.

Ancienneté des uſages de la Pologne.

Ce luxe militaire eſt fort ancien chez les Polonois, mais à peu de choſe près tout eſt ancien parmi eux. Ce ſont encore les mêmes coûtumes,

---

(1) *Simon. Starovol. pag. 97.*
(2) *Id. pag. 96. & Hartkn. ibid. pag. 828.*

les mêmes loix, les mêmes priviléges, la même forme de gouvernement, qu'au temps où ils s'érigérent en République. Immobiles dans un coin de l'Europe, ils n'ont senti le contre-coup d'aucune des révolutions qui y sont arrivées. Ils ont eu part à ses guerres, & ils n'ont pris les maniéres, ni des peuples qu'ils ont vaincus, ni de ceux qui ont eu l'avantage de les vaincre. Tout a changé autour d'eux, & ils se retrouvent les mêmes qu'ils étoient il y a près de quatre siécles.

Dès le régne de Louis de Hongrie, ils s'arrogérent le droit de lui donner un Successeur, & ils joüissent encore de ce droit qui leur est d'autant plus cher, que de tous les peuples où il étoit en usage, ils sont les seuls qui ayent la gloire de l'avoir maintenu. Ces bornes que leurs ancêtres (1) ont crû devoir poser entre les Rois & le Peuple, & qui de gré ou de force ont été reculées par-tout ailleurs, sont toujours demeurées dans leur place,

---

(1) *Procop. de bell. Gothic. Lib. III. Cap. VII. Vid. Hartknoch. de Rep. Pol. Lib. II. Cap. IX. pag. 866. & seqq.*

quoique ſouvent ébranlées ; & ce qu'on doit admirer dans cette nation, ces (1) bornes n'ont jamais été cimentées du ſang de ceux de leurs Rois, qui ont eſſayé de les enlever.

(1) *Hartknoch. ibid. pag.* 880. 881.

FIN.





